هكذا من الأصل

TE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 225 — 46 PAGES — JEUDI 15 DÉCEMBRE 1977

La chute du dollar s'accentue

LIRE PAGE 46

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

…uveau retard pour l'Europe

…e vote des députés britanniques …end impossible l'élection du Parlement au printemps 1978

L'élection du parlement européen ne pourra avoir lieu au printemps de 1978. En optant en faveur du scrutin majoritaire et non de la représentation proportionnelle, en contraignant de la sorte M. Callaghan à procéder à un découpage des circonscriptions, les Communes ont, mardi soir 13 décembre, imposé un délai à la consultation. Ce vote porte aussi un coup au « pacte » unissant les travaillistes et les libéraux.

De notre correspondant

Londres. — Par 319 voix contre 222, la Chambre des communes a rejeté, mardi soir 13 décembre, la représentation proportionnelle come mode de scrutin pour les élections directes au Parlement européen. La décision des Communes, prise au cours d'un scrutin « libre », c'est-à-dire sans discipline de vote, a été conforme aux prévisions. Les élections européennes ne pourront donc pas avoir lieu en Grande-Bretagne au printemps de 1978, étant donne le délai nécessaire au découpage des quatre-vingt-une circonscriptions européennes, dont les électeurs se prononceront au scrutin majoritaire, celui-là même qui est en vigueur pour les élections législatives nationales.

De sérieuses conséquences

Ce vote risque d'avoir de *sérieuses conséquences* pour M. Callaghan, dans la mesure où l'alliance parlementaire entre les travaillistes et les libéraux, qui assure au gouvernement sa majorité, va se trouver menacée. En effet, M. David Steel, leader du parti libéral, escomptait que M. Callaghan rallierait un nombre plus important d'élus travaillistes à la représentation proportionnelle. Il aurait ainsi pu faire état de l'efficacité du « pacte Lib-Lab » auprès des militants de son parti, qui sont de plus en plus réticents. Compte tenu de la faible majorité travailliste qui a voté pour la représentation proportionnelle (146 contre 122), M. Steel pourra difficilement éviter la réunion d'un congrès extraordinaire de son parti, qui risque de le désavouer.

M. Steel a annoncé qu'en pareil cas il donnerait sa démission. Les *libéraux* pourraient envisager alors de renoncer au « pacte Lib-Lab » en lui substituant la formule d'un soutien à éclipses *ad hoc*, ce qui leur donnerait une influence plus grande sur le gouvernement. Les treize députés libéraux se sont réunis ce mercredi matin pour examiner la situation. M. Pardoe, l'un des dirigeants du parti, qui était jusqu'à présent favorable au « pacte », a déclaré que, si les travaillistes persévéraient dans leur attitude, l'accord avec le Labour n'avait plus de raison d'être et que le gouvernement devait être immédiatement mis en échec.

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 9.)

…agmatisme

…ès ses entretiens avec …iscard d'Estaing, mardi, …llaghan a subi un sérieux … aux Communes : les deux …ments ont confirmé que la …le-Bretagne ne change …

… vote des Communes, reje… pour les élections euro…es la représentation pro…nnelle, proposée par le …rnement et choisie par les …s Etats de la Communauté, …re l'attachement de la classe …que au scrutin majoritaire …tionnel. Il montre aussi que …dversaires de l'Europe n'ont … désarmé. Les travaillistes européens ont été trop heu… en mêlant leurs voix à …s de conservateurs, d'imposer …découpage électoral complexe …l'ajournement du premier …tin européen prévu pour le …temps de 1978.

…uant aux entretiens de Che…s, *ils portent l'empreinte du* …matisme britannique. En les …mentant, MM. Giscard d'Es…g et Callaghan ont certes fait … de résultats concrets, mais …ont révélé aussi plus que des …nces.

…dée de nouer des liens de …ration industrielle entre … et Londres est venue du …ier *ministre britannique.* *Giscard d'Estaing et Calla…* *ont défini* les domaines …itaires où elle s'exercera : …autique civile, technologie …lière sous-marine, compo… électroniques, automobiles, …ines-outils, papier, ainsi que …oduction de matériel mili… et l'échange d'électricité. … coopération sera coiffée de … *comités* : l'un réunira les …ts des ministères des finan…t des banques centrales pour …er des problèmes généraux ; …econd, également formé …perts gouvernementaux, se …centrera sur les affaires …strielles.

…our M. Callaghan, cette coopé…on éclipse le reste. Devant les …nalistes il n'a mentionné …n problème politique, il a …rbement ignoré l'Europe et …e les partenaires de la France …e la Grande-Bretagne, qui, …ne l'Allemagne fédérale, sont …associés à leurs projets. … son esprit, les comités gou…mentaux auront un rôle de …en. L'impulsion doit venir …a base : pour l'automobile, … précisé, la parole est d'abord …nault et à British Leyland, …our le câble sous la Manche, …D.F. et à son partenaire …nique. Pour la construction … nouveau moyen-courrier, …ppartient aux compagnies …nes de faire connaître leurs …ns en se fondant — M. Cal…n a insisté sur ce point …ur des arguments commer…, abstraction faite de consi…ions politiques.

…ès avoir rappelé la parti…on allemande au projet …moyen-courrier, M. Giscard …aing a déclaré, pour sa part : …us estimons très important …l'industrie européenne soit …le d'offrir un produit de … nature (un moyen-courrier …ent soixante places). Il est …tiel de prendre des déci… rapides, sinon nous ris… d'arriver trop tard. » En …e, M. Callaghan veut vendre …vions, M. Giscard d'Estaing … faire une Europe de l'aéro…que qui tienne sa place.

… président de la Républi… a indiqué que sur les …ncipes de l'organisation euro…e » les vues des deux gou…ments étaient « semblables ». …vrai surtout négativement : …pudient ensemble la supra…nalité. Mais à partir de là … vues ne se confondent pas. …est pas tragique : l'Europe …eut être qu'un assemblage …ogène. Le pragmatisme bri…que y aura sa place, et la …e a d'ailleurs beaucoup à …prendre.

L'ouverture de la conférence du Caire

• Israël souhaite « un accord global et non pas séparé »
• M. Begin expose à Washington son plan de règlement

La conférence du Caire s'est ouverte ce mercredi matin 14 décembre, à l'hôtel Mena-House, en présence des représentants de l'Egypte, d'Israël, des Etats-Unis et des Nations unies, dans un climat d'optimisme.

La conférence a été ouverte par M. Ismat Abdel Meguid, chef de la délégation égyptienne, qui a affirmé que son pays s'attendait « à des mesures concrètes, sans délai, de la part d'Israël ». Il a exprimé l'espoir de voir les invités absents « revenir sur leur décision » et a souligné que la paix globale au Proche-Orient doit « assurer les droits légitimes du peuple palestinien ». Après son allocution, le représentant égyptien a donné la parole au « distingué représentant d'Israël ».

M. Ben Elissar a également regretté l'absence des cinq délégations qui n'ont pas répondu à l'invitation. « Je dis cela, car l'objectif du gouvernement d'Israël est un accord global et non pas séparé », a-t-il ajouté. « C'est une véritable paix que nous cherchons, une paix avec tous nos voisins, au sud, à l'est et au nord. » « Notre objectif, a-t-il encore dit, est maintenant de commencer à traduire les principes établis par la résolution 242, à savoir : la fin à jamais de l'état de guerre, l'établissement de relations diplomatiques et commerciales... »

Le chef du gouvernement israélien, M. Begin, s'est rendu à Washington, où il informera vendredi le président Carter des projets israéliens de « règlement global ».

Le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, a quitté ce vendredi matin Damas pour Ryad, sans avoir réussi à assouplir la position de la Syrie.

Jérusalem aurait décidé d'accélérer le processus de paix

De notre correspondant

Jérusalem. — La nouvelle du voyage de M. Begin à Washington a failli éclipser, ce mercredi en Israël, l'ouverture de la conférence du Caire. Une fois de plus, le secret avait été bien gardé, et l'information n'a été diffusée qu'au petit matin. Samedi, M. Begin, au cours de sa première rencontre avec le secrétaire d'Etat américain, avait fait part à M. Cyrus Vance de son désir de rencontrer le président Carter. Le lendemain matin, il recevait une réponse positive. La rencontre était fixée de façon à permettre à M. Vance d'achever sa tournée au Proche-Orient, puis de participer à l'entretien. M. Begin sera de retour dimanche à Jérusalem.

« *Ma visite à Washington est directement liée au processus de paix qui se développe au Proche-Orient* », *s'est-il contenté de déclarer*, en précisant toutefois que le président Sadate avait été tenu informé. Il a refusé de confirmer ou de démentir les rumeurs selon lesquelles il pourrait rencontrer le chef de l'Etat égyptien à Washington.

(Intérim.)

(Lire la suite page 3.)

L'Égypte s'est préparée comme pour une grande fête

De notre correspondant

Le Caire. — De mémoire d'Eégyptien, jamais, depuis trente ans, le pays tout entier n'avait vibré avec autant d'intensité et d'alacrité au rythme d'un événement, celui que tous appellent ici la « *conférence de la paix* ».

Toutes les grandes dates qui à l'époque nassérienne mirent le pays à l'unisson, comme la nationalisation du canal de Suez et l'expédition franco-britannique en 1956 ou comme l'offre de démission du premier raïs en 1967, étaient entachées d'alarme ou de désarroi. Le conflit d'octobre 1973 souleva le peuple d'amour pour le second raïs, qui venait d'effacer *le souvenir du désastre de juin 1967*, mais, là encore, la joie était altérée par le goût de mort de la guerre.

L'Egypte, aujourd'hui, explose d'une espérance que rien ne vient ternir, même pas l'ombre du doute ou du scepticisme. Chacun estime, du financier au savetier, que le processus de paix égypto-israélien est désormais trop solidement engagé, qu'il *est porteur dans chaque camp*, et également à travers l'univers, de trop d'espoirs pour pouvoir tourner court. Les Syriens ? « *Ne vous en faites pas, ils ont tout autant envie que nous de s'entendre avec les Israéliens, mais, voilà, ils sont honteux.* » Les Palestiniens ? « *Ecoutez, monsieur, nous avons perdu pour leur cause quatre-vingt mille de nos fils depuis 1948. A eux maintenant de nous aider au lieu d'effaroucher les Israéliens.* »

L'évocation d'un éventuel échec des pourparlers met les Egyptiens hors d'eux : « *Eh bien ! si, par malheur, cela devait se produire, comme l'ont fait les Marocains au Sahara, des millions d'entre nous se porteraient vers Israël pour arracher la paix sans violence à nos voisins* », a fini par lancer, poussé dans ses retranchements, un jeune cadre du parti du gouvernement. Il n'est plus en Egypte qu'une poignée d'intellectuels marxisants pour se montrer pessimistes, mais il y a gros à parier que certains d'entre eux redoutent déjà dans leur for intérieur d'avoir commis une erreur historique en condamnant le voyage du raïs à Jérusalem.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(Lire la suite page 3.)

La généralisation de la mensualisation

Une loi complétera l'accord patronat-syndicats

La C.F.T.C., F.O., la C.G.C. ont signé avec le C.N.P.F., mercredi 14 décembre, l'accord qui généralise, en principe, la mensualisation des rémunérations ouvrières. Cet accord intéresse, dans l'immédiat, quelques centaines de milliers d'ouvriers (quatre cent mille, selon F.O.), alors que un million deux cent mille salariés ne bénéficient pas encore des avantages accordés aux mensuels. La portée limitée de cet accord sera compensée par le vote d'une loi que le gouvernemnt doit présenter au Parlement selon la procédure d'urgence, afin de rendre obligatoire dans toutes les professions l'accord du 14 décembre.

(Lire page 40 l'analyse de l'accord.)

L'eurocommunisme et la France

par MAURICE DUVERGER

Pourquoi le P.C.F. a-t-il refusé de participer au colloque sur l'eurocommunisme qui vient de réunir à Lugano des politicologues allemands, français, italiens et suisses, avec des représentants des partis frères ? Il avait été invité comme le P.C.I., qui a envoyé le sénateur Lombardo-Radice, membre du comité central ; comme le P.C.E., qui a délégué Manuel Azcarate, membre du comité exécutif, responsable des relations internationales, directeur de la revue théorique du parti. On reviendra plus loin sur cette absence, qui a étonné tout le monde.

Deux jours de discussion ont fait apparaître que l'eurocommunisme reste un concept vague. Il correspond à une certaine volonté d'indépendance par rapport à l'U.R.S.S. et d'adhésion au pluralisme politique de l'Occident. Mais cette tendance générale se manifeste avec des formes et des degrés très inégaux. Les Espagnols vont beaucoup plus loin sur cette voie que leurs homologues. Ils considèrent que « *l'Etat soviétique n'est pas un Etat socialiste, mais un Etat bureaucratique autoritaire, où un petit nombre domine la masse des travailleurs* ». Les Italiens n'ont pas de position officielle à cet égard. Certains estiment que l'U.R.S.S. est une « *société de transition* », d'autres qu'elle est un « *socialisme d'Etat* ». On sait qu'en mars 1977, à la réunion de Madrid, Georges Marchais affirmait pour sa part qu'on trouvait à Moscou « *une certaine démocratie socialiste* ». Claude Poperen, membre du comité central du P.C.F., a déclaré le 8 novembre dernier, au micro d'Europe I, que l'Union soviétique n'est pas une dictature.

Les interventions de Manuel Azcarate ont été particulièrement intéressantes sur le plan de la théorie marxiste, qui commande toute l'évolution des partis dominés par une idéologie qu'ils tendent à confondre avec une science. Il a été audacieux et original en décrivant le futur Etat socialiste démocratique comme un « *Etat sans idéologie* », et comme un Etat où coexisteraient deux secteurs économiques, dont l'un fondé sur l'initiative privée « *dont l'expérience des sociétés développées a montré la valeur* ». Derrière ces propos on percevait un réel effort d'approfondissement doctrinal, qui reste beaucoup plus limité dans le communisme italien et plus encore dans le communisme français.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

Le retour du prince

Après huit mois de silence en service commandé, M. Michel Poniatowski vient de faire un retour remarqué sur la scène politique. L'ancien ministre de l'intérieur est apparu en excellente forme, même si parfois il a semblé aborder des sujets délicats.

Par exemple, lorsqu'il a déclaré que la France devrait donner à la majorité en général et à M. Giscard d'Estaing en particulier « les moyens nécessaires pour mener au port le vaisseau France », *on ne pouvait s'empêcher de se rappeler la vente du paquebot* France *à un richissime acquéreur étranger, l'affaire Abou Daoud et l'affaire Croissant, qui nous ont donné l'impression que le vaisseau France navigait parfois sous pavillon de complaisance.*

De même, quand le fidèle compagnon du chef de l'Etat a affirmé, à l'adresse du parti socialiste, qu' « on ne peut brandir à la fois la rose et le poing », *il nous a rappelé involontairement que près de quatre années de septennat giscardien ont démontré qu'il était difficile de brandir à la fois le changement et la continuité, c'est-à-dire M. Poniatowski et son contraire.*

BERNARD CHAPUIS.

A PROPOS DU « JOURNAL » DE COSIMA

Pierre Boulez parle de Wagner

Grande fut la stupéfaction en 1965 quand on apprit que Pierre Boulez, chef de file de l'avant-garde musicale la plus radicale, avait accepté la proposition de Wieland Wagner de diriger « Parsifal » à Bayreuth. Un nouvel âge de l'interprétation wagnérienne commençait, portant en germe les « scandaleuses » représentations de la Tétralogie par Chéreau et Boulez l'an passé.

Pierre Boulez a lu intégralement « le Journal de Cosima Wagner » dans l'édition allemande qui vient de s'achever et dont les deux premiers tomes (1869-1877) de la traduction française, réalisée par Michel-François Demet, paraissent cette semaine aux éditions Gallimard (en tout 1 368 pages, 135 F le volume). A travers l'analyse détaillée qu'il en a faite à la demande du « Monde », on décèle les raisons de l'intérêt passionné que Boulez porte à l'œuvre de Wagner, avec qui, par ailleurs, il ne manque pas de traits communs...

« Le Journal de Cosima », légué à sa fille Eva en 1908 et livré à la publication, après mille péripéties, en mai 1974, est un document hors de pair. Chaque jour, du 1er janvier 1869, à Tribschen où elle vient de rejoindre définitivement Wagner, jusqu'au 13 février 1883, date de la mort du compositeur, Cosima note les faits, gestes, paroles de Wagner, de ses enfants, et ses propres réflexions. Voir vivre Wagner par les yeux de sa femme pendant qu'il écrit « Siegfried », « le Crépuscule des dieux », « Parsifal » et réalise l'œuvre prométhéenne de Bayreuth, partager l'intimité d'un homme aux prises avec une telle création, souvent dans la banalité de sa vie quotidienne et bourgeoise, est une expérience captivante qui donne un nouvel éclairage à son œuvre sans en obscurcir le génie.

J. L.

(Lire page 19 l'article de PIERRE BOULEZ.)

idées

JEUNESSES

Le point de vue de...

Jean-Claude MARCHAND

On a tué l'amour du travail

Jean-Claude Marchand est secrétaire national des Clubs de loisirs et d'action de la jeunesse (CLAJ).

FACE à la société capitaliste, se développent, sous les formes les plus diverses, les refus de plus en plus nombreux de la jeunesse populaire, dont celui, tenace, multiforme, du travail capitaliste. Un mouvement qui se caractérise soit par l'augmentation de l'absentéisme, soit par le refus de rester « coincé » dans les usines, soit par le refus du travail imbécile, parcellaire, répétitif.

Un exemple ? Dans une usine, six jeunes électromécaniciens, fatigués de toujours monter les mêmes pièces sur les mêmes circuits, « demandent leur compte ». Ils installent en s'associant un petit atelier de réparation d'appareils électro-ménagers, où ils pourront assurer tout le processus, et exercer leur métier.

Ce mouvement devient de plus en plus général. Une enquête récente et un commentaire de Pierre Viansson-Ponté parus dans ce journal (1) montrent que l'ambiance, l'intérêt du travail, la volonté d'être dirigé par des responsables compétents viennent en tête des préoccupations des jeunes travailleurs, bien avant l'argent, la « réussite sociale ». Des valeurs s'effondrent, d'autres apparaissent. Georges Friedmann avait mis le doigt sur la plaie lorsqu'il a montré, dans ce journal, que la division du travail s'est renforcée dans notre société et qu'elle est un des problèmes-clés du changement (2).

Ce mouvement profond de la jeunesse qui conteste radicalement le travail capitaliste n'est pas une passade de l'adolescence, une crise de la jeunesse. Comment le faire comprendre à certaines générations, et même à certains vieux militants d'éducation populaire ou responsables syndicaux et politiques de gauche ?

Une « corvée »

Comment leur faire comprendre que la « valeur du travail » est en train de devenir une valeur périmée dans notre société industrialisée. Les coups que lui assènent le développement des forces productives, la division du travail et, paradoxalement, le chômage lui-même ont tué l'amour du travail chez les jeunes... sans le renforcer chez leurs aînés.

La jeunesse populaire, qui en est la principale victime, a de nos jours d'autres horizons. La joie de vivre, la solidarité, les copains, même les loisirs, occupent beaucoup plus leur existence. Grâce à ces valeurs, le travail pourrait retrouver une place dans notre société : un acte qui ne soit plus une « corvée » quotidienne, ou qui ne se résume pas à la recherche d'un employeur. Un acte de bonheur, un acte social.

Dans de nombreux ateliers, on observe une différence considérable entre les anciens et les jeunes. Dans cette usine d'électronique, les vieilles ouvrières font toujours les mêmes circuits imprimés, l'une pose les résistances, l'autre les condensateurs, elles ont leurs habitudes bien établies, leur siège, leur machine, elles ne veulent plus bouger, comme quelqu'un d'estropié qui a peur du changement, peur de l'avenir. Les jeunes ouvrières, elles, acceptent de changer de place, d'aller à la soudure, au démoulage, au vissage pneumatique. On les appelle les « bouche-trou », mais elles aiment bouger, voir d'autres machines, d'autres têtes, ne pas s'encroûter. Elles sont plus aptes à l'adaptation.

Ce sont les jeunes qui voient clair, car ils comprennent qu'avec le progrès fulgurant de l'automatisation ils seront bientôt balayés, remplacés, jetés à la rue. C'est ce qu'explique un jeune cheminot tourangeau quand il raconte : *« La S.N.C.F. fonctionne actuellement avec un immense ordinateur qui centralise tout le trafic. C'est lui qui fait nos bulletins de paie, c'est lui qui assure la rotation des wagons, c'est lui qui fait les réservations, c'est lui qui assure la comptabilité voyageurs, c'est lui qui fait les programmes de débranchement dans les triages. Le travail des agents devient de plus en plus imbécile. On supprime du personnel, et la déqualification gagne les tâches manuelles non encore automatisées. »*

Les fonctions de l'avenir, ce sont la coordination, l'ajustement des opérations, la vue d'ensemble du processus du travail, la direction opérationnelle (et non le mythe de l'ouvrier épanoui qui maîtrise seul son travail du début à la fin). L'artisanat, comme mode de production, ne peut être une solution d'avenir. Ce sont les jeunes qui voient clair quand ils refusent de laisser ces techniques opérationnelles dans d'autres mains que celles de la jeunesse, de la classe ouvrière, entre les mains des technocrates ou des enseignants.

L'épanouissement des jeunes ouvrières, c'est aussi et surtout d'être de plain-pied dans la production, et non des accessoires. Quand on refuse d'embaucher une ouvrière munie de son certificat d'aptitude professionnelle de fraiseuse sous prétexte que c'est un travail réservé aux hommes, c'est anormal. Quand une autre affirme : *« Ce que je veux, c'est travailler sur les machines les plus complexes, c'est avoir le droit de me salir les mains »*, elle a parfaitement raison. Quand un atelier de femmes O.S. en électronique s'arrête et réclame *« à travail égal, qualification égale »*, c'est une revendication moderne.

C'est le refus de cette conception de la femme fragile, qui aime la douceur, la blancheur, et qui nous mène directement à la « fée du logis », à l'ouvreuse de portes de cabinets médicaux, aux assistantes sociales, ou à l'hôtesse d'accueil. L'émancipation des femmes, ce n'est pas seulement la lutte contre le viol, la sécurité dans la rue, l'avortement, c'est aussi le métier, la place dans la production, la qualification, le droit de conduire et de maîtriser des machines modernes, au même titre que les hommes.

Les jeunes refusent aussi le divorce entre ceux qui connaissent mais ne dirigent pas. Des exemples qui vont quelquefois jusqu'à l'absurde mettent en lumière ce divorce. Comme ce contremaître d'une usine de Longwy qui ne sait même pas se servir d'un pied à coulisse. C'est rare, mais ça existe. Ou bien la bataille que mènent les ouvriers d'une usine aéronautique de la région parisienne : dans cet atelier, il faut un nouveau régleur ; pour cela, on va en chercher un dans un autre atelier, mais il ne connaît rien au travail. Alors les gars refusent. Ils veulent choisir un de leurs copains qui connaît bien le travail et non quelqu'un d'imposé, dont la fonction principale est de surveiller.

Déjà, dans ses comportements, la jeunesse préfigure d'autres rapports de production : maîtriser, diriger, dominer la production, les techniques, pour les mettre au service de tous, c'est ce qu'elle revendique. Ces aspirations, ces besoins, sont une remise en cause radicale de la société productiviste centralisée actuelle.

Nous pensons qu'il n'y a pas d'opposition entre la jeunesse et les travailleurs, seulement une différence d'intensité. La jeunesse, plus radicale, passant par-dessus des années d'habitudes, plante avec plus de vigueur ses « banderilles » dans la vieille société. *« Négliger et, ce qui est pire, mépriser les mouvements dits spontanés, c'est-à-dire renoncer à leur donner une direction consciente, à les hausser sur un plan supérieur en les insérant dans la politique, peut avoir souvent des conséquences très sérieuses, très graves »*, affirmait Gramsci.

On entend encore résonner ce formidable mouvement de révolte qui s'est élevé en mai 1968. Il faut que les organisations populaires, avec la puissance des travailleurs, ne renouvellent pas les mêmes erreurs de se couper de cet élan vers d'autres horizons, une autre société, une société socialiste.

(1) *Le Monde* daté 26-27 juin.
(2) *Le Monde* du 20 et du 21 septembre.

POLÉMIQUE

La « Charte des enfants » ou la famille hors du temps

par NOELLE MAROTTE *

POUR la troisième fois en quelques semaines à la télévision (dont le 9 novembre dernier, sur Antenne 2, en présence de Mme Hélène Missoffe, secrétaire d'État auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale), le livre de MM. Bertrand Boulin, Jean-Michel Desjeunes et Philippe Alphonsi, intitulé la *Charte des enfants*, a fait l'objet d'une publicité importante, et sans aucune restriction.

On pourrait certes s'interroger sur les raisons pour lesquelles tant d'attention est portée à un livre bâclé, construit à l'envers, écrit à l'emporte-pièce, surtout fait de jugements sommaires et globaux. On pourrait sourire de voir tant de crédit apparent accordé à un livre aussi ridiculement faible, sans source aucune et où l'ignorance des acquis des sciences humaines frise le défi.

Je me contenterai de constater qu'à aucun moment l'émission n'a été contradictoire, et jamais les représentants d'associations familiales n'ont été entendus à l'antenne. L'Union nationale des associations familiales, en revanche, par souci d'objectivité, a reçu M. Boulin, qui a pu longuement exprimer ses idées.

Un mot pourrait résumer les constats contenus dans la « charte » : le mélange. Les situations critiques (suicides d'enfants, les enfants martyrs), les situations difficiles (matérialisées par les fugues et le développement de la toxicomanie) et les comportements banalisés — quoique significatifs (par exemple le tutoiement presque systématique des enfants — sont mis sur la même ligne. Attitude bien connue qui consiste à extrapoler à partir de cas limites ou ponctuels. Ainsi, on traitera des « gifles » et des « fessées » au chapitre des « enfants martyrs ». Ni plus ni moins. De même on ne sait jamais très bien de quoi l'on parle : de la petite enfance, de l'enfance proprement dite (prépubertaire) ou de l'adolescence.

D'un autre côté, les propositions contenues dans la « charte » s'articulent de façon très révélatrice autour de quelques idées d'apparence radicale, sur lesquelles il faut s'arrêter un instant. Cette prétendue « charte des enfants » repose en réalité sur une représentation très périmée et rétrograde des rôles familiaux. La mère mère y représente à jamais la chaleur perdue de l'existence intra-utérine, elles est l'affection par excellence, l'éducatrice majuscule et privilégiée. En conséquence, le travail féminin est l'ennemi, et il faut obtenir coûte que coûte le retour de la femme au foyer, même contre son choix personnel. D'où cette affirmation de M. Boulin : il faut supprimer les crèches. Au terme de la logique de M. Boulin, il y a cette vieillerie : le père, lui, peut bien s'affirmer dans le travail professionnel puisque sa présence auprès de l'enfant n'est nullement indispensable. M. Boulin n'a jamais entendu parler de l'ambivalence des rôles familiaux. Et quant à la socialisation du tout-petit, elle *« est en général une absurdité »* (sic).

Un vieux rêve

La « charte », qui ne lésine pas sur la rudesse des moyens, s'attaque longuement aux juges pour enfants, « *inutiles* » et « *incompétents* ». En conséquence, M. Boulin demande la suppression des juridictions pour mineurs. Faut-il rappeler, on en est là, que ces juridictions spécifiques sont un acquis récent de notre droit, très largement perfectible d'ailleurs. Les juridictions pour mineurs ont été à l'origine d'un progrès considérable de la pratique judiciaire française. Elles ont mis fin aux atroces bagnes pour enfants et introduit des préoccupations éducatives dans une institution jusque-là strictement répressive. Cette introduction est d'ailleurs jugée contre nature par les promoteurs de la « charte », et ils ne cessent de s'en indigner aveuglément...

Soyons justes, il y a tout de même dans la « charte » une idée d'avant-garde, mais d'avant-garde au sens où l'idéologie technocratique constitue une « rationalisation » avant-gardiste, celle qui préfigure peut-être la société négative de demain. M. Boulin propose en effet la création d'une commission d'arbitrage mixte, non pas seulement appelée à juger les conflits aujourd'hui réglés par l'institution judiciaire, mais qui pourrait être indifféremment saisie, par les parents et les enfants, en *toute matière* et pour *n'importe quel conflit*, y compris les plus mineurs. Cette commission, composée de trente-deux membres permanents (sic), manipulée en réalité par des « spécialistes » idéalement placés, aurait en tout cas deux effets : elle bureaucratiserait les relations familiales en accélérant le processus sociologique de dépossession éducative des parents.

Enfin, que signifie le droit au choix des loisirs et des vêtements, alors que les « *teen-agers* » constituent une cible publicitaire de 50 milliards de francs, visée comme telle par les publicitaires et les promoteurs de tout bord, alors que les jeunes sont soumis à un bombardement intensif d'appels à la consommation ostentatoire (vetements, motos, chaines hi-fi, produits de beauté féminin, disques, idoles, télé, etc.), et alors qu'on leur offre en vitrine un choix déterminé de produits souvent égaux dans l'inutilité ?

La maîtrise de la liberté n'est pas un fait de nature. C'est un acquis progressif. Pour que le droit aux loisirs des jeunes s'exerce, il faut, d'une part, une éducation au choix et, d'autre part, la possibilité d'exercer réellement un choix parmi une gamme variée d'éléments, d'activités, de produits, de services.

Au fond de tout cela, il y a un vieux rêve, et qui se donne comme tel, presque sans recul. Certains rêvent d'abolir le conflit social. Les promoteurs de la « charte », eux, imaginent une famille d'utopie, une famille idéalisée, hors du temps et des différences humaines, d'où pourraient disparaître les conflits relationnels inhérents à tout corps social. La « charte des enfants » n'est rien d'autre que le dernier avatar d'une mythologie de la transparence.

(*) Vice-présidente de l'Union nationale des associations familiales.

Ghettos

par JEAN GUÉHENNO, de l'Académie française

LA télévision m'a récemment invité à prendre part à une émission de « L'avenir du futur ». Des savants gérontologues et gériatres parleraient du vieillissement et tâcheraient de répondre à la question : « Vivrons-nous plus longtemps demain ? ». Je représenterais, quant à moi, le public et serais l'ignorant, le « candide » du débat. On m'assura que j'étais l'homme de la situation. A la vérité, j'aurais préféré être invité comme un jeune premier. Mais, pour Géronte, j'étais évidemment tout à fait capable d'en jouer le rôle, ignorant tout, scientifiquement parlant, de la vieillesse et bien décidé à n'y pas trop penser, mais non pas sans expérience sur le sujet. J'acceptai.

Du film qui précéda la discussion sur les fontaines de jouvence et les cures de rajeunissement, je ne dirai rien : on s'étonne que de grandes vedettes acceptent de jouer sur des scénarios et dans des films si imbéciles. Mais le débat m'apprit beaucoup de choses, et particulièrement, telle est la vie des cellules, qu'on vieillit déjà dans le ventre de sa mère, avant d'être né. Cela m'assura dans ma conviction qu'il faut vivre pour vivre et non pas durer pour durer, et qu'on devait toute sa vie, et dès sa jeunesse, se battre et s'armer contre le vieillissement. Je n'intervins dans le débat que pour le crier avec une totale candeur. J'ai reçu beaucoup de lettres. J'ai, paraît-il, tenu des propos juvéniles. Tant mieux. Je voudrais bien continuer, et je remercie tous ceux, jeunes et vieux, qui m'ont écrit.

Je ne distingue pas entre eux. Le docteur Bourlière eut bien raison de protester contre cette mode nouvelle de couper l'âge en rondelles de saucisson : 1er âge, 2e âge, 3e âge, 4e âge. Certains en annoncent un cinquième ! Pourquoi pas un sixième ? Le vrai est qu'il y a des jeunes qui sont vieux et des vieux qui sont jeunes.

Je suis mal d'accord avec le langage d'aujourd'hui. Le mot jeune valait mieux comme adjectif que comme substantif. Jadis, on disait : les jeunes gens, un jeune homme, une jeune fille, et ces expressions ouvraient tous les espoirs et tous les rêves. Je me souviens d'avoir été choqué quand on se mit à dire : les jeunes. Cela, à mon goût, fait une assez laide expression qui paraît leur attribuer un privilège, mais qui, dans la réalité, les enferme dans un ghetto sans espoir, comme les vieux. Il est trop sûr que le privilège finira. Ces distinctions sont ridicules. C'est, je crois, une erreur nationale d'avoir séparé les âges et isolé la jeunesse. Nous savons bien d'où cette idée nous est venue. Mussolini, Hitler, Staline. C'est une idée fasciste. Et, dans tous les cas, il ne s'agit, politiquement, que d'enrégimenter la jeunesse et de s'en faire une clientèle.

∴

Je fus, en septembre 1944, mis dans le cas de créer, à l'intérieur du ministère de l'education nationale, une cinquième direction, celle de la culture populaire et permanente. J'y voyais les moyens d'une authentique démocratisation de la culture et de changer, pour toute la nation, ce qui n'était encore que propagande en une véritable éducation des citoyens. Ce fut l'origine de ce qui est devenu le ministère de la culture. Je définis les maisons de la culture comme des maisons où les hommes mêlés de tous les âges, jeunes, adultes et vieux, se rencontreraient, trouveraient, selon leur besoin, les moyens d'une culture continue, d'augmenter leur savoir dans leur métier même, d'entretenir en eux la curiosité, de vieillir moins vite, d'embellir et d'enrichir leurs loisirs, d'accomplir en eux la conscience... Après onze mois, je dus comprendre que l'idée de la jeunesse séparée l'emportait, et je démissionnai.

Ghetto de la jeunesse, ghetto de la vieillesse ! Est-ce là que nous allons ? Bien vieillir, c'est la grande affaire, pour tout le monde et pour les jeunes gens eux-mêmes. Certains disent que tout les ennuie, leurs études, leurs métiers... Les lettres que j'ai reçues ne m'en convainquent pas. Il ne peut s'agir que de cas exceptionnels, d'une marge d'adolescents un peu fainéants, malheureux, mal aimés. Le docteur Tubiana, dans le beau livre qu'il vient de publier (1), remarque qu'il y a quelques dizaines d'années nous étions dans un monde où 1 % seulement des adolescents accédait à l'enseignement supérieur. Qu'auraient pu dire alors tous ceux qui se trouvaient précipités, dès leur quatorzième année, dans un métier qu'ils subissaient ? Plus de 20 % y accèdent aujourd'hui.

Un tel progrès ne peut être source d'ennui. Il reste vrai que notre système éducatif nous arme mal encore pour bien vieillir. On peut concevoir qu'un autre régime de travail, qui laisserait aux hommes l'autonomie de leur pensée, et un autre enseignement inspiré davantage par un esprit de culture permanente et qui leur assurerait pour toute la vie comme des provisions de jeunesse, les prépareraient mieux à l'inévitable retraite. Le docteur Bourlière, qui revenait des États-Unis, disait, l'autre soir, qu'on en était là-bas, de même qu'à l'autre bout du monde, en U.R.S.S., à retarder l'âge de la retraite. La retraite y est à la carte, ce qui, économiquement aussi bien qu'humainement, est un bien. La position de la France, qui avance systématiquement l'âge de la retraite, lui paraissait rétrograde.

Le grand naufrage de la vieillesse, c'est l'ennui. Il faudrait surtout sauver dans les hommes la curiosité. « Retraite, écrivait Hemingway, est le mot le plus répugnant de la langue. » Certes, il est de lourds et terribles métiers qui la rendent assez tôt nécessaire. Mais je pense que c'est une grande chance des intellectuels de pouvoir ne la prendre jamais, et j'espère mourir à la besogne. Je voudrais bien, telle est ma candeur, que chacun, à cet égard, devienne, pour une part de lui-même, un intellectuel curieux jusqu'au dernier moment, fût-ce de sa mort.

Notre droit au travail est évident. Notre droit à certaine paresse, telle que la concevait Lafargue, et qui assure les plus beaux loisirs de l'âme, ne l'est pas moins. Mais il faudrait d'abord apprendre aux gens à ne rien faire, ce qui est le plus difficile. Une grande vie n'est que le développement d'une conscience. Notre droit le plus profond est sûrement le droit à la conscience, à une méditation de la vie qui nous rende toujours plus présents à notre monde.

(1) Maurice Tubiana, *Le Refus du réel*. (*Le Monde* du 28 novembre.)

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

L'OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE DU CAIRE

A la veille de l'ouverture de la conférence du Caire, M. Moursi Saadeddine, porte-parole égyptien, visant directement le prélat délégué par le Vatican, a exclu, mardi soir 13 décembre, la possibilité que des « observateurs » assistent aux travaux proprement dits. Il a d'autre part indiqué que l'Egypte, pays hôte, assumerait la présidence de la conférence. Le général Siilasvuo, représentant des Nations unies, avait refusé de remplir ce rôle en invoquant une déclaration de M. Waldheim selon laquelle « cela ne serait pas conforme à sa mission, qui se limite à suivre cette réunion et à m'en tenir informé ».

Le problème palestinien a légèrement perturbé le déroulement de la réunion préparatoire à la conférence, qui s'est tenue lundi soir au Mena House. L'Egypte demandait que soient laissés vacants les sièges des parties invitées qui ont refusé de participer à la conférence, à savoir : l'U.R.S.S., la Syrie, le Liban, la Jordanie et l'O.L.P., afin de permettre éventuellement à l'une de ces parties de se joindre à la conférence quand elle le voudrait. La délégation israélienne a refusé que le sigle de l'organisation figure même devant une chaise vide, estimant que cela constituerait un début de reconnaissance. Il semble qu'il ait été finalement décidé de ne pas disposer de panneaux portant les noms des invités absents et d'essayer de trouver une solution à ce problème ultérieurement.

Dans une interview au « New York Times », M. Begin a assuré que le problème des « Arabes palestiniens » serait à l'ordre du jour de la conférence. « Nous voulons, a-t-il dit, résoudre ce problème. Nous ferons une proposition à ce sujet. Je ne peux expliquer maintenant notre plan, mais cela ne saurait tarder. » Il a ajouté qu'il savait que les Arabes n'allaient pas proposer une « partition » de la rive occidentale, dont ils ont demandé l'évacuation totale. M. Begin a également laissé entendre que des conversations secrètes avaient lieu entre l'Egypte et Israël depuis la visite du président Sadate à Jérusalem.

Comme pour une grande fête

(Suite de la première page.)

Ironie du sort, ce sont ceux-là mêmes qui moisissaient dans les cachots de Nasser *tout* en louant son orientation prosoviétique, qui, aujourd'hui libres, se lamentent sur la diplomatie antisoviétique de son successeur.

Ces subtilités sont évidemment ignorées dans les profondeurs du pays. A Faqous, chef-lieu agricole dans la province de la Charqieh, près d'Ismaïlia, les fellahs dansent chaque soir sous les sycomores au son des nouveaux airs patriotiques exaltant la mission de paix d'Anouar El Sadate. Un slogan lancé le jeudi 8 décembre par les centaines de milliers d'Egyptiens venus sans contrainte de tous les gouvernorats pour acclamer le raïs sur la place d'Abdine au Caire a fait fortune dans les campagnes : « *Abreuvons la terre d'eau et non plus de sang.* » A Ekiad, bourgade de la partie orientale du delta du Nil, le nazer (régisseur) d'une propriété nous dit : « *Trente ans, c'est assez. Les fusées cachées en bordure de nos orangeraies n'ont rien pu contre les Israéliens. Il fallait trouver une autre voie, c'est fait.* » Dans cette région bordant le grand désert oriental, les habitants ont gardé des liens avec la péninsule Arabique, d'où ils sont originaires. Pourtant, le nazer ne montre aucune indulgence à l'égard des pays arabes voisins : « *Ce n'est pas la première fois qu'ils laissent tomber Sadate dans un moment délicat.* »

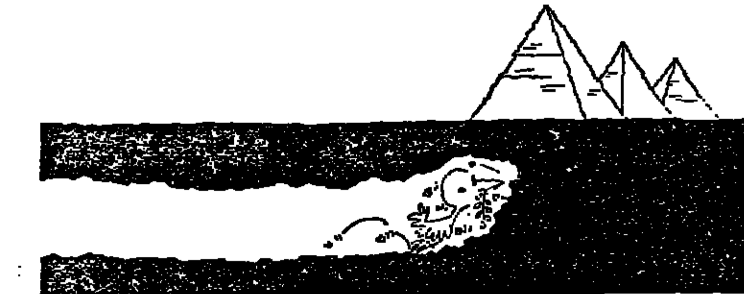
« Nous aimons le raïs »

Les simples paysans reconnaissent en riant : « *Nous aimons le raïs depuis qu'il est allé à Jérusalem. Nous ne voulons plus voir nos enfants rester trois ans sous les drapeaux. En 1973, les Israéliens sont venus près d'ici. Nous ne voulons plus revivre de telles angoisses.* » Seul un propriétaire de la région, l'historien Ibrahim Ghali, auteur d'ouvrages sur les relations judéo-arabes exprime quelques réserves : « *Oui, c'est vrai, la nation a senti pour la première fois que la paix était possible, mais quelle paix ? Après nous être libérés des Franco-Britanniques et des Russes, il ne faudrait pas que nous tombions sous la coupe des Israéliens. Dès 1903, une commission sioniste, mandatée par Théodore Herzl avait proposé que le Sinaï fût mis en valeur par les cerveaux juifs et la paysannerie égyptienne.* »

Au Caire même, dans les artères commerçantes du centre ville et des différents quartiers composant la capitale, on circule sous des voûtes de banderoles et d'étendards célébrant le courage du raïs et appelant à la paix. Sur la route de l'aéroport d'Héliopolis et aux abords du Mena House, les inscriptions invoquent la protection divine et accueillent les Israéliens « *au pays de la paix* ». Le parti libéral d'opposition souhaite la « *bienvenue à la délégation israélienne* ». Un peu partout, les habitants se sont cotisés pour dresser des arcs de triomphe en tapisseries multicolores (khaima) et enlacer les façades de guirlandes électriques, comme l'on procède habituellement pour les mariages ou les fêtes religieuses. Jamais Le Caire ne s'était paré unanimement de la sorte.

Jadis, dans les grandes occasions, les califes n'avaient droit ici à des oriflammes que dans l'étroite rue Moezzeddine - Allah, qui disparaît aujourd'hui sous les calicots d'hommage à Sadate. Le raïs peut contempler toute une ville pavoisée en l'honneur de sa nouvelle politique. La chanteuse Dalida elle-même, native du Caire, a dédié au président Sadate sa nouvelle chanson en arabe, *Salma, ya Salama*, qui est maintenant sur toutes les lèvres. Avec entrain et ferveur, l'Egypte s'est préparée comme pour une grande fête.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.



(Dessin de CHENEZ.)

Le Mena House Oberoi

De notre correspondant

Le Caire. — *A l'endroit où la vallée du Nil fait place au désert, au pied même du plateau de Guizèh qui supporte les trois grandes pyramides, fut construit, en 1864, par le khédive Ismaïl le palais Mena.*

En 1869, une avenue triomphale reliant Le Caire à Guizèh fut tracée à l'occasion de la visite de l'impératrice Eugénie, épouse de Napoléon III, à la première, et à la seule encore debout, des sept merveilles du monde.

Un guide anglais de 1899 présente l'hôtel Mena, qui porte le nom du premier pharaon, comme « l'hôtel le plus confortable et le plus élégant d'Egypte ». *Il était alors, comme le Saint-Georges d'Alger, l'un des séjours favoris des Européens hivernant en Afrique, avant de devenir celui de la milliardaire américaine* Barbara Hutton. *Winston Churchill, pendant la seconde guerre mondiale, y invita plusieurs personnalités, dont Tchang Kaï-check. A l'occasion des conférences interalliées, la circulation dans le périmètre du Mena House était, comme pour la réunion égypto-israélienne, soumise à certaines restrictions pour des raisons de sécurité.*

La surveillance du Mena House pose plus de problèmes qu'en 1945, ne serait-ce que parce que depuis cette époque l'avenue des Pyramides s'est bordée d'immeubles de rapport, de villas, de restaurants et de cabarets orientaux. Plusieurs de ces derniers sont neufs, ayant été réparés après les incendies allumés à l'instigation des frères musulmans, lors des troubles de janvier dernier. l'hôtel Jolivilie, où logent une bonne partie du millier de journalistes actuellement au Caire, est un établissement en préfabriqué récemment installé avec une participation suisse et situé à environ un kilomètre du Mena House, au début de la route qui conduit à Alexandrie via le désert libyque.

Aujourd'hui propriété de l'Etat égyptien, et géré par la chaîne hôtelière indienne Oberoi, le Mena House a été entièrement refait au début de la décennie. C'est un palace très moderne qui tient à la fois du motel américain de grand luxe et du palais des mille et une nuits. C'est dans un vaste salon, portant le nom du poète persan Omar Khayyam et pourvu d'arcades mauresques et de balcons en moucharabieh, que les délégués se réuniront, autour d'une « table ronde ». — J.-P. P.-H.

Accélérer le processus de paix

(Suite de la première page.)

« *Je ne suis pas informé des déplacements du président Sadate,* a dit M. Begin. *Je sais seulement que lors de sa visite à Jérusalem nous nous sommes promis de nous rencontrer à nouveau.* »

La décision du chef du gouvernement israélien de se rendre subitement à la Maison Blanche semble directement liée à la dernière visite du secrétaire d'Etat américain à Jérusalem. Les Etats-Unis ayant insisté auprès d'Israël pour que Jérusalem fasse « *un geste* » qui réponde à la nouvelle politique du président Sadate, M. Begin et son gouvernement auraient décidé d'accélérer le mouvement en vue d'un accord de paix global au Proche-Orient.

Des frontières définitives

Israël a vraisemblablement mis au point un ou plusieurs plans détaillés d'accord global que M. Begin veut soumettre au président Carter, non pas pour ratification — puisque la négociation doit s'engager avec les Etats arabes intéressés, — mais pour obtenir l'appui des Etats-Unis, sans lequel aucun accord au Proche-Orient n'est possible. La présence inhabituelle aux côtés du premier ministre du conseiller juridique du gouvernement, M. Aharon Barak, renforce considérablement le sentiment qu'Israël est arrivé au stade des propositions concrètes avec cartes à l'appui.

Le ministre des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, a déclaré pour sa part que le moment était venu pour Israël de délimiter les *frontières définitives* du pays. Malgré le démenti du principal intéressé, on affirmait mercredi matin de bonne source que le général Dayan s'apprêtait à se rendre dans un « *pays du Proche-Orient* » pour y mener des négociations officieuses avec une délégation égyptienne. Cette information, si elle se confirmait, viendrait renforcer l'impression que les véritables négociations ne se dérouleront pas cette semaine dans la capitale égyptienne et que la conférence du Caire, dont l'objectif est purement technique, servirait en fait de « paravent » à celles qui se déroulent déjà loin des projecteurs.

Les Israéliens, dont les nerfs sont une fois de plus soumis à rude épreuve, devaient assister ce mercredi, à 11 heures, à la diffusion en direct de la séance inaugurale de la conférence du Caire, qui constitue pour eux l'événement le plus bouleversant depuis la visite à Jérusalem du président Sadate.

(Intérim.)

Les membres des quatre délégations

Israël

● M. ELIAHOU BEN ELISSAR *(quarante-huit ans), directeur général de la présidence du conseil israélien, est l'homme lige du premier ministre, M. Menahem Begin. Il a servi dans l'Irgoun à ses côtés contre l'occupant anglais en Palestine. Après la fondation de l'Etat d'Israël en 1948, M. Ben Elissar a appartenu aux services secrets puis est entré au parti Herouth, fraction de droite du Likoud dans la coalition au pouvoir. D'origine polonaise, M. Ben Elissar est de formation française.*

● M. MEIR ROZEN *(quarante-six ans) est conseiller juridique au ministère des affaires étrangères israélien. M. Rozen a participé à toutes les grandes négociations récentes, notamment avec l'Egypte depuis celle du kilomètre 101 en 1974 jusqu'à l'accord intérimaire israélo-égyptien de 1975. Il est lui aussi de formation française, et a fait ses études à Paris.*

● LE GENERAL AVRAM TAMIR *(quarante-trois ans) est chef du service de planification de l'état-major israélien. Il a participé aux négociations qui aboutirent au second accord de désengagement de 1975. Depuis la visite de M. Sadate à Jérusalem, il préside la commission dite* « stratégique » *chargée d'étudier toutes les implications d'un éventuel accord de paix avec l'Egypte, tant en ce qui concerne le Sinaï que la bande de Gaza.*

Égypte

● M. ISMAT ABDEL MEGUID *(cinquante-quatre ans) est actuellement représentant de l'Egypte aux Nations unies. Il a été deux fois en poste à Paris où il a rouvert l'ambassade de son pays en 1963 en tant que chargé d'affaires, avant de revenir comme ambassadeur dans la capitale française en 1970. Porte-parole du gouvernement en 1969 et ministre d'Etat pour les affaires étrangères, il a été nommé en 1972 aux Nations unies ; il passe pour un excellent orateur. M. Meguid a fait ses études de droit et de sciences politiques à Paris.*

● M. OUSSAMA EL BAZ *(quarante-quatre ans) est attaché à la présidence de la République. Magistrat, puis diplomate, il a fait ses études à l'université Harvard et participé à de nombreuses négociations.*

● LE GENERAL TAHA EL MAGDOUB *(cinquante-deux ans), chef du bureau de liaison de l'armée égyptienne, et assistant du chef des opérations militaires pendant la guerre d'octobre, a participé à toutes les négociations avec les représentants de l'armée israélienne au kilomètre 101 et à Genève, où il a signé le deuxième accord de désengagement israélo-égyptien de 1975.*
casques

États-Unis

● M. ALFRED ATHERTON *(cinquante-six ans), qui dirige la délégation des Etats-Unis, est un diplomate de carrière. Il a assumé au cours des douze dernières années diverses fonctions liées à la crise du Proche-Orient. Depuis avril 1974 il est secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires du Proche et d'Extrême-Orient. Il est accompagné de M. Michael Sterner (quarante-neuf ans), lui aussi spécialiste du Proche-Orient au département d'Etat.*

ONU

● LE GENERAL ENSIO SIILASVUO, *qui a commandé les casques bleus de l'ONU dans le Sinaï, avait joué un rôle important dans la négociation du premier accord de dégagement dans le Sinaï, après avoir dirigé de 1967 à 1973 la force des Nations unies chargée de contrôler l'armistice.*

M. Giscard d'Estaing s'est longuement entretenu par téléphone avec le président Sadate

M. Giscard d'Estaing s'est entretenu longuement par téléphone mardi 13 décembre, après son retour de Londres, avec le président Sadate, a annoncé un porte-parole de la présidence de la République. Les deux chefs d'Etat étaient convenus de rester en contact étroit lors de leur dernière rencontre, les 2 et 3 avril dernier.

D'autre part, M. Giscard d'Estaing recevra jeudi matin M. Hosni Moubarak, vice-président égyptien, en visite en France depuis dimanche. M. Moubarak doit être reçu ce mercredi après-midi par M. Raymond Barre Mercredi soir, M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, offre un dîner en son honneur.

Sous le titre « Un geste, monsieur le président », l'hebdomadaire *Tribune juive*, souhaite que M. Valéry Giscard d'Estaing « *insuffle à la politique française au Proche-Orient une initiative constructive* ».

« *Il peut*, écrit *Tribune juive*, *depuis le palais de l'Elysée, dire à Israël — comme le déclara le général de Gaulle — que la France souhaite toujours être « son amie, son alliée », que la France et l'Europe ont envers l'Etat juif des responsabilités qu'elles n'entendent pas renier, qu'un moment égarée par la « Realpolitik », devant un univers arabe qui semblait irrémédiablement nier tout rapprochement avec Israël, la France, aujourd'hui, veut aider au développement harmonieux de la paix au Proche-Orient et que seuls seront l'objet de sa réprobation les Etats qui refusent le dialogue et la paix.* »

RECEVANT M. VANCE

Le président Assad maintient sa décision de rester à l'écart de la négociation

De notre envoyé spécial

Damas. — *Le secrétaire d'Etat* américain, M. Vance, compte sur les résultats du voyage à Washington de M. Begin et sur l'acceptation par le président Assad du maintien du dialogue avec les Etats-Unis pour débloquer la négociation globale sur le Proche-Orient et éviter qu'elle demeure limitée au tête-à-tête égypto-israélien du Caire. C'est ce qui ressort des commentaires du sous-secrétaire d'Etat Philip Habib, qui accompagne M. Vance, et des confidences recueillies auprès des autres membres de la délégation américaine.

M. Habib a précisé que la visite surprise du premier ministre israélien au président Carter aura *surtout* pour *objet* de discuter d'initiatives israéliennes « *audacieuses et positives... se rapportant à tous les aspects du conflit israélo-arabe, y compris la forme de la paix, le tracé des frontières après le retrait des territoires occupés et le règlement du problème palestinien* ». M. Habib a encore déclaré que M. Begin subissait des pressions de toutes parts — notamment à l'intérieur d'Israël — pour faire des concessions majeures. Le chef du gouvernement israélien a informé M. Vance de son projet lors du passage de ce dernier à Jérusalem. Le président Carter l'a aussitôt agréé.

Le sous-secrétaire d'Etat américain a souligné à cette occasion que le rôle des Etats-Unis demeurait primordial dans la recherche d'une solution négociée dans la crise du Proche-Orient, même si deux Etats concernés sont engagés dans un dialogue direct.

La Syrie demeure convaincue qu'Israël ne cédera pas sur les points essentiels, mais elle n'a pas coupé les ponts. Le secrétaire d'Etat l'a annoncé mardi soir à l'issue d'un entretien d'un peu plus de deux heures avec le président Assad. Il a déclaré : « *Le président Assad a été assez aimable pour dire qu'il serait heureux de discuter avec nous de tout sujet à l'avenir. Nous gardons le contact.* »

Mais parallèlement un communiqué syrien précisait que le président Assad avait « *fermement rejeté toute implication dans la négociation engagée par le président Sadate avec Israël* » et avait fait savoir à M. Vance que la « *politique du chef de l'Etat égyptien minait les efforts en vue de réaliser un juste règlement du conflit arabo-israélien* ». Le communiqué ajoute que « *la Syrie continuera d'œuvrer avec les autres pays arabes pour s'opposer à la dangereuse situation créée par l'initiative du président Sadate.* »

Ainsi que l'a constaté M. Vance, *l'attitude syrienne procède de* la conviction que le président Sadate ne va rien obtenir d'Israël sinon une paix séparée redoutée par Damas. Le réalisme consiste donc, dans l'optique de la Syrie, à s'y opposer sans exclure un changement des données de la situation à l'avenir.

Une partie délicate

Toutes ces considérations ont engendré mardi soir, dans l'entourage de M. Vance, un certain désenchantement qui contrastait singulièrement avec l'euphorie prévalant quarante-huit heures plus tôt, à l'issue des étapes du Caire et de Jérusalem, lorsque tout semblait possible. Peut-être aussi le secrétaire d'Etat et ses adjoints ont-ils été impressionnés par la froideur de l'accueil qui leur a été réservé. Donnant le ton, le ministre des affaires étrangère, M. Khaddam, n'a pas eu un mot de bienvenue pour *son collègue américain, alors que* ce dernier exprimait l'importance que le président Carter et lui-même attachent à l'amitié du président Assad. Le soir, le banquet s'est déroulé sans toasts. Il a fallu l'annonce surprise de la visite de M. Begin à Washington pour ranimer l'espoir d'éviter, et l'accord séparé égypto-israélien, et l'enlisement.

Dans la partie délicate qu'il joue actuellement, le président Assad veut disposer du maximum d'atouts. S'étant gardé sur sa gauche et n'étant entaché d'aucune suspicion, il a, à présent, les mains plus libres pour manœuvrer, et le jour où le contexte *lui paraîtra acceptable, rejoindra* les « durs » *du* « sommet » de Tripoli.

Il recherche parallèlement la coopération de la droite arabe. On ne cache pas à Damas une vive irritation à l'égard du roi Hussein qui, « *en prétendant à la neutralité, n'a pas honoré ses engagements* ». Quant aux résultats de la tournée du président Assad dans le Golfe, ils ont été positifs, mais moins décisifs peut-être qu'on ne l'aurait souhaité ici. Certes, l'Arabie Saoudite en tête, tous les Etats pétroliers ont désapprouvé devant M. Assad le voyage en Israël du président Sadate. Mais alors que le chef de l'Etat syrien parlait de condamnation, ses interlocuteurs du Golfe lui ont répondu en parlant de solidarité arabe à restaurer et de querelle à liquider entre Damas et Le Caire.

LUCIEN GEORGE.

PROCHE-ORIENT

POINT DE VUE

Jadis la guerre

par ROBERT MISRAHI (*)

POUR réfléchir sur le dialogue enfin engagé entre l'Egypte et Israël, on doit, certes, éviter le style lyrique. Mais cette prudence ne doit pas empêcher de faire l'effort d'imagination qui nous permettra de comprendre toutes ses implications et sa portée.

Il faut d'abord avoir en mémoire la violence et l'intensité du conflit qui opposait les deux pays sur le plan idéologique et militaire. C'est dans la perspective de cette violence que l'on peut apprécier la nouveauté absolue de la rencontre Sadate-Begin à l'Assemblée israélienne. L'événement *exprime* une *rupture* brusque, totale, radicale, avec le passé. Le discours et la personnalité du président Sadate *n'ont* accédé à la grandeur et à la noblesse reconnues par tous qu'en raison du caractère irruptif de l'événement. Mais celui-ci, *comme coupure historique où l'on tourne le dos au passé pour former un nouveau commencement et préparer l'avenir*, manifeste une volonté *politique*, et c'est celle des *deux gouvernements*. Comme c'est souvent le cas, de la guerre a émergé la reconnaissance réciproque (et peut-être même l'amitié) où les anciens belligérants, égaux et mutuellement honorés, dépassent ensemble la dialectique de la domination et de la servitude.

La question du tiers (le peuple palestinien) est loin d'avoir été reléguée dans l'ombre : elle est primordiale, au contraire, et nous y reviendrons.

***

Disons d'abord que le sens du voyage de Jérusalem (reconnaissance réciproque et engagement de construire la paix) ne constitue pas une interprétation hasardeuse mais une certitude. Pour s'en convaincre, il convient de s'élever à un *niveau symbolique*. On n'a pas assez remarqué l'importance des détails qui, bien évidemment dans de telles circonstances, ne sont pas le *fruit du* hasard mais de la volonté politique, cette volonté étant *commune* aux deux gouvernements : comment, autrement, le président Sadate aurait-il accepté de mettre le pied en Israël, et comment le premier ministre Begin aurait-il accepté de le recevoir ? Quels sont ces détails qui forment langage symbolique et communication indirecte ?

D'abord le choix de la date, effectué d'un *commun accord* : c'était une fête religieuse musulmane se référant au sacrifice d'Abraham.

Cette date est surdéterminée : elle évoque comme affirmation commune d'abord *la nécessité* d'un sacrifice politique, ensuite la référence à un ancêtre commun, c'est-à-dire à une fraternité *prochaine*, enfin le choix d'un langage national et religieux qui, par sa *générosité*, valait plus comme *symbole* d'une communauté de culture au Proche-Orient que comme *profession* de foi *théologique*. Il y avait là comme une commune revendication d'indépendance à l'égard des deux Super-Grands.

Autre détail : Sadate a évoqué en commençant les vérités universellement reconnues *(dont le droit de tous les peuples à exister)*, puis, au nom de la réciprocité, a montré que les Israéliens ne peuvent refuser aux *Palestiniens ce qu'ils réclament* pour eux-mêmes. Ce contenu est important en soi : mais comment n'a-t-on pas remarqué qu'il valait plus encore par sa *portée symbolique*, c'est-à-dire par *le lieu et les circonstances* où il était énoncé ? A l'évidence, le gouvernement israélien *savait* que ces choses seraient dites, et il est donc tombé tacitement d'accord avec le gouvernement égyptien pour qu'elles fussent dites ce jour-là, en ce lieu-là, et précisément *par* Anouar El Sadate.

Dernier détail politico-symbolique : Dayan a dit depuis lors que des sacrifices seront nécessaires, et Sadate, au cours d'un voyage organisé *par* le gouvernement de M. Begin, a félicité le *chef* de l'opposition Shimon Peres. *Une dynamique s'est* dessinée, qui conduit maintenant à la conférence du Caire. L'optimisme, ici, n'est pas simple vœu ou interprétation, mais résultat d'une analyse critique et responsable.

Tout a été pesé, à Jérusalem, pour signifier symboliquement (y compris par les désaccords de *départ*) que *l'extraordinaire coupure historique* ne vaut pas seulement comme réconciliation de l'Egypte *et* d'Israël, mais comme *affirmation commune* de la nécessaire solution de la question palestinienne comme élément de cette réconciliation. Les désaccords, clairement et loyalement exprimés, voulaient très précisément marquer que l'on était au commencement de la prochaine négociation.

***

A côté de cette amitié naissante, à la fois « métaphysique » et politique, repoussant la guerre dans le passé, on peut comprendre qu'une autre guerre se poursuive un peu entre l'O.L.P. et Israël (l'O.L.P. revendiquant toujours sa charte) : la guerre encore attardée avec les uns *n'empêche pas* l'amitié révolutionnaire avec les autres.

En réalité un avenir de paix générale est ouvert. Car le problème de l'O.L.P. fait précisément partie des 70 % d'éléments psychologiques (volonté négative) qui empêchent l'avènement de cette *paix*. La porte est ouverte par les *deux* discours de Jérusalem pour qu'une patiente politique de responsabilité fasse lentement passer dans les faits le principe énoncé par M. Begin : « *Tout est négociable.* » Il s'agira de faire *comprendre au peuple israélien* soit que le caractère juif de la Judée-Samarie n'empêche pas mais *permet au contraire* qu'on négocie un sacrifice *important* sur ce qui est affirmé comme propriété (c'est la thèse religieuse), soit que (et ce serait notre thèse) la nationalité d'une terre ne peut se définir seulement par des textes anciens, fussent-ils fondateurs, mais suppose aussi la reconnaissance des « *voisins* », c'est-à-dire, encore, une négociation des frontières.

Mais, réciproquement, il s'agira de faire comprendre au peuple égyptien *et* à tous les peuples arabes que l'évacuation de ou des territoires fait également partie de cela dont il y a à discuter. *Le « tout est négociable »* de M. Begin doit (pour être fécond) s'entendre d'une façon réciproque et s'appliquer aux deux *parties.*

***

Il n'est plus significatif que les positions concrètes soient en désaccord : ce qui est significatif c'est qu'elles aient *été* énoncées jusque dans leur divergence à *la même tribune*, par les deux chefs de la diplomatie et des armées, parlant côte à côte, dans un même lieu démocratique et représentatif.

Les observateurs au pessimisme *bien* hâtif ne sauraient oublier *que* l'histoire se crée ainsi : par sauts brusques (fruits de longues maturations dialectiques) et par contrats *négociés. C'est la source de tout* droit ; la violence est, certes, une étape de sa mise en place, mais la folie *irresponsable* consiste à se convaincre qu'elle vaut *par elle-même comme sa propre* justification révolutionnaire.

En ce qui concerne le côté juif, c'est *tout* le peuple israélien, sans considération de parti, qui doit être éclairé *sur le fait que*, très sérieusement, la paix (messianique pour certains) dépend de la reconstruction, de la reconnaissance et de l'émancipation du *peuple* palestinien dans un Etat qui soit désormais le sien. Pour engager ce long et patient processus de compréhension, il suffirait d'abord, comme le 20 novembre à Jérusalem, d'une courageuse reconnaissance *symbolique*, réciproque et simultanée. C'est précisément aux gouvernements égyptien et israélien de préparer ensemble *et* avec patience ce nouveau grand commencement.

(*) Universitaire et écrivain.

CORRESPONDANCE

Israël et le retrait « de » ou « des » territoires occupés

L'ambassade d'Israël en France nous adresse la lettre suivante :

Vous écrivez, dans votre Bulletin de l'étranger, « les Risques d'une paix séparée » *(le Monde* du 30 novembre) : « ... *Depuis 1967 et la fameuse résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies, nul n'ignore son contenu : évacuation des territoires occupés en échange de la reconnaissance d'Israël par les Arabes.* »

Cette version de la résolution 242 n'est pas exacte. Lord Caradon, l'auteur même de cette résolution l'a confirmé lui-même lors de sa récente visite en Israël. Voici sa réponse à la question que lui a posée *Tribune Juive Hebdo* et qui a été publiée le 25 novembre :

« Question : Que pensez-vous de la position française sur la 242 ? Dans la version française, il était question d'évacuation « des » territoires occupés et non, comme dans l'original anglais « de » territoires ?

» Réponse : On m'a posé cette question des quantités de fois. Nous ne voulions pas de retour aux frontières de 1967. C'était de mauvaises frontières.

» C'était simplement les lignes sur lesquelles étaient massées les troupes, il y dix ans, la nuit du déclenchement de la guerre. Ce n'est pas une façon de déterminer des frontières internationales. Beaucoup d'injustices sont issues des lignes de cessez-le-feu de 1947 ou 1949. Elles sont aussi anciennes que cela. On les a connues pendant dix ou quinze ans et c'étaient de mauvaises frontières. Il en faut donc de nouvelles. Nous avons donc choisi avec beaucoup de soin les termes « *sûres et reconnues* » pour qualifier ces nouvelles frontières. Elles ne pourront être sûres que si elles sont reconnues. Et la sécurité, ce n'est pas en intimidant ses voisins qu'on l'obtient, mais en reconnaissant qu'ils sont égaux. Nous n'avons pas précisé « de » ou « des » territoires, et quand on me pose la question de la traduction française, je réponds que je ne parle pas le français et que je n'ai pas à être responsable des insuffisances de la langue française. » ...

UNE MISE AU POINT DE L'AMBASSADE D'IRAK

L'ambassade d'Irak nous a adressé le 8 décembre une mise au point dont voici l'essentiel :

Dans *le Monde* du 8 décembre 1977 (page 3) sous le titre « L'Arabie Saoudite et le Koweït démentent qu'ils aient interrompu leur aide *financière* à l'Egypte », nous avons relevé la phrase suivante : « *Après le départ du Caire des ambassadeurs et des membres du corps diplomatique des Etats qui ont participé au « sommet » de Tripoli — au total deux cent quatre-vingt-dix personnes — les relations égypto-irakiennes se détériorent. chacun des deux gouvernements procède à l'expulsion, par dizaines, des ressortissants de l'autre pays.* »

Nous tenons à rappeler que le gouvernement irakien considère que l'Irak est la patrie de tout arabe. C'est d'ailleurs le seul pays arabe où les citoyens arabes peuvent pénétrer sans visa d'entrée, munis seulement d'une carte d'identité. Dans ce pays, depuis très longtemps, travaillent des milliers de citoyens égyptiens et jamais il n'est arrivé au gouvernement irakien d'en expulser un seul.

● *Un sondage effectué aux Etats-Unis par l'Institut Harris* révèle que la majorité des Américains sont maintenant convaincus que l'Egypte œuvre davantage pour la paix qu'Israël. C'est l'avis de 52 % des personnes interrogées, alors que 48 % continuent de voir en Israël le pays le plus pacifique du Proche-Orient. — *(U.P.I.)*

AMÉRIQUES

États-Unis

LES TRANSCRIPTIONS TÉLÉPHONIQUES DE M. KISSINGER SONT DÉCLARÉES PROPRIÉTÉ FÉDÉRALE.

Washington *(A.F.P.)*. — M. David Ginsburgh, avocat de M. Henry Kissinger, vient de faire appel d'un arrêt rendu jeudi 8 décembre par un juge fédéral selon lequel les comptes rendus sténographiques des conversations téléphoniques de l'ancien secrétaire d'Etat américain appartiennent non pas à ce dernier, mais au gouvernement fédéral. Ces documents (trente-trois mille pages) couvrent une période de huit ans, depuis la nomination de M. Kissinger comme conseiller national de sécurité jusqu'à son départ du département d'Etat. Ils concernent les entretiens téléphoniques de M. Kissinger avec les présidents Nixon et Ford, ainsi qu'avec des personnalités et chefs d'Etat étrangers et des amis personnels.

M. Kissinger avait gardé ces comptes rendus en quittant le département d'Etat et en avait fait don à la bibliothèque du Congrès, en stipulant que le public ne pourrait y avoir accès que dans vingt-cinq ans, ou cinq ans après sa mort. La décision du juge fédéral annule ces dispositions.

[L'arrêt rendu jeudi 8 décembre signifie que c'est désormais le gouvernement fédéral, et non M. Kissinger redevenu simple citoyen, qui peut disposer de ces documents. Cela ne veut pas dire pour autant que le gouvernement fédéral ait l'intention d'accéder immédiatement aux requêtes, déposées en vertu de la loi sur la liberté d'information, des personnes désireuses d'en prendre connaissance. Cette loi permet, à certaines conditions, de consulter les dossiers confidentiels restant normalement sous scellés pendant une période déterminée et d'en obtenir copie.]

● *Le délégué des Etats-Unis à la conférence de Belgrade, M. Oliver,* a déclaré récemment que les Etats-Unis s'inquiétaient spécialement du traitement réservé, en U.R.S.S. et dans les pays de l'Europe de l'Est, aux groupes qui s'efforcent de surveiller dans leur pays l'application des engagements pris à Helsinki. Evoquant notamment le sort de ceux qui sont détenus en prison sans inculpation officielle, il a cité nommément MM. Mykola Rundenko et Oleksei Tykhy, fondateurs du groupe ukrainien pour la surveillance de l'application des accords d'Helsinki en Union soviétique, qui ont été condamnés aux peines maximum — douze et quinze ans, respectivement, de privation de liberté. — *(Reuter, U.P.I.)*

Chili

AU COURS D'UNE CONFÉRENCE DE PRESSE A PARIS

M. Luis Corvalan se félicite d'un vote de la France aux Nations unies condamnant les atteintes aux droits de l'homme

Le secrétaire général du parti communiste chilien, M. Luis Corvalan, a été brièvement reçu par le comité central du P.C.F., au siège duquel il a donné une conférence de presse le mardi 13 décembre.

M. Corvalan a d'abord mis l'accent sur l'« *isolement international croissant* » de la junte militaire. Il en a donné pour preuve la récente condamnation, par la commission spécialisée des Nations unies, des violations des droits de l'homme commises au Chili. Il a, en *particulier*, noté que la France, qui naguère s'était abstenue, avait cette fois censuré le gouvernement du *général* Pinochet. Le secrétaire général du P.C. chilien a, pour ce fait, manifesté sa « *reconnaissance au gouvernement français* ». Cet hommage, exprimé en présence de M. Kanapa — M. Marchais était à Alger, — était sans doute l'une de ces « *différences d'appréciation* » entre les deux partis auxquelles M. Corvalan fit allusion.

Le dirigeant communiste a, d'autre part, lancé un appel — « *par-delà les convictions politiques* » — en faveur des quelque deux mille cinq cents Chiliens et Chiliennes disparus depuis le coup d'Etat du 11 septembre 1973. Parmi eux, a-t-il rappelé, figurent les secrétaires généraux adjoints du P.C. et du P.S., MM. Victor Diaz et Exequiel Ponce.

Interrogé sur les relations entre l'Unité populaire et la démocratie chrétienne, M. Corvalan a assuré qu'un « *processus d'entente entre toutes les forces antifascistes était en marche au Chili* ». « *La démocratie chrétienne,* a-t-il dit, *a, dans sa majorité, été hostile à Salvador Allende vers la fin de son gouvernement. Elle a même accueilli sa chute avec satisfaction. Elle espérait que, passé un délai point trop long, le gouvernement du pays lui reviendrait. Mais le fascisme, qui commence par poursuivre les communistes, finit par persécuter tous les démocrates. La démocratie chrétienne a été de plus en plus attaquée par la junte. Elle-même est devenue, de plus en plus clairement, un parti d'opposition à la dictature. Elle se rapproche donc tout naturellement de nous.* »

M. Corvalan a ajouté : « *Nous voulons parvenir, avec tous les démocrates, à un accord pour aujourd'hui et pour demain, c'est-à-dire non seulement pour renverser le fascisme, mais aussi pour rebâtir le pays et construire une démocratie rénovée.* » Pour ce faire, le P.C. propose « *un gouvernement démocratique, largement représentatif, sur la base d'une entente, d'une alliance entre l'Unité populaire et la démocratie chrétienne, et avec la participation des secteurs démocratiques des forces armées.* »

A ce propos, le secrétaire général du P.C. chilien a déclaré : « *Nous croyons indispensable une profonde démocratisation des forces armées. Ceux qui ont les mains souillées de sang doivent en sortir. Mais ce n'est le cas ni de tous les militaires, ni de tous les officiers, ni même de tous les généraux.* »

Interrogé sur Vladimir Boukovski, contre lequel il avait été échangé il y a un an, M. Corvalan, revenant sur des déclarations antérieures, a admis que le contestataire soviétique « *était un prisonnier politique, en vertu de la législation soviétique* ». Sur la question des droits de l'homme en U.R.S.S., où il vit désormais, le dirigeant du P.C. chilien a déclaré : « *Je suis convaincu que la fin de l'exploitation de l'homme par l'homme représente le plus grand progrès dans l'histoire de la lutte pour les droits de l'homme. Mais le fait qu'une révolution socialiste ait triomphé quelque part ne résout pas tous les problèmes du jour au lendemain. Beaucoup a été fait, en ce sens, en Union soviétique. Qu'il faille aller plus loin est une certitude. Mais cela progresse.* »

Argentine

APRÈS L'ENLÈVEMENT DE DEUX RELIGIEUSES

Le gouvernement français a protesté auprès des autorités de Buenos-Aires

Le gouvernement français a élevé des protestations auprès des autorités argentines — ministre des affaires étrangères et police — à la suite de l'enlèvement de deux religieuses françaises à Buenos-Aires par des inconnus armés, indique-t-on mardi 13 décembre, de source autorisée à Paris. (*Le Monde* du 14 décembre). Le gouvernement français a demandé que toutes les mesures soient prises pour la libération des deux religieuses, ajoute-t-on de même source.

M. Hugues Homo, consul général de France à Buenos-Aires, a déclaré mardi qu'il était sans nouvelle de Sœur Alicia (Mme Alice Domon) et de Sœur Léonie (Mme Renée Duquet), infirmières diplomées appartenant à la congrégation des missions étrangères. Leur supérieure, Sœur Marie-Joseph, a indiqué mardi, à l'A.F.P., à Toulouse, que les deux religieuses vivaient en Argentine depuis de nombreuses années, « *Sœur Léonie depuis trente ans, Sœur Alicia depuis dix ans* », et que cette dernière avait pris la nationalité argentine. « *Notre mission est de vivre dans les milieux les plus pauvres, les plus défavorisés*, a expliqué leur supérieure ; *suivant la situation du pays, on est amené à s'engager avec les gens dans le sens où ils s'engagent, et c'est à partir de là que l'on doit vivre la solidarité jusqu'au bout* ».

Le Comité de soutien aux luttes du peuple argentin (1) estime, dans un communiqué publié mardi à Paris, que les deux religieuses « *ont été séquestrées par les forces de l'ordre en Argentine* », et que leur nom s'ajoute « *à la longue liste des Français enlevés, disparus ou emprisonnés dans ce pays : Michel Ortiz, Maurice Jeager, Liliane Jacob, Gérard Guillemot, Mariane Erize, Yves Domergue, Jean-Yves Claudet, Robert Boudet, Gérard Barrero, Michel Amiel et Michel Benasayarg* ». Cette énumération n'est pas exhaustive, selon le comité, qui demande au gouvernement français de « *mettre tout en œuvre pour la libération* » de ces personnes.

Le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, avait remis le mois dernier au gouvernement argentin, lors de son passage à Buenos-Aires, une liste de sept mille cinq cents personnes disparues, établie par des groupes américains de défense des droits de l'homme. Dans une interview accordée mardi à des journalistes japonais, le président argentin, le général Jorge Videla, a déclaré que ces disparitions sont la conséquence de la « *guerre qui se termine* » avec les organisations d'extrême gauche. « *Dans toute guerre, il y a des survivants, des morts, des disparus (...). La disparition des personnes est une conséquence non désirée de la guerre* », a-t-il affirmé.

(1) 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris, tél. 357-18-56.

● RECTIFICATIF : La pétition remise par le vice-président d'Amnesty International le 7 décembre dernier au secrétariat général des Nations unies n'était pas, comme nous l'avons écrit par erreur (*le Monde* du 10 décembre) « en faveur des objecteurs de conscience », mais des prisonniers d'opinion.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Extraits des minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris. Par jugement en date du 2 fév. 1977, la 11e Chambre, 3e St. du Tribunal correct. de Paris, a condamné pour pratique de prix illicites, le nommé JACQUILLAT Thierry, Eric, André, Bertrand, né le 29 juillet 1938, à Versailles (Yvel.), président-dir. général, demeurant 89, av. Mozart, 75016 Paris.

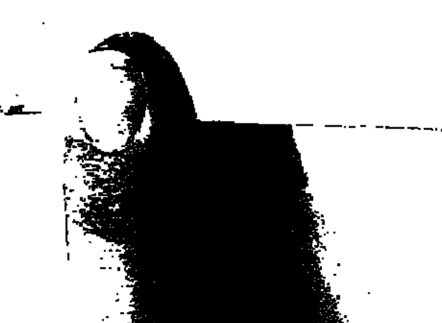
Extrait des minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris. Par jugement en date du 5 janvier 1977, la 11e Ch. 3e St. du Trib. Correct. de Paris a condamné pour PRATIQUE DE PRIX ILLICITES, le nommé MURAT, Pierre, Léon, Frédéric, né le 29 juillet 1932 à Saint-Parthem (Aveyron), exploitant (3, pl. Saint-Michel, Paris-5e), demeurant à Paris-7e, 4, av. de la Bourdonnais.

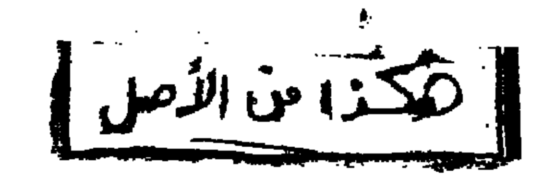
Un jugement rendu par le Tribunal de Police à Paris, en date du 22 sept. 1976, a condamné ANDRE Maurice, représentant lég. de la S.A.R.L. ATEL. MECANOGR. d'ISSY AMI. 63-65, bd Gambetta à Issy-les-Moulineaux à 127 amendes de 30 F chac. pour mars 1976, pour non-paiem. des cotis. patr. de S.S.

Extrait des minutes du Secr. greffe de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence. Un arrêt contradictoire, rendu par la Cour d'Appel d'Aix-en-Prov., 5e Ch. Correct., a déclaré la nommée SIMON Andrée, Marguerite, épouse BARTHELEMY, demeurant 32, av. de l'Opéra, à PARIS-9e, coupable de pratique de prix illicites et refus de communication de documents aux agents assermentés du service des prix, faits commis courant 75 à Gréoux-les-Bains, l'a condamnée à une amende de 100.000 F.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris. Par jugement en date du 16 février 1977, la 11e Chambre, 3e St. du Trib. correct. de Paris a condamné pour pratique de prix illicite, le nommé BROUSSAL André, Raoul, né le 27 décembre 1937 à Bagnac (Lot), gérant de société, dem. à 75013, 143, r. Nationale.

Un jugement rendu par le tribunal de police de Paris, en date du 2 juin 1977, a condamné le nommé GOUGNE Pierre, représentant légal de la S.A.R.L. Entr. Pierre Gougne, à Paris-3e, 7, rue Saint-Gilles, à 618 amendes de 3 F chacune pour déc. 76 et à 654 amendes de 3 F chac. pr janv. 77 pour non-paiement des cotisations patronales de Sécurité sociale.





هكذا من الأصل

ASIE

Chine

Le Quotidien du peuple » reconnaît l'existence d'une opposition de gauche à la ligne actuelle

De notre correspondant

kin. — Une « *opposition de gau-* » survivrait-elle dans la Chine de Hua Kuo-feng et Teng Hsiao- ? La direction du P.C.C. incar- par définition ce qui peut exister *us révolutionnaire*, donc le plus uche, une telle question serait doute sacrilège si *le Quotidien euple* ne révélait lui-même que le er ne vient pas toujours de la e : « *Opportunisme et révision-* », écrit-il le lundi 12 décembre, *ent attaquer le marxisme-léni- e de deux côtés : de « gauche » droite. De même, pour les abat- ous devons contre-attaquer dans deux directions : vers la « gau- » et vers la droite.* »

article, qui dénonce la « bande quatre », conteste bien sûr que le e de « *gauche* » puisse être iqué à des formes de « *révision-* e », qui, par nature, ne peuvent que réactionnaires. En ce qui erne la « bande des quatre », à ar de Lin Piao — désormais lus en plus étroitement assimilés, l ne peut s'agir que d'« *habits gauche* » revêtus, à des fins re-révolutionnaires, de complot e subversion. « *Pas mal de gens,* cependant l'organe du P.C.C., *t pas su distinguer la vraie he de la fausse, les gauches sans guillemets et les « gauches » avec guillemets.* » Et si l'on en est arrivé là, c'est justement parce qu'après la chute de Lin Piao (septembre 1971) « *on n'a pas bien critiqué cette ensei- gne de gauche sous laquelle travail- lait* » le personnage.

Le thème de la dénonciation du gauchisme n'est pas de ceux sur lesquels la presse est le plus à son aise. L'article de lundi se présente en fait comme une sorte de contre-réquisitoire répondant à celui qui avait été dressé au printemps de 1976 contre ce qu'on appelait alors « *le vent révisionniste de droite* » dont M. Teng Hsiao-ping était accusé d'être le principal inspirateur. Tout un contentieux revient ainsi à la surface, sous une forme qui permet de mesurer le chemin parcouru au cours des derniers mois.

Une vertigineuse évolution idéologique

Au début de l'été 1977, encore — juste avant son retour au pouvoir, — *M. Teng était considéré comme fautif* : il avait mis sur le même plan trois « *directives* » de Mao concernant l'étude de la théorie de la dictature du prolétariat, la stabilité et l'unité, le développement de l'économie nationale (*le Monde* du 10 mars 1976). Position erronée, disait-on, puisque la dictature du prolétariat est une manifestation de la lutte de classes, seul « *axe* » qui gouverne toute chose. On n'en est plus là aujourd'hui. Non seulement *le Quotidien du peuple* affirme que M. Teng avait raison de présenter comme « *inséparables* » les trois directives en question, mais il ajoute : « *Prendre la lutte de classes comme axe, cela veut dire que la lutte de classes doit promouvoir le développement de l'économie nationale.* » (...)

Diverses citations de Mao (de 1955 et de 1957) sont opportunément avancées pour appuyer cette vertigineuse évolution idéologique, en même temps qu'un texte de Staline, bon témoin s'il en fut, dénonçant les trotskistes, qui se prétendaient « *plus à gauche* » mais n'étaient « *en réalité que des opportunistes d'extrême droite* ».

Vain discours où le débat sur les idées n'a qu'un rapport artificiel avec la réalité ? Tout n'est sans doute pas aussi simple, puisque *le Quotidien du peuple* lui-même admet que la notion d'une « *lutte sur deux fronts* » à « *gauche* » et à droite « *peut paraître tout à fait nouvelle aux yeux des camarades* ». Le 14 octobre, le journal avait d'ailleurs publié un premier article sur le même thème dans lequel on pouvait déjà lire qu'« *il était nécessaire de veiller à se défendre contre la « gauche ». « Ceux qui ont en tête des idées erronées de « gauche »,* ajoutait *le Quotidien du peuple, inclinent souvent au sectarisme organisationnel. (...) De nombreux faits montrent qu'un tel danger existe réellement.* »

Ces deux articles sont restés totalement isolés, du moins parmi les textes accessibles aux étrangers. Tous les autres documents n'abordent la critique des « quatre » qu'en dénonçant ces derniers comme des comploteurs de droite. Dans le cas de Lin Piao, la critique s'en était prise d'abord au « gauchisme » de l'ancien maréchal jusqu'à l'hiver 1972 environ ; elle avait ensuite dénoncé son « droitisme » foncier. Ce qui intrigue aujourd'hui, c'est la dualité des thèmes simultanément exploités, bien que de manière très inégale.

Deux hypothèses viennent à l'esprit. La première est qu'effectivement certains secteurs de l'opinion restent suffisamment « contaminés » par une pensée dominante depuis dix ans pour ne pas se laisser convaincre à partir des simples arguments de la lutte contre les « *réactionnaires d'extrême droite* ». L'idée, par exemple, selon laquelle les anciens dirigeants du « groupe de Changhaï » ont « *prôné la lutte de classes pour encourager la bourgeoisie dans sa lutte contre le prolétariat* » peut évidemment laisser sceptiques bien des esprits. Le genre de procès qui est fait à des dirigeants provinciaux destitués incite à penser que le cas s'est présenté.

La seconde hypothèse — qui n'exclut pas entièrement la première — est qu'on en vient à une révision idéologique majeure non seulement dans la pratique mais dans la théorie elle-même qui remet en cause les fondements du maoïsme. On est en droit de se poser la question quand *le Quotidien du peuple* affirme que « *la lutte pour la production prend le pas sur la lutte de classes* ».

ALAIN JACOB.

Japon

LE PARTI LIBÉRAL-DÉMOCRATE SERAIT IMPLIQUÉ DANS UNE NOUVELLE AFFAIRE DE POTS-DE-VIN VERSÉS PAR LA CORÉE DU SUD.

M. Otto Passman, ancien représentant de la Louisiane au Congrès américain, aurait reçu 500 000 dollars de M. Tongsun Park, homme d'affaires de Séoul, actuellement mis en cause dans l'enquête sur le trafic d'influence exercé sur le Congrès par le lobby sud-coréen, écrivait, vendredi 9 décembre, le New York Times. *M. Park Jongsun est recherché par la justice américaine, mais refuse de se rendre devant la commission d'enquête.*

(De notre correspondant.)

Tokyo. — Alors qu'aux Etats-Unis se poursuit l'enquête sur le scandale dans lequel est impliqué M. Park Jongsun, homme d'affaires sud-coréen souçonné d'avoir versé des pots-de-vin à des membres du Congrès, le quotidien japonais *Asahi* a révélé, preuves à l'appui, samedi 10 décembre, un autre scandale, celui du métro de Séoul, qui n'est peut-être pas sans relations avec le premier. Selon l'*Asahi*, quatre des plus grandes maisons de commerce nippones — Mitsubishi, Marubeni, Mitsui et Nissho Iwai — ont versé plus de 220 millions de yens (1) en 1972 sur le compte bancaire d'une société sud-coréenne à titre de « *commission* » pour l'achat, par Séoul, de matériel roulant japonais.

Entre 1971 et 1973, écrit l'*Asahi*, ces mêmes maisons de commerce avaient aussi déposé sur des comptes de sociétés coréennes aux Etats-Unis des sommes dont le total se chiffre à 700 millions de yens. Sans préciser comment cet argent a été utilisé, l'*Asahi* rappelle que c'est pratiquement à la même époque que la C.I.A. sud-coréenne cherchait à en acheter certains membres, hommes politiques américains.

Depuis le début, l'affaire du métro de Séoul présente de nombreux points obscurs. C'est en mars 1973 que, contre toute attente, le Japon enlevait un marché pour la fourniture de cent quatre-vingt-six wagons de métro alors que quelques mois auparavant tout donnait à penser que ce contrat, ou une partie, reviendrait à la France.

La question du prix ne pouvait pas être invoquée pour expliquer le revirement de Séoul, les Sud-Coréens achetant en effet les wagons japonais à un prix (65 millions de yens l'unité) non seulement double de celui pratiqué au Japon même, mais supérieur à celui proposé par les Français.

En fait, selon des membres de l'opposition japonaise qui ont à plusieurs reprises évoqué cette affaire à la Diète, une partie du prix des wagons a été ristournée par Séoul au parti libéral-démocrate au pouvoir à Tokyo. Les dessous de table sont, au dire même des représentants de maisons de commerce japonaises, une pratique courante.

Il reste que cette fois il s'agit moins de simples « *pratiques commerciales* » que d'affaires qui impliquent des « *connections* » gouvernementales japonaises.

PHILIPPE PONS.

(1) Un yen vaut 2 centimes.







EUROPE

Union soviétique

A LA VEILLE DE LA SESSION DU SOVIET SUPRÊME

M. Brejnev a préconisé une meilleure utilisation des investissements

Moscou. — La session du Soviet suprême de l'U.R.S.S., qui s'est ouverte ce mercredi 14 décembre à Moscou, a été préparée mardi par un plénum du comité central du parti communiste consacré aux problèmes économiques. Le comité central a approuvé les grandes lignes du Plan et du budget de 1978, qui sont soumis aux députés du Soviet suprême.

Ils ont entendu, d'autre part, un « grand discours » de M. Brejnev, a annoncé l'agence Tass, mais le texte n'en a pas encore été rendu public. Le communiqué officiel indique seulement que, « suivant les conclusions de l'intervention du secrétaire général du P.C. soviétique devant le plénum », *le comité central a proposé de centrer l'attention sur l'amélioration de l'efficacité de la production et de la qualité du travail, l'utilisation rationnelle du potentiel économique, la concentration des investissements dans les grands ouvrages, l'accélération par tous les moyens du progrès scientifico-technique, l'intensification de la productivité du travail* « dans l'intérêt de l'essor futur du bien-être du peuple soviétique ».

Selon la Pravda, *la production a augmenté en U.R.S.S. au rythme de 5,7 % pendant les onze premiers mois de cette année, soit légèrement plus que ce qui avait été prévu (5,6 %). Mais au début de cette année les objectifs avaient été révisés en baisse : selon le projet initial du plan quinquennal, la croissance aurait dû être en 1977 de 5,8 %.*

La « Pravda » analyse les insuffisances du système économique

De notre correspondant

A côté d'éditoriaux triomphalistes, la presse soviétique publie tous les jours des articles dénonçant les insuffisances de la gestion économique, les gaspillages et les dilapidations. Mis côte à côte, ces articles forment un ensemble composite qui amène, certes, à se poser des questions sur l'efficacité du système économique, mais chaque cas est présenté comme une *« regrettable exception »*.

La série d'articles publiés en novembre par la *Pravda* n'en est que plus remarquable. L'auteur, le professeur Valovoï, est rédacteur en chef adjoint du quotidien, chargé des questions économiques. Son texte constitue un réquisitoire implacable sur le fonctionnement du système économique, dans la mesure où il *ne* critique pas des erreurs de gestion ou le mauvais fonctionnement de telle ou telle institution, mais où il *met* en cause le ressort même de l'activité productive. Il n'incrimine évidemment ni le socialisme ni la planification centralisée (bien qu'il dénonce la tendance du Gosplan à vouloir tout contrôler), mais il explique clairement qu'avec le système d'incitation et de contrôle, avec l'appareil des normes existant actuellement, il est vain d'attendre une adéquation de la production aux besoins des consommateurs. *« Le but de la production socialiste,* écrit-il, *est de satisfaire le plus amplement possible les besoins des travailleurs. Pour cela, il faut non une production générale, mais une production concrète correspondant à certains goûts de consommation. »*

Or, actuellement, les mécanismes économiques poussent à la production pour la production. Les entreprises ont intérêt à produire des biens incorporant le plus possible de matières premières et coûtant le plus cher possible. *« On peut comparer la production globale à un animal qui mange tout, qui a besoin de plus en plus de fourrage pour maintenir son poids* (volume obtenu) *et pour s'engraisser* (dépassement du plan), écrit M. Valovoï. *C'est pourquoi la production globale consomme tout. »* Et il ajoute : *« Mais le métal est son plat préféré. »*

Il cite un certain nombre d'exemples. Ainsi l'industrie livre-t-elle « assez souvent » des matériaux de construction plus chers qu'il ne le faudrait, contribuant ainsi à l'accroissement des dépenses dans le bâtiment. Mais, grâce au système d'appréciation du travail actuellement en vigueur, ceci est avantageux et pour l'industrie et pour les constructeurs au détriment des intérêts de la société dans son ensemble.

Autre exemple : si dans une usine de moteurs on introduit de nouvelles méthodes de production plus modernes et plus économiques, la consommation de métal va diminuer. Le volume, calculé en roubles, de la production de l'entreprise diminuera, entraînant une réduction des fonds de salaire et des fonds de primes.

« Consommer » des objets superflus

Pour obtenir un volume supplémentaire, la production globale pourra même « consommer » les objets superflus, explique le rédacteur en chef adjoint de la *Pravda*. C'est pourquoi on trouve sur certaines machines des raccords ou des freins inutiles, sur des automobiles des roues de secours dont les supports pèsent 94 kilos..., toujours selon le principe : plus c'est lourd, plus c'est cher, mieux c'est.

La notion de production globale est comme une espèce de gangrène qui *« pénètre dans tous les pores de l'économie, du commerce, de la culture, de la vie courante »*. L'exécution en volume du plan reste le sauf-conduit qui permet de couvrir tous les gaspillages, la mauvaise utilisation de la main-d'œuvre et des équipements, etc. Or, les expressions *« conforme au plan »* et *« d'une manière efficace »* ne sont pas synonymes, note M. Valovoï. La logique de l'efficacité, sous le signe de laquelle a été dressé le dixième plan quinquennal (1976-1980), suggère qu'il vaut mieux mener à bien 90 % des chantiers prévus par le plan, plutôt que de les commencer tous et de n'en terminer aucun. En pratique, on préfère pourtant une autre méthode : l'essentiel est d'avoir dépensé la quantité de matériaux prévus par le plan.

La solution proposée par M. Valovoï se situe dans le prolongement de la réforme économique de 1965. Cette réforme, présentée et soutenue par M. Kossyguine, avait supprimé les sovnarkhozes, organisations territoriales de l'économie, introduites par Khrouchtchev, et ouvert aux entreprises la possibilité d'entrer directement en liaison entre elles et créer de nouveaux mécanismes de stimulation. Inspirée des travaux des économistes Libermann et Trapeznikov, elle s'est heurtée à des réticences au sein du parti et elle n'a jamais été appliquée complètement. Périodiquement, les dirigeants soviétiques, MM. Brejnev et Kossyguine en tête, dénoncent les insuffisances du système, mais le réquisitoire de M. Valovoï montre que ces discours n'ont pas été suivis d'effets.

La réforme de 1965 prévoyait notamment que l'indice de la production nette remplacerait celui de la production globale. Cette disposition n'a pas été appliquée. Au lieu de production globale, on a commencé à parler de *« volume de vente »*, mais *« cet indice a hérité de la production globale son défaut principal : plus c'est cher, mieux c'est »*. Il faut donc créer un nouvel appareil d'indices différenciés capable de mesurer l'efficacité du travail et de prendre en compte *« la première loi de l'économie socialiste : l'économie de temps »*. M. Valovoï suggère une *« norme heure »* qui prenne en compte le temps mis pour fabriquer les objets. Ainsi, les entreprises cesseraient-elles de négliger la fabrication de pièces détachées, qui, en général, exigent beaucoup de main-d'œuvre et peu de matières premières, au profit des produits les plus lourds.

M. Valovoï veut se placer à un niveau purement « technique ». Il ne considère pas la dimension politique du problème et ne parle pas, en particulier, du rôle du parti dans la gestion de l'économie. Cette question a pourtant été au cœur de toutes les discussions sur la réforme économique dans les années passées.

DANIEL VERNET.

République fédérale d'Allemagne

LES SUITES DE L'AFFAIRE LUTZE

L'attitude du ministre de la défense est de plus en plus contestée

De notre correspondant

Bonn. — Les remous provoqués depuis deux jours par le nouveau scandale d'espionnage qui affecte la République fédérale ne cessent de s'amplifier. C'est maintenant l'attitude du ministre de la défense qui est directement mise en cause : les explications données mardi 13 décembre par M. Leber au cours d'une conférence de presse ont provoqué beaucoup d'étonnement, pour ne pas dire de stupéfaction, dans les milieux politiques.

Le ministre a notamment affirmé qu'il n'aurait connu toute l'ampleur de l'affaire Lutze qu'en lisant, lundi, la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. Les révélations de ce journal s'appuyaient cependant sur les conclusions d'une enquête menée sous le contrôle du procureur général, et que le ministère de la défense connaît depuis plus d'un an déjà. En outre, M. Leber a annoncé une décision qui paraît venir bien tard : M. Laabs, le directeur des services sociaux de la Bundeswehr, qui était le supérieur de Mme Renate Lutze, la principale accusée, a demandé à être suspendu de ses fonctions jusqu'à ce que toute l'affaire soit tirée au clair. Mais le ministre lui-même n'a pas manifesté l'intention de démissionner. A l'en croire, sa situation est très confortable, puisque l'espionne a été engagée par un ministre de la défense chrétien-démocrate et démasquée sous le règne d'un ministre social-démocrate...

En même temps toutefois, M. Leber a cru bon de porter plainte contre X... pour *« divulgation de secrets »*. Le ministre se déclare convaincu en effet qu'un employé de son administration aurait communiqué à la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* un document confidentiel, le fameux rapport du procureur général qui soulève tant d'émotion dans les milieux politiques et militaires. Le ministre n'a pas craint de dire que, du point de vue juridique, il n'y aurait pas *de distinction à faire entre ceux* qui communiquent des secrets d'État à des puissances étrangères *et ceux qui les livrent à la* presse. Le représentant à Bonn de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* a démenti que l'auteur de l'article ait eu l'occasion de consulter le rapport du procureur au *ministère* de la défense.

Une contradiction manifeste a été relevée dans les propos du ministre : alors qu'il affirme n'avoir pas eu lui-même connaissance de toute l'étendue de l'affaire, il ne craint cependant pas de dire que, dès l'arrestation de Mme Lutze et de ses complices, l'OTAN a été informée de la façon la plus complète en vue de prendre les mesures nécessaires.

J. W.

● *Une rencontre entre le chancelier Schmidt et M. Honecker,* secrétaire général du S.E.D. (P.C. est-allemand), pourrait être organisée à une date qui n'est pas encore fixée, a indiqué, mardi 13 décembre, M. Herbert Wehner, président du groupe social-démocrate au Bundestag. — *(A.F.P.)*

● *Les informations selon lesquelles les pays de l'OTAN* seraient obligés de modifier certains de leurs plans à la suite des révélations sur l'« affaire Lutze » constituent une « ineptie », a affirmé mardi 13 décembre à Bonn le porte-parole du ministère de la défense. Il a rappelé que les responsables de l'OTAN avaient été tenus au courant des implications de l'affaire dès l'arrestation de Renate Lutze en juin 1976 et que les mesures qui s'imposaient avaient été prises à l'époque. — *(A.F.P.)*

La fin de la visite du général Eanes

LE CHEF DE L'ÉTAT PORTUGAIS ATTEND DE BONN UNE AIDE MATÉRIELLE ET MORALE

(De notre correspondant.)

Bonn. — La visite à Bonn du président Antonio Ramalho Eanes s'achève ce mercredi 14 décembre. Avant de regagner Lisbonne, le président portugais doit se rendre à Hambourg pour rencontrer des membres de la chambre de commerce et être reçu par le ministre de la défense, M. Leber, à l'académie de la Bundeswehr.

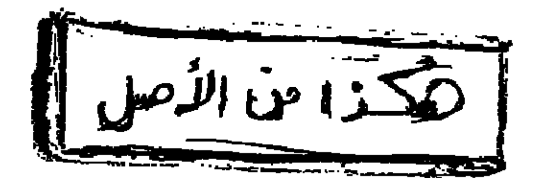
En refusant d'annuler son voyage en République fédérale, le président Eanes a voulu montrer que la vie politique suivait son cours normal au Portugal malgré la chute du gouvernement de M. Soares. En même temps, le chef d'État portugais est venu à Bonn avec l'espoir que la République fédérale contribuera moralement et matériellement, à la stabilisation dont son pays a besoin. Les dirigeants de Bonn ont souligné que le fardeau principal de redressement devait être assumé par les Portugais eux-mêmes. Le président Scheel et le chancelier Schmidt ont cependant multiplié les assurances de sympathie et affirmé qu'ils étaient prêts à envisager de nouvelles mesures d'aide.

La République fédérale appuie fortement la candidature du Portugal à la Communauté économique européenne. D'autre part, le gouvernement de Bonn met à la disposition de Lisbonne un crédit annuel de 70 millions de deutschemarks (1 D.M. = 2,23 F), sans parler de sa contribution à l'aide fournie par les Neuf. Le chancelier Schmidt, qui s'est longuement entretenu mardi avec le président Eanes, aurait mis l'accent sur la nécessité d'accélérer les négociations du Portugal avec le Fonds monétaire international pour l'obtention d'un prêt.

La coopération économique entre les deux pays a été évoquée par le président portugais lors d'une rencontre avec les représentants de l'industrie ouest-allemande. Sans être négligeables, les investissements des industriels de la République fédérale au Portugal ne s'accroissent que lentement. Pour les six premiers mois de l'année, ils sont passés de 370 à 430 millions de deutschemarks. Il est à craindre cependant que la crise politique décourage encore plus les investisseurs étrangers, déjà très hésitants à cause de l'inflation record que connaît le Portuagl, de son déficit extérieur considérable, du fardeau des nationalisations et du système bureaucratique qui complique la tâche des industriels étrangers.

Le président Eanes a, d'autre part, rencontré à Bonn les chefs de l'opposition chrétienne démocrate, MM. Kohl et Strauss. Ceux-ci lui ont laissé entrevoir une contribution, necore mal définie, à l'effort de stabilisation des partis politiques et des organisations syndicales portugais. Jusqu'ici, il s'agissait là d'une tâche dont le S.P.D. s'était réservé le monopole. Plus que toute autre organisation, le parti social-démocrate ouest-allemand s'est, en effet, engagé en faveur de M. Soares.

JEAN WETZ.



L'EUROCOMMUNISME ET LA FRANCE

(Suite de la première page.)

Cependant, le sénateur Lombardo-Radice a souligné fortement que le P.C.I. ne se considérait pas comme le seul représentant d'une classe ouvrière qui s'exprime aussi à travers d'autres partis. Il a jugé que ce pluralisme était normal, ce qui constitue une novation capitale par rapport à l'orthodoxie marxiste. Dans une discussion avec un de ses camarades du P.C.F., ce point a été d'ailleurs leur seul désaccord important, le communiste français n'admettant pas notamment que le parti socialiste puisse avoir aussi une base ouvrière. Au contraire, le délégué du P.C.E. a dit à peu près la même chose que celui du P.C.I. sous une forme différente, en expliquant que des milliers et des milliers de travailleurs sont déjà intégrés dans l'Etat démocratique occidental.

Les Espagnols sont apparus en pointe sur une autre question essentielle. Le professeur Timmerman avait souligné qu'il y a un pluralisme caché au sein des partis communistes, même les plus monolithiques. Plusieurs intervenants avaient rappelé la diversité relative du parti communiste italien, mais seul Manuel Azcarate a posé en clair le problème de la transformation des structures du parti nécessaire pour qu'il s'adapte réellement à une société démocratique. Il a souligné que le prochain congrès du P.C.E. entreprendrait une véritable démocratisation intérieure de l'organisation. Tout cela n'a fait que souligner un peu plus la rigidité du P.C.F. que la campagne antisocialiste a fait réapparaître aux yeux de tous après quelques timides tentatives d'assouplissement.

En dernière analyse, les débats de Lugano ont jeté quelque lumière sur la défection du parti communiste français et sur sa décision de rompre l'union de la gauche le 23 septembre 1977. Ils ont montré que l'eurocommunisme constitue probablement une évolution à long terme dans laquelle tous les partis d'Occident sont engagés. Elle les détournera de plus en plus des dictatures de type soviétique. Elle les intégrera de plus en plus dans la démocratie pluraliste. Le processus semble inéluctable. Mais il se déroulera de façon très lente, et il n'est encore qu'à son début. Seul le parti communiste espagnol s'est avancé quelque peu sur cette longue route. Il n'a encore vraiment résolu aucun des problèmes en cause. Il commence seulement à exprimer l'un et l'autre dans ses termes exacts. Le P.C.I. reste très en arrière : il n'a pas sensiblement dépassé les analyses de Gramsci. Quant au P.C.F., il est tout juste à l'entrée du chemin. Après avoir fait quelques pas en avant sous l'impulsion du programme commun, il est retourné à son point de départ.

L'union de la gauche le confrontait à des problèmes qu'il n'a pas encore les moyens de résoudre, ni même de poser. Le moins avancé sur la voie de l'eurocommunisme s'est trouvé dans une situation bien au-delà de celle que ses collègues plus avancés doivent affronter. Ceux-ci n'ont à résoudre que des problèmes de gestion dans une société occidentale qu'ils ne peuvent encore envisager de transformer radicalement. Le P.C.E. a pour objectif d'affermir un régime démocratique après quarante ans de dictature. Le P.C.I. doit empêcher de sombrer dans l'anarchie celui qu'il a contribué à établir en 1945. Tout cela ne requiert que des alliances du centre avec des unions nationales qu'un parti communiste peut réaliser dans son secteur et son idéologie actuelle. Celui d'Espagne se trouve même en avance sur ce point par rapport aux tâches que l'histoire lui confie aujourd'hui.

Le parti communiste français se trouve très en retard au contraire. Encore marqué par un demi-siècle d'orthodoxie et de stalinisme, il était porté par l'union de la gauche et le programme commun à entrer dans la première phase de construction d'un socialisme démocratique, c'est-à-dire à aborder le cœur de l'eurocommunisme. Aucun de ses homologues n'est prêt à le faire, et lui moins que personne. Ce n'est pas seulement son plus faible poids dans une majorité de gauche qui l'aurait confiné dans une situation marginale, mais aussi l'énorme dilemme entre ses choix idéologiques et la réalité qu'il aurait ainsi abordée. Le parti socialiste est mieux préparé à le faire, malgré la faiblesse de ses propres analyses, parce qu'il est consubstantiel de la démocratie pluraliste et qu'il la vit de l'intérieur.

Si le P.C.F. était venu au colloque de Lugano, cette situation aurait surgi en pleine lumière, par la confrontation de ses analyses à celles de ses collègues espagnol et italien. On aurait ainsi compris que la rupture du programme commun est une décision motivée par une raison profonde, et que les communistes français l'ont prise en connaissance de cause. Ils ne pouvaient pa accepter cette double révélation qui aurait contredit toutes leurs explications officielles. Ils ne pouvaient pas empêcher qu'elle apparaisse en filigrane à travers leur absence et les propos tenus par leurs partis frères.

MAURICE DUVERGER.

FIN

Vu par François Fonvieille-Alquier

Un phénomène ambigu, mais important

L'eurocommunisme est né il y a deux ans, dans l'hiver 1975-1976, quelque part en Italie. Il a été baptisé en mars dernier à Madrid, à l'hôtel Mélia Castilla, en présence de ses trois parrains, Enrico Berlinguer, Santiago Carrillo et Georges Marchais. Il a été confirmé depuis à Paris, à Rome et dans la capitale espagnole. Au départ, il a beaucoup dérangé. L'Union soviétique et les plus alignées des démocraties populaires — l'Allemagne de l'Est, la Bulgarie et la Tchécoslovaquie — y ont décelé aussitôt des germes d'hétérodoxie et une inquiétante odeur sulfureuse. Les anticommunistes ont percé à jour, au contraire, une ruse machiavélique et un trompe-l'œil savant. Quant aux intéressés — P.C.E., P.C.F. et P.C.I., — ils ont, au début, été eux-mêmes quelque peu embarrassés par le nouveau-né. Mais très vite, dès 1976 en fait, les trois partis cousins germains, celui d'Espagne, celui de France et celui d'Italie, ont reconnu et revendiqué l'enfant. Et les observateurs équitables ont admis qu'il s'agissait d'un phénomène ambigu mais d'importance.

D'où l'intérêt du petit livre publié par François Fonvieille-Alquier sous le titre tout simple *l'Eurocommunisme*. L'auteur est homme de gauche et ne s'en cache pas. Il connaît bien le communisme et l'aborde intelligemment, c'est-à-dire sans révérence mais sans œillères, sans complexe mais sans diagnostic figé pour l'éternité comme ces anciens communistes qui arrêtent l'histoire à l'heure de leur rupture personnelle. Et comme il a la plume facile, le sens de l'anecdote, une certaine familiarité avec les personnages, le goût de l'analyse psychologique et la sagesse de n'en point tirer de conclusions définitives, cela donne une introduction historique vivante, sensible et sans prétention à l'eurocommunisme. Bien sûr, François Fonvieille-Alquier se réjouit fort — c'est un homme chaleureux — de l'« aggiornamento » qu'il décèle. Mais à partir du moment où il l'avoue sans se faire prier, il serait injuste de lui en tenir grief.

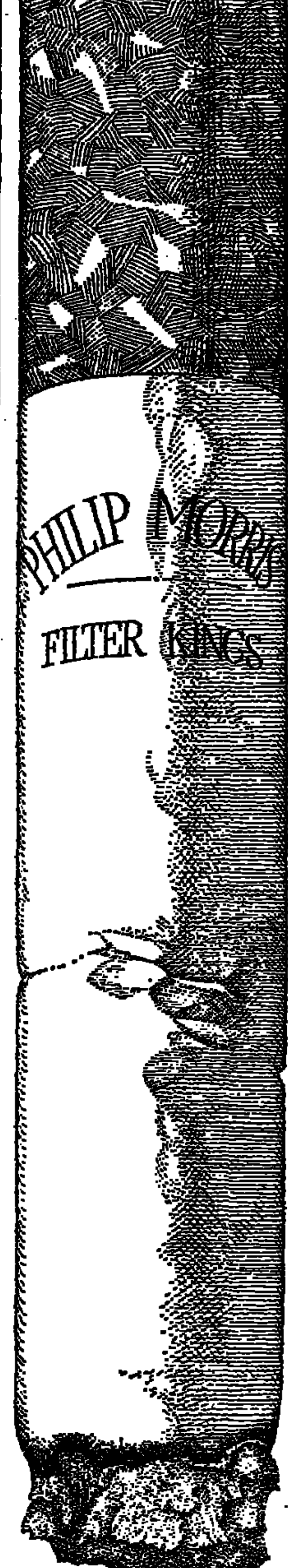
D'autant plus que son livre — un peu capricieux et décousu parfois — n'en est pas moins, au bout du compte, assez complet. François Fonvieille-Alquier marque bien que l'eurocommunisme n'implique aucun lien organique et même qu'il repousse par principe — les expériences du Komintern et du Kominform ayant suffi — toute organisation institutionnelle entre les trois partis. Il souligne à juste titre qu'il s'agit d'une évolution parallèle, mais qui n'est ni identique ni simultanée. Elle passe par l'émancipation à l'égard de l'Union soviétique. Elle présente un certain nombre de traits communs : l'acceptation formelle du pluralisme et de l'alternance, la nécessité de larges alliances, la soumission au verdict du suffrage universel, le besoin, pour durer — si l'heure du pouvoir finit par sonner, — d'un consensus plus ample que la simple majorité arithmétique.

Mais les différences restent nombreuses. Décalages dans le temps d'abord : la déstalinisation du P.C.I. a commencé il y a vingt ans, sous les auspices de Togliatti. Celle du P.C.F. n'a vraiment débuté qu'il y a une dizaine d'années, après la disparition de Maurice Thorez. De même à propos du dogme de la dictature du prolétariat : lorsque Georges Marchais (qui ne se pique pas d'être un théoricien) s'y est résolu, les partis communistes japonais ou espagnol l'avaient devancé. Différences dans *les méthodes aussi : les P.C. italien* et espagnol poussent leurs alliances jusqu'aux modérés et savent que s'ils parviennent au pouvoir ce ne peut être, dans une première étape, que prudemment et en acceptant largement de gérer la crise. Le P.C.F. a une conception beaucoup plus étroite de ses alliances et ne veut pas entendre parler d'austérité.

Ces choix ont évidemment des conséquences de taille. François Fonvieille-Alquier examine avec beaucoup de finesse ce que peut représenter pour le militant de base l'abandon de cet univers de substitution qu'était le modèle soviétique. Il met de la vigueur dans la définition de ce qui sera peut-être la prochaine étape de l'eurocommunisme, la question sacrilège de savoir s'il n'existerait pas par hasard non pas un impérialisme mais deux. Il voit aussi fort bien ce que les trois partis gagnent en image, en respectabilité et finalement en efficacité avec leur adhésion à l'eurocommunisme. On peut sans doute lui reprocher de balayer bien vite certaines objections ou certaines réserves. On peut sûrement regretter que François Fonvieille-Alquier fasse preuve, pour parler des adversaires des communistes, d'un manichéisme qu'il évite fort bien pour parler des communistes eux-mêmes. On peut le juger encore quelque peu cavalier et simplificateur dans ses excommunications majeures de la social-démocratie. Mais François Fonvieille-Alquier ne prétend pas jouer les Salomon. Il ne cache pas qu'il est homme d'humeur.

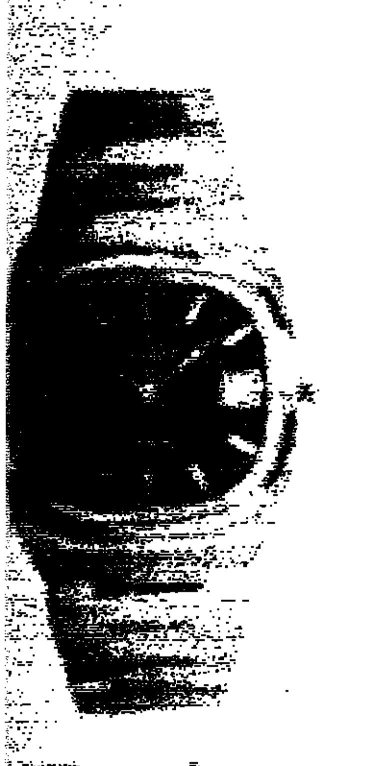
ALAIN DUHAMEL.

(*) François Fonvieille-Alquier, « l'Eurocommunisme ». Fayard, 288 p., 47 F.





République fédérale d'Allemagne
Le ministre de la défense
de plus en plus contesté
durée
Tissot



AFRIQUE

Le projet d'aménagement du fleuve Sénégal

Les présidents du Sénégal de la Mauritanie et du Mali se rendent auprès des bailleurs de fonds arabes

Koweït (Reuter). — Les présidents Leopold Sedar Senghor (Sénégal), Moktar Ould Daddah (Mauritanie) et Moussa Traoré (Mali) sont arrivés, mardi 13 décembre, à Koweït, venant de Qatar. Les trois chefs d'Etat ont été accueillis à l'aéroport par Cheikh Jaber Al-Ahmed Al-Sabh, premier ministre et prince héritier de Koweït.

De notre correspondant

Dakar. — Prévu depuis plusieurs mois, le voyage des trois présidents des pays membres de l'Organisation de mise en valeur du fleuve Sénégal (O.M.V.S.) a pour objet de leur permettre de rencontrer les principaux bailleurs de fonds arabes, qui se sont engagés à participer, dans des proportions et selon des modalités qui restent encore à déterminer, au financement de la première tranche du projet, notamment à la construction des deux grands barrages de Diama, près de l'embouchure du fleuve et de Manantali, au Mali.

En rencontrant collectivement leurs partenaires de la région du Golfe, ils entendent leur mieux faire comprendre la très haute importance qu'ils attachent à cette affaire.

En deux ans, l'estimation du coût de ces deux ouvrages est passée d'environ 80 milliards de francs CFA à près de 125 milliards (un franc CFA = 0,02 franc français), du fait de l'inflation mondiale et, notamment, de la hausse du prix du ciment. Il s'ensuit que le taux du financement déjà acquis par les trois pays auprès des diverses sources qui ont répondu favorablement à leur appel est tombé approximativement de 60 % à 40 %. Le démarrage des travaux, qui était prévu pour l'an prochain, risque de ce fait de devoir être reporté, infligeant un nouveau et grave retard à la mise en œuvre d'un projet dont on parlait avant même l'indépendance et dont l'urgence apparaît une fois de plus en cette nouvelle année de sécheresse dans le Sahel.

Ces barrages permettraient, estime-t-on, d'irriguer cinq cent mille hectares de terres. Il s'agit donc pour les présidents Senghor, Traoré et Ould Daddah d'obtenir de leurs partenaires arabes un très substantiel relèvement de leurs engagements initiaux.

PIERRE BIARNES.

LA SITUATION DANS LA CORNE DE L'AFRIQUE

La prise de Massaouah par les Erythréens accentuerait l'internationalisation du conflit

La prise du port de Massaouah par le Front populaire de libération de l'Erythrée était considérée, ce mercredi 14 décembre, comme « imminente » dans les milieux proches du F.P.L.E. à Paris. Les maquisards se seraient déjà emparés de l'aéroport et d'une partie des docks de la ville, où les combats de rue se poursuivent. Les dix mille soldats éthiopiens et les troupes de marines de Massaouah continueraient de fuir vers les îles Dahlak, sur la mer Rouge, où le régime d'Addis-Abeba semble vouloir installer un dernier îlot de résistance. Simultanément, les maquisards ont lancé une attaque contre la ville d'Adi-Ugrit au sud d'Asmara.

Paradoxalement, cette accélération de la défaite de l'armée éthiopienne en Erythrée ne va pas sans inquiéter les Erythréens. L'attaque contre Massaouah, en effet, est la conséquence indirecte d'une tentative éthiopienne pour dégager la route Asmara-Massaouah, contre-attaque repoussée la semaine dernière par le F.P.L.E. Celui-ci, à l'origine, n'avait pas l'intention de prendre aussi vite le port de Massaouah, ni a fortiori, Asmara. Les divisions persistantes, au sein de la rébellion, rendent encore dangereuse une victoire prématurée, qui contraindrait les fronts à proclamer l'indépendance de l'Erythrée avant même d'être parvenus à un accord politique.

Même s'ils prennent Massaouah, les dirigeants du F.P.L.E. ne paraissent donc pas décidés à lancer immédiatement l'offensive finale contre Asmara, où sont retranchés quelques vingt-cinq mille soldats éthiopiens.

La chute de Massaouah, si elle est confirmée, aura des conséquences importantes sur le rapport des forces à l'intérieur des maquis. Elle consacrera la prééminence du F.P.L.E. marxiste-léniniste sur le front rival, le F.L.E., bénéficiant du soutien des pays arabes modérés. Elle contribuera à aggraver la situation à Addis-Abeba même, où le régime fragile du lieutenant-colonel Menguistu Hailé Mariam n'est pas assuré de survivre à une défaite aussi retentissante. Selon des informations recueillies à Nairobi auprès de représentants du parti révolutionnaire du peuple éthiopien, la situation militaire désastreuse aurait conduit Addis-Abeba à créer un « comité stratégique suprême » comprenant huit officiers soviétiques, sept éthiopiens et trois cubains.

Sur le plan international la chute de Massaouah constituerait donc un échec grave pour les Soviétiques et leurs alliés du camp socialiste (R.D.A., Vietnam, Cuba) engagés depuis février 1977 aux côtés de l'Ethiopie et qui, selon Washington, ont mis en place voici trois semaines un nouveau pont aérien pour acheminer des armes à Addis-Abeba. L'internationalisation du conflit dans la « corne » de l'Afrique s'en trouverait accélérée.

Des entretiens soviéto-américains consacrés à l'océan Indien, ont eu lieu à Berne la semaine dernière. Deux précédentes rencontres consacrées à cette partie du monde avaient été organisées en juin à Moscou et en octobre dernier à Washington.

Les pays riverains s'inquiètent de leur côté du jeu des grandes puissances dans cette région. Ils ont décidé cette semaine d'organiser une conférence sur la démilitarisation de l'océan Indien, à l'île Maurice, à une date non précisée.

De leur côté, les milieux militaires de l'OTAN s'alarment de l'aggravation de la situation dans la corne de l'Afrique. Les ministres des affaires étrangères des pays membres de l'Organisation en ont débattu la semaine dernière à Bruxelles, sans toutefois parvenir à se mettre d'accord sur l'attitude à adopter. La chute prévisible de Massaouah précipitera le rythme déjà impressionnant de ces « grandes manœuvres ». — J.-C. G.

La détention de Français par le Polisario

RECEVANT M. MARCHAIS

Le président Boumediène souhaite que le problème « trouve prochainement une solution »

De notre correspondant

Alger. — « *Le président Boumediène a assuré que l'Algérie souhaite que la question des prisonniers français de Zouerate trouve prochainement une solution* », a déclaré M. Georges Marchais à l'issue d'un tête-à-tête d'une heure avec le chef de l'Etat algérien, mardi 13 décembre.

Selon des rumeurs persistantes qui circulent dans les milieux politiques d'Alger, le Front Polisario « *ferait un geste* » avant Noël ou à l'occasion de la fête musulmane de l'Achoura, le 20 décembre.

M. Marchais était arrivé mardi matin à Alger, à la tête d'une importante délégation. Le président Boumediène a reçu celle-ci avec beaucoup d'égards pendant deux heures à la présidence, avant de s'entretenir en tête à tête avec M. Marchais.

Parlant des relations bilatérales, le secrétaire général du P.C.F. a déclaré : « *Je suis impressionné par la volonté qui anime le président Boumediène de développer de bons rapports dans tous les domaines entre l'Algérie et la France.* » Il a, d'autre part, de nouveau condamné le « *sabotage de la coopération* » (*le Monde* du 14 décembre).

La délégation du P.C.F. s'est également rendue au cimetière d'El-Alia où a été inhumé dimanche dans le « *carré des martyrs* » Laid Sebai, assassiné récemment à Paris au siège de l'Amicale des Algériens en Europe. Cet assassinat a donné lieu samedi à une importante manifestation des coopérants travaillant en Algérie. Leurs associations ont toutes dénoncé les attentats racistes anti-algériens. — P. B.

Les avions Jaguar basés à Dakar préparent des « dossiers d'objectifs »

Pour les besoins de leurs missions au-dessus du Sahara occidental, les avions d'appui tactique Jaguar de l'armée de l'air française ont été équipés de caméras Omera-35, à basse altitude, dont les performances leur permettent de prendre des panoramiques et de dresser, à partir de ces documents photographiques, ce que les spécialistes appellent des « dossiers d'objectifs ».

Une couverture photographique préalable avait été assurée, il y a quelque temps, par des vols d'avions Breguet-Atlantic de la marine nationale, stationnés en permanence à Dakar, et d'avions Mirage-4 de reconnaissance, basés à Bordeaux-Mérignac. A partir de ces relevés, les Jaguar vont, sur le terrain, vérifier certains points avec précision et constituer les dossiers pour faciliter, le cas échéant, des opérations, plus ponctuelles, de débarquement de forces d'intervention avec un appui aérien en certaines régions.

Ces vols de reconnaissance peuvent être fréquents dans la mesure où le Sahara est une région dont le relief et la topographie changent souvent, et où la cible de ces relevés photographiques se déplace à l'improviste.

Un tel travail précède généralement une décision d'intervention si les équipages se considèrent entraînés, ensuite, à de telles missions. Mais ce n'est pas seulement le stade préliminaire à une intervention. C'est aussi l'occasion d'organiser et de multiplier des vols de démonstration et d'intimidation qui sont censés dissuader les populations survolées de se regrouper pour une action éventuelle.

A Dakar, les Jaguar présents sont accompagnés d'avions quadriréacteurs C-135-F, qui servent à leur ravitaillement en vol pour des missions prolongées, mais dont l'intérêt est aussi de constituer des P.C. volants reliés en permanence — grâce à un réseau spécial et autonome de transmissions — avec le centre de Taverny (Val-d'Oise) et avec le centre opérationnel des armées au ministère de la défense et donc avec le gouvernement.

Ces avions C-135-F seraient en mesure, le cas échéant, de diriger une manœuvre quelconque sous le contrôle direct des autorités.

A TITRE D'AVERTISSEMENT

Le Sénat se prononce contre l'accord de coopération entre la C.E.E. et l'Algérie

Par cent quatre-vingt-dix voix contre quatre-vingt-seize (P.C., P.S., radicaux de gauche), le Sénat a repoussé, mardi 13 décembre, le projet de loi tendant à autoriser la ratification d'un accord de coopération entre la Communauté économique européenne et l'Algérie, accusée de complicité avec le Front Polisario. Déjà, le 17 novembre, le Sénat avait marqué son irritation en différant l'examen de ce projet pour lequel le gouvernement avait demandé la procédure d'urgence. « *Depuis cette date*, a souligné M. PALMERO (Un. cent., Alpes-Maritimes), *la situation ne s'est pas améliorée... Aux termes de l'accord, l'Algérie recevra 65 milliards de francs de la Communauté... La vie de cinq Français vaut bien 65 milliards.* » L'orateur proteste, d'autre part, contre le fait que les familles des disparus ne reçoivent plus que 30 % du salaire de ceux-ci.

Le rapporteur, M. PISANI (P.S., Haute-Marne) et le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. DENIAU, ont demandé au Sénat d'autoriser la ratification, soulignant qu'il s'agissait d'un accord de Communauté, et non d'un accord bilatéral entre la France et l'Algérie. M. de CUTTOLI (gauche dém.), représentant les Français de l'étranger, a plaidé également pour la ratification, tout en demandant au gouvernement algérien d'exercer son influence sur le Front Polisario pour faire libérer nos compatriotes. Ont parlé dans le même sens MM. CHAMPEIX (Corrèze), président du groupe socialiste ; BOUCHENY (P.C., Paris) et Mme GOUTMANN (Seine-Saint-Denis), présidente du groupe communiste. La majorité des sénateurs ont néanmoins suivi M. PALMERO et M. CAROUS, président du groupe R.P.R., en se prononçant contre le projet de loi, en donnant à leur vote, selon la formule de M. Carous, « *le sens d'un sursis plus que d'un rejet* ».

Le Sénat a ensuite approuvé les onze accords, liés, dans un premier temps, avec celui intéressant l'Algérie (*le Monde* du 15 novembre). « *Ces accords*, a dit M. Pisani, *traduisent l'ensemble de la politique méditerranéenne de la C.E.E.* »

● *Le Programme pour le développement des Nations unies* va entreprendre un grand programme de construction routière — 3 200 kilomètres — en Afrique occidentale. Cette action a pour but de favoriser l'acheminement de l'aide fournie aux huit pays les plus durement touchés par la sécheresse et la famine. Le coût en est estimé à 100 millions de dollars.

L'infrastructure routière projetée desservira le Cap-Vert, le Tchad, la Gambie, la Mauritanie, le Mali, le Niger, le Sénégal et la Haute-Volta. L'équipement lourd destiné à ce programme a été fourni par trois firmes américaines et sera prochainement embarqué à Elisabethville, dans le New-Jersey. Les principaux participants à ce projet sont le Canada, la Norvège, les Pays-Bas et l'Arabie Saoudite. — *(Corresp.)*

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● IRMGARD MOLLER, membre du groupe Baader-Meinhof, qui avait tenté de mettre fin à ses jours le 18 octobre dernier à la prison de Stuttgart-Stammheim, et qui observait une grève de la faim depuis le 18 novembre pour obtenir d'être incarcérée avec deux autres extrémistes, a interrompu cette grève mardi 13 décembre, a annoncé un porte-parole du ministère de la justice de Bade-Wurtemberg. — *(A.F.P.)*

Chine

● LE GENERAL ZIA UL-HAQ, chef du gouvernement pakistanais, est arrivé mercredi 14 décembre à Pékin en visite « *non officielle* ». Le dirigeant pakistanais s'efforcera d'obtenir de nouvelles assurances sur la poursuite de la coopération, y compris militaire, entre les deux pays. Pékin a adopté une attitude très réservée à l'égard des nouvelles autorités d'Islamabad depuis le coup d'Etat militaire de juillet dernier. — *(Corresp.)*

Danemark

● M. POUL HARTLING, ancien premier ministre, qui assumera à partir du 1er janvier 1978 les fonctions de haut commissaire de l'ONU pour les réfugiés (*le Monde* du 10 décembre), a abandonné mardi 13 décembre ses postes de président du parti libéral danois et de président du groupe parlementaire libéral de la Chambre unique. L'intérim de la présidence du mouvement a été confiée au vice-président, M. Henning Christophensen, trente-huit ans, journaliste et économiste. Le groupe parlementaire sera présidé par M. Ivar Hansen, trente-neuf ans, exploitant agricole.

M. Hartling se rend ce mercredi à New-York pour être présenté à l'Assemblée générale des Nations unies par M. Waldheim. — *(Corresp.)*

Espagne

● SEIZE PERSONNES ONT ETE ARRETEES mardi 13 décembre à La Laguna, dans l'île de Tenerife (archipel des Canaries), à la suite de violents affrontements avec la police. L'étudiant tué par balle lundi à La Laguna a été enterré mardi sans incident à Las Palmas. — *(A.F.P.)*

République démocratique allemande

● LA FEMME ET LA FILLE DU PROFESSEUR FRUCHT, âgé de soixante-quatre ans, ancien prisonnier politique libéré par la R.D.A. en juin dernier en échange du sénateur communiste chilien Jorge Montes, ont été autorisées mardi 13 décembre par les autorités est-allemandes à rejoindre le savant à Berlin-Ouest, où il a trouvé refuge après sa libération. — *(A.F.P.)*

Zaïre

● LE PREMIER MINISTRE ZAIROIS, M. Mpinga Kasenga, a désigné mardi 13 décembre les membres de son nouveau cabinet, qui comprend vingt-six ministres, dont seize conservent les postes qu'ils occupaient dans le précédent gouvernement, y compris le ministre des affaires étrangères, M. Umba Di Lutete. Sept nouveaux venus entrent dans le cabinet. Le premier ministre avait démissionné mercredi dernier et le président Mobutu l'avait chargé de former un nouveau gouvernement dans le cadre des réformes destinées à renforcer l'exécutif. — *(UPI.)*

هكذا من الأصل

Le Sénat se prononce contre l'accord de coopér... entre la C.E.E. et l'Algé...

DIPLOMATIE

FRANCOPHONIE

...gence de coopération culturelle et technique ...nt sa cinquième conférence générale à Abidjan

L'Agence de coopération cultu-...le et technique, créée en 1970 ...Niamey, ouvre ce mercredi 14 ...cembre à Abidjan sa cin-...ième conférence générale. ...Agence compte vingt-six Etats ...mbres, deux Etats associés et ... gouvernement participant (1) ...atiquant entre eux une coopé-...tion fondée sur l'emploi, exclu-... ou partiel, de la langue fran-...ise. La conférence générale, ...nvoquée tous les deux ans, ...nne l'occasion de déterminer, ...nfirmer ou modifier les orien-...tions et d'approuver les pro-...ammes et le budget de l'orga-...sation pour 1978-1979.

Les ministres représentant les ...ats membres auront en outre, ... Abidjan, à nommer les respon-...bles de l'Agence. Au terme de son ...andat de quatre ans, M. Dau-...ulodo Dandicko, universitaire et ...cien ministre nigérien, est can-...dat au renouvellement de ses ...nctions de secrétaire général, ...nsi que trois de ses adjoints, ...M. Amyot, Driss et Simon-...erre Nothomb. Le quatrième ...crétaire général adjoint, M. Louis ...apelle, est décédé récemment. ...e Monde du 27 octobre.) ... François Valentin, parlemen-...ire sénégalais, très actif dans ...s milieux francophones, sera le ...incipal adversaire du secré-...ire général sortant. Il est éga-...ment question d'une candida-...re gabonaise et zaïroise.

Réuni en novembre dernier, le ...comité de réflexion » de l'Agence ... suggéré de revenir au système ... direction existant avant 1973 ...n secrétaire général assisté de ...ux adjoints) ou même de n'élire ...'un secrétaire général assisté ... directeurs, comme c'est le cas ...ans la plupart des organisations ...ternationales. La conférence ...nérale aura à prendre une dé-...sion sur ce point.

Les questions financières joue-...nt également un rôle important ...ux assises d'Abidjan. Le budget ... l'Agence est, pour 1977, de ...)600 000 F français (assurés à 46,34 % par la France, 35 % par le Canada, 12,25 % par la Belgique, les autres membres fournissant les moins de 7 % restants). Or l'utilisation de cette somme pose quelques problèmes. Le budget de fonctionnement est particulièrement élevé (33 % officiellement et, en fait, davantage) réduisant ainsi l'ampleur des opérations de coopération déjà très morcelées, le montant moyen d'un « programme » étant de 400 000 F seulement. Or l'agence voudrait porter son budget de fonctionnement à 42,60 % de l'ensemble en 1979.

D'autre part, l'absence de rigueur budgétaire se traduit par des virements constants de poste à poste et des dépassements considérables (en 1976 : crédits d'équipement + 248 %, loyers et charges + 185 %, frais de P.T.T. + 96 %, frais de mission + 490 %). Cette situation est jugée très préoccupante par plusieurs Etats membres qui souhaitent la mise en place d'un système plus strict de contrôle des dépenses engagées et d'une *« cloison étanche »* entre les programmes et les frais de fonctionnment. — D. J.

(1) Etats membres : France, Ca-...ada, Belgique, Luxembourg, Mo-...aco, Tunisie, Sénégal, Mali, Niger, ...ôte-d'Ivoire, Togo, Bénin, Haute-...olta, Tchad, Centrafrique, Burundi, ...wanda, Gabon, Zaïre, Djibouti, Li-...n, Seychelles, Maurice, Comores, ...etnam, Haïti.
Etats associés : Cameroun, Laos.
Gouvernement participant : Qué-...c.

M. MARCEL BOUQUIN AMBASSADEUR DE FRANCE A TIRANA

Le *Journal officiel* du 15 décembre annonce la nomination de M. Marcel Bouquin comme ambassadeur de France à Tirana (Albanie), en remplacement de M. François Desbans.

[Né le 5 mai 1918, M. Bouquin est mis en 1942 à la disposition du ministre des affaires étrangères (œuvres) après avoir été, de 1938 à 1942, dans les services de l'enseignement. Secrétaire d'Extrême-Orient à Rangoon de 1950 à 1952, conseiller du haut commissaire à Saigon en 1955 et 1956, il exerce les fonctions de premier secrétaire à la mission permanente auprès de l'ONU de 1958 à 1963. Il devient ensuite successivement consul général à Fès, de 1963 à 1967, deuxième puis premier conseiller à la mission permanente auprès des Nations unies de 1967 à 1971, enfin consul général à Québec de 1972 à 1976.]

● *M. Jean Gueury,* ambassadeur de France en Nouvelle-Zélande, est également nommé ambassadeur à Tonga, avec résidence à Wellington.

Nouveau retard pour l'Europe

(Suite de la première page.)

M. Steel escompte que l'ampleur du vote des conservateurs contre la représentation proportionnelle (61 pour, 196 contre) incitera les militants libéraux à maintenir l'alliance parlementaire avec les travaillistes. Au demeurant, le gouvernement peut compter sur quatorze députés nationalistes pour compenser une éventuelle défaillance des libéraux. Enfin, ceux-ci peuvent difficilement provoquer des élections générales qui, à la lumière des sondages et des derniers résultats, risquent d'être catastrophiques pour eux.

L'issue du débat des Communes ne faisait pas de doute, mais l'inconnue du scrutin était l'ampleur de la majorité hostile à la représentation proportionnelle et qui a dépassé les prévisions. Les efforts de M. Callaghan pour rallier le maximum de parlementaires travaillistes n'ont que partiellement réussi, bien que la majorité du cabinet l'ait suivi. Mais quatre membres importants du cabinet (MM. Benn, Shore, Booth et Orme) et une dizaine de ministres adjoints, anti-européens convaincus, ont maintenu une opposition qui ne concernait pas seulement le mode de scrutin, mais le principe de l'élection européenne.

Le vote doit donc être considéré comme un échec pour M. Callaghan, mais aussi pour les « européens » des deux partis. Contrairement à leurs espoirs, les conservateurs ont voté massivement contre la représentation proportionnelle. En fait, Mme Thatcher, le leader des tories, avait souligné son opposition à la représentation proportionnelle. La grande majorité des conservateurs, disciplinés ou ménageant l'avenir, n'ont pas osé défier son autorité. En revanche, le prédécesseur de Mme Thatcher, M. Heath, qui, avec lord Home, avait mené une campagne vigoureuse pour la représentation proportionnelle, soulignant qu'elle donnerait une image plus exacte de la Grande-Bretagne en Europe, s'est retrouvé isolé. Cet échec rend encore plus aléatoire son retour au sein du cabinet fantôme.

Le vote a confirmé la tiédeur des Communes à l'égard de l'Europe et, plus particulièrement, l'affaiblissement du « zèle européen » chez les conservateurs qui ont fait passer d'abord leurs calculs électoraux. Le débat a été dominé par des considérations de politique intérieure, et l'Europe ne figurait qu'accessoirement dans les préoccupations des députés. D'une part, parce que M. Callaghan avait déclaré que l'ajournement des élections européennes *« ne serait pas la fin du monde »* ; d'autre part, parce que les députés ont conscience qu'ultérieurement la représentation proportionnelle sera choisie par la majorité des partenaires de la Communauté pour les secondes élections européennes.

Mme Thatcher et le gros des conservateurs, ainsi associés à la gauche travailliste, se sont fermement opposés à un mode de scrutin qui aurait permis aux libéraux d'être représentés au Parlement européen, mais, surtout, de renforcer leur campagne pour l'adoption de la représentation proportionnelle aux élections législatives nationales, seul espoir, pour les amis de M. Steel, d'accroître leur représentation, et du même coup leur influence sur les deux grands partis privés de la majorité absolue. HENRI PIERRE.

● *Les délégations américaine et soviétique* aux conversations de Genève sur la limitation des armements stratégiques (SALT) ont annoncé, mardi 13 décembre, que les négociations seraient suspendues entre le 17 décembre et le 9 janvier. — *(U.P.I.)*

Le projet d'un nouvel avion civil européen

Une concertation difficile

Les difficultés de la coopération européenne en matière aéronautique viennent du fait qu'il s'agit — pour ne prendre que l'exemple du nouvel avion de ligne, dont MM. Callaghan et Giscard d'Estaing ont parlé à Londres — de coordonner les besoins et les exigences particulières de quatre gouvernements (France, Grande-Bretagne, République fédérale d'Allemagne, Pays-Bas) et des industriels ou des compagnies aériennes clientes de ces quatre pays.

C'est une concertation d'autant plus délicate à réaliser que le marché de l'aviation civile, dans le même temps, a du mal à se dessiner en raison d'une progression du trafic, moindre que prévu, et de l'endettement important de la plupart des compagnies aériennes dans le monde. Dans le cas présent, d'un avion de cent soixante places pour des distances moyennes, la situation se complique du fait que chaque pays a son propre projet, qu'il serait en mesure de le concevoir seul éventuellement et qu'il n'attache pas la même attention à l'avenir de sa propre industrie aéronautique et à son expansion.

Apparemment, la construction aéronautique britannique, qui vient d'obtenir des marchés très rémunérateurs au Proche-Orient, est de toutes les industries européennes celle qui est la moins pressée de réaliser le nouvel avion de ligne de cent soixante places. L'industrie ouest-allemande n'a pas la même vigueur et, de surcroît, la compagnie aérienne ouest-allemande est davantage intéressée par le développement d'un avion de deux cents à deux cent-vingt places, à partir du biréacteur Airbus actuel. En revanche, la construction aéronautique française, et particulièrement la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), connaît aujourd'hui des difficultés de son plan de charge dans le domaine civil et serait plus désireuse de conclure une nouvelle affaire.

En déclarant publiquement qu'elle ne souhaitait pas réaliser, seule, l'avion de cent soixante places, la France a fourni l'occasion à son partenaire ouest-allemand d'expliquer, à son tour, qu'il ne s'engagerait pas dans ce nouveau programme sans la participation des Britanniques. Or le gouvernement du Royaume-Uni n'est pas totalement dépourvu d'atouts puisqu'il a été saisi d'offres de collaboration de la société américaine Boeing, et qu'il est donc en mesure de choisir celles dont il estimerait pouvoir tirer le meilleur parti.

Du reste, la British Airways ne dissimule pas qu'elle a un besoin urgent de remplacer ses avions Trident sans attendre la mise en service, vers 1983, d'un éventuel avion de ligne européen de cent soixante places. Dans ces conditions, elle pourrait s'adresser à des fournisseurs américains. Mais la France serait mal venue de le lui reprocher, puisque la succession des avions Caravelle se pose aujourd'hui dans les mêmes termes et que la compagnie Air France, elle aussi, songe à se fournir auprès de la même firme américaine.

JACQUES ISNARD.

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le gouvernement arrêtera ses «objectifs d'action» au cours d'un séminaire à Rambouillet

Les membres du gouvernement, réunis autour de M. Barre, ont tenu, mardi soir 13 décembre à l'hôtel Matignon, une deuxième séance de travail consacrée à la préparation des «objectifs d'action» que le premier ministre se propose de présenter aux électeurs le samedi 7 janvier par le canal de la télévision.

La consigne de silence donnée par le chef du gouvernement lors de la première réunion, le mardi 15 novembre, a de nouveau été observée par les ministres et secrétaires d'Etat.

Dans l'entourage de M. Barre, on indique toutefois que le premier ministre, rappelant la signification de ces « objectifs d'action », a souligné *« le caractère incohérent et dangereux des propositions contenues dans le programme commun, auquel le parti socialiste et le parti communiste continuent à se référer en dépit de leur désaccord sur son actualisation »*.

M. Barre a également insisté sur la nécessité de *« répondre aux aspirations des Françaises et des Français »* en leur présentant une série de propositions *« concrètes et réalistes »* visant notamment à une meilleure justice sociale. Il a fait observer que la réalisation d'un tel programme doit *« prendre appui sur la politique de redressement économique et financier dont la continuité est la condition d'un meilleur avenir »*.

La liste de ces « objectifs d'action » sera arrêtée au cours d'un séminaire qui réunira les membres du gouvernement sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, au début du mois prochain, au château de Rambouillet. La date du 6 janvier est retenue.

M. BARRE : nous aurons un effort durable à faire

Interrogé, mardi après-midi 13 décembre, à l'Elysée, à l'issue d'un entretien avec le chef de l'Etat, M. Barre a indiqué : *« Il est normal qu'à la veille des élections le gouvernement puisse dire quels sont les objectifs qui doivent être fixés pour la prochaine législature. »* Il a notamment ajouté : *« Les objectifs économiques font partie d'un ensemble, mais cela va bien au-delà de l'économie proprement dite. A quoi cela sert de faire de grandes constructions s'il n'y a pas de base solide ? (...) On considérait souvent que mes propos étaient tout à fait inopportuns sur le plan électoral parce que je disais que l'effort qui devait être mené serait un effort de plusieurs années, en réalité de trois ans. Je le confirme, nous aurons un effort durable à faire. Nous avons commencé à le faire. C'est pour cela et parce que nous commençons à sortir de la crise que nous pouvons regarder l'avenir, concevoir un certain nombre d'objectifs qui répondent aux aspirations des Français. »*

MM. GISCARD D'ESTAING ET CHABAN-DELMAS SE SONT ENTRETENUS DE « LA FRANCE DANS LE MONDE »

M. Giscard d'Estaing a reçu M. Chaban-Delmas, pour la troisième fois cet automne, mardi 13 décembre. Cet entretien, qui devait avoir lieu le 6 décembre, à la veille de l'audience accordée par le président de la République à M. Chirac, avait été reporté *« pour des raisons d'emploi du temps »*, a indiqué M. Lecat, porte-parole de l'Elysée.

Lors de sa première visite à l'Elysée, le 4 octobre, M. Chaban-Delmas avait été chargé d'une mission officieuse auprès du premier ministre israélien. Il en avait rendu compte au président de la République le 13 octobre. L'entretien de mardi, au moment de la visite à Paris du vice-président égyptien, M. Hosni Moubarak, et à la veille de l'intervention télévisée du chef de l'Etat sur la politique étrangère de la France, a porté notamment sur la situation au Proche-Orient.

Sortant de l'Elysée, M. Chaban-Delmas a déclaré : *« Comme il convient avec le président de la République, on a parlé de la France en France, c'est-à-dire de la France et des Français, et puis de la France à l'extérieur, c'est-à-dire de la France dans le monde. C'est un genre de conversation que j'apprécie beaucoup, car c'est le genre de sujet auquel je suis le plus attaché. »*

M. Poniatowski : le P.S. est le parti du fumigène

De notre correspondante

Pontoise. — *Devant environ huit cents personnes, M. Michel Poniatowski a lancé, mardi soir 13 décembre, dans la salle des fêtes de Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise), sa campagne pour les élections législatives. Candidat dans la première circonscription de ce département — dont il fut le député à partir de 1967 avant d'entrer au gouvernement en avril 1973, — il s'est délibérément placé sous le patronage du seul président de la République, ignorant en tout cas la*

Une projection de diapositives sur le thème « Aimez-vous la France ? »*, servait de préambule à l'intervention de l'ancien ministre d'Etat. Dans la salle (louée à la ville de Saint-Ouen-l'Aumône, dont le maire, M. Alain Richard, socialiste, sera candidat aux élections législatives), on notait la présence de M. Jacques Durand, président de la fédération R.P.R. du Val-d'Oise : dans la première circonscription l'entente est bonne entre les partis de la majorité. Le discours de M. Poniatowski ne contenait rien qui puisse l'altérer. Le temps est fini où le principal collaborateur et confident de M. Giscard d'Estaing réservait l'essentiel de ses attaques aux partenaires de son parti dans la majorité et aux gaullistes en particulier.* — J. M.

Au cours de son allocution, M. Poniatowski a analysé les raisons de la crise économique et affirmé que, pour les Français, *« les seules ressources pour progresser s'appellent : l'effort, l'imagination et la rigueur »*.

Le président d'honneur du parti républicain a ajouté : *« Le succès dépend aussi des conditions politiques. (...) Il est nécessaire que la nouvelle majorité se sente réellement solidaire, qu'elle soit tout entière rassemblée derrière le président de la République qui incarne l'indépendance, l'unité et la volonté nationales. (...) L'opposition se trompe de débat et se trompe de siècle. Elle se dispute sur le nombre de nationalisations, non sur leur opportunité. Elle discute sur quelques modalités du programme commun, mais non sur sa logique profonde. Elle ferraille sur la place concédée aux communistes au sein d'un gouvernement, mais non sur les risques qu'ils feraient peser sur nos libertés. »*

Selon l'ancien ministre d'Etat, *« le parti socialiste n'a pas vu que la rupture des négociations sur l'actualisation du programme commun représentait une occasion inespérée de rompre tout court ; une occasion qu'il a perdue. (...) Le parti communiste, immuable, implacable, déterminé, a voulu ligoter à l'avance le parti socialiste, pour lequel il n'a que soupçons. Le sursaut de Robert Fabre a retardé la manœuvre. (...) Le parti socialiste continue comme si de rien n'était, promettant même aux Français d'appliquer seul un programme sur lequel il n'est pas d'accord »*.

M. Poniatowski a affirmé que le résultat de la gestion de la gauche serait la faillite : *« Faillite pour la plupart des classes sociales, ouvrières ou agricoles, aussi bien que cadres et professions libérales. (...) Faillite pour les entreprises. (...) Faillite pour la collectivité tout entière. »* Il a poursuivi : *« La faillite, inévitablement, appelle la contrainte. Les entreprises, étranglées par des charges insupportables, devraient recourir au crédit de l'Etat et se soumettre aux impératifs du Plan. L'économie tout entière subirait bientôt un lourd carcan administratif. »*

A propos du parti socialiste, l'ancien ministre a dit : *« Il préfère cacher tous les problèmes dans un nuage de fumée. C'est le parti du fumigène. Sa stratégie est une stratégie tout brouillard. Brouillard dans ses alliances : il dit être un rempart contre les communistes dominateurs, mais il persiste à vouloir gouverner la France avec eux. Brouillard dans ses orientations : il offre tout et le contraire de tout : la liberté et les communistes au pouvoir ; la poursuite de la croissance économique et la ruine des entreprises ; l'autogestion et la planification ; l'indépendance de la France et l'arrêt du programme nucléaire ; le pluralisme de l'éducation et la suppression de l'enseignement libre.*

» Allons, un peu de bon sens.

» On ne peut brandir à la fois la rose et le poing. »

LES CENTRISTES SE PRÉOCCUPENT DE L'« OUVERTURE »

Les dirigeants du Centre des démocrates sociaux se montrent particulièrement préoccupés par la question de l'ouverture et de l'élargissement de la majorité. M. Jean Lecanuet, président de cette formation, a récemment évoqué (*le Monde* du 14 décembre) la possibilité d'*« ouvrir, à un moment donné, le dialogue avec les forces démocratiques et socialistes de l'opposition »*.

M. Bernard Stasi, vice-président, estime que ce « moment » ne viendra pas avant mars 1978. Au micro de France-Inter, il a déclaré, mardi 13 décembre : *« Une négociation pour une ouverture à gauche au niveau des états-majors ne paraît ni opportune ni souhaitable ou possible avant les élections législatives. »* M. Stasi a ajouté : *« Ce qui nous paraît souhaitable c'est que, après la victoire de la majorité, celle-ci manifeste clairement sa volonté d'élargir les bases sur lesquelles elle repose. Un pays comme le nôtre (...) ne peut pas être gouverné à 50 %. D'où la nécessité d'élargir — et d'élargir très largement — la majorité. Le C.D.S., en tout cas, y contribuera de toutes ses forces. »*

● *M. Jean Lecanuet*, président du C.D.S., a participé mardi soir 13 décembre à Montpellier à un débat avec les adhérents du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise. Il a rappelé que son parti souhaite l'institution d'un impôt sur les fortunes.

Il a aussi indiqué qu'il avait adressé le 9 décembre dernier une lettre à M. Raymond Barre afin d'obtenir, avant la fin de la législature, la suppression des droits en ligne directe pour les petites successions et leur allègement pour les moyennes. En compensation, une légère augmentation serait supportée pour les grosses successions dépassant 700 000 francs par part.

DANS LES DÉPARTEMENTS

HAUTE-LOIRE : Aux six candidats qui ont reçu l'investiture des partis de la majorité, et dont *le Monde* daté 20-21 novembre a donné les noms, s'ajoute M. Jean Proriol, sénateur. M. Jean Charretier (C.N.I.P.), maire d'Allègre, qui avait fait acte de candidature également dans la deuxième circonscription (Le Puy nord-ouest, Brioude), s'est retiré en faveur de M. Proriol. Ce dernier avait déjà été candidat à l'occasion d'une élection partielle provoquée par le décès de Jean-Claude Simon (R.I.), élection qui, le 14 novembre 1976, avait vu le succès de M. Louis Eyraud (P.S.). Dans la première circonscription (Le Puy sud-est, Yssingeaux), les responsables départementaux du R.P.R., du P.R., du C.D.S. et du C.N.I.P. ont retenu le principe de la candidature unique de M. Jacques Barrot (C.D.S.), secrétaire d'Etat au logement, qui aura pour suppléant M. Roger Fourneyron (C.D.S.), député sortant. — *(Correspondance.)*

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

M. Chirac : l'union de la majorité ne signifie pas l'alignement derrière le gouvernement

De notre envoyé spécial

Boulogne-sur-Mer. — Au moment même où M. Chaban-Delmas indiquait qu'il venait de parler avec le chef de l'Etat « de la France et des Français » (voir ci-contre), M. Chirac reprenait ses voyages à travers la France en visitant le Pas-de-Calais, dix-septième arrondissement qu'il parcourt depuis le 7 octobre.

Rappelant les principes de déférence envers le chef de l'Etat, de loyauté envers ses partenaires et le respect de l'identité du R.P.R., l'ancien premier ministre a déclaré à Boulogne : *« L'union de la majorité ne signifie pas l'alignement derrière le gouvernement, qui ne représente pas toute cette majorité, qui est mené par le président de la République, mais que celui-ci peut changer du jour au lendemain. Nos propositions venant d'un mouvement à large assise populaire ne sont pas les mêmes que celles des mouvements plus bourgeois ou que celles d'un gouvernement de conception plus libérale ou plus conservatrice. Nous entendons être un ferment, un lien, ne serait-ce que parce que nous sommes le mouvement le plus important de la majorité. »*

Le président du R.P.R. n'a rien ajouté d'autre au cours des diverses étapes de la première partie de son voyage, en ce qui concerne la politique générale, mais il a affirmé partout sa volonté de lutter contre les communistes aussi bien que les socialistes.

Il s'est particulièrement intéressé aux problèmes locaux. A Berck, en tant que président de l'Assistance publique de Paris, il a reçu une délégation intersyndicale (C.G.T., C.F.D.T. et F.O.) représentant le personnel de l'hôpital maritime, et il a promis à ses interlocuteurs que les travaux demandés par eux seraient réalisés dans les plus brefs délais, ajoutant même qu'il rencontrerait le ministre de la santé pour obtenir l'aide de l'Etat dans ce domaine.

A Montreuil-sur-Mer, dont le maire, M. Bernard Pion, favorable à la majorité, devient le suppléant de M. Marcel Beraud, député sortant R.P.R., M. Chirac a surtout parlé des problèmes agricoles pour s'élever contre les agissements de la commission du Marché commun qui, selon lui, risquent de remettre en cause l'acquis communautaire agricole par le biais, notamment, des montants compensatoires et de la taxe de péréquation sur les produits laitiers. A Etaples, ce sont les problèmes de la pêche qui ont été évoqués, mais là aussi le président du R.P.R. a demandé que le gouvernement se montre *« plus ferme dans ses discussions avec les Britanniques »*, ajoutant : *« Il faut savoir parfois taper sur la table. »*

ANDRÉ PASSERON.

Les députés R.P.R. critiquent le sondage du « Point »

« Le Point » publie, cette semaine, les résultats d'un sondage effectué par l'IFOP dans cent dix-huit circonscriptions. L'IFOP avait réalisé, à partir de ces données, une simulation à l'échelle nationale dont les résultats, publié la semaine dernière par le même hebdomadaire, créditent le R.P.R. de 24 % des intentions de vote.

« Ce sondage, d'une manière générale, nous favorise. Il montre ce que nous savions depuis toujours, et nous n'avions pas besoin d'un sondage pour le savoir », a déclaré, mardi 13 décembre, M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, après la réunion hebdomadaire du groupe. Mais cette enquête, a-t-il ajouté, *« provoque des difficultés pour des députés qui se voient jugés sans qu'un sondage ait été effectué dans leur circonscription — cette remarque vaut quels qu'aient été les échantillons choisis — et sans qu'on ait tenu compte du coefficient personnel du candidat ni de la situation locale »*.

Les députés R.P.R. ont relevé *« un grand nombre d'erreurs »*, ce qui, a dit M. Labbé, *« fait douter du sérieux du sondage »*. Ils estiment nécessaire de *« moraliser »* ce type d'opérations et insistent pour que les instituts de sondages, et aussi les journaux qui publient les résultats de leurs enquêtes, n'accueillent pas des indications dépourvues des garanties de sérieux indispensables.

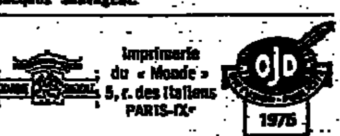
M. Labbé a remarqué que *le Point* accompagnait de commentaires et de réserves la publication du sondage de l'IFOP. *« Mais ce que l'opinion retient*, a-t-il souligné, *de façon brutale et sans commentaire, c'est l'application du sondage à une circonscription. »* M. Labbé a indiqué que M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, qui assistait à la réunion du groupe, avait assuré les députés que les décrets d'application de la loi que le Parlement a adoptée l'été dernier, et qui interdit la publication de sondages pendant les huit jours précédant une élection, seront pris dans les premiers jours de janvier.

● *Mme Florence d'Harcourt*, R.P.R., qui sollicite le renouvellement de son mandat de député de la sixième circonscription des Hauts-de-Seine (Neuilly, Puteaux), qu'elle exerce depuis la nomination de M. Achille Peretti au Conseil constitutionnel, a lancé *« un appel solennel à toutes les femmes françaises »* pour qu'elles l'aident dans sa campagne électorale face à M. Robert Hersant, directeur du *Figaro*, député réformateur de l'Oise, qui a reçu l'investiture des partis de la majorité (*le Monde* du 9 décembre).

Mme d'Harcourt les invite à s'opposer avec elle *« au parachutage d'un magnat de la presse, qui, réputé pour son absentéisme à l'Assemblée nationale, abandonne ses électeurs de l'Oise dans l'espoir d'avoir une élection plus facile dans une circonscription acquise à la majorité »*.

OISE. — M. Jacques Hersant a reçu l'investiture du comité directeur du C.D.S. pour être candidat dans la troisième circonscription de l'Oise (Liancourt) dont son père, M. Robert Hersant, qui est candidat dans les Hauts-de-Seine, est le député réformateur sortant.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

A Marseille

LA GROGNE DANS LES RANGS DU R.P.R.

(De notre correspondant régional.)

Marseille. — M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., qui participait le mardi 13 décembre aux assises départementales de son mouvement à Marseille, a entendu s'exprimer une certaine grogne.

M. Maurice Bertrand, ancien secrétaire fédéral de l'U.D.R. des Bouches-du-Rhône et maire de Plan-de-Cuques (seul maire R.P.R. du département), a dénoncé sans détours le *« centralisme excessif du mouvement gaulliste »*. *« Jamais*, s'est-il exclamé, *l'avis des militants n'a compté pour si peu dans les décisions qui engagent notre avenir politique. La désignation des candidats pour les législatives est une illustration de mes propos. Si l'avis de la base avait été plus souvent sollicité, si les choix avaient été réalisés au niveau de nos unions et de nos fédérations, nous aurions peut-être moins d'énarques mais certainement plus de soldats convaincus pour partir à la bataille. »*

M. Marcel Pujol, député de la première circonscription des Bouches-du-Rhône, a déploré de son côté *« que le mouvement ne connaisse pas plus de succès »* malgré *« sa force militante potentielle »*. *« J'ai mesuré*, a-t-il déclaré à propos de la dernière campagne des élections municipales à Marseille, *la tragique absence de cadres à l'élan généreux. »*

Le R.P.R. des Bouches-du-Rhône paraît en effet avoir quelques difficultés à trouver les *« soldats convaincus »* qui affronteront en mars prochain les socialistes et les communistes dans le département. A moins de trois mois des élections, il n'est toujours pas représenté ni dans la huitième circonscription, dont le député sortant est M. Jean Masse (P.S.), ni dans la troisième circonscription, fief de M. Gaston Defferre, maire socialiste de Marseille. M. Maurice Bertrand, qui avait été désigné comme candidat unique de la majorité dans la huitième circonscription, s'est récusé. M. Pujol a renoncé à être le suppléant de M. Joseph Comiti dans la première circonscription et n'a pas accepté d'affronter M. Defferre. Il ne sera pas candidat. M. Comiti a choisi, lui, de faire équipe avec M. Gilbert Rastoin, conseiller à la Cour des comptes et maire de Cassis.

M. Mitterrand : le P.S. entend gouverner dans le cadre de l'union de la gauche

Interrogé, mardi 13 décembre, à 13 heures, au cours du journal télévisé de TF 1 sur l'attitude du P.S. en cas de victoire de la gauche aux élections législatives, M. Mitterrand a notamment répondu : *« Le parti socialiste s'engage à appliquer intégralement le programme commun, non seulement le programme commun de 1972 mais également les propositions que nous y avons ajoutées et que nous allons publier (...). Il entend gouverner dans le cadre de l'union de la gauche. Il n'est pas concevable pour lui de faire autre chose si la gauche est majoritaire (...). Si d'autres s'y refusent, il assumera, lui, ses responsabilités ; c'est un parti de gouvernement. Mais il ne doute pas, en vérité, que le bon sens finisse par l'emporter. »*

Se déclarant *« révolté par les procédés inadmissibles avec lesquels on [le P.C.] instruit le procès des socialistes »*, le premier secrétaire du P.S. a indiqué qu'il ne souhaite pas *« entretenir cette querelle »* mais qu'il n'entend pas pour autant *« rester comme un édredon pour subir des coups insupportables »*.

M. Mitterrand a jugé, en particulier, que M. Marchais parlait *« comme les gens de droite »* lorsqu'il l'attaquait sur son attitude de 1968. Il a ajouté :

« En 1974, alors là, c'est un roman policier : m'a-t-on jamais entendu dire que je pensais être élu à la présidence de la République au premier tour de scrutin ? Qui m'a entendu en France, sauf Georges Marchais dans ses rêves ? J'espère que ce n'était pas un cauchemar. Qui m'a jamais entendu distribuer des portefeuilles ministériels ? Mon ami le plus intime n'a jamais entendu la moindre confidence... Quand on dit que je manque de sang-froid et qu'on le dit sur un ton de pareille colère, je m'interroge. Je regardais ce visage et je me disais : mais lequel des deux ? Enfin, passons là-dessus..., car après tout, Georges Marchais a bien des qualités, qu'il ferait mieux de mettre en valeur. »

M. Mitterrand a aussi stigmatisé la *« propagande gouvernementale »* tendant à démontrer, notamment en matière d'emploi, que la situation économique et sociale s'améliore.

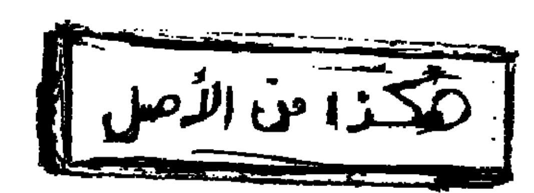
● *Sur le thème « Psychiatrie et liberté »*, l'Union des étudiants communistes et les Editions sociales organisent une rencontre à la salle de la Mutualité à Paris, le 15 décembre, à 20 h. 30, avec la participation des docteurs Lucien Bonnafé et Tony Lainé, et du Daniel Kerlin.

TARN-ET-GARONNE : les sections socialistes refusent de s'effacer devant M. Baylet (M.R.G.).

Les sections socialistes de la seconde circonscription de Tarn-et-Garonne refusent d'accepter la décision de la convention nationale du P.S. attribuant cette circonscription aux radicaux de gauche, dans le cadre de l'accord électoral conclu entre les deux formations. Le député sortant de cette circonscription, M. Antonin Ver (M.R.G.), s'efface devant M. Jean-Michel Baylet (M.R.G.), maire de Valence-d'Agen et fils de la P.-D.G. de *la Dépêche du Midi*.

Les socialistes rappellent que lors d'une élection sénatoriale partielle, en 1975, puis lors du scrutin de septembre 1977, les candidats radicaux de gauche ont bénéficié du *« soutien actif de la droite »*. Ils relèvent que, lors des élections municipales, des *« listes apolitiques excluant les socialistes »* ont été constituées, en particulier à Valence-d'Agen, mais aussi à Castelsarrasin et à Grisolles. Or, notent les socialistes locaux, *« les élections cantonales de 1976 ont montré que le P.S. est le premier parti du département en nombre de voix et pas en nombre d'élus »*.

Ils concluent : *« Depuis quinze ans que la circonscription est bradée aux notables M.R.G. par les appareils parisiens, les militants et élus se déclarent las de ces pratiques et estiment qu'à un moment donné il faut savoir dire : non, quinze ans, ça suffit. »*


هكذا من الأصل

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS

M. Jobert estime que le scrutin de mars ne résoudra rien

Dans sa lettre mensuelle (décembre), M. Michel Jobert estime que *« l'essentiel reste à faire pour que tous les braves gens se sentent compris, soutenus et participent à cette œuvre collective que doit être la vie d'une nation »*.

Il ajoute : *« Sinon, nous allons user d'expédients : ainsi en est-il, pour l'heure, d'un débat électoral qui devient chaque jour plus obscur quand on le rapproche des maigres possibilités matérielles dont disposera le prochain gouvernement, quel qu'il soit. Déjà les prochaines élections, qui naguère apparaissaient à tant de commentateurs comme la clef de l'avenir, perdent leur éclat, avant même d'avoir brillé. Elles ne sont plus « la » solution. Elles ne résoudront rien, murmure-t-on aujourd'hui. Mais résoudre quoi ? Les difficultés à coexister éprouvées par MM. Giscard d'Estaing, Chirac, Mitterrand et Marchais ? N'est-ce que cela dont il s'agit ou fondamentalement de la place du citoyen dans la démocratie ? »*

Dans la liste des candidats présentés par le Mouvement des démocrates que préside M. Michel Jobert et que *le Monde* du 6 décembre a publiée, le nom de M. Yvon Chapus, qui se présente dans la 9e circonscription de la Seine-Maritime, figurait à tort parmi les candidats investis dans les Hauts-de-Seine. Dans la 2e circonscription de ce département, le candidat est M. Roland Cléry. De même, M. Jacques Delahousse ne se présente pas dans la 2e, mais la 3e circonscription du Nord.

D'autre part, à cette liste, il convient d'ajouter les candidatures suivantes :

HAUTS - DE - SEINE : MM. Edouard Valensi (9e) ; Bernard Trigaud (11e). — HERAULT : M. Max-Olivier Wilkin (4e). — NORD : M. Jean-Luc Vasseur (23e). — SAONE-ET-LOIRE : MM. Bernard Vincenti (1re) ; Jacques Vuitton (5e). — HAUTE-SAVOIE : M. Marcel Vialaron (1re). — SOMME : M. Alain Vrignaud (1e). — YVELINES : M. Alain Tombak (7e).

Des usagers des P.T.T. interrogent les candidats

L'Association française des utilisateurs du téléphone et des télécommunications (AFUTT) a, le 13 décembre, présenté à la presse les six questions qu'elle adressera à toutes les formations politiques et à tous les candidats aux prochaines élections législatives.

« Enormément d'argent est consacré à la priorité du téléphone depuis 1975, écrit l'AFUTT. *Cependant, 63 % des ménages, en France, n'ont pas le téléphone ; beaucoup d'entreprises et d'administrations manquent de lignes ; son fonctionnement demeure inégal ; son prix est élevé, son mode de facturation discutable ; le nombre des cabines publiques est insuffisant. Que comptez-vous faire pour améliorer cette situation ? »*

Autre question : *« Quelles dispositions prendrez-vous pour que soit établie une charte de l'usager des télécommunications ? »*

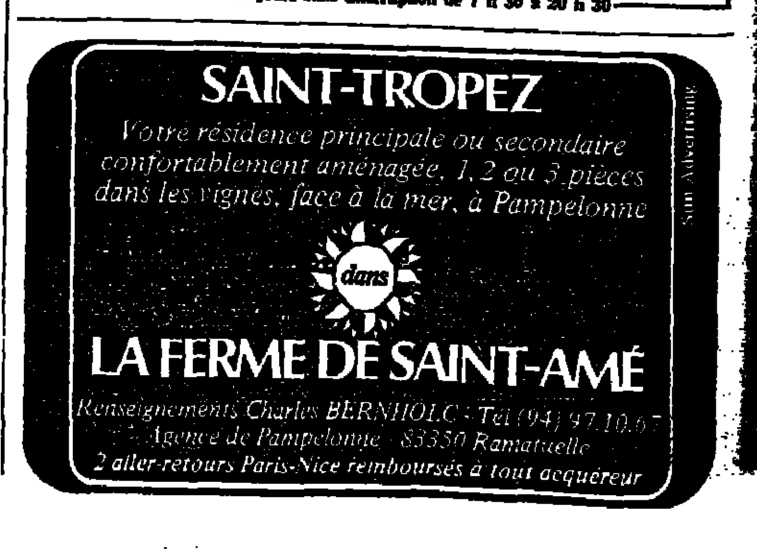
Ces deux points figurent depuis longtemps parmi les revendications de l'AFUTT. Plus originales sont les quatre propositions présentées par M. Jacques Pomonti, secrétaire général de l'association, et qui concernent le *« pouvoir de contrôle et d'intervention des usagers ». « Quelles sont vos propositions,* écrit M. Pomonti, *pour la création d'un organisme de contrôle et de réglementation du service public des télécommunications, avec une participation effective des représentants des usagers telle que préconisée par l'AFUTT ? Que ferez-vous pour que soit mise en place une institution permanente de représentation et de consultation effectives des usagers ? Quelles mesures allez-vous proposer pour développer le rôle des associations d'usagers des services publics et permettre leur fonctionnement en toute indépendance ? Quelles actions mènerez-vous pour la mise en place d'un organisme d'arbitrage des litiges entre les usagers et l'administration des P.T.T., afin que cette dernière ne soit pas juge et partie tout à la fois ? »*

L'AFUTT fera connaître les réponses qui lui auront été adressées par les candidats.

LE PROJET DE LOI D'INDEMNISATION DES RAPATRIÉS EST EXAMINÉ PAR LE SÉNAT

Le Sénat devait examiner, mercredi après-midi 14 décembre, le projet de loi d'indemnisation des rapatriés d'Afrique du Nord adopté en première lecture par l'Assemblée nationale. Le mouvement du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés) a demandé aux sénateurs de repousser le texte du gouvernement et de provoquer ainsi la constitution d'une commission mixte parlementaire qui pourrait *« améliorer un certain nombre de points fondamentaux »*. Le RECOURS ajoute qu'il définira *« une nouvelle stratégie d'action dans la perspective des prochaines élections législatives »*, au cours d'un meeting organisé samedi 17 décembre à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), à l'occasion du premier anniversaire de sa création.





هكذا من الأصل

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLE... ÉGISLATIVES

M. Jobert estime que le scrutin de ... ne résoudra rien

LE DÉLAI D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES S'ACHÈVE LE 31 DÉCEMBRE

Les demandes d'inscription sur .es listes électorales ou de radia- .ion sont reçues dans les mairies .es jours ouvrables jusqu'au 31 décembre. A Paris, les mai- .ies d'arrondissement sont ou- vertes du lundi au vendredi de) heures à 18 heures et le sa- medi de 9 heures à 12 heures et le 14 heures à 17 heures.

Les personnes remplissant les conditions pour être électeur (avoir dix-huit ans au plus tard .e 28 février 1978, jouir de ses droits civiques) qui ne seraient pas inscrites, ou qui ont changé le domicile ou de résidence, doi- vent demander leur inscription, qui est obligatoire.

Pour s'inscrire, il suffit de se munir d'une pièce d'identité et d'une pièce justifiant l'attache avec la commune. Cette attache peut être soit le domicile, soit une résidence continue de plus de six mois, soit l'inscription au rôle d'une des contributions directes communales depuis cinq ans.

A l'extrême droite

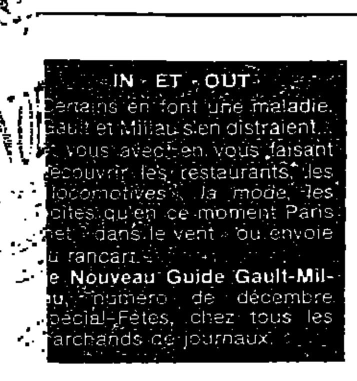
M. LE PEN S'ADRESSE AU P.F.N.

M. Jean-Marie Le Pen, prési- ...nt du Front national (extrême ...oite), dans une lettre publiée ...ndi 12 décembre, a proposé au ...F.N. (Parti des forces nouvelles) ...ouvrir des négociations en vue ...s élections législatives.

M. Le Pen a précisé : « *Le ...ureau politique du Front natio- ...al reste fermement attaché à ...s positions fondamentales et, ... conséquence, à sa stratégie ...pposition nationale tant au ...rrisme qu'à la majorité. (...) ... moment où la France est im- ...nément bafouée à l'extérieur ...r les pirates de l'armée algé- ...nne et à l'intérieur par les ...viculteurs des syndicats révo- ...tionnaires, l'union des natio- ...ux nous paraît plus nécessai- ... que jamais. (...) Nous pen- ...s qu'une rencontre entre les ...ponsables de nos deux for- ...tions permettrait d'étudier ...s préalable tous les problèmes ... se posent à la droite.* »

...e P.F.N. avait formulé récem- ...nt une « *proposition d'unité ...ction* » en vue de parvenir à ...e unicité de candidatures avec ...s autres formations d'extrême ...roite (*le Monde* du 26 octobre).

● *L'Union des Français de bon ...ns* (U.F.B.S.), que préside ... Gérard Furnon, a présenté ...ndi 12 décembre le premier nu- ...éro d'un journal mensuel, *le ...n Sens*, organe de l'U.F.B.S., ...e se veut « *le journal des li- ...rtés, de l'écologie politique et la France nouvelle* ».



A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La dette de la Caisse centrale des dépôts sera « épongée »

Au cours de la séance du mardi 13 décembre, l'Assemblée nationale a adopté les textes suivants :

● LE PROJET DE LOI PORTANT REGLEMENT DEFINITIF DU BUDGET 1975. — Ce texte comporte un article qui a pour objet de faire remise à la Caisse centrale de crédit coopératif d'une somme de 380 millions de francs prêtée par le Trésor et correspondant à des pertes subies par cet organisme du fait d'opérations hasardeuses. M. PAPON (R.P.R.), rapporteur général, a rappelé les vicissitudes de ce projet, l'Assemblée ayant refusé, lors de la précédente session, d'adopter l'article en question, afin de ne pas couvrir les négligences constatées. Des précisions ont été par la suite données sur les actions judiciaires en cours. M. Papon a estimé indispensable que la gestion du crédit coopératif soit désormais suivie et contrôlée. M. BOULIN, ministre délégué à l'économie et aux finances, a relevé qu'un effort important d'assainissement avait été fait. Il a observé que la solution retenue était la moins coûteuse pour les finances publiques. Puis il a insisté sur les dispositions prises afin que de tels errements ne se reproduisent pas. M. GINOUX (réf.) a critiqué les lenteurs de la procédure et estimé souhaitable, avant d'éponger cette dette, d'attendre les résultats des actions pénales en cours. « *Nous ne sommes pas là*, a-t-il affirmé, *pour couvrir des scandales.* » « *Il ne s'agit pas de cela, car des procédures sont en cours*, a répondu M. Boulin. *Il s'agit d'éviter une faillite dont les effets seraient très graves.* »

Dans le vote final, le groupe communiste et plusieurs députés réformateurs ont voté contre ce projet.

● LE PROJET DE LOI ACCORDANT DES GARANTIES DE PROCEDURE AUX CONTRIBUABLES EN MATIERE FISCALE ET DOUANIERE (deuxième lecture).

Contre l'avis du gouvernement et de la commission des finances, l'Assemblée a adopté un amendement de M. NEUWIRTH (R.P.R.) qui modifie l'article 1739 du code général des impôts. Il sera institué une majoration de droits « *lorsque la mauvaise foi du redevable est établie* » et non plus « *lorsque sa bonne foi n'a pu être admise* ». Ainsi appartiendra-t-il à l'administration de prouver la mauvaise foi du contribuable. Pour le gouvernement, cet amendement multipliera les procédures correctionnelles et risque, par conséquent, de provoquer un engorgement des tribunaux. Simultanément, l'Assemblée a porté de 100 à 150 % le taux de majoration de droits en cas de fraude. Il avait été décidé, par ailleurs, que les notifications de redressement devraient être motivées. Le Sénat avait assorti cette obligation d'une clause de nullité. L'Assemblée l'a supprimée. Elle a précisé que les réponses par lesquelles l'administration rejette les observations du contribuable devront également être motivées.

Dans le vote final, le groupe communiste a voté contre.

● LE PROJET DE LOI, ADOPTE PAR LE SENAT, RELATIF A L'ORGANISATION DES TRANSPORTS DE VOYAGEURS DANS LA REGION D'ILE-DE-FRANCE.

Adopté dans le texte du Sénat, ce projet prend force de loi.

● LE PROJET DE LOI, ADOPTE PAR LE SENAT, CONCERNANT LES COMITES PROFESSIONNELS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE. — Ce texte donne à l'autorité administrative le pouvoir de créer des organismes professionnels de droit privé. Il en définit les modalités de création, l'appellation, l'objet, les modalités de désignation de leur organe de direction et les organes chargés de contrôler leur activité. Pour ce qui est de leurs ressources, il précise qu'ils ont vocation à recevoir le produit des taxes parafiscales. L'Assemblée a prévu que la création, par décret en Conseil d'Etat, d'un comité professionnel, établissement d'utilité publique doté de la personnalité civile, interviendra après avis des organisations professionnelles intéressées les plus représentatives. Elle a précisé que la moitié au moins des membres du conseil d'administration du comité seront des représentants de la ou des professions intéressées et qu'ils seront nommés sur proposition des organisations professionnelles les plus représentatives.

Dans le vote final, le groupe socialiste s'est abstenu.

● LA PROPOSITION DE LOI DE M. DELONG (R.P.R.). — Ce texte, analysé dans *le Monde* des 13 et 14 décembre, institutionnalise les stages hospitaliers pour les étudiants en pharmacie, et stipule que le nombre des étudiants admis à poursuivre leurs études de pharmacie au-delà de la première année sera fixé par un arrêté du secrétaire d'Etat aux universités et du ministre de la santé, arrêté pris pour chaque U.E.R. Enfin, le diplôme de pharmacie serait remplacé par un doctorat d'exercice. Le groupe communiste a voté contre le texte, socialistes et radicaux de gauche se sont abstenus.

P. Fr. et P. J.

Les députés refusent de modifier le mode d'élection de l'Assemblée de Nouvelle-Calédonie

L'Assemblée nationale a rejeté, mardi 13 décembre — par 229 voix contre 226, les réformateurs votant pour le rejet, — la réforme du mode d'élection de l'Assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie.

Conçue pour dégager une majorité forte et stable au sein du législatif local et pour permettre une application sans heurts du nouveau statut du territoire qui accorde des pouvoirs élargis au conseil de gouvernement, élu par l'Assemblée, la réforme du mode d'élection des membres de l'Assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie, assortie d'un nouveau découpage, n'avait pu aboutir avant les élections territoriales du 11 septembre.

S'il avait été alors adopté, ce texte aurait eu pour effet quasi automatique d'assurer la majorité des sièges à la liste majoritaire dans la circonscription la plus peuplée, celle de Nouméa. C'est-à-dire qu'il aurait donné l'avantage aux partis qui, localement, se réclament de la majorité présidentielle (« le Monde » des 10 et 24 juin). Les partis autonomistes et indépendantistes, appuyés par une démarche des Eglises chrétiennes, avaient vivement réagi à l'annonce de ce projet (« le Monde » du 17 mai). L'Assemblée territoriale, alors à majorité autonomiste, avait émis un avis défavorable. La proposition de loi de M. Jacques Piot (R.P.R.), adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale, avait été rejetée par le Sénat (« le Monde » du 24 juin).

Les modifications apportées en seconde lecture par les députés avaient rendu nécessaire la constitution d'une commission mixte paritaire, dont le rapport n'avait pu être examiné par l'Assemblée nationale à cause d'une bataille de procédure livrée par les députés socialistes (« le Monde » du 2 juillet).

Les élections territoriales se sont donc déroulées le 11 septembre dernier selon le régime proportionnel en vigueur depuis 1957. A l'issue de ce scrutin, aucun des deux grands courants (autonomiste et majorité présidentielle) n'a obtenu l'avantage, alors que les partis dits centristes devenaient maîtres du jeu (« le Monde » des 14 et 29 septembre). Ces derniers ont favorisé l'élection d'un conseil de gouvernement favorable à la majorité présidentielle, mais ils ont, avec les élus de l'opposition indépendantiste et autonomiste, souhaité que le Parlement surseoie à la réforme électorale. Celle-ci aurait eu pour principal effet de placer les formations centristes sous la menace d'une dissolution du législatif local. Cette mesure aurait eu pour objectif de les dissuader d'entreprendre un jeu de bascule défavorable au conseil de gouvernement (dont une délégation séjourne actuellement à Paris). De son côté le député du territoire, M. Roch Pidjot (N.I.) avait multiplié les mises en garde contre une réforme qui, si elle avait été adoptée, aurait contribué à aggraver les clivages raciaux.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Mardi soir, sous la présidence de M. ALLAINMAT (P.S.), l'Assemblée nationale examine le texte de la commission paritaire sur la proposition de loi de M. Piot (R.P.R., Yonne), repoussée par le Sénat, et tendant à modifier le mode de scrutin pour l'élection de l'assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie.

M. PIOT, rapporteur, rappelle que des « *obstacles de procédure* » avaient empêché le vote de l'Assemblée sur ce texte, présenté le dernier jour de la précédente session.

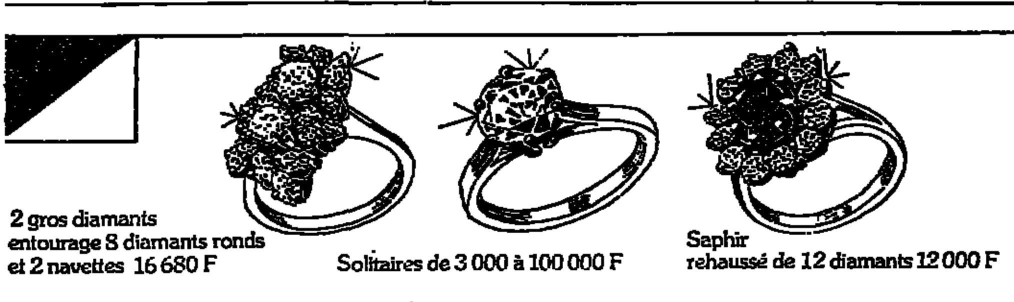
Le mode de scrutin proposé consiste à attribuer, dans chaque circonscription, la moitié plus un des sièges à pourvoir à la liste ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages égal au moins au quart des électeurs inscrits. Les sièges restant à pourvoir seraient répartis suivant la règle des plus forts restes entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % du nombre des électeurs inscrits, y compris la liste déjà pourvue selon le mode majoritaire.

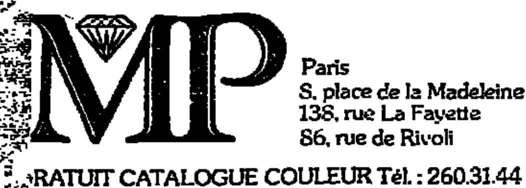
M. Piot rappelle que l'assemblée territoriale élue en septembre dernier compte onze partis pour trente-cinq membres et qu'elle a adopté, contre le vœu de son président, une motion hostile à la présente proposition de loi. « *Je me demande*, dit-il, *s'il ne faut pas adopter cette proposition pour que les conseillers territoriaux soient conscients que si l'assemblée était ingouvernable, une autre pourrait être élue selon un mode de scrutin qui permettrait de dégager une majorité.* »

M. Piot estime que la question préalable n'est appuyée sur aucun argument juridique. Point de vue également adopté par M. STIRN, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, qui souligne que « *l'émiettement de l'Assemblée territoriale en un si grand nombre de partis est défavorable à la bonne marche de cette Assemblée* ». Le groupe R.P.R. demande un scrutin public sur la question préalable, qui est adoptée par 229 voix contre 226, sur 455 suffrages exprimés et 459 votants. La proposition de loi est donc rejetée.

M. PIDJOT : une légalisation de l'apartheid

M. PIDJOT (N.I., Nouvelle-Calédonie) défend la question préalable contre ce texte. Il déclare notamment que cette proposition « *divise la Nouvelle-Calédonie en deux blocs raciaux, qu'elle établit un collège blancs-noirs, qu'elle légalise l'apartheid* » et qu'elle « *favorise une classe dominante bien nantie dont quelques-uns détiennent près du tiers des terres calédoniennes et que ceux-ci sont les principaux propriétaires miniers de nickel, au détriment de la majorité de la population calédonienne* ». Il demande que l'Assemblée sursoie à la discussion du texte, que toute modification du mode de scrutin soit d'abord soumise à l'Assemblée territoriale et qu'une délégation des commissions des lois de l'Assemblée nationale et du Sénat se rende sur place pour examiner le problème.





DÉFENSE

Une stratégie pour le désarmement

II. - DEUX FAÇONS D'AVANCER

par FRANÇOIS MITTERRAND

J'ai expliqué dans mon précédent article (*le Monde* du 14 décembre), pourquoi le désarmement constitue aux yeux des socialistes une voie essentielle pour la recherche d'une meilleure sécurité. J'ai marqué notre refus de la politique de la chaise vide pratiquée depuis la décision du général de Gaulle, le 5 mars 1962, de ne plus siéger à Genève, et dans la plupart des grandes négociations internationales sur le désarmement. Notre refus également de l'utopie, trop souvent hypocrite, d'un désarmement général et contrôlé, comme de l'utopie, trop dangereuse, d'un désarmement unilatéral pour la France. J'ai présenté enfin les grandes lignes d'un plan de désarmement à la *fois* global et progressif que je crois adapté à la réalité de la situation mondiale.

Parmi les initiatives que devrait prendre un gouvernement de gauche, j'exposerai ici celles qui montreront que la France, et sans doute elle seule, peut, si elle le veut, *créer* l'événement et provoquer des évolutions aujourd'hui peu crédibles. A cet égard, deux directions s'offrent à nous : l'une concerne le problème des négociations sur le théâtre européen, l'autre celui de nos ventes d'armes à l'étranger.

Le théâtre européen

Il est naturel à plus d'un titre qu'une réflexion approfondie soit menée à propos de la sécurité sur le théâtre européen. L'Europe est la région du monde où se trouve accumulé sur un espace géographique très restreint le plus grand volume de forces destructrices de toute sorte. Elle est considérée par les experts militaires comme la région par excellence où pourrait se dérouler entre les super-puissances un conflit, limité pour elles, mais désastreux pour nous. Nous appartenons à cette zone géostratégique, et tout événement qui s'y produit affecte inévitablement notre sécurité.

Les grandes négociations que j'ai déjà mentionnées : négociations de Vienne sur la réduction des forces en Europe, dites M.B.F.R., les aspects « sécurité » de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) qui s'est tenue à Helsinki et à Belgrade, d'une part ; négociations États-Unis - U.R.S.S. sur la limitation des armements stratégiques (SALT), d'autre part, prennent en compte l'ensemble des problèmes militaires du continent. A peu près toutes les formes d'action favorisant le désarmement y sont envisagées : réduction des forces, limites et contraintes à leur volume et à leur déplacement, mesures de confiance... ; l'ensemble des problèmes militaires (à l'exception des ventes d'armes) aussi : nombre d'hommes, armes des forces conventionnelles, armements nucléaires tactiques et stratégiques (qu'il s'agisse de leur implantation ou de leur mouvement), etc.

On reconnaîtra que ces vastes confrontations n'ont pas donné pour l'instant de résultats à leur mesure. Pour ce qui concerne les SALT, nous avons déjà signalé l'absence actuelle de deux Etats nucléaires d'Europe : France et Royaume-Uni. Même s'il semble qu'implicitement l'U.R.S.S. et les États-Unis intègrent dans leur appréciation générale de l'« *adversaire-partenaire* » ces deux Européens, il est clair que la situation présente ne saurait être durablement acceptée.

Pour ce qui concerne la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, celle-ci n'a accordé pour l'instant que peu de place aux problèmes de sécurité. Les mesures de confiance obtenues, destinées essentiellement à accroître la transparence des dispositions militaires adoptées de part et d'autre, ne sont, certes, pas sans intérêt. En particulier, l'engagement des pays participants de notifier toutes les manœuvres militaires d'une certaine importance (à partir de vingt-cinq mille habitants) et d'y inviter des observateurs de l'autre camp réduit considérablement les risques d'erreurs d'interprétation. Le terrain de discussion demeure cependant limité, du fait même de l'existence des M.B.F.R.

Malheureusement, de ce dernier côté c'est l'enlisement. Cet enlisement peut être considéré comme purement technique, résultant par exemple de la difficulté de se mettre d'accord sur un point de départ, à savoir le chiffrage précis des forces en présence, leur nature, leur position géographique. Plus profondément cependant, la paralysie de la négociation résulte très largement du « bloc à bloc ». Ainsi le « bloc soviétique » refuse-t-il d'admettre toute disparité des forces en présence, alors que la supériorité européenne de l'armée de terre soviétique paraît manifeste. Ainsi s'obstine-t-on à vouloir mettre sur le même plan le rapatriement d'une unité américaine de la Bavière vers l'Oklahoma et le rapatriement d'une unité soviétique de Potsdam à Smolensk. Il est du devoir et de l'intérêt de la France de participer aux négociations de Vienne, dont les enjeux concernent directement notre pays. Dans l'esprit du programme commun de gouvernement de la gauche et du programme socialiste, c'est-à-dire dans la perspective d'une dissolution progressive et simultanée du traité de l'Atlantique nord et du traité de Varsovie, on concevra difficilement que l'envoi à Vienne d'une délégation française se traduise par son intégration à la délégation de l'OTAN ! La présence de notre pays ne prendra réellement son sens que si celle-ci s'affirme par des propositions impliquant en ce domaine comme dans les autres notre autonomie de décision.

Nous sommes ainsi amenés à lancer l'idée nouvelle d'une *conférence européenne sur la réduction des forces et des tensions*. Les pays membres de cette conférence seraient ceux de la C.S.C.E. Son champ d'action regrouperait l'actuel volet « sécurité » de la C.S.C.E., le mandat donné aux M.B.F.R., l'ensemble des forces nucléaires stationnées en Europe, les forces nucléaires européennes, les systèmes américain et soviétique intéressant l'Europe, les bugets de défense, etc. On y distinguerait, pour reprendre une expression consacrée par l'usage diplomatique et journalistique, plusieurs « corbeilles ». A titre d'exemple :

— une corbeille « *nucléaire* », où seraient représentés les pays nucléaires et les pays où sont stockées des armes nucléaires ;

— une corbeille « *forces stationnées* » réunissant les pays dont les forces nationales stationnent sur le territoire de pays d'accueil, ainsi que ces derniers ;

— une corbeille « *efforts de défense* » : examen des budgets, aides économiques éventuelles ;

— une corbeille « *réduction des forces conventionnelles* » ;

— une corbeille « *mesures de confiance et contrôle des risques de conflit* ».

La conférence elle-même résulterait d'une décision des pays participant à la C.S.C.E., décision prise pendant la session spéciale de l'ONU sur le désarmement prévue pour le printemps 1978. Elle permettrait de regrouper de façon cohérente les négociations aujourd'hui dispersées. Hors d'une rencontre de bloc à bloc, elle réaliserait une avancée majeure par rapport aux M.B.F.R., en particulier sur la dissociation du problème des forces stationnées de celui des forces nationales, les premières devant être réduites en priorité. C'est dans le cadre de cette conférence que notre pays signifierait sa *renonciation* aux Mirage-IV et proposerait le plafonnement global du nombre des armes nucléaires tactiques (nos Pluton et nos armes aéroportées). Enfin, une phase plus ambitieuse de réductions, portant à la fois sur les aspects quantitatifs et qualitatifs, conduirait à l'établissement et à l'élargissement progressifs, le long du rideau de fer, d'une zone tampon qui se verrait vidée des moyens militaires nécessaires à une offensive éclair.

Sans chercher à ce stade à définir des objectifs trop rigoureux, la conférence européenne sur la réduction des forces et des tensions débloquerait à tout le moins la situation figée d'aujourd'hui.

Les ventes d'armes

Un autre domaine où pourrait être réalisée rapidement une percée significative est celui des ventes d'armes. La place de la France sur ce champ particulier est telle qu'un geste unilatéral serait de nature à déclencher un processus de désescalade.

Le problème des ventes d'armes préoccupe depuis longtemps l'opinion publique française, et en particulier la gauche. Les gouvernements successifs de notre pays se sont toujours employés à minimiser le phénomène (*« nous sommes un petit fournisseur d'armes... »*, Yvon Bourges, Washington, le 22 novembre 1977) et à donner le maximum d'échos à des décisions d'embargo (général de Gaulle) ou même à des affirmations d'embargo notoirement inappliquées (Valéry Giscard d'Estaing pour l'Afrique du Sud), puis appliquées après qu'armes, licences de fabrication et usines aient fini d'être transférées. Le président de la République avait d'ailleurs fait de la « *moralisation* » des ventes d'armes l'un des arguments de sa campagne de 1974, ce qui ne l'a pas empêché, moins de trois mois après son élection, de lever l'embargo décidé pour les « *pays du champ de bataille* » au Proche-Orient. En tant que l'un des responsables de la gauche, au contact des différents mouvements de libération et d'émancipation du tiers-monde, je sais, quant à moi, que c'est d'une véritable image de « *marchand de mort* » qu'est souvent auréolé notre pays !

La réalité des chiffres, pour autant que ceux-ci puissent être connus dans leur totalité, confirme malheureusement cette dernière impression : la France vendra en 1977 pour plus de 18 milliards de francs d'armement, ce qui la placera loin derrière les Etats-Unis (environ 54 milliards de francs) mais en bonne troisième position après ces derniers et l'U.R.S.S. et loin devant le Royaume-Uni. Et si l'on raisonne par tête d'habitant, notre première place devient incontestable !

Malgré le scandale de cette situation, la gauche n'y mettra pas fin du jour au lendemain : 75 000 personnes travaillent directement pour l'exportation d'armement, dont la valeur représente presque le tiers de notre facture pétrolière ; 275 000 personnes travaillent en France pour notre industrie d'armement, et ce sont des régions entières qui ne vivent économiquement que pour cette activité. Deux types de mesures peuvent cependant être proposées qui changeraient radicalement la nature de la situation : *limiter les ventes d'armes et les réorienter d'une part ; apporter la clarté dans un domaine où règne le secret, d'autre part.*

Pour la limitation des ventes, le programme commun a d'ores et déjà prévu une mesure draconienne : la « *cessation de toute vente d'armes et matériels de guerre aux gouvernements colonialistes, racistes ou fascistes* » : Afrique du Sud, Chili, Brésil, Argentine, seront parmi les premiers visés. Il faudra aller plus loin et proposer, par exemple, la réunion de conférences régionales sur les ventes d'armes entre fournisseurs et acheteurs afin de plafonner les livraisons. Le Proche-Orient fournira l'occasion d'un premier test en ce sens. Mais les socialistes estiment qu'une réorientation des ventes devra également être rapidement entreprise.

Certes la France ne remettra pas en cause sa capacité autonome d'armement, notamment technologique, indispensable à sa sécurité. Elle pourra cependant redéployer ses exportations par des contrats de coopération avec les pays européens (l'aviation fournit dans ce domaine des illustrations intéressantes, à travers les programmes Jaguar franco-britanniques ou Alpha-Jet franco-allemands). Les socialistes savent bien qu'ils heurteront alors violemment les intérêts du lobby militaro-industriel français qui estime, intérêts privés et complaisances administratives réunis, que la vente de matériels dans tel Etat du Proche-Orient, d'Afrique ou d'Amérique latine, est plus aisée et plus profitable en tous les sens du terme : le tiers-monde absorbe les trois quarts de nos exportations d'armes : E.M.D., Matra, Panhard. C'est Marcel Dassault qui décide de la stratégie commerciale et militaire de la France suivant les intérêts de sa firme. Aucun contrôle dans l'orientation de leur stratégie industrielle n'est exercé par l'Etat qui, au contraire, leur accorde toute facilité et met ses services administratifs à leur disposition, telle, par exemple, la direction des affaires internationales, de la direction générale de l'armement.

Il se trouve aussi que ce sont les mêmes hommes qui procèdent à ces ventes : hauts fonctionnaires devenus directeurs privés au mépris de l'art. 175 du code pénal.

Pour que limitation et réorientation prennent leur sens, qui est politique et non commercial, le premier devoir d'un gouvernement de la gauche sera de lever le secret et d'introduire un contrôle démocratique sur l'ensemble des secteurs privés, parapublic et administratif concernés.

Un premier *élément de clarté* résultera du contrôle parlementaire qui sera rendu possible par l'information obligatoire des commissions de défense compétentes de l'Assemblée et du Sénat sur toute signature de contrats de vente d'armes : de simple information pour les ventes inférieures à 1 milliard de francs, la procédure se transformera en autorisation pour toute vente supérieure à ce montant. Les Assemblées pourront ainsi contrôler cas par cas les contrats projetés et elles rédigeront chaque année un rapport public sur les ventes d'armement françaises.

Un autre élément sera apporté par le contrôle du gouvernement, aujourd'hui limité comme on l'a vu (l'affaire des vedettes de Cherbourg reste dans les mémoires) par la complicité existant entre certains contrôleurs et certains contrôlés, quand il ne s'agit pas des mêmes hommes. Il est vrai que l'arsenal juridique réglementaire impressionne. Mais est-il appliqué ? Quelles dérogations sont accordées au nom de quel intérêt supérieur, au nom de l'impérieuse obligation d'exporter n'importe quoi, à n'importe qui ? Que dire des ministres qui se transforment, comme parfois le président de la République lui-même, en commis voyageur des intérêts de la société industrielle de matériels militaires français au bénéfice du seul secteur privé ?

La création d'un secrétariat d'Etat aux industries d'armement, responsable politique de l'ensemble du secteur, la création d'une délégation au ministère de l'Industrie, chargée de la politique de restructuration, la création, enfin, d'un conseil pour le désarmement et la sécurité permettront le suivi de l'ensemble des opérations de limitation et de réorientation.

L'ensemble de ces initiatives aidera la France à retrouver dans le tiers-monde, et auprès de l'ensemble des forces anti-impérialistes et de libération, le rayonnement que son action passée dans ce domaine lui a fait perdre progressivement.

∴

En conclusion, je rappellerai que la politique de désarmement que proposent les socialistes pour la France n'est que l'un des aspects d'une politique étrangère, fondée sur le respect de la charte des Nations unies et la défense et l'extension des droits de l'homme. Le désarmement, élément essentiel de cette politique étrangère, signifiera, à l'extérieur comme à l'intérieur de nos frontières, que l'action de la France cesse de se définir seulement en termes de politique de puissance pour se mettre au service de la liberté.

FIN

«L'Humanité» et «Rouge» dénoncent la conception gouvernementale de l'« ennemi intérieur »

Plusieurs quotidiens ont rendu compte des informations publiées dans *le Monde* du 14 décembre sur le travail en cours au secrétariat général de la défense nationale sur les plans de protection en cas de crise.

Dans *l'Humanité* de ce mercredi 14 décembre, Jean George écrit :

« *(...) Les mesures envisagées sont en effet très graves pour les libertés. Elles vont de pair avec la soumission de la France à des intérêts étrangers. De nombreux militaires, soucieux de la défense nationale et du respect de la légalité, ne cachent pas leurs inquiétudes.*

» *(...) La récente affaire Schleyer a montré comment le pouvoir entend faire face à l' « ennemi intérieur ». Les départements* d'Alsace-Lorraine *ont servi de terrain d'essai aux mesures d'exception préparées en secret : chasse aux suspects, contrôles renforcés, délation organisée. La police française avait été, on s'en souvient, mise à la disposition des forces allemandes.*

» *L' « ennemi intérieur » est clairement désigné. Un député de la majorité, M. Cressard, entendu par le comité défense-armée-nation, a récemment déclaré que « le P.C. participe à la guerre » idéologique ».*

» *Le pouvoir cherche à utiliser les actes de terrorisme commis dans le monde pour justifier sa politique d'exception. En même temps, en France, il laisse impunis les « truands du patronat » et les assassins de travailleurs immigrés.* »

Sous la signature de David Freiman, le quotidien *Rouge*, de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), écrit notamment :

« *(...) Le terrorisme n'est qu'un prétexte habilement saisi. Le fond de cette histoire remonte à plus loin ; en fait, il remonte au constat de la précarité de l'équilibre qui permet à la bourgeoisie de se maintenir au pouvoir. L'Etat serait fragile et n'aurait pas les moyens de faire face à une menace de subversion généralisée.*

» *A cette lumière, les mesures de Peyrefitte, le garde des sceaux, contre la liberté de parole des magistrats ne peuvent plus être prises pour les écarts d'un ministre maladroit. On a affaire à une politique inquiétante. L' « état exceptionnel » ou « exceptionnel renforcé », prévu par des textes qui n'attendent que l'opportunité d'être présentés au Parlement, suppose, entre autres, une magistrature à la botte. Peyrefitte s'y emploie.*

» *La campagne hystérique anti-grève orchestrée ces derniers jours contre les électriciens a aussi sa place dans le dispositif. Elle est destinée à tester les possibilités de réquisition, à préparer la population à l'accepter en cas de situation plus grave pour le gouvernement.* »

Le Monde

société

UNE PLAINTE EN DIFFAMATION DE SIMONE SIGNORET

La bonne foi et les bons auteurs

Jean-Edern Hallier aime Simone Signoret. Grande nouvelle. Il l'a dit mardi 13 décembre, dans la matinée, à Ivan Levaï d'Europe 1. Il l'a répété mardi midi dans un communiqué au desk central de l'A.F.P. Il l'a réaffirmé mardi après-midi au président Jacques Hennion, de la dix-septième chambre correctionnelle. Et, afin que nul n'en ignore, comme l'on dit habituellement en ces lieux rien moins que romantiques, il l'a fait savoir publiquement au doux objet de son ressentiment : « Simone Signoret, vous êtes une mauvaise cause, si je puis dire, et la plus mauvaise qu'il m'ait été donné de soutenir puisque je vous aime. » Hélas ! Mme Signoret, « flattée », a réfuté l'hommage répondant, en somme, « moi non plus ». D'évidence, à la dix-septième chambre, les folles passions ne sont plus ce qu'elles étaient. Les grandes querelles si. Les mauvaises causes font ici les bons procès, les méchantes querelles les somptueuses affaires de diffamation.

Mais prenons cette belle histoire d'amour contrarié à son début : le 10 mai 1977, Radio-France diffuse une émission de Mme Anne Gaillard, réalisée en direct de Nice et centrée sur le Festival du livre, la deuxième d'une série consacrée par Mme Gaillard à l'édition et aux rapports entre auteurs et éditeurs. Thème du jour : les nègres en littérature. Invités notables deux nègres de grande renommée, Mmes Marcelle Routier et Marie Cardinal — cette dernière d'ailleurs affranchie depuis, — un petit éditeur d'immense renommée, M. Jean-Edern Hallier. On va donc, c'est la règle du jour, parler du phénomène des nègres. Ou si l'on peut dire de cette espèce de mal qui ronge la littérature française d'aujourd'hui plus sûrement que l'ennui. Le sujet est dans l'air du temps. Il est à la mode aussi et c'est normal. La mode, justement, veut de plus en plus que des gens notoirement incapables d'aligner par cents pages de Mémoires et les depuis Alexandre Dumas père, et signent. Mécanisme bien connu depuis M. Alexandre Dumas père, et déjà fort ancien. Le nègre écrit, la vedette signe, l'éditeur vend. Et le public achète ou n'achète pas.

Toutes ces choses-là sont dites, expliquées, commentées, dénoncées, — et c'est là que le dérapage va se produire — illustrées. Puisque cette « négritude » là est à la mode, on va la dénoncer en prenant pour référence le best-seller, 300 000 exemplaires vendus à l'époque. D'abord de façon allusive. Mme Marie Cardinal : *« L'autre jour, j'ai vu à la télévision passer une grande vedette du cinéma français. Tout le monde s'extasiait devant son livre qui est d'ailleurs excellent. Elle n'en a pas écrit une ligne... »* Puis, de façon plus directe, Jean-Edern Hallier : *« Moi, je ne vois qu'une chose dans cette histoire de nègres, c'est le public qui est trompé (...), les éditeurs qui trompent systématiquement leur public. On présente un livre de Daniel Gélin pour un livre de Gélin, un livre de Morgan pour un livre de Morgan ou un livre de Signoret comme un grand écrivain. C'est faux (...). »*

Il y eut Simone Signoret, que tout le monde vénère et que M. Hallier aime, répétons-le, et respecte « *même quand elle écrit* » ; que Mme Gaillard inscrit d'office « *au patrimoine national* » ; que son avocat et ami M. Georges Kiejman n'admire pas moins que son adversaire, Mᵉ Paul Lombard.

« Une fidèle auditrice »

Une Simone Signoret qui, en quelques paroles, va assassiner Edern-Hallier — « *Ce qu'il dit n'a pas beaucoup d'importance* » — et, en faux éloges, crucifier Mme Gaillard : *« Je suis une très fidèle auditrice de vos émissions. Grâce à vous, il y a des tas de yaourts que mon petit-fils ne mange plus. Le 10 mai dernier (...), ce sont vos cris perçants qui ont attiré mon attention, j'étais très triste. »*

Il y eut Mᵉ Kiejman, l'ami et le mameluk féroce de la partie civile, « égorgeant » Edern-Hallier, « *petit prince de l'ego plutôt que prince des intellectuels. Sans le prendre pour Poulidor, je le mets dans le peloton de tête, mais parfois je trouve la course pauvre* », et, sabrant Mme Anne Gaillard, « *venue apporter la preuve de sa bonne foi en faisant plus que jamais la preuve de sa mauvaise foi par l'absence de sincérité, la malveillance, l'absence de recherche d'informations* ».

Tir à vue

La nostalgie n'est plus ce qu'elle était ne serait donc pas même ce que l'on croit, l'œuvre de Mme Signoret. L'accusation provoque la réaction immédiate des Editions du Seuil, qui demandent à leur seule collaboratrice présente à Nice, Mme Derose, attachée commerciale, d'intervenir avant la fin de l'émission.

Ce qu'elle fait. Provoquant ainsi par ses protestations, peut-être maladroites, un féroce tir à vue. Jean-Edern Hallier et Anne Gaillard, *qui en ont pourfendu d'autres*, vont *assassiner l'œuvre*.

L'affirmation sera nette : derrière Mme Simone Signoret, il y a un nègre talentueux, M. Maurice Pons. Celui-là même qui, dans un magnifique avant-propos du livre, se défend joliment de n'avoir été ni « coauteur », ni « *rewriter* », pour se contenter d' « *être le premier écouteur* », « *le plus assidu lecteur* » et « *saison après saison, le plus constant complice* ». Ajoutant, et on le croit volontiers : « *Ce n'est pas un mince privilège.* »

Les Editions du Seuil et Mme Signoret portent l'affaire en justice et obtiennent le séquestre de la bande enregistrée. Le présumé nègre lui écrit, cela arrive. Il adresse une lettre de protestation à Mme Anne Gaillard. Lettre non recommandée et non avenue. Il est bien connu qu'un nègre, payé autant pour sa capacité d'écrire que pour sa capacité à taire qu'il écrit, n'est pas crédible.

On en est donc arrivé au procès. Un bien beau procès furieusement parisien avec juste ce qu'il faudra, en demi-teinte, d'hommages en coups de stylet, de cruauté distillée, de férocité gourmande et d'humour meurtrier. Et de bien beaux personnages. Mme Anne Gaillard « *provocatrice d'idées* », « pasionaria » du consumérisme, pure et dure, intransigeante et entêtée, venue, de sa douce voix, donner à M. Hennion, un cours accéléré de liberté de la presse, de liberté de parole et de liberté tout court.

Il y eut M. Jean-Edern Hallier, accouru après « *ses grands ancêtres Balzac, Victor Hugo et Jack London* » pour batailler avec l'édition et la littérature frelatée. A une époque « *où Poulidor devient Dante* », Jean-Edern Hallier peut bien effectivement se prendre pour Victor Hugo. A preuve cette épique déclaration à Mme Signoret : *« Moi je demande que les nègres sortent de l'ombre ou qu'une réglementation précise de la production culturelle soit instituée...*

» En ce combat douteux et inutile, qui ne comportera ni vainqueur ni vaincu, je vous prie d'accepter mes excuses pour le préjudice que je n'ai pas voulu vous causer. Souvenons-nous que lors de la mort du militant Pierre Overney, nous avancions d'un même pas et dans la même foule. Attaquons désormais ensemble les jaunes de l'édition, les Tramoni, *et défendons ces poètes inconnus, ce peuple solitaire constitué d'innombrables Overney qui meurent de ne plus pouvoir s'exprimer dans l'appropriation mercantile et la falsification de l'expression originale. »*

Il y eut Mᵉ Lombard, défenseur de Mme Gaillard, plaidant le droit à la critique pour quelqu'un « *qui ne s'incline ni devant les puissants ni devant les monopoles. Quand on s'éloigne du prêchi-prêcha et de l'eau tiède, on reçoit des coups, ces coups vous honorent. Il ne s'agit pas pour vous d'agressivité mais de passion, la passion inhérente à la polémique, la passion fille du courage et de la sincérité. C'est cela la preuve de la bonne foi* ». Il y eut, enfin, le président Hennion, qui d'évidence prit bien du plaisir à activer les échanges. Lui aura à juger de cette « *bonne foi* », puisque la défense ne fit pas d'offres de preuves de la diffamation. Pour cela, il dispose des enregistrements de l'émission fournis, à la fois, par la partie civile et par la défense.

Il aura, au-delà de la polémique, à dire si la responsabilité de Mme Jacqueline Baudrier, citée « *comme auteur principal de la diffamation* », est effectivement engagée. Si oui, alors, comme l'a souligné Mᵉ Castelain, les émissions en direct et la liberté de parole risqueraient fort de s'en trouver placées sous surveillance préalable.

Le jugement mis en délibéré sera rendu le 10 janvier prochain.

PIERRE GEORGES.

REGARDS

Les dettes d'une prostituée

Annick, une prostituée du bois de Boulogne, comparaît, ce mercredi 14 décembre, en flagrant délit devant la vingt-quatrième chambre correctionnelle du tribunal de Paris pour « *outrage public à la pudeur* ». Rien là que de très banal. Pourtant, pour la jeune femme, c'est peut-être le bout du chemin, bien différent de ce qu'elle espérait.

Toute la vie d'Annick est marquée par cette banalité, un vrai scénario de série B. Enfance en Bretagne dans le dénuement complet près d'un beau-père violent. Au lieu de fréquenter l'école, elle garde les vaches. A seize ans, c'est la fuite vers le paradis parisien, et la découverte de l'enfer : dix heures de travail par jour chez une tante qui envoie tout son argent à la famille, la révolte, la rue. « *Personne ne voulait m'employer. Je dormais dans les couloirs d'immeubles. Complètement « paumée »*. Puis elle cède aux avances d'un homme...

La petite Bretonne a enfin de quoi vivre. Mais à quel prix ! *« Je me suis mise à fréquenter la porte de Clignancourt. C'est comme ça qu'un jour, j'ai été « prise en main ».* Désormais, plus de questions à se poser : le trottoir, mais la sécurité et un peu d'argent de poche. L'exploitation dure longtemps. Jusqu'au jour où les prostituées françaises secouent le joug. Aux côtés des Ulla, des Sonia, Annick se lance dans la révolte qui est pour elle le signal de l'affranchissement. Elle participe aux occupations d'églises, un peu écœurée que l'argent des collectes serve à compenser le « *manque à gagner* » de certaines dirigeantes du mouvement...

Puis vient le temps des promesses. On pourrait penser, comme « Monsieur prostitution » — M. Guy Pinot, nommé par l'Elysée en juillet 1975 pour s'occuper de ces problèmes, — que les prostituées vont devenir des femmes comme les autres, exerçant un métier comme les autres. Annick le croit et commence à nourrir quelques rêves d'« embourgeoisement » : « *Retourner en Bretagne et m'acheter une petite épicerie-buvette, ça serait bien.* » Elle commence à mettre de l'argent de côté, elle ouvre même un livret d'épargne-logement : « *Encore deux ou trois ans comme ça, et j'aurais pu y arriver.* »

Entre le percepteur et le policier

Aujourd'hui, il lui faut déchanter. En mai dernier, le percepteur se rappelait à elle : elle avait oublié de déclarer ses revenus pendant quatre ans. Il lui réclamait un arriéré d'impôts de 104 978 F. A payer avant le 15 juillet. Le Trésor finit par accepter quelques aménagements. Mais c'est alors que le métier devient difficile. Au bois de Boulogne, les rafles se succèdent. Certaines filles y échappent un peu trop systématiquement. D'autres, telle Annick, « tombent » à tous les coups. « *Peut-être que si je donnais des informations... ou autre chose !* » En attendant, les outrages publics à la pudeur succèdent aux « articles R 34-13 » — car le code pénal continue de sanctionner, par la notion de « racolage passif », une prostituée en raison de sa seule présence dans la rue ? « *Je suis embarquée pratiquement chaque jour. La dernière fois, « ils » se sont jetés sur ma voiture revolver au poing. Je ne peux plus travailler.* »

Le percepteur — qui, lui, n'a rien contre la prostitution du moment qu'il peut la taxer — n'en a cure et relance sa contrainte par corps — avec les majorations, la somme atteint maintenant 125 000 F — agitant une menace de « réquisition d'incarcération ». « *Je paie une conseillère pour faire mon courrier — je n'ai jamais appris à écrire, — je paie un avocat, je paie mes amendes, mes impôts. Que me reste-t-il pour vivre, avec ce travail qui ne rapporte pas toujours ce qu'on prétend ?* »

Un dernier outrage — qu'elle conteste — est venu la semaine dernière couronner le tout, et c'est à son propos qu'elle comparaît le 14 décembre. Jusqu'ici, le jeu des appels des condamnations précédentes lui avait permis de bénéficier du sursis. Ce ne sera plus le cas cette fois. « *Et si je vais en prison, comment vais-je payer le percepteur ?* » Le rêve de l'épicerie en Bretagne s'estompe. « *Peut-être que la société ne veut pas qu'on cherche à sortir de notre état.* » Le rapport de M. Pinot demandait bien la suppression des contraventions de racolage passif et de la contrainte par corps pour le non-paiement d'impôts. Oublié, M. Pinot. C'est si vieux toutes ces grandes envolées généreuses. Deux ans...

JAMES SARAZIN.

● *Sévices de Marseille : démenti de la direction de la police.* — La direction générale de la police nationale a déclaré, vendredi 9 décembre, « *en réponse aux allégations de certains organes de presse selon lesquels M. Paul Traggiai aurait été l'objet de sévices de la part de la police après son arrestation à Marseille pour cambriolage* » (le Monde du 10 décembre), qu'il « *s'est lui-même spontanément présenté à la police de Marseille, jeudi matin 8 décembre, pour déclarer qu'il n'avait, en aucune manière, fait l'objet de sévices lors de ses interrogatoires* ».

● *Mort d'un drogué.* — Un jeune homme, âgé de vingt-deux ans, M. Didier Mazerolas, a succombé, mardi 13 décembre, à une injection de drogue. Il a été découvert, 65, rue Pascal, à Paris (13ᵉ), dans une chambre de bonne, à côté de son épouse Martine, âgée de vingt-deux ans, également droguée mais dont l'état n'inspire pas d'inquiétude.

Faits et jugements

Nouvelle information judiciaire contre Jacques Mesrine.

Condamné, le 19 mai dernier, à vingt ans de réclusion par les assises de Paris pour des méfaits commis en France, Jacques Mesrine s'était vanté, dans son livre, *l'Instinct de mort*, publié peu de temps auparavant, de s'être livré à plusieurs forfaits pour lesquels il n'a pas été jugé. C'est ainsi qu'il a reconnu avoir participé, le 10 septembre 1972, à Saint-Louis-Blanford, au Québec, en compagnie de Jean-Paul Mercier, comme lui évadé d'un pénitencier, au meurtre de deux garde-forestiers, Ernest Saint-Pierre, cinquante-quatre ans, et Médéric Cotte, soixante-deux ans, qui les avaient surpris alors qu'ils s'entraînaient au tir dans un bois avec l'amie de Mercier, Mlle Suzanne Francœur.

Mercier et son amie ont été arrêtés le 4 décembre 1972 au Canada et condamnés, le 7 mai suivant, lui, à la prison perpétuelle pour homicides volontaires, elle, à six ans d'emprisonnement pour recel de malfaiteurs.

Comme le Canada ne peut demander l'extradition de Mesrine, citoyen français, le ministre de la justice de ce pays a transmis la procédure au gouvernement français et le parquet de Paris vient d'ouvrir une information contre Mesrine pour ce double meurtre. Le dossier a été confié à M. Jean Cornuault, juge d'instruction.

La famille d'André Citroën demande la saisie d'un livre.

La famille d'André Citroën a chargé Mᵉ Yves Cournot d'intenter une action en référé pour demander la saisie d'un livre de M. Silvain Reiner, intitulé *André Citroën : l'aventure est au bout du quai*, publié par les éditions Olivier Orban.

Les requérants estiment que cet ouvrage contient des atteintes intolérables à l'intimité de la vie privée du célèbre constructeur d'automobiles. Ils soulignent, au surplus, que ce livre est la reproduction quasi littérale du livre de Reiner, publié en 1954 par les éditions Amiot-Dumont, sous le titre *La tragédie d'André Citroën*, et qu'à l'époque l'auteur s'était formellement engagé à supprimer toute une série de passages en cas de réédition. Or ces passages, précisément, se retrouvent dans son nouveau livre.

M. Drai, premier vice-président du tribunal de Paris, doit rendre son ordonnance dans quelques jours.

● *Accident aérien aux Etats-Unis : vingt-neuf morts.* — Tous les occupants d'un DC-3 appartenant à une compagnie américaine de transport à la demande (vingt-neuf personnes et, parmi elles, une équipe de basket-ball au complet) ont péri, le 14 décembre, lorsque l'appareil s'écrasa quelques instants après avoir décollé de l'aérodrome d'Evansville, dans l'Indiana. — *(U.P.I.)*

LE SÉNAT ÉTEND LE CHAMP D'APPLICATION DE LA GRATUITÉ DES ACTES DE JUSTICE

Le Sénat a voté mardi 13 décembre le projet de loi tendant à instaurer la gratuité des actes de justice devant les juridictions civiles et administratives. Ce projet, dont le rapporteur était M. THYRAND (ind., Loir-et-Cher), a été sensiblement modifié par les sénateurs qui ont étendu le champ d'application de la gratuité.

Le Sénat a notamment voulu que le prévenu au « civil » bénéficie de la même gratuité des actes que la partie civile. Un autre amendement, voté par les sénateurs sur l'initiative de M. DE TINGUY (Un. cent., Vendée), tend à hâter le règlement des indemnités dues aux greffiers.

Le délai de dépôt des P.O.S.

Le Sénat avait adopté auparavant une proposition de loi de MM. CHAUTY (R.P.R., Loire-Atlantique) et LAUCOURNET (P.S., Haute-Vienne), tendant à proroger de six mois le délai de dépôt des plans d'occupation des sols (POS). D'après la loi, tous les anciens documents d'urbanisme devaient être remplacés par des POS le 1ᵉʳ janvier 1978. Or, il y a aujourd'hui encore peu de POS rendus publics ou approuvés. Telle est la raison du délai demandé dans notre proposition de loi, a souligné M. Laucournet. La date du 1ᵉʳ juillet, acceptée par le ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, M. ICART, comme « ultime prorogation », a été adoptée par les sénateurs.

JUSTICE

La reconstitution du meurtre de Châtenay - Malabry

« DANS LE FEU DE L'ACTION »

La Butte-Rouge, à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), une triste cité de banlieue aux bâtiments uniformes : c'est là, sur le trottoir de la rue Aristide-Briand que, le 23 août dernier, Mustapha Boukhezer est mort, atteint de cinq balles. Il était presque midi. Quelques instants auparavant, il avait, en compagnie de quatre jeunes gens, tenté un hold-up à la poste. Mais la police, alertée par une vieille dame, est arrivée. Les cinq « loubards » se sont enfuis. La course-poursuite a commencé, deux d'entre eux se faisant « coincer » par les gardiens de la paix dans le virage de la rue Aristide-Briand. Deux policiers tiraient sur eux, M. Jean-Claude Catteau à deux reprises, et son collègue, le brigadier Roger Marchaudon, sept fois.

Mais des impacts de balles sont relevés dans le goudron. Le 17 novembre, après l'examen des conclusions de l'expertise balistique ordonnée par le parquet, le brigadier Marchaudon est inculpé par le doyen des juges d'instruction de Nanterre, M. Antoine Champenois, d'homicide volontaire. Quelques jours plus tard, le ministère de l'intérieur le suspend de ses fonctions, avec maintien de traitement. C'est la troisième fois que ce policier blesse mortellement un malfaiteur.

Mardi 13 décembre, en compagnie de son avocat, Mᵉ Henri Garaud, le brigadier Marchaudon, libre, l'air sûr de lui, en uniforme, est revenu sur place pour accomplir à nouveau les gestes de son crime. La reconstitution a lieu à l'heure même où se sont déroulés les faits. Le magnétophone en bandoulière, le juge d'instruction Antoine Champenois va, en compagnie de M. Jean-Claude Fouque, substitut, tenter de savoir si le policier du commissariat de Sceaux a « achevé » à terre Mustapha Boukhezer. Seule la partie civile, représentée par Mᵉ Mourad Oussedik, est absente. L'avocat n'a pas été convoqué.

Le rapport d'expertise balistique rédigé par les professeurs Ceccaldi et Marry est formel : les deux balles qui ont tué le jeune Algérien ont été tirées, l'un à « bout touchant », l'autre, à quelques centimètres. Le gardien de la paix Catteau n'a pas vu la victime s'effondrer. Il ne peut donc dire comment ont été tirés les derniers coups de feu. Un fait est indiscutable : seul le compagnon de Mustapha Boukhezer était armé ; mais il n'a pas tiré, il a menacé le gardien de la paix Catteau. Boukhezer était à côté de son complice. Alors, le brigadier Marchaudon a ouvert le feu le premier sur Boukhezer.

« *Pourquoi sur lui*, a demandé le juge d'instruction, *alors qu'il ne vous menaçait pas et était les mains nues ?*

« *J'avais plus de facilités* », répond le brigadier Marchaudon.

Catteau tire lui aussi. Le camarade de Boukhezer rebrousse chemin et disparaît derrière un bâtiment. Il n'a jamais été retrouvé. Seuls deux malfaiteurs ont été arrêtés à proximité du bois de Verrières.

Ensuite, c'est l'« exécution ». « *Je me lance en direction de Boukhezer*, raconte le brigadier Marchaudon. *En avançant, j'ai tiré su lui tout en vidant mon chargeur. Boukhezer s'est écroulé. Puis j'ai changé de chargeur pour tirer sur le deuxième individu.* » « *Vous n'avez pas regardé aux fenêtres ?* », lui demande le magistrat instructeur. « *Non. Vous savez, quand on est dans le feu de l'action, on ne regarde pas les vitrines. C'est logique, sinon je ne serais pas dans la police* », répond Marchaudon. Le brigadier est à l'aise. Moniteur de tir, il manie son arme avec une incroyable dextérité. La plupart de ses phrases sont ponctuées d'un « *A mon sens...* ».

Mais alors, a-t-il tiré sur Boukhezer à terre ? Pour Mme Rousseau, l'un des témoins interrogés par le juge d'instruction, cela ne fait aucun doute : « *Le brigadier Marchaudon était à côté du corps, le bras tendu, le pistolet à la main. Et il y a d'abord eu une série de coups de feu, puis une interruption et deux autres détonations.* » Autre témoin, Mme Pierraud, elle, n'est pas de cet avis. Après être montée sur sa table et s'être penchée par la fenêtre, elle a vu Boukhezer s'affaler. A ce moment, il n'y avait pas de policier à côté de lui. Pouvait-il être caché par un arbuste ? « *Le feuillage était plus important en été* », précise le brigadier Marchaudon. Sur une couverture posée sur le trottoir, un inspecteur est couché à plat ventre, les bras légèrement écartés, à l'endroit précis où tomba Mustapha Boukhezer.

MICHEL BOLE-RICHARD.

SCIENCES

● *Le premier étage de la fusée européenne Ariane* vient d'être pour la première fois assemblé complètement et testé au banc d'essai de Vernon. Les quatre moteurs Viking-2, qui équipent ce premier étage, ont fonctionné pendant 111 secondes. Le premier tir de la fusée complète reste prévu pour la mi-1979 au centre spatial guyanais de Kourou.

AÉRONAUTIQUE

● *La compagnie colombienne Aérocondor* a passé commande ferme d'un moyen-courrier Airbus A-300, capable de transporter jusqu'à deux cent quarante-cinq passagers et du fret. Elle a pris un second appareil en option. C'est la première compagnie aérienne d'Amérique latine à utiliser, pour des liaisons régulières entre la Colombie et la Floride, le moyen-courrier de conception franco-ouest-allemande.

MÉDECINE

L'ACADÉMIE A DÉCERNÉ SES PRIX ANNUELS

Lors de sa séance du mardi 13 décembre, l'Académie de médecine a décerné ses prix annuels, en présence de Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'État aux universités.

Le prix de l'Académie (500 F) a été attribué au docteur Jacques Fasquelle (Paris) pour son dévouement au service de l'Académie ; le prix Hélène-Achard, à Mme Claudette Gillet (Paris) pour son dévouement à l'égard des malades ; le prix Prince-Albert-Iᵉʳ-de-Monaco (1 670 F), à M. Edgar-Hans Relyveld (Paris) pour ses travaux sur les toxines bactériennes aérobies ; le prix André-Batel-Rouvier (1 240 F) au docteur Annick Rouillon (Paris) pour ses recherches épidémiologiques et la lutte contre la tuberculose ; le prix Maurice - Chevassu (*5 000 F*) au docteur Yves Claret (Rosny-sous-Bois) pour sa contribution à l'étude du canal de Wirsung dans la pancréatite chronique ; le prix Cordier (8 935 F) au docteur Joseph-Philippe-Etiévent (Besançon) pour sa contribution à l'étude de l'histo-pronostic des tumeurs de vessie ; le prix Docteur-Darolles aux professeurs Jacques Poisson, Michel Plat (Châtenay-Malabry) et André Cave (Bourg-la-Reine) pour leurs travaux en collaboration sur la chimie végétale.

D'autre part, le prix du médecin général inspecteur Raymond-Debenedetti (500 F) a été attribué au professeur Giudicelli (Paris) pour ses travaux sur les affections rénales, et spécialement sur les hémodialyses; le prix Yvonne-Foulle, (12 000 F) au docteur Humeau (Montpellier) pour son étude ultra-structurale des tumeurs cérébrales humaines ; le prix Léon-Launoy (3 900 F) au professeur Jacques Wepierre (Le Raincy) pour ses travaux de pharmacodynamie ; le prix Lian (3 000 F) au docteur Daniel Flamang (Garches) pour ses travaux de cardiologie ; le prix Paul-Matthieu (100 000 F) au professeur Bernard Pierquin (Créteil) pour ses travaux de recherche en carcinologie clinique ; le prix Gustave-Roussy (13 100 F) au docteur Pierre Sautière (Armentières) pour l'ensemble de ses travaux sur les histons des tissus normaux et cancéreux.

Enfin, le prix du secrétariat d'État à la jeunesse et aux sports (3 000 F) a été attribué au docteur Pierre Mathevon (Saint-Laurent-du-Pont) pour son ouvrage *le Contrôle médico-sportif, étude générale et application à une consultation hospitalière de médecine du sport* ; le prix de la Société des eaux minérales d'Evian-les-Bains au docteur Christian Theodore (Paris) pour sa contribution à l'étude de l'absorption des lipides ; le prix de la Société parisienne d'expansion chimique au professeur Humbert Giono-Barber (Crouy-sur-Ourcq) pour ses recherches socio-pharmacologiques chez le babouin : expérience dakaroise ; le prix de la Ville de Paris (5 000 F) au docteur André Dodin (Milly-la-Forêt) pour ses travaux de bactériologie.

SANS DANGER ET INDOLORE

L'utilisation des ultra-sons se développe dans de nombreuses spécialités

Le bilan des utilisations par la médecine des ultra-sons a été présenté au cours du quatrième colloque de la Société française pour l'application des ultrasons à la médecine et à la biologie, qui s'est réuni à Paris, du 8 au 10 décembre, sous la présidence du professeur Thérèse Planiol.

Les applications des ultra-sons pour le diagnostic médical concernent de nombreuses spécialités : en obstétrique, leur usage est devenu indispensable pour surveiller la grossesse dès les premières semaines. En pathologie cardio-vasculaire, les ultra-sons permettent l'exploration dynamique des cavités cardiaques et des vaisseaux périphériques. L'examen de l'abdomen représente la troisième grande catégorie d'application de cette technique déjà ancienne que des progrès récents viennent de placer au premier rang des méthodes d'exploration « de première intention ».

L'intérêt principal de l'usage des ultra-sons en médecine réside dans leur innocuité : l'examen peut être répété, prolongé ou précisé sans danger pour le malade ou l'opérateur ; il ne nécessite aucune préparation et est parfaitement indolore. Le principe physique qui est à leur source est simple : un signal sonore de fréquence très élevée et inaudible est émis dans une direction : ce signal est réfléchi par les obstacles qu'il rencontre et recueilli par un microphone spécial. Le retard existant entre l'émission du signal et sa réverbération permet de situer la profondeur de l'obstacle. Utilisé dans un milieu hétérogène, le procédé permet d'identifier des zones de densités différentes et de visualiser leur contenu.

Les progrès récents concernent l'imagerie et l'électronique : le résultat de l'exploration est restitué sous forme d'une véritable coupe anatomique qui peut être examinée sur un écran de télévision et photographiée. Mais surtout les avances technologiques les plus récentes ont été rendues possibles par l'usage de multiples sources permettant un balayage électronique : il est devenu courant d'explorer ainsi les cavités cardiaques en mouvement et de suivre les battements d'organes aussi difficiles à examiner qu'une valve cardiaque sans utiliser de produits de contraste.

Au cours du coloque ont été évoqués les problèmes de diffusion de la technique en France : si les hôpitaux de province paraissent être équipés de façon satisfaisante, la région parisienne, par contre, serait très sous-équipée. Le président Delbarre, représentant M. Chirac, a affirmé à ce propos qu'une enquête sur les besoins en équipements ultra-sonores pour les hôpitaux parisiens allait être demandée dans les plus brefs délais au directeur de l'Assistance publique de Paris. — Dr J.-F. L.

ÉDUCATION

Pour le 19 décembre

LE SNE-Sup ET LE SGEN LANCENT UN ORDRE DE GRÈVE DANS LES UNIVERSITÉS

Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) et le syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) appellent les enseignants du supérieur à se mettre en grève le lundi 19 décembre. « *Mme Saunier-Seïté*, déclarent les deux organisations, *vient de saisir le conseil supérieur de la fonction publique et envisage, sans doute, de mettre à profit les vacances de Noël pour publier une série de décrets sur le déroulement des carrières de l'enseignement supérieur.* » Selon le SNE-Sup et le SGEN-C.F.D.T., « *il s'agit d'un dispositif particulièrement dangereux qui accentue l'insécurité de l'emploi et le blocage des carrières des minorités (...).*

L'étude de plusieurs de ces décrets est à l'ordre du jour de la séance du 21 décembre du conseil supérieur de la fonction publique. Les projets de décrets qui avaient été présentés une première fois à la séance du 3 juin du conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) ont été préparés conjointement par les services de Mme Alice Saunier-Seïté et la fédération des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur. Le SNE-Sup et le SGEN dénoncent « *l'emprise des fractions les plus malthusiennes et les plus rétrogrades du milieu universitaire* » sur les carrières des enseignants.

RELIGION

Les chrétiens communistes souhaitent prendre davantage la parole dans l'église

De notre correspondant régional

Lyon. — La réunion dans une salle paroissiale de Lyon de cent cinquante chrétiens — eussent-ils fait le déplacement de Grenoble, de Saint-Etienne, de Bourg-en-Bresse ou de Valence — ne représente pas un événement. Mais si ces hommes ou ces femmes de tous âges sont aussi inscrits au parti communiste ou en sont très proches, sont militants actifs de la C.G.T. ou de la C.F.D.T., voilà qui change radicalement le caractère d'une pareille rencontre.

Or c'était précisément le cas samedi 10 décembre. Certains de ces groupes de chrétiens, politiquement attirés par le marxisme, existent depuis plusieurs décennies à Lyon, à Grenoble, notamment. D'autres sont de création plus récente.

« *C'est à partir de l'action dans mon entreprise que j'ai été amené à me rapprocher très fortement du parti communiste* », a dit ce jeune participant, ajoutant d'ailleurs : « *Les deux seuls croyants dans la place, c'était mon patron et mon chef.* Mais, à l'égard de l'Eglise, comment se situent-ils ? « *Nous ne sommes pas des marginaux. Nous avons un rôle important à jouer aux frontières de l'Eglise* », ont observé plusieurs.

Vivent-ils leur foi de manière différente de la masse des chrétiens ? Les débats ont montré qu'ils en étaient profondément convaincus. « *Ma foi en Dieu se nourrit de ma pratique syndicale* », a affirmé l'un d'eux. Priorité à la pratique, c'est un trait qui fut souvent répété. Ces chrétiens, qui prônent la lutte des classes, « *ont fait droit aux urgences du quotidien* ». Ont-ils dû, pour en arriver là, « *se débarrasser d'un certain nombre de censures qui structuraient leur foi* » ? comme s'interroge un dominicain, Jean-Paul Durand.

Cette foi, dépouillée, plus réaliste selon eux, ils parviennent mal à l'analyser. « *Je crois, et cela me fait du bien ; j'ai essayé de ne pas croire, mais je n'y suis pas parvenu* », a tenté d'expliquer un militant cégétiste de longue date. « *Croire, cela donne une dimension éternelle aux luttes sociales que je mène dans l'entreprise* », a indiqué un autre. De la fierté ? Assurément. Même discrète, elle se remarque. « *Des camarades m'ont dit : Ça se voit sur ta tronche que t'es chrétien !* »

Mgr Ancel qui, avec Mgr Delorme, de Lyon, assistait à cette rencontre, a remarqué cette « *persévérance, cette croyance même dans la foi* » « *Vous représentez une valeur apostolique* », leur a-t-il dit. La certitude de ces chrétiens communistes est si grande que la plupart pensent qu'il est de leur « *devoir* » de prendre davantage la parole dans l'Eglise. Comment ? « *En faisant connaître ce qu'on fait d'une manière très concrète* », en menant ainsi des recherches collectivistes sur le chômage. — « *cette violence du capitalisme* », — sur les libertés ou sur les luttes de classe dans l'Eglise.

BERNARD ELIE.

ÉCHECS

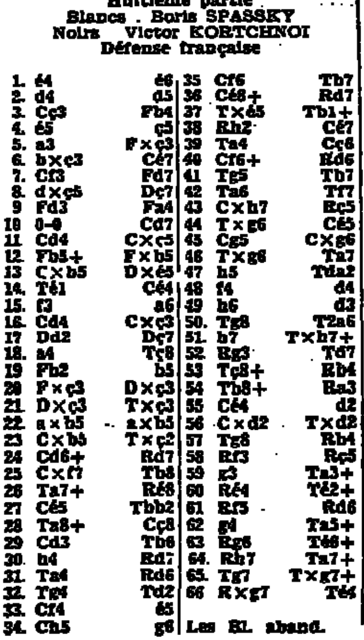
UNE SURPRENANTE DÉFAITE

Rien ne va plus à Belgrade pour Boris Spassky opposé à Victor Kortchnoï dans la finale du tournoi des candidats au championnat du monde d'échecs.

La huitième partie de la rencontre a été à nouveau gagnée, avec les noirs, par Kortchnoï qui mène par 6 points à 2 (4 victoires et 4 parties nulles).

Après l'ajournement, survenu lundi soir au quarante-deuxième coup, on accordait généralement à Spassky des chances de nullité ou même de gain. Mais la perte d'un pion au cinquante et unième coup a précipité le dénouement. Il suffit désormais à Kortchnoï de marquer quatre points et demi pour avoir le droit de rencontrer le Soviétique Karpov pour le titre mondial.

TOURNOI DES CANDIDATS
Huitième partie
Blancs : Boris SPASSKY
Noirs : Victor KORTCHNOI
Défense française

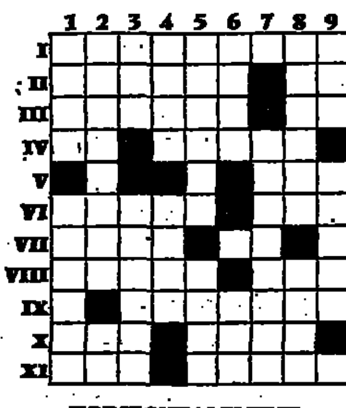


1.	é4	é6	35	Cf6	Tb7
2.	d4	d5	36	Cé8+	Rd7
3.	Cç3	Fb4	37	T×é5	Tb1+
4.	é5	ç5	38	Rh2	Cé7
5.	a3	F×ç3	39	Ta4	Cç6
6.	b×ç3	Cé7	40	Cf6+	Rd6
7.	Cf3	Fd7	41	Tg5	Tb7
8.	d×ç5	Dç7	42	Ta6	Tf7
9	Fd3	Fa4	43	C×h7	Rç5
10	0-0	Cd7	44	T×g6	Cé5
11	Cd4	C×ç5	45	Cg5	C×g6
12.	Fb5+	F×b5	46	T×g6	Ta7
13	C×b5	D×é5	47	h5	Tda2
14.	Té1	Cé4	48	f4	d4
15.	f3	a6	49	h6	d3
16.	Cd4	C×ç3	50.	Tg8	T2a6
17	Dd2	Dç7	51.	h7	T×h7+
18.	a4	Tç8	52	Rg3	Td7
19	Fb2	b5	53	Tç8+	Rb4
20	F×ç3	D×ç3	54	Tb8+	Ra3
21	D×ç3	T×ç3	55	Cé4	d2
22.	a×b5	a×b5	56	C×d2	T×d2
23	C×b5	T×ç2	57	Tg8	Rb4
24	Cd6+	Rd7	58	Rf3	Rç5
25	C×f7	Tb8	59	g3	Ta3+
26	Ta7+	Ré8	60	Ré4	Té2+
27	Cé5	Tbb2	61	Rf5	Rd6
28	Ta8+	Cç8	62	g4	Ta5+
29	Cd3	Tb6	63	Rg6	Té6+
30.	h4	Rd7	64.	Rh7	Ta7+
31.	Ta4	Rd6	65.	Tg7	T×g7+
32.	Tg4	Td2	66	R×g7	Té4
33.	Cf4	é5			
34.	Ch5	g6	Les Bl. aband.		

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nᵒ 1 944



HORIZONTALEMENT

I. Rêve de Vals. — II. Représentations données par des artistes ; Phase astrale. — III. Voyait rouge ; Participe. — IV. Ne saurait clore une phrase ; Dans le fond, il n'est pas propre. V. Roi. — VI. Un qui devait avoir une faim de loup ! ; Marie-José, pour ses intimes. — VII. Percevoir ; Une simple lettre qui vaut à elle seule tout un long rapport. — VIII. Recueillent parfois des restes ; Traduit un certain malaise. — IX. Prénom. — X. Se frappait ; Doublement utile à un forgeron baladeur. — XI. Abréviation ; Ne manquent pas de piquant.

VERTICALEMENT

1. N'agit pas sur la mauvaise graine ; Flamboyante. — 2. Poste important ; Cuvette. — 3. Ne sentait pas la rose ! ; Se donne bien du mal pour la galerie. — 4. Opération bancaire ; Nourrissaient nos pères. — 5. Offre maintes fois l'occasion de saisir la balle au bond ; Delon ou Belmondo. — 6. Savait parler ; Points. — 7. Extraordinaires. — 8. En Suède ; Court en Bretagne. — 9. Préféré à d'autres ; Un qui n'avait pas l'esprit de famille.

Solution du problème nᵒ 1 943

Horizontalement

I. Ecrasée. — II. Nourrices (bidons). III. Tut ; RP — IV Olivier (Roland). — V. Relier ; Er. — VI. Suer ; Sers ! — VII. Erses ; Lai. — VIII. Nue ; To. — IX. Tentation. — X. Oui ; Ir. — XI. Chanteuse.

Verticalement

1. Entorse ; Toc. — 2. Couleur ; Euh ! — 3. Rutiles ; Nia. — 4. AR ; Virent. — 5. SR ; Ie ; Suait. — 6. Elders ; Etre. — 7. Ec ; El. — 8. Er ; Erato. — 9. Aspersion.

GUY BROUTY.

● *La septième édition de l'« Annuaire mondial des Corses »* vient de paraître.

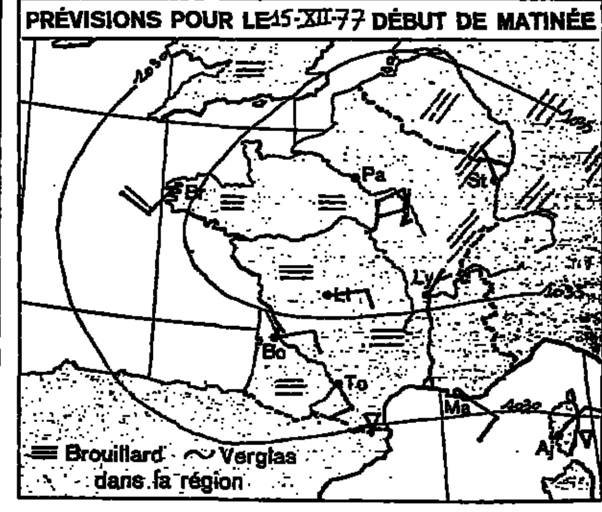
★ *Annuaire mondial des Corses*, 100, rue Saint-Lazare, 75009 Paris, tél. : 526-61-54.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14 Déc 77 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 15-XII-77 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 14 décembre à 0 heure et le jeudi 15 décembre à 24 heures :

Des hautes pressions persisteront sur l'Europe continentale. Elles continueront à protéger la France des courants perturbés, mais favoriseront le maintien des formations brumeuses en de nombreuses régions.

Jeudi, le temps restera souvent très nuageux près des côtes de la Manche orientale, ainsi que du Nord à l'Alsace, sur le Jura et le nord des Alpes. Quelques précipitations isolées auront lieu près des frontières et sur le relief.

Sur les régions méditerranéennes, le temps sera instable et les passages nuageux donneront quelques averses sud l'est de la Corse et le Roussillon.

Sur le reste de la France, les brouillards ou nuages bas seront assez nombreux le matin. Leur dissipation sera très variable selon les régions et pourront persister dans certaines vallées. Autrement, des éclaircies se développeront l'après-midi.

Les températures varieront peu. Des gelées se produiront dans les régions de l'intérieur à la faveur des éclaircies au lever du jour.

Mercredi 14 décembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 034,9 millibars, soit 776,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14) : Ajaccio, 14 et 9 degrés ; Biarritz, 11 et 7 ; Bordeaux, 8 et 2 ; Brest, 11 et 3 ; Caen, 13 et 2 ; Cherbourg, 11 et 4 ; Clermont-Ferrand, 9 et 3 ; Grenoble, 12 et 4 ; Lille, 11 et 8 ; Lyon, 10 et 4 ; Marseille, 15 et 1 ; Nancy, 9 et 3 ; Nantes, 9 et 2 ; Nice, 12 et 6 ; Paris-Le Bourget, 12 et 6 ; Pau, 9 et 4 ; Perpignan, 15 et 2 ; Rennes, 12 et 0 ; Strasbourg, 10 et 2 ; Tours, 6 et 1 ; Toulouse, 8 et 3.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 11 degrés ; Amsterdam, 9 et 7 ; Athènes, 8 (max.) ; Berlin, 7 et 4 ; Bonn, 10 et 4 ; Bruxelles, 10 et 9 ; Iles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 6 et 7 ; Genève, 10 et 4 ; Lisbonne, 18 et 12 ; Londres, 11 et 6 ; Madrid, 14 et 9; Moscou, — 9 et — 13 ; Palma-de-Majorque, 17 et 4 ; Rome, 11 et 8 ; Stockholm, 4 et 3 ; Téhéran 4 et 0.

Journal officiel

Sont parus au *Journal officiel* du 14 décembre 1977 :

UN DECRET

● Portant fixation du montant maximal des rémunérations à prendre en compte pour le calcul des cotisations d'assurances sociales agricoles.

DES ARRETES

● Fixant la composition de la commission prévue à l'article 8 du décret modifié du 21 avril 1967, relatif au soutien financier de l'Etat à la création et à la modernisation des théâtres cinématographiques ;

● Portant modification du règlement intérieur du régime d'allocations viagères des gérants de débits de tabac ;

● Portant création d'un certificat de spécialisation agrométéorologie.

ÉDUCATION

LA MISE EN PLACE DES CONSEILS D'ÉCOLE

M. Haby a reçu les dirigeants du Syndicat des instituteurs

Les dirigeants du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collèges (SNI-P.E.G.C.) ont été reçus longuement, le mardi 13 décembre, par le ministre de l'éducation. Une rencontre avait déjà eu lieu le 5 décembre. La mise en place des conseils d'école — créés par la réforme Haby dans les maternelles et le primaire — a été au centre des entretiens. Le syndicat a rappelé qu'il refusait de réunir ces conseils (dont font partie les comités de parents récemment élus) tant que plusieurs de ses revendications ne seraient pas satisfaites.

Le SNI devait réunir, ce mercredi 14 décembre, son conseil national pour examiner le résultat des négociations et annoncer dans l'après-midi, au cours d'une conférence de presse, s'il maintenait son mot d'ordre au sujet des conseils d'école. Au ministère de l'éducation comme au SNI on s'est refusé à toute information sur le déroulement des négociations.

L'attitude des dirigeants du syndicat (proches des socialistes) est jugée sévèrement par l'opposition interne (proche des communistes). L'Humanité du 12 décembre écrivait que le SNI risquait de « diviser parents et enseignants » *et qu'il substituait* « à la lutte une attitude passive sans autre efficacité que de retarder la participation des intéressés ».

Quand, le 10 novembre, le bureau national du SNI-P.E.G.C. a décidé — pour appuyer ses revendications — de geler la mise en place des conseils d'école et, partant, des comités de parents qui en constituent la moitié, il prenait des risques. Risque de heurter l'opinion publique souvent hostile aux protestations catégorielles. Risque de braquer les parents fraîchement élus et désireux — puisqu'ils s'étaient présentés — de jouer leur partie dans le fonctionnement des écoles. Risque, enfin, d'exaspérer son opposition interne qui s'était vu refuser au congrès de Nancy des actions revendicatives.

Les dirigeants du SNI sont des politiques trop avisés pour avoir sous-estimé le danger. C'est qu'ils avaient déposé dans l'autre plateau les bénéfices possibles. Satisfaire ceux de leurs militants — il y en a — qui traînent les pieds pour laisser l'école s'ouvrir aux parents et qui veulent rester maîtres chez eux. Mais surtout faire peser tout le poids d'une organisation à laquelle appartiennent huit instituteurs sur dix et qui sait se faire entendre du ministre de l'éducation. En septembre 1975, à la veille de la rentrée, n'avait-elle pas obtenu, en quelques jours d'une pression savamment exercée, la limitation des effectifs de classes maternelles à trente-cinq enfants ?

Le SNI a donc choisi de surseoir à l'installation des conseils d'école tant que le ministère ne se serait pas prononcé sur trois revendications prioritaires et qu'il avait promis de satisfaire : vingt-*cinq élèves par classe au cours* élémentaire première année, allégement du service d'enseignement des directeurs, augmentation du nombre des maîtres-remplaçants. Il y a ajouté une demande d'assouplissement des seuils de fermeture des classes. Et il est vrai que le succès sur tous ces points profiterait, aussi, aux parents et aux enfants, même si, dans cette affaire, ils ont été utilisés. L'action retenue avait un immense mérite aux yeux des dirigeants du SNI proches des socialistes : revendiquer sans jeter le désordre dans la rue, à trois mois des législatives. Avec, en prime en cas de victoire, un trophée à faire valoir, fin janvier, à Nantes, au congrès de la Fédération de l'éducation nationale, dont la majorité est de la même tendance que celle du SNI...

Le 13 décembre, la direction du syndicat des instituteurs a négocié par deux fois au ministère. Elle ne se présente pas les mains vides devant son conseil national convoqué ce mercredi. Il est trop tôt pour assurer que les conseils d'école vont se mettre en place demain. Mais si le feu n'est pas encore au vert, il n'est déjà plus au rouge.

CHARLES VIAL.

UN LIVRE DE M. JEAN CORNEC

Le veilleur de l'école publique

Il n'y a pas, en France, de militant de l'école publique plus résolu et plus constant que M. Jean Cornec. L'enseignement privé n'a pas d'adversaire plus irréductible. Infatigable d'intransigeance — plaire n'est pas son but, — il veille, depuis de longues années, sur les remparts de la cité scolaire, la méfiance en éveil, un regard sur ses troupes, un autre sur l'ennemi. Sans trêve ni repos, il réveille les assoupis, débusque les éclaireurs cléricaux. Pour lui l'état d'urgence est permanent.

Dans son dernier livre, au titre volontairement provocateur — *Pour l'école libre,* — le président de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques propose une « *défense et illustration de la laïcité* » où le souvenir personnel se mêle à l'histoire — de l'Antiquité à la loi Guermeur.

Pour M. Cornec, l'unicité du service public d'éducation est plus qu'un objectif politique, c'est un combat contre l'obscurantisme, une épopée de la raison contre le dogme, une nécessité historique. « *La laïcité,* écrit-il, *apparaît à l'évidence comme le seul moyen pour le monde de se sauver. Elle sera la clé de voûte de la société future, ou celle-ci ne sera pas.* » D'où vient que cette « *évidence* » ne soit pas partagée et qu'il faille guerroyer pour la faire entrer dans la réalité ? De la résistance des forces conservatrices et de l'obscurantisme. M. Cornec appuie son propos sur une accumulation — en effet impressionnante, — de proclamations catholiques contre la liberté des esprits, du Moyen Age au concile Vatican II. Evoquant l'Eglise en ses débuts, il note : « *Par un sort tragique, cette Eglise de paix et d'amour, née d'un message révolutionnaire, s'est transformée, au fil des années, en la plus énorme machine de guerre, d'obscurantisme et d'oppression que le monde ait connue.* »

Mais le monde a changé et l'Eglise de 1977 ne peut pas être confondue avec celle des siècles passés ? Méfiance ! réplique M. Cornec : « *Est-ce que Rome a bougé ou est-ce que Rome n'a pas bougé ? C'est cela, la question-clé de notre problème actuel. Ah ! les apparences sont pour le mouvement (...). La permanence se manifeste dans toutes les grandes mesures prises depuis le concile.* » Rome ne bouge pas ? M. Cornec, donc, ne bougera pas non plus. On ne pactise pas avec le diable — la hiérarchie est le diable de M. Cornec, et réciproquement. Gare aux replis tactiques des cléricaux : « *Aujourd'hui encore, traumatisés par une trop longue expérience, les laïques restent méfiants. (...) Comme en 1924, comme en 1936, comme en 1945, allons-nous, une fois de plus, nous laisser piéger ?* » La méfiance de M. Cornec va loin. Etudiant la période gaulliste, il fait état d'une mainmise sur l'Etat : « *La pire, c'est, à tous les étages, dans tous les rouages de nos administrations, de nos services publics, l'installation progressive de militants d'action catholique. L'opération a été menée très habilement.* »

Il est donc trop tôt pour baisser les bras et replier le drapeau laïque. M. Cornec se dit assuré de la volonté des partis de gauche de ne pas transiger sur la nationalisation de l'enseignement privé : « *Les faits et les rencontres m'ont permis de vérifier la fidélité de toutes les organisations signataires aux conclusions du colloque du CNAL de 1972* », conclusions qui avaient été « *reprises pour l'essentiel par le programme commun* ».

Qu'on ne compte pas sur M. Cornec pour s'endormir la prochaine fois que la gauche sera au pouvoir : « *Nous serons exigeants.* » Mais il paraît négliger deux réalités essentielles à la compréhension de la question scolaire en 1977. D'une part, il ne conçoit l'Eglise que comme une hiérarchie, confond les textes et les réalités, néglige la diversité des comportements et la complexité du réel. D'autre part, sa critique de l'école privée ne lui laisse que peu d'énergie pour analyser la fonction de l'école publique, qui, socialement, n'est pas toujours neutre. Son manichéisme donne l'impression de sanctifier tout ce qui est de l'enseignement public et de vouer aux ténèbres extérieures tout ce qui n'en est pas. C'est une limite qu'il pose lui-même à la tolérance dont il se réclame.

BRUNO FRAPPAT.

★ *Pour l'école libre*, par Jean Cornec. Edit. Robert Laffont, 304 p., 42 F.

● *Avant l'examen d'une proposition de loi sur l'enseignement agricole privé,* le 15 décembre, à l'Assemblée nationale, la Fédération générale de l'agriculture (F.G.A.), la Fédération de l'enseignement privé (FEP) et le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN) affiliés à la C.F.D.T. ont protesté, le mardi 13 décembre, contre ce texte. Selon eux, il « *modifie entièrement l'aide financière de l'Etat aux établissements agricoles privés* » et la nouvelle procédure d'agrément prévue « *ne permet plus aucun contrôle de l'Etat sur l'utilisation des subventions* ».

LA GRÈVE A L'ENSET

Les normaliens de Cachan cherchent un interlocuteur

Un millier d'élèves — professeurs de l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique (ENSET) et de classes préparatoires aux grandes écoles ont manifesté, mardi 13 décembre, à Paris, pour protester contre l'intervention, le 7 décembre, des forces de l'ordre dans les locaux de l'ENSET à Cachan (Val-de-Marne). Le cortège s'est rendu de la Sorbonne au ministère de l'éducation. Les manifestants réclamaient « le maintien et l'extension » *des sections littéraires de l'ENSET, dont le concours de recrutement doit être supprimé en 1978. Les élèves occupent les bureaux de la direction depuis le 7 décembre* (le Monde *du 9 décembre). Une cinquantaine de professeurs ont participé à cette manifestation à l'appel des syndicats nationaux de l'enseignement secondaire (SNES) et de l'enseignement supérieur (SNE-Sup.).*

Les étudiants remercient les forces de l'ordre. En intervenant dans la nuit du 7 au 8 décembre — on ignore toujours sur l'ordre de qui — pour mettre fin à une première occupation, la police a favorisé la mobilisation des élèves-professeurs de l'ENSET. Depuis, les gardes mobiles ont quitté ce quartier résidentiel de Cachan mais les « occupants » accentuent, comme à plaisir, le souvenir de leur passage. Une banderole à la grille, dénonce l'intervention. Les élèves ont affiché des photos sur les murs. Les sections d'arts plastiques ont fait quelques dessins sur les événements du 7 décembre.

Les élèves de l'ENSET réclament le maintien de sections littéraires dans leur établissement et refusent qu'il soit mis fin à une « *politique pluridisciplinaire* » qui avait favorisé, par le passé, le mélange des formations littéraires et scientifiques des futurs professeurs de l'enseignement technique. Le gouvernement a choisi de cloisonner ces préparations professionnelles, et réduit, depuis trois ans, le nombre de places « littéraires » au concours d'entrée. Ces sections doivent disparaître progressivement à partir de 1978. Les littéraires, juge-t-on, doivent être avec les littéraires, les scientifiques avec les scientifiques.

Mais à qui reprocher ce rigorisme ? Mardi, les manifestants se sont rendus au ministère de l'éducation où on leur a expliqué que ce problème était du ressort du secrétariat d'Etat aux universités. Les services de Mme Alice Saunier-Seïté, de leur côté, restent silencieux, espérant, *sans doute,* que M. René Haby s'occupera du dossier.

Les revendications des élèves de l'ENSET posent indirectement la question de la formation des maîtres, dossier que Mme Alice Saunier-Seïté et M. Haby se gardent bien, pour l'instant, d'ouvrir. De ce fait, les élèves de Cachan doivent envisager un mouvement assez long puisqu'ils n'ont pas d'interlocuteur : ni le secrétariat d'Etat dont dépend l'ENSET — et qui a pris la décision de fermer les sections littéraires — ni le ministère de l'éducation, futur employeur des élèves-professeurs, et qui, pour cela, a un droit de regard sur la formation. Une nouvelle intervention de la police ne résoudrait pas ce problème-là.

PHILIPPE BOGGIO.

Le secrétariat d'État impose un directeur à l'I.U.T. de Saint-Étienne

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Le secrétariat d'Etat aux universités vient de nommer pour quatre ans M. Jacques Marchand à la tête de l'institut universitaire de technologie de Saint-Etienne, par arrêté publié au « Journal officiel » du 11 décembre, contre l'avis du conseil d'administration de l'I.U.T. Cette décision suscite de nombreuses protestations car Mme Saunier-Seïté a écarté les candidatures de deux enseignants membres du SNE-Sup.

L'Institut universitaire de technologie de Saint-Etienne, depuis sa création en 1967, attendait un directeur. Non par manque de candidats : le conseil de gestion de l'I.U.T. s'était prononcé, à une large majorité par deux fois, en faveur de M. Jacques Mazeran, professeur agrégé qui a assumé par intérim les fonctions pendant un an avant de démissionner en juillet dernier. Sa succession, tout aussi provisoire, fut alors confiée par le président de l'université de Saint-Etienne, M. François Tomas, à son vice-président, M. Forestier. Quand le secrétariat d'Etat aux universités rouvrit les candidatures pour la troisième fois, l'été dernier, MM. Mazeran et Forestier — tous deux membres du SNE-Sup. — furent candidats, ainsi que six autres enseignants dont M. Jacques Marchand. C'est ce dernier, mis pourtant en minorité lors des votes du conseil de l'I.U.T. en février 1976 et en octobre 1977, qui vient d'être nommé par Mme Saunier-Seïté.

L'intersyndicale (syndicats C.G.T., C.F.D.T. et SNE-Sup) de l'I.U.T. s'est élevée contre cette décision « *autoritaire et illégale* ». M. Mazeran l'a jugée « *contraire à la démocratie* », tandis que, pour M. Forestier, « *la preuve est faite qu'on ne veut pas d'un syndicaliste à la tête de l'I.U.T. et qu'il existe bien des interdits pour raisons politiques et syndicales* ». Lui-même ne s'étant jamais caché de ses affinités socialistes, pas plus que M. Mazeran de ses options communistes. Communiste lui-même, le président de l'université, M. Tomas, adjoint au maire de Saint-Etienne, a déclaré notamment : « *La France ne connaissant pas encore l'interdiction professionnelle pour délit d'opinion, je me dois de dénoncer toute décision arbitraire qui s'efforcerait de l'introduire dans les faits à défaut de droit. Je suis d'autant plus fondé de croire que les candidatures de MM. Mazeran et Forestier ont été écartées pour des raisons de basse politique que la candidature retenue manque de sérieux.* » M. Tomas a annoncé que trois recours seraient déposés devant le tribunal administratif de Lyon « *en raison des multiples irrégularités qui ont entaché cette nomination* ».

PAUL CHAPPEL.

[M. Jacques Marchand, âgé de quarante-deux ans, docteur ès sciences, nommé professeur, sans chaire, le 1er janvier 1976 enseigne à l'I.U.T. depuis la rentrée de 1971, où il a assuré la direction du département génie électrique. Il est membre du comité consultatif des universités.]

RADIO-TÉLÉVISION

Après le non-lieu de Montpellier

LA STRATÉGIE DES RADIOS LIBRES

Alors que la station non autorisée « giscardienne » Radio-Fil-Bleu voit le non-lieu dont elle a bénéficié mis en cause par le parquet de Montpellier (qui s'est pourvu en appel), la station parisienne Radio-Verte s'efforce, selon une stratégie différente, qu'elle partage par exemple avec Radio - Verte - Fessenheim, de maintenir sa présence sur les ondes.

M. Antoine Lefébure et ses amis ont ainsi émis sur 92 mégahertz pendant trois heures (le 7 décembre), pendant une heure et demie (le 8), pendant vingt minutes (le 9), pendant douze minutes (le 10) et dix minutes (le 11), ces durées décroissantes s'expliquant évidemment par la rapidité accrue avec laquelle les techniciens de Télédiffusion de France ont réagi en brouillant la fréquence. Des rédacteurs d'*Antirouille* — revue destinées aux adolescents, — des grévistes appartenant à des collèges d'enseignement technique, des squatters du quatorzième arrondissement on ainsi pu s'exprimer au micro, mais également, le 9 décembre, M. Jacques Thibau, ancien directeur adjoint de la télévision, proche du parti socialiste.

Selon M. Antoine Lefébure, l'action menée par Radio-Fil-Bleu, limitée au plan juridique, a l'avantage d'être « *bien localisée par le gouvernement* ». « *Ça nous arrange*, dit-il. *Mais Radio-Fil-Bleu n'est pas à nos yeux une radio libre, c'est-à-dire une radio justifiée par un besoin d'expression sociale et indépendante des intérêts politiques.* »

L'ensemble des responsables des stations non autorisées qui continuent à proliférer dans l'Hexagone vont se réunir le 20 décembre. Il semble que ces équipes souhaiteraient obtenir du gouvernement un droit à l'expérimentation qui pourrait mener, au bout de six mois d'action sauvage, à un bilan raisonné. Des critères pourraient ainsi être définis de façon à éviter une guerre des ondes à l'italienne. — A. R.

Trois coordonnateurs pour France-Musique

M. Pierre Vozlinsky, directeur des programmes et des services musicaux de Radio-France, a dressé un bilan positif des activités de France-Musique et évoqué les projets de cette chaîne au cours d'une conférence de presse donnée le mardi 13 décembre, la première depuis la démission de M. Louis Dandrel de son poste de rédacteur en chef des programmes de France-Musique.

En présence de Mme Jacqueline Baudrier, président-directeur général de Radio-France, M. Vozlinsky a précisé : « *La grille des programmes est de mon ressort et ne peut être établie par un groupe de cooptés qui exerceraient cette responsabilité sans rendre compte de leur choix.* » Laissant de côté une « *péripétie* » qui n'était, selon lui, qu'« *une tempête dans un verre de fiel* », M. Vozlinsky a annoncé la nomination de trois « coordonnateurs » : M. Janos Komives, compositeur et chef d'orchestre, sera chargé des après-midi de France-Musique ; M. Denys Lemery, critique de jazz et producteur, assurera la programmation des matinées, tandis que M. Guy Reibel, compositeur et producteur, se chargera des tranches horaires spécialement réservées à l'éducation musicale des jeunes.

M. Vozlinsky a confirmé l'augmentation de la part faite à la musique vivante sur l'antenne. Ainsi, trois cent cinquante concerts ont été retransmis en 1977 ; cet effort de liaison entre la production musicale et sa diffusion sera poursuivi. Le différend entre l'Opéra de Paris et Radio-France au sujet des retransmissions n'est pas encore réglé (le litige qui oppose le conseil d'administration de l'Opéra et le Syndicat des musiciens devrait être arbitré par le Conseil d'Etat d'ici huit jours), mais les accords passés avec l'IRCAM et l'Orchestre de Paris ont été appliqués ; les retransmissions des concerts des orchestres régionaux devraient se multiplier. M. Vozlinsky a longuement exposé les résultats des efforts poursuivis par les diverses formations musicales de Radio-France, qui emploient quatre cents instrumentistes et choristes, et leur succès auprès du public (les abonnements ont augmenté de 88 % au cours de cette saison).

« *Les orchestres et les chœurs de Radio-France sont de plus en plus estimés à l'étranger et bien considérés par les chefs prestigieux* », a dit M. Vozlinsky, qui a annoncé la prochaine venue à Paris de l'Orchestre philharmonique de Vienne, avec Léonard Bernstein, et de la Philharmonie de Berlin, dirigée par Herbet von Karajan.

M. Vozlinsky souhaite, a-t-il conclu, « *canaliser la diversité* ». « *Une réforme n'est jamais coulée dans le bronze*, a ajouté Mme Baudrier ; *des modifications étaient indispensables, mais il n'y aura pas de grand bouleversement.* »

PRÉAVIS DE GRÈVE A ANTENNE 2 ET FR 3

● Les programmes d'Antenne 2 et de FR 3 pourraient être perturbés dans les jours qui viennent. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. (pour Antenne 2), C.G.T., C.F.D.T. et S.N.J. (pour FR 3) ont en effet décidé d'appuyer ainsi la négociation des conventions collectives. en cours avec la direction des sociétés. Les nouveaux textes doivent être établis le 31 décembre.

A Antenne 2, où les syndicats déposent de jour en jour des préavis de grève appuyés chaque fois sur des motifs différents, les cessations de travail devraient être effectives à partir du jeudi 15 décembre. A FR 3, les programmes de l'ensemble des stations devraient subir des modifications les 19 et 20 décembre.

LE C.N.I.P. EST-IL « INTERDIT DE TÉLÉVISION » ?

● M. Bertrand Motte, président du Centre national des indépendants et paysans, formation qui appartient à la majorité, proteste contre le fait que son parti « *n'ait jamais été invité à une émission télévisée de portée nationale* ». Dans l'éditorial du *Journal des indépendants* que publie son parti (numéro du 12 décembre), il écrit notamment : « *Depuis la signature, le 14 septembre dernier, par les responsables du R.P.R., du P.R., du C.D.S. et du C.N.I.P., du manifeste de la majorité, les leaders de l'opposition et de la majorité se succèdent de jour en jour sur le petit écran, encadrés à l'occasion d'aimables démocrates du type Krivine. Mais tous les téléspectateurs peuvent témoigner que jamais le C.N.I.P. n'a été invité. Nos lettres de protestation aux présidents des conseils d'administration de TF 1 et d'Antenne 2 sont restées sans réponse.* »

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 14 DECEMBRE

— *MM. Max Clos*, directeur de la rédaction *du Figaro* ; *Jean Daniel*, directeur de la rédaction du *Nouvel Observateur* ; *Roland Faure*, directeur de *l'Aurore*, et notre collaborateur *Maurice Delarue* interrogent le président de la République sur la politique étrangère au cours d'une « table ronde » dirigée par *Roger Gicquel*, de 20 h. 30 à 21 h. 15, sur TF 1 et Antenne 2.

JEUDI 15 DECEMBRE

— Le sujet du magazine « Réussite » est le tri postal automatique, sur FR 3, à 23 h. 5.

VU

Rectangle blanc ?

Le public de la télévision peut-il tout voir ?

On en a discuté jusqu'à 23 h. 30 mardi soir sur Antenne 2, et on n'en sait toujours rien. Oui, non, presque, à peu près... Les invités de ces « Dossiers de l'écran », des membres du conseil d'administration de la chaîne pour la plupart, étaient très confus, M. Marcel Jullian, son président tout le premier, et très bavards.

Le public lui, ses appels à S.V.P. en faisaient foi, s'est montré très largement favorable au passage de la Neige de Noël, télé-film assez médiocre, un peu mélo, sur la jeunesse et la drogue, présenté en prélude au débat. Il voulait, le public, être traité en adulte et pouvoir ouvrir sa lucarne sur la réalité telle qu'elle est. Personne, ce soir-là, n'était obligé d'appuyer sur le deuxième bouton. Il y avait trois programmes au choix. Aux familles de jouer les censeurs. Avec ou sans rectangle blanc. Il paraît que si l'usage en a été abandonné, c'est parce que c'était une source de curiosité malsaine, déplacée. Dès qu'on le voyait, on se précipitait haletant : enfin un peu de zeste, de piment.

La violence, l'érotisme plaisent. Un récent sondage a révélé que 51 % des personnes interrogées aimeraient voir des films pornos à la télé. Est-ce pensable ? Et quand cela serait, est-ce possible ? Quel jour ? A quelle heure ? Pas le mardi jour des enfants, pas le mercredi jour des familles, pas le dimanche jour du Seigneur.

Autre problème, toujours le même : quels sont l'influence, l'impact de la violence à l'écran sur la violence à la ville ? Réponse en forme de cliché et de point d'interrogation. Incitation ? Non, dissuasion non plus, accoutumance pas forcément. Bref, on tourne en rond. Et ce n'est pas d'hier, voilà des années qu'on s'interroge et qu'on bute sur les chiffres. Depuis 1825, le nombre des crimes de sang a baissé. Ou du moins, on épargne plus volontiers ses propres enfants et on se tue surtout pendant le week-end. La grande faucheuse du vingtième siècle finissant — mais celle-ci, on la tolère, on la dorlote et on l'escamote, — c'est l'automobile. Là-dessus, pas un mot ou très peu de chose.

La drogue, en revanche, a déjà donné prétexte à deux dossiers récents. Réelle ou fictive, la brutalité occupe à la télé une place sans proportion avec celle qu'elle tient en fait. C'est là que le bât blesse. L'opinion se cabre, elle sent bien que ce n'est pas comme ça dans la vie. Ce qui autorise les responsables de nos chaînes — ça a été le cas mardi soir encore — de réclamer plus de gaieté au lieu de prôner plus de vérité et de demander, comme M. Arthur Conte jadis, qu'on libère les forces de la joie. La question n'est pas là.

CLAUDE SARRAUTE.

MERCREDI 14 DÉCEMBRE

M. Valéry Giscard d'Estaing est interrogé par quatre journalistes sur la politique étrangère de la France, à 20 h. 30 sur TF 1 et Antenne 2, en direct de l'Elysée, ce qui a pour effet de retarder de quarante-cinq minutes les émissions de la soirée sur TF 1 et de supprimer sur Antenne 2 le magazine « Question de temps ».

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, Pour les petits ; 18 h. 35, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Un mystère par jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte !

21 h. 15, Téléfilm : « la Mer promise », de H. Grangé, réal. J. Ertaud.

Sauvetage sous-marin à suspense.

22 h. 45, Émission philosophique : Des idées et des hommes (Spinoza), de D. Huisman.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

21 h. 15, Série américaine : L'échange ; 22 h., La parole à dix-huit ans : Les études, pour quoi faire ?

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM : CRIA CUERVOS, de C. Saura (1975), avec G. Chaplin, A. Torrent.

Dans une vieille maison madrilène, les fantasmes et les hallucinations d'une petite fille de huit ans, orpheline, qui découvre les secrets du monde des adultes. Admirable.

FRANCE - CULTURE

20 h., La musique et les hommes : Guillaume de Machaut ; 22 h. 30, Entretiens avec... Mme Golda Meir ; 23 h. 50, De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 30, Récital du violoniste Igor Oistrakh. Avec I. Tchernicheff : « Sonate n° 29, en la mineur, K 305 » (Mozart) ; « Sonate, opus 134 » (Chostakovitch) ; « Sonate n° 2 en la majeur, opus 100 » (Brahms) ; « Grand duo concertant » (Liszt) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... paysages sonores ; 0 h. 5, L'Atelier de l'artiste.

JEUDI 15 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis ; 18 h. 5, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Un mystère par jour ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! 20 h., Journal.

20 h. 30, Série dramatique : Mariages (quatrième et dernière partie : La solution), réal. T. Erhat ; 21 h. 30, Magazine d'actualité : L'événement (la vérité de Fidel Castro) ;

22 h. 35, Emission littéraire : Le livre du mois (Spécial TF 1).

Avec Mmes Eliane Victor, Annick Beauchamps ; MM Jacques Legris, Roger Gicquel, Henri Marque, Jean-Louis Servan-Schreiber, Maurice Bruzek, François de Closets.

23 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ;

15 h., FILM : LES PERLES DE LA COURONNE, de S. Guitry et Christian-Jaque (1937), avec S. Guitry, Raimu, J. Delubac, M. Moreno, Arletty, H. Duflos, L. Harding, E. Zacconi, Y. Pienne, L. Lanvin (N., rediff.).

Un écrivain français raconte à sa femme l'histoire des perles de la couronne d'Angleterre et mène une enquête à travers les siècles.

Fantaisie imaginée par Sacha Guitry à l'occasion du couronnement du roi George VI : beaucoup de charme.

16 h. 45, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Emission réservée aux formations politiques (le parti socialiste) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES, de M. Duras (1976), avec M. Renaud, B. Ogier, J.-P. Aumont, Y. Gasq.

Une vieille femme, venue d'une ancienne colonie française, arrive à Paris pour revoir son fils — sa seule passion — et le ramener à elle.

Une pièce de Marguerite Duras filmée par elle-même. Magie du texte dialogué et interprétation bouleversante de Madeleine Renaud.

22 h. 5, Magazine : Un homme, un jour, de J.-M. Cavada.

Jésus-Christ, la nativité.

23 h. 20, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : C.G.T. ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM (cycle cinéma français 1968-1976) : LA BIBLE, de J. Huston (1966), avec M. Parks, U. Bergryd, R. Harris, J. Huston, S. Boyd, G.C. Scott, A. Gardner, P. O'Toole.

La création du monde par Dieu, et l'histoire du genre humain depuis Adam et Eve jusqu'au sacrifice d'Abraham.

John Huston perdu dans une production à grand spectacle inspirée de vingt-deux chapitres de la Genèse. Illustration infantile et décors gigantesques.

22 h. 50, Journal ; 23 h. 5, Réussite : Les P.T.T. (le tri postal).

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Hélène Cixous (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Vienne et ses prophètes ; à 8 h. 32, L'Occident musulman ; à 8 h. 50, L'Inde et ses animaux ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag, avec R. Girier ; 11 h. 2, Guillaume de Machaut (la messe) ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Eléphant du vizir », d'I. Andritch ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... ; 17 h. 32, Guillaume de Machaut (la musique profane) ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père » (le rail) ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique, de L. Attoun : « Oratorio pour une ville », de G. Cousin ; 22 h. 30, Entretiens avec... Mme Golda Meir ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Portrait de Victor de Sabata ; 10 h., La règle du jeu... cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... émaux et mosaïques (Gounod, Debussy, Pierné) ; à 15 h., Des notes sur la guitare ; à 15 h. 32, Œuvres de Schubert, Chopin, Ravel ; 17 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Viennoise : Haydn, Mozart ;

21 h. En direct de la Salle Pleyel... prestige de la musique : concert Stravinski par le Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France. Direction M. Tilson-Thomas : « les Noces » ; « le Roi des étoiles » ; « le Sacre du printemps », avec M. Rippon, J.-L. Soumagnas, A. Mory ; 23 h. 15, France-Musique la nuit : l'Atelier de l'artiste.

SPORTS

Cyclisme

COMPÉTITION ET CYCLOTOURISME

La Fédération française de cyclisme et la Fédération française de cyclotourisme ont signé une convention générale réglant leurs rapports et leurs activités respectives.

Cette convention, après avoir rappelé que la Fédération française de cyclisme est habilitée par la loi à organiser le sport cycliste et que la Fédération française de cyclotourisme est classée par la loi dans la catégorie des Fédérations de plein air, précise comme suit la distinction entre les manifestations des deux fédérations :

— La F.F. de cyclisme est habilitée à organiser toutes les compétitions de cyclisme, c'est-à-dire toutes formes d'épreuves où entre en ligne de compte un classement de base sur la plus grande vitesse ;

— La F.F. de cyclotourisme est agréée pour regrouper en son sein tous ceux et toutes celles qui désirent pratiquer la bicyclette, individuellement ou en groupe, à l'exclusion de toute manifestation assimilée à la compétition cycliste ;

— La F.F. de cyclisme s'engage en outre à promouvoir la compétition cycliste à l'exclusion de toute manifestation de cyclotourisme.

En ce qui concerne les activités cyclotouristes le test chronométré est autorisé à titre exceptionnel par le président de la ligue de la F.F.C.T. et sous forme de test personnel, à la condition que ce test individuel ne donne lieu à aucun classement ni aucune publication des temps chronométrés.

Ski

STENMARK ET LES AUTRES

Vainqueur du slalom spécial de Madonna-di-Campiglio (nos dernières éditions du 14 décembre), le Suédois Stenmark n'a fait que confirmer sa suprématie en ce domaine. A défaut de pouvoir le devancer, la plupart des concurrents s'efforcent à tout le moins de devenir le brillant second.

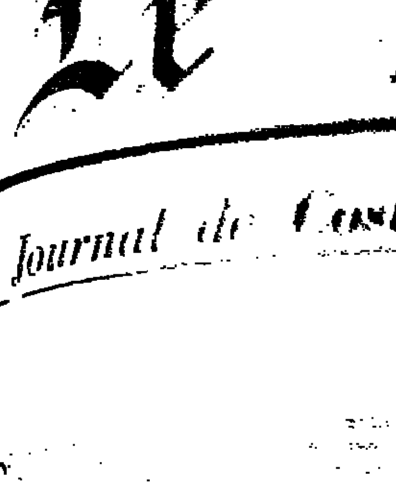
Mardi 13 décembre, cet honneur revint à l'Autrichien Heidegger. La surprise, cependant, vient tout de suite après, lorsque l'on constate que le troisième est un Yougoslave, Bojan Krizaj, et le huitième un Bulgare, Peter Popangelov. Les pays de l'Est commenceraient-ils à s'imposer en ski alpin ? On n'avait noté jusqu'ici que les exploits du Polonais Yan Bachleda, vedette isolée au milieu des champions des pays de l'Ouest.

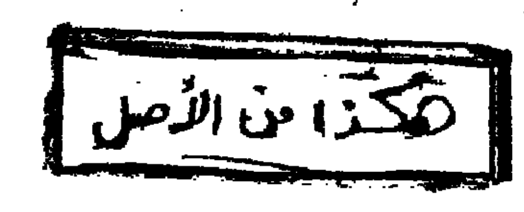
D'UN SPORT A L'AUTRE...

BASKET-BALL. — *En quarts de finale, matches « aller », de la coupe Korac, Nice a battu Belgrade 98-96, Milan a battu Le Mans 96-85, et le Bosna de Sarajevo a battu Berck 116 à 107. Des trois clubs français, seul Nice jouait sur son terrain.*

FOOTBALL. — *En battant Rouen 2 à 0, mardi 13 décembre, à Rouen, au terme d'un match en retard du championnat de France de première division, Marseille a pris la première place du classement provisoire, avec un point d'avance sur Nice.*

JEUX OLYMPIQUES. — *Les télévisions européennes ont signé un accord de retransmission avec le comité d'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 1980 (Lake-Placid), pour une somme globale de 4 millions de dollars (20 millions de francs). La signature du contrat définitif est prévue pour le début de l'année 1978.*






Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Le Journal de Cosima Wagner

Richard travaille

par PIERRE BOULEZ

« *CE soir, nous sommes tous les deux, Richard et moi, nous nous plongeons alors comme d'habitude dans les souvenirs... Nous nous réjouissons du nombre de choses que nous avons accomplies en ces quatorze années :* Maîtres Chanteurs, Tétralogie, Marches, *Ecrits complets,* Parsifal, *la Maison, le Théâtre, la Biographie.* »

Voilà ce qu'écrit Cosima Wagner le samedi 1er février 1879 : le « nous » de l'identification absolue avec Richard, cette identification qui, après l'avoir séparée de Bülow le stérile, l'a enfin amenée à *créer.*

A ne lire que cela, on penserait volontiers à une personne calculant avec froideur et détachement comment elle partagera la vie du génie et fera fructifier ses dons de la façon la plus visiblement attachée au monde. Cependant, deux jours plus tard, le lundi 3 février, elle note : « *Comme nous nous séparons, que je lui dis : « O toi, être » divin » et qu'il me répond : « Non, toi », il ajoute aussitôt : « L'extase inexprimée ! » Oh ! comme elle existe entre nous...* »

D'un pôle à l'autre, de l'examen minutieux de la réalité à l'adoration mystique, nous avons parfois peine à suivre la « grande dame » de Bayreuth ; nous nous demandons si elle ne se joue pas une étrange comédie, irritante par ses excès, les pieds sur terre ou les yeux au ciel.

Plus d'une chose est irritante dans ce journal, et à plus d'un titre ; mais avant tout, cette fameuse extase qui, de son cher Richard, lui fait tout accepter pêle-mêle, le dernier acte du *Crépuscule des dieux* comme *la Marche triomphale,* les considérations sur le végétarisme comme les réflexions sur Beethoven, pis encore, l'antisémitisme comme le socialisme utopique.

La joie par la rédemption

C'est probablement la fidélité de Cosima à noter tous les détails de leur vie de réclusion, dans cette dernière période, à relever tout ce que Richard dit — depuis les jeux de mots les plus triviaux jusqu'aux pensées les plus surprenantes, — à décrire ses actes son comportement, ses réactions, ses enthousiasmes, ses lubies, ses rages, ses manies, c'est probablement cette fidélité qui rend cet ouvrage unique pour la connaissance d'un homme complexe, en proie à de nombreuses contradictions, jouet de ses propres prétentions. Je dis bien d'un *homme.* Car pour ce qui est du *compositeur,* et si l'on est soi-même musicien, autant se référer immédiatement et définitivement aux esquisses publiées de la Tétralogie. Elles nous renseignent de façon infiniment plus précise sur l'élaboration d'un thème, l'évolution d'une figure rythmique, sur ce qui fut essentiel en premier, et ce qui fut ajouté ou transformé par rapport à la ligne de conduite inchangée. Là, on peut saisir sur le vif les mécanismes de l'invention, même si l'invention propre reste au-delà de toutes les investigations.

Pour en rester au Journal de Cosima, il s'agit d'une interlocutrice unique et privilégiée, dont nous voyons évoluer le statut et la stature au fur et à mesure des années : toujours, certes, dans l'exaltation de sa mission, et pleinement consciente de l'importance de cette mission exceptionnelle, mais passant peu à peu de l'incertitude et d'une culpabilité profondément ressentie à la joie ineffable par la rédemption. Certes, le contact permanent avec *Parsifal* dans les six dernières années (1877-1883) n'a certainement pas été sans influencer une telle attitude, à tel point que Wagner, dans l'extrême irritabilité de ses derniers mois, ne peut s'empêcher de lui faire remarquer aigrement qu'elle se prend pour la Vertu personnifiée... Elle fait d'ailleurs elle-même le rapprochement avec la fameuse réplique de Kundry : « *Servir, servir...* » Elle ne cesse de se demander si son moi s'est bien totalement anéanti face à ce Maître qu'elle n'aspire qu'à respecter et à servir dans le dévouement le plus total. Ce moi pourrait la faire dévier de cette Vérité qui est sa seule aspiration. La vie de Richard Wagner, dans ses moindres incidents et ses moindres détails, doit servir d'exemple au fils élu, Siegfried, qui va naître six mois après le commencement de ce journal — il lui est d'abord dédié : document pédagogique avant tout, que seule l'abnégation totale pourra mener à son terme. Sitôt Richard meurt-il, le journal s'arrête, le fils n'a plus rien à apprendre de cette hagiobiographie.

Ce qu'elle veut d'abord qu'il comprenne, c'est sa transgression délibérée des codes de la société bourgeoise. Elle avait une mission plus haute que n'importe quelle convention, aussi fortement établie soit-elle ; elle devait soutenir le génie dans sa lutte pour produire d'abord, puis pour imposer.

A ce titre, elle peut justement se targuer des « *nombreuses choses que* nous *avons accomplies* ». Si elle n'a pas écrit la musique du *Crépuscule* ou de *Parsifal,* elle a créé le milieu propice à éclosion des chefs-d'œuvre. Et l'on se rend compte combien ce devait être difficile avec un homme aussi égocentrique et aussi exigeant, aussi bien sur le chapitre intellectuel qu'au rayon des rideaux, tentures, satins et autres soieries. Plus on approche de la fin, plus on est anxieux avec elle et avec lui de savoir s'il pourra achever *Parsifal,* et on est touché de le voir s'acharner au travail de peur que la mort n'apparaisse avant que l'œuvre soit terminée, et de l'entendre confesser la perpétuelle anxiété de son existence : que la mort ne lui dérobe les œuvres à écrire.

A propos de *Parsifal,* beaucoup plus que sur *le Crépuscule des dieux* — probablement parce que, les enfants étant plus grands ses loisirs augmentent d'autant — elle tient un véritable calendrier de la composition, que nous pouvons vérifier trait pour trait sur la partition définitive. Les hésitations de la pensée, les décisions d'exécution, les retours et les retouches, tout nous est décrit dans le détail minutieux, jusqu'aux circonstances mêmes de la conception des thèmes, aux lieux avec lesquels leur naissance est liée, que ce soit tel jardin de Bayreuth, tel moment de la journée qui les aient provoqués. On peut suivre pas à pas la gestation du poème, puis de la musique, enfin de la partition d'orchestre. Aussi proche soit-elle de lui, nous ressentons physiquement le mystère de la création dans lequel il s'enferme. Dès qu'il entre dans *son cabinet de travail, c'est la solitude qui règne — ce qu'il lui* fait partager, et presque immédiatement, ce sont ses trouvailles, le produit momentané de sa réflexion. C'est ainsi que nous sommes amenés bien des fois à lire également : « *Richard travaille* ». Elle note les menus incidents de la journée, « *Richard travaille* » ; elle s'occupe de l'éducation des enfants, « *Richard travaille* » ; elle résout les problèmes domestiques, « *Richard travaille* » ; elle s'affronte aux problèmes financiers posés par le Festival, « *Richard travaille* ». C'est merveille de sentir une telle puissance d'isolement dans une vie aussi complètement partagée.

Lorsque Richard est sorti de son propre monde, alors Cosima, sensible à l'irradiation de l'œuvre créée, va tâcher d'en saisir tous les prolongements, ou les antécédents. De ce fait, nous connaissons mieux tout ce qu'il aimait en musique et tout ce qu'il en disait sans s'encombrer de la rhétorique et de l'écriture. Nous n'apprenons d'ailleurs rien de très *nouveau* : nous connaissons presque trop bien ses admirations et ses rejets ; mais nous regardons cela sous un jour familier, dans une lumière spontanée. Très souvent, on fait de la musique à la maison, entre soi — ce qui veut dire, entre autres, que l'on entend Liszt jouer Bach, Beethoven et lui-même, ce qui veut dire qu'on joue des fragments de Wagner, œuvres anciennes, ou l'œuvre en train. Cosima note aussitôt les commentaires du maître et seigneur sur la musique elle-même, mais aussi sur l'interprétation. Wagner ayant été l'un des premiers, avec Berlioz (bon gré, mal gré !), à parler d'interprétation, à séparer consciemment, en ce qui concerne l'orchestre, nouveauté et répertoire pour ainsi dire, il est infiniment intéressant de recueillir ses idées aussi bien sur sa propre musique que sur celle de Beethoven tout particulièrement, ou encore sur Mozart, Haydn, Weber. Il est extrêmement pointilleux, pour lui-même comme pour les autres, sur les questions de tempo auxquelles il attribue une importance primordiale, sur la continuité de la forme, sur les détails d'instrumentation. Apparemment, ses propres exécutions devaient être tout à faire remarquables si l'on en juge par la conception des œuvres et l'attachement aux détails de l'interprétation. Non moins évidemment, c'est ce manque d'exactitude dans les tempos et dans leurs relations les uns aux autres, qui l'irrite au plus haut point, et dont, sans détour, il fait grief à un de ses plus chers interprètes, Hans Richter, lors de la création de la Tétralogie en 1876. D'après ce journal, on peut voir combien il a inventé un style d'exécution et à quel point il s'y est appliqué, même si parfois il a éprouvé d'intolérables déceptions. Il semble que Hans de Bülow, avec *Tristan,* ait été au plus près de la vérité selon Wagner ; il pleure toujours le regret de l'irréparable séparation, de ce point de vue là au moins... Il a même essayé de mettre sur pied à Bayreuth une école d'interprétation, pour les chanteurs bien sûr, mais aussi pour les chefs d'orchestre — de façon à créer une authentique tradition. Le désastre financier du premier festival aussi bien que le peu d'empressement montré par les artistes mèneront à l'abandon rapide du projet.

De toutes les opérations qui auraient dû se centraliser à Bayreuth ne sont restées finalement que les *Bayreuther Blätter.* Commencées dans la ferveur, les feuilles encombrent bientôt sa vie, le forcent à écrire, souvent sans enthousiasme, des articles pour maintenir leur existence. Il s'irrite vite des épigones qui gravitent autour de lui, et il est rarement content des différents essais qui y sont publiés. Il serait prêt à tout arrêter, s'il ne sentait une sorte de responsabilité morale à l'égard des collaborateurs qu'il a mobilisés pour cette publication. De même, toute idée de représentation théâtrale le repousse. Sérieusement échaudé par l'expérience de 1876, désenchanté par la trivialité de rêves trop incarnés, il évoque, en soupirant, la possibilité, après avoir créé l'orchestre invisible, de créer la scène invisible... La matérialité du théâtre, il ne la supporte plus ; la contrainte financière l'oblige à livrer *Parsifal,* qu'il protège par tous les moyens de la vulgarité des histrions, du cynisme des gens de théâtre, de la routine artistique des opéras. Pendant toute la composition de *Parsifal,* il regrette de devoir s'atteler à l'ouvrage théâtral, alors qu'il lui vient à foison des idées pour des symphonies. Après même l'achèvement et l'exécution de *Parsifal,* pendant les derniers mois à Venise, la conversation revient souvent sur la symphonie. On comprend alors pourquoi Brahms n'a droit qu'à des remarques sarcastiques et mesquines ; il rêve, lui, de prolonger vraiment Beethoven, et, en héritier véritable, il commencerait par supprimer le schéma traditionnel des quatre mouvements — ce que Brahms n'a évidemment jamais songé à faire !

Wagner, Cosima et Hans de Bülow à Munich, après une répétition de « Tristan » en 1864

L'anxiété crépusculaire

Cette évolution de son personnage par rapport au théâtre, on l'observe également pour beaucoup de ses enthousiasmes précédents : 1869 - 1883, une période qui l'a rempli des déceptions les plus amères. Dans les conversations notées par Cosima, on est amené à suivre l'évolution de ses points de vue politiques ; à la fin, il conservait peu d'illusions, cette fatigue étant liée avant tout, mais pas seulement, à ses déboires personnels. Wagner passe encore, dans son pays comme dans le monde, pour un des symboles les plus forts du nationalisme allemand. Si l'on s'en tient aux premières années du Journal, cela est vrai. Peu après *les Maîtres Chanteurs,* c'est toujours de l'art allemand, de la patrie allemande qu'il s'agit. La guerre franco-prussienne, vue de Tribschen, donne lieu à un enthousiasme hystérique. (Ne soyons pas choqués : l'hystérie régnait des deux côtés de la frontière.) Bismarck est le grand héros ; l'Empereur a droit à une *Marche triomphale.* Mais, première hérésie artistique, à Wagner on préfère une vulgaire *Wacht am Rhein* : d'où première grimace. Elle sera suivie de bien d'autres ; et bientôt Bismarck sera voué aux gémonies, fera l'objet de diatribes exacerbées, de jugements violents et négatifs, entraînant l'Empereur dans la disgrâce.

Et Louis II, dans tout cela ? Eh bien ! Louis II passe par des phases où il n'est pas mieux traité que Bismarck, même encore moins bien : jugé impitoyablement comme un être faible, prisonnier de ses caprices, qui dépense à des imitations de Louis XIV, ou XV, ou XVI, ce qu'il aurait si utilement pu dépenser pour Bayreuth, pour doter son Etat d'un art véritablement allemand. Néanmoins, reste un vague attachement désabusé qui se camoufle sous une rhétorique pompeuse, artificiellement codifiée de part et d'autre : on fait survivre le mythe par le mensonge. Il ne cache pas à Cosima — mais est-ce pour calmer une espèce de jalousie latente en elle à l'égard du puissant protecteur, de l'ami suprême, dédicataire de la Tétralogie ? — combien lui pèsent ces cérémonies épistolaires, ces exercices de style vides maintenant de sens profond. Lorsque le roi, cependant, est infidèle même à ce mythe artificiel, qu'il ne vient pas à la création de *Parsifal,* Wagner est réellement meurtri. Dans sa sensibilité, dans son orgueil ? La lumière s'éteint, de ce côté aussi.

Reste l'anxiété crépusculaire de la fin d'une vie, de plus en plus isolée, et volontairement ainsi. Plus le monde s'empare de l'œuvre de Wagner, et la reconnaît progressivement pour ce qu'elle est, une des plus géniales de son temps, plus le cercle de Wagner lui-même se rétrécit, dans les hommes comme dans les idées. Même si cette cour l'agace, il lui faut une cour, qu'il tyrannise et dont, en même temps, il se plaint qu'elle l'ennuie. Lorsque, à Bayreuth, viennent des familiers ou des invités de passage, Wagner s'irrite de ce qu'il lui faut parler tout le temps, que les autres n'ont rien à lui dire, que la conversation dont il fait tous les frais le fatigue et l'épuise. C'est le moment de ses foucades sur la vivisection et sur le végétarianisme. C'est aussi le moment où s'exacerbe son antisémitisme, étroit, borné, obsessif, quelquefois violent — lorsqu'il estime lésés ses intérêts matériels ou sa domination intellectuelle. Aux juifs de son entourage, Hermann Levi, Joseph Rubinstein, il s'en ouvre avec une brutalité déconcertante, dont un homme intelligent comme Levi devait certainement souffrir profondément. L'attirance du génie devait être bien forte pour résister à un tel traitement.

Mais ce génie est-il en tout un génie lorsqu'il va de Nietzsche à Gobineau ? Pour des lecteurs disposant d'assez peu d'indulgence envers le personnage de Wagner, il peut apparaître, au travers des conversations du Journal, comme un bavard parlant à propos de tout et de rien, s'estimant non moins éclairé sur la situation diplomatique que sur la musique. Les remarques pertinentes sur un quatuor de Beethoven succèdent à des réflexions assez naïves sur le futur de l'industrie ; une pensée sur Cervantès ou Shakespeare sera suivie d'une diatribe inconséquente sur la vivisection. Ainsi l'on peut ne retenir du Journal que Wagner au Café du Commerce. Mais l'admiration, ou l'honnêteté, de Cosima n'a rien voulu retrancher de ce fretin quotidien.

Il nous reste, retranchant mentalement ces scories documentaires, le paysage intellectuel de Wagner. On voit au fil des ans que, musicalement et littérairement, il se stabilise de plus en plus. On vit sur les cimes, avant tout, d'autres lectures, très hétéroclites, étant réservées à la distraction. Quand on entre dans le champ du sérieux, la compagnie est très restreinte : les Grecs, comme le dit Cosima, soit Homère, Platon et Eschyle, et aussi Sophocle, les Espagnols, Calderon et Cervantès, enfin les deux grands génies jumeaux de la littérature allemande, Goethe et Schiller — le premier surtout. Balzac apparaît de temps à autre dans ce cercle privilégié. Côté musique, avant tout et surtout, Beethoven, le dieu ; Weber revient souvent comme le direct précurseur, celui qu'on a vu étant enfant ; et aussi Mozart, Bach, Haydn. Côté théâtre, on rejoue de temps en temps Auber, Halévy, l'épitomé de l'opéra français, celui que Wagner a connu lors du premier séjour à Paris, auquel, malgré sa persistante francophobie, il trouve un charme et une légèreté qui le séduisent encore... toutes distances gardées. Quelques réflexions acides sur Liszt, Berlioz et Brahms complètent ce panorama, sans oublier Rossini et Bellini dont certains traits lui sont chers. Mais plus on avance, plus on est exclusif : Beethoven et encore Beethoven, Shakespeare et toujours Shakespeare.

Pour ses contemporains, il montre de moins en moins d'intérêt, et trouve que le monde moderne sombre dans la médiocrité. Domine l'impression que personne n'a compris véritablement ce qu'il a apporté au monde de la musique, qu'avec lui va disparaître un secret unique. Avec la maladie, le repliement s'accentue, l'irritation s'augmente, l'isolement s'accroît. Sa vie est refermée après la création de *Parsifal* ; il pense bien à des symphonies, mais y pense-t-il vraiment ? N'en parle-t-il que pour se donner le change ?

Les derniers mois sont ceux de l'angoisse permanente. Si Wagner s'isole, ce n'est que pour écrire des lettres, une préface, commencer un essai. La musique se serait-elle épuisée ? Quand nous arrivons en fin de parcours, le vide se fait en nous, comme il a dû se produire, horriblement réel, dans la vie de Cosima. Non, nous n'avons rien appris de la genèse de son œuvre, mais nous en avons eu en permanence le reflet. Nous avons appris à connaître, pour le meilleur et pour le pire, une personnalité de la plus grande magnitude, liée inextricablement à cette partenaire obstinée dans son sacrifice et sa fidélité. La différence toutefois subsiste, irréductible : « *Richard travaille...* »

Point de vue

Pour une cinémathèque nationale

par MICHEL CIMENT (*)

La Cinémathèque française est aujourd'hui menacée de faillite, les négociations en cours sur le paiement des créances de l'association étant bloquées (« le Monde » du 14 décembre). Au-delà de cette affaire, dont le règlement commande à court terme la survie de la Cinémathèque, se pose la question de son avenir à long terme. Michel Ciment reprend ici l'idée d'une cinémathèque nationale, lancée il y a deux ans par plusieurs revues de cinéma.

LES mythes, on le sait, offrent une résistance tenace. Et jamais plus, en France, que dans le domaine de la culture. C'est ainsi que la Cinémathèque française nous est toujours présentée — par médias interposés — avec une autosatisfaction béate comme la première du monde, la plus riche, la plus exemplaire, la plus formatrice. Il suffit pourtant de traverser la Manche et de rendre visite au British Film Institude de Londres — ce que font de plus en plus, par obligation et par plaisir, étudiants, critiques et historiens — pour constater dans la pratique ce qui nous manque.

Une bibliothèque d'une richesse colossale avec des collections de périodiques consultables sur microfilms, un système de prêts, des heures d'ouverture en soirée, une réserve d'incunables et de documents inédits (dessins, scripts) ; une photothèque très complète et admirablement classée qui permet en quelques minutes de rassembler une iconographie précise ; une salle de projection où les chercheurs, contre une somme modique, peuvent se faire projeter un film de leur choix et appartenant aux archives ; un département des publications qui édite livres, périodiques et brochures ; une section consacrée à l'éducation qui aide la formation des animateurs et des enseignants, organise la circulation des copies 16 mm pour les ciné-clubs et publie régulièrement des ouvrages pédagogiques ; deux salles de projection au National Film Theatre qui assurent de trois à cinq projections publiques par jour consacrées à des cinémas nationaux, des thèmes, des réalisateurs, dans des copies sous-titrées ou traduites « off » et annoncées longtemps à l'avance dans des programmes imprimés et illustrés qui permettent de réserver ses places.

Les usagers de la Cinémathèque française — car ce sont eux qui sont concernés ici et non les défenseurs patentés et inconditionnels qui n'y mettent jamais les pieds — ne peuvent constater en regard que des carences flagrantes dans ces trois domaines : projection, recherche, documentation. Nous savons que le Musée du cinéma, inauguré avec éclat il y a quelques années, est dépourvu de catalogue, le plus souvent fermé ou bien ouvert parcimonieusement à des heures fantaisistes. Nous savons que les demandes de projection ne sont quasiment jamais agréées, sauf par faveur spéciale. Nous savons que des collections de livres et de revues accumulées depuis des décennies ne sont pas consultables. Nous savons depuis plusieurs années que les cycles annoncés n'ont plus la moindre rigueur et empêchent tout travail sérieux, que les programmes sont modifiés au dernier moment, que les projections commencent avec retard, quand elles ne sont pas troublées ensuite par quelque incident mécanique. Quant au problème de la conservation — le plus délicat parce que le plus secret et le plus technique — nous voudrions savoir pourquoi une conspiration du silence s'est faite dans la presse — hormis les revues spécialisées — autour de l'ouvrage de Raymond Borde, *la Cinémathèque française, recherche de la vérité*, paru cette année.

L'auteur, conservateur de la cinémathèque de Toulouse, membre de la Fédération internationale des archives du film (dont ne fait pas partie la Cinémathèque française !), historien et critique, n'a sans doute pas écrit à la légère que, faute d'avoir autorisé le service des archives du film de Bois-d'Arcy (organisme d'Etat) à prendre en charge tous les films de la Cinémathèque française entreposés dans le fort de Bois-d'Arcy, celle-ci a condamné à la pourriture une grande partie de l'histoire du cinéma français, car il s'agissait de copies souvent uniques de films d'avant-guerre, sur pellicule nitrate inflammable. Une telle accusation portée par une autorité responsable dans tout autre secteur (la Bibliothèque Nationale, le département des peintures du Musée du Louvre...) aurait entraîné un débat national. Dans le cas du cinéma, ce fut l'étouffement, la non-circulation de l'information.

Il y a plus de deux ans, six revues de cinéma (*Les Cahiers du Cinéma, Cinéma 75, Ecran 75, Image et Son, Positif, Télécíné*) lançaient un appel pour la création d'une cinémathèque nationale qui dépendrait de l'éducation nationale et des affaires culturelles. Cet appel ne reçut pas plus d'écho des pouvoirs publics que de la profession, qui semblaient devenir sourds, aveugles et paralytiques devant ce problème essentiel. Depuis lors, la situation n'a fait que s'aggraver, le fossé avec les cinémathèques étrangères que s'agrandir. Les signataires n'avaient pas oublié le rôle qu'Henri Langlois, cofondateur de la Cinémathèque française, avait joué à l'origine dans le sauvetage des films et la formation de générations de cinéastes et de cinéphiles, alors même que l'Etat s'en désintéressait totalement. Ils constataient que le stade artisanal était dépassé et que le regroupement de divers organismes existants pouvait seul donner à la France une cinémathèque digne de ce nom.

Aujourd'hui, devant la menace des convoitises privées, devant les rumeurs de plus en plus alarmantes sur l'état des copies de films et des archives, il paraît indispensable que l'Etat, en respectant les intérêts des ayants droit, donne les moyens financiers et administratifs pour la fondation de cette cinémathèque nationale. Comme le demandait l'« appel », son fonctionnement pourrait être défini et contrôlé par des représentants des enseignants de cinéma, des fédérations de ciné-clubs, de la Société des réalisateurs de films et des autres associations professionnelles, de l'Association française de la critique, du C.N.C., de la commission supérieure technique. Elle pourrait regrouper divers organismes existants (service des archives du film de Bois-d'Arcy, Cinémathèque française, cinémathèque de Toulouse, cinémathèque universitaire, musée du cinéma de Lyon, bibliothèque de l'I.D.H.E.C., fonds spéciaux des grandes bibliothèques publiques, etc.).

Ces propositions, nous en sommes convaincus, répondent aux désirs de tous ceux que consternent le vide actuel, l'inertie du gouvernement, la censure des nouvelles, et qui se soucient du développement de la culture cinématographique.

(*) Assistant à l'université de Paris-VIII, critique de cinéma, membre du comité de rédaction de *Positif*.

MORELLET AU MUSÉE D'ART MODERNE

Le hasard et le système

ON ne voyait plus Morellet sur les cimaises parisiennes depuis son exposition au CNAC, en 1971. L'art du mouvement avait cessé de faire courir Paris. Le peintre s'est donc fait quelque peu oublier, en rodant un nouveau « numéro » à travers des expositions de province et à l'étranger, notamment à la Nationalgalerie de Berlin et à la Kunsthalle de Baden-Baden, d'où cette exposition est venue tout droit au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Voici François Morellet avec une virginité nouvelle.

Il est vrai qu'il occupait dans le cinétisme parisien des années 60 une place à part. Son œuvre était plus éloignée que d'autres du romantisme mécanicien de l'art technologique. Désormais, le charme du mouvement et des lumières électriques qui symbolisaient le progrès a fait long feu, tandis qu'apparaît dans l'art un nouveau discours écologique, artisanal et subjectif. Les œuvres ont-elles vieilli ou bien leur accompagnement idéologique se trouve-t-il aujourd'hui frappé d'obsolescence ?

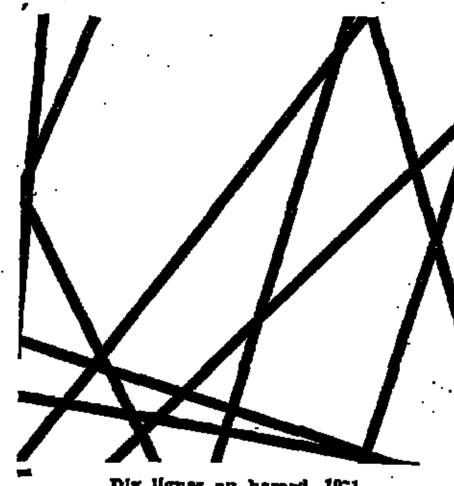
Dure réalité de la mode artistique. L'art optique, qui avait illuminé les vitrines de bien des galeries parisiennes, qui a même, pendant des années, figuré comme un des phénomènes esthétiques originaux de la capitale, a été l'« oublié » de l'exposition Paris-New-York à Beaubourg. Réaction excessive et injuste, car ce mouvement a bel et bien existé et, mis à part ses excès — ou bien son trop de succès, qu'on ne lui pardonne pas, — restent ses acquis, qui s'inscrivent dans la longue chaîne de l'art géométrique. Les constructivistes révolutionnaires russes, l'art mécanicien du Bauhaus, la nouvelle plasticité du Hollandais Mondrian et l'art sériel du Suisse Max Bill, c'est toute la lignée d'une création artistique qui troque la représentation figurative contre l'abstraction géométrique et, face à l'arbitraire de l'artiste traditionnel, met à contribution la rationalité, l'idée de série, de non-hiérarchie des formes et de programmation. Bref, l'art est mis en parallèle avec, d'une part la « révolution sociale » et, de l'autre, la « révolution industrielle ».

C'est en mai 1968 qu'ont éclaté les contradictions révolutionnaires des artistes cinétistes. Mais le discours de François Morellet est resté fidèle à son refus de ce qu'il appelle la « mystification » du génie romantique de l'artiste contemporain. Pour lui, c'est le spectateur qui produit le contenu de l'œuvre d'art, et non l'auteur. A preuve : la production artistique qui a le plus de chance d'entrer dans ce système d'échange, base de son succès à la fois muséal et commercial, est celle qui offre un système « ouvert ».

Alors regardons ce que nous propose Morellet, homme minutieux, intelligent, subtil, qui s'échine à concevoir et à réaliser des « productions d'art » pour prouver le contraire de ce qu'il fait : des œuvres d'art qui seraient, non le produit d'un travail concerté, mais du hasard. Comme s'il voulait corroborer par l'absurde la première intuition de Malevitch qui pensait avoir peint, vers 1913, avec son Carré noir sur fond blanc, le dernier tableau. Mais, depuis soixante ans, à chaque œuvre ultime succède la suivante.

Cette exposition illustre méthodiquement le système Morellet. On pouvait craindre ne pas y trouver grand-chose de nouveau depuis la manifestation du CNAC. En fait, l'œuvre de Morellet apparaît sous un aspect inédit. Son nom était associé aux cinétistes. Le voici qui se révèle comme un des explorateurs d'un art « conceptuel » et « minimaliste ».

On trouve chez Morellet des tableaux faits de simples lignes parallèles, de droites brisées en chevron et répétées jusqu'à couvrir toute la surface du tableau. L'Américain Frank Stella en a fait un système qui symbolise la peinture de la société industrielle. Pour Morellet, ce n'était qu'une idée parmi d'autres. Il faut lui reconnaître l'antériorité, mais il ne l'a pas menée jusqu'au bout, et surtout ne lui a pas donné ses dimensions esthétiques, comme c'est le cas de ces Américains peintres de l'abstraction froide dont plusieurs étaient d'ailleurs ses compagnons dans le Paris des années 50 avant de retourner à New-York.



Dix lignes au hasard, 1971.

Pour sa part, Morellet s'était cantonné au petit tableau caractéristique de la production française des années 50. Il a depuis remédié à cette timidité. Son œuvre tend ainsi à prendre des dimensions maximales dans la mesure même où son contenu se réduit au minimum. Morellet a peint un « tableau » sur tout un mur pignon d'un immeuble du quartier des Halles. Et la vaste fresque sur plaque de métal qui nous accueille à l'entrée de l'exposition, avec ces grandes barres noires tracées selon des degrés différents (moitié d'une superœuvre qui avait figuré à la biennale de Sao-Paulo) dame le pion aux peintres américains sur le terrain de la monumentalité triomphante.

Juxtapositions, superpositions, interférences, fragmentations, ce sont les grandes familles de procédés auxquelles a recours François Morellet pour organiser la surface de ses tableaux. Il faut y ajouter le hasard, qui, chez lui, fait souvent bien les choses. Car, désirant faire des œuvres d'art, sans recourir à l'« arbitraire » de la subjectivité, il s'en remet aux aléas des choix fondés sur les chiffres. Par exemple, une œuvre faite de tirets à 45° et à 135°, une autre couverte d'un bord à l'autre de parallèles avec un angle à 170°. Telle superposition de trames offre une image aujourd'hui classique dans l'œuvre de Morellet où le désordre initial devient un ordre complexe, et, en lui donnant pour titre Quatre double trames superposées à 0°, 22,5° 45°, 67,5°, il en dévoile en même temps la recette. Logique avec lui-même, il va jusqu'au bout de son choix, ici, comme dans ces peintures faites de quarante mille carrés bleus en rangs répartis « aléatoirement et finalement dans un certain ordre... »

On retiendra parmi ses œuvres récentes jamais exposées à Paris cette suite de toiles blanches « basculées » à des degrés différents selon des médianes prolongées d'une toile à l'autre qui sont la révélation de cette exposition.

Non content d'entreprendre une démystification de la production d'art contemporain à travers une œuvre réglée par la systématisation et le hasard, Morellet en rajoute par le discours. Pour lui, l'art ayant perdu ses anciennes fonctions de représentation sociales et sacrées a fini par devenir le réceptacle des idées en cours. Et, si les œuvres dites d'avant-garde vieillissent si vite, c'est que les idées — ou les mots, — qui en commandent la conception, changent et passent. Il en a été ainsi de tout un secteur de la production artistique, depuis la première décennie de ce siècle — du carré noir de Malevitch à l'espace quadrangulaire tout bleu d'Yves Klein en passant par le musée portatif dans une valise de Duchamp, le fétichisme mystique de Beuys et le panthéisme géométrique des minimalistes américains...

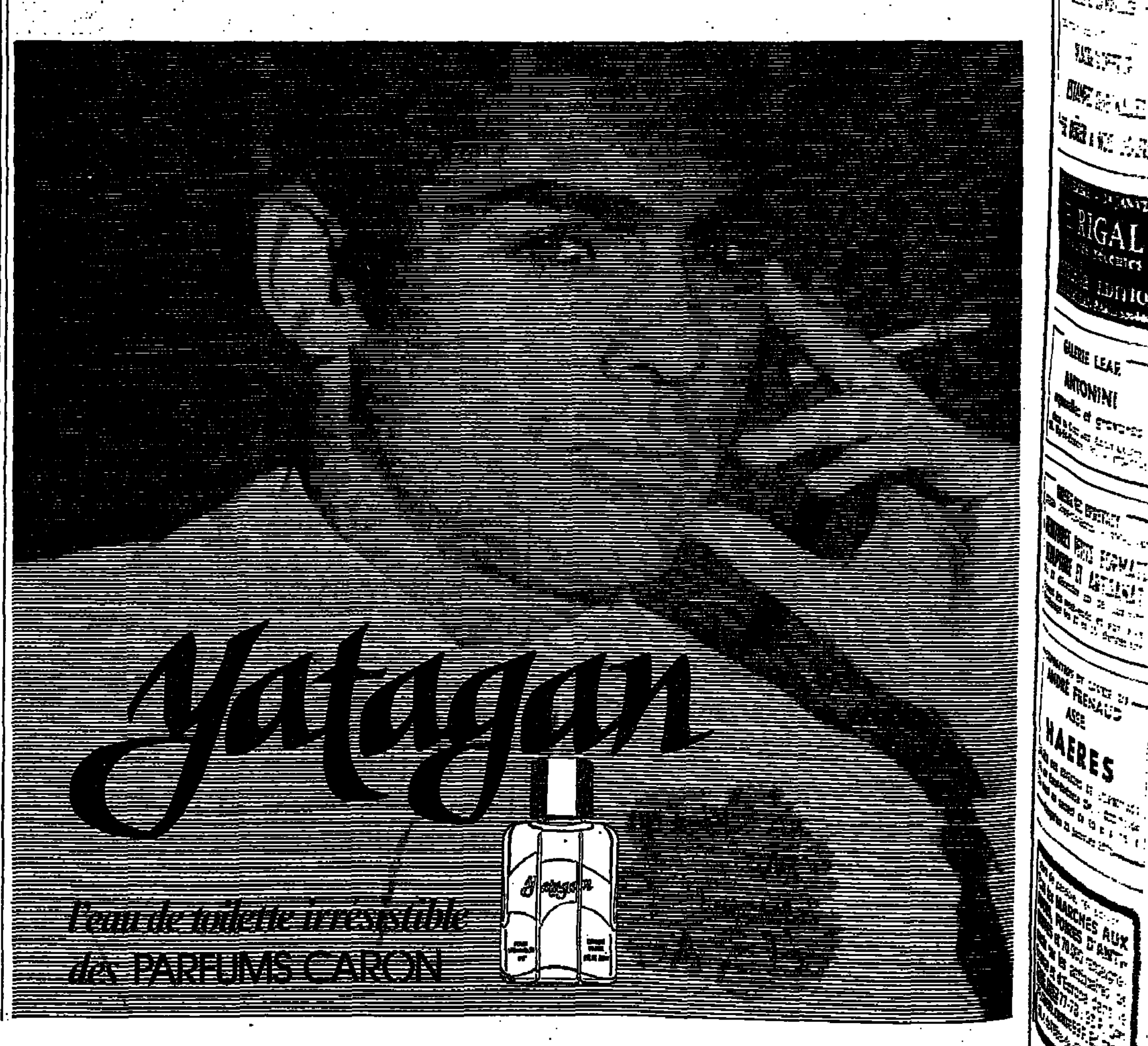
En d'autres termes, l'inanité de l'œuvre est bénéfique. Plus elle est « vide », dit Morellet, plus elle peut se « remplir » de ce que ses regardeurs peuvent lui apporter. Mais les artistes ont beau, dans un accès de sincérité, « vendre la mèche », Dali avec superbe, Duchamp avec un sourire en coin et Morellet avec bon sens, on ne les prend jamais au mot. Heureusement.

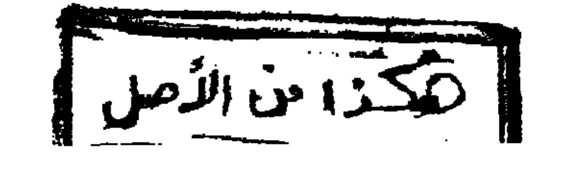
JACQUES MICHEL.

★ Exposition François Morellet au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Jusqu'à la fin de janvier.









EN SICILE ORIENTALE

Les préoccupations de Turridu sont les nôtres

UN vieux livre, qui amusait beaucoup Benedetto Croce, se proposait de retrouver *« la mimique des anciens à travers la gesticulation des Napolitains »*. On était convaincu, au siècle dernier, que l'antiquité se comprend, s'étudie, d'abord en Italie. Surtout l'Italie méridionale dont le privilège est encore de pouvoir restituer au moins attentif une finalité de vie, un *habitus*, qui viennent du fond des âges. Verga a rendu sensible à tous dans *Cavalleria rusticana* une certaine noblesse têtue du Sicilien ; même banalisée par l'opéra, la dignité de Turridu au pays des amandes et des olives nous intéresse toujours, parce qu'on se sent vite dans la grande île au cœur profond de la Méditerranée.

La Sicile ionique, celle de la côte est, vers l'Etna, est probablement le seul endroit au monde où l'on peut, en toute innocence et simplicité, lire une page de Thucydide comme introduction à un chant populaire sur « le cortège de l'arbre », comme il nous est arrivé de l'entendre au cours d'un charmant récital vocal à Noto : c'est le souvenir toujours présent de la fête qui suivit le triomphe des Syracusains sur l'expédition des Athéniens en 413 avant notre ère. La procession n'est plus que le souvenir d'une chanson. Si elle se déroulait encore, il faudrait, pour rejoindre Ortygie, défiler devant horizon rougi et noirci non par le volcan mais par le complexe pétrolier d'Augusta. C'est dans ce golfe bleu qu'ont débarqué les Alliés en 1943 et c'est par là qu'un peu plus tard est entrée la civilisation industrielle, avec ses usines, ses pollutions, ses nuages sombres qui effraient et ses avantages économiques de toutes sortes pour une société qui veut avancer. La Marghera de ce paysage antique, en somme. Comme les implantations tendent à se multiplier, les plus confiants en l'avenir sont bien obligés d'admettre qu'on est arrivé au seuil critique et qu'il y a pour Turridu et les siens un sérieux problème à affronter.

Ce n'est plus une incitation à la grande rêverie historique, c'est le « choc du futur » que vous donne le site tout proche de Megara-Hyblaia. Il s'agit d'une petite cité grecque à l'histoire pleine de rebondissements ; elle eut son grand moment au sixième siècle avant notre ère. Etonnante terrasse de ruines, aujourd'hui bien dégagées comme des ossements, au bord de la mer bleue et souriante. Les fouilles qui ont mis en évidence les dispositions anciennes et rapporté un beau matériel archaïque ont été concédées à *l'école française de Rome* ; elles viennent de faire l'objet d'une imposante publication de Georges Vallet. La fragile haie d'amandiers est surmontée par les cheminées noires d'Augusta soufflant le feu. Le vestige forme une enclave dans l'établissement industriel et non l'inverse. La question est là.

Voilà un sol où il convient de procéder plus que prudemment, avec la plus délicate des mesures, à l'« aménagement » fatidique. Le dernier exemple : une des découvertes archéologiques les plus spectaculaires de l'après-guerre a été, à quelques kilomètres de Piazza-Armerina, en plein centre de l'île, la villa antique (quatrième siècle) dite du Casale, couverte du plus extraordinaire ensemble de mosaïques de pavement : scènes mythologiques, grandes chasses... Or, au sud de Syracuse, dans la vallée du Tellaro non loin de Noto, on a repéré depuis quelques mois en partie dégagé et on rendra un jour accessibles les « tapis de mosaïque », peut-être plus remarquables encore, plus finement dessinés, plus picturaux, d'une villa romaine inconnue. Un millénaire après Megara-Hyblaia.

Cités « baroques »

Quelle que soit l'exigence du « développement » qui au pays de la Mafia ne doit pas manquer de vilains à-côtés, la population sicilienne n'entend pas se soumettre aveuglément aux voies du « progrès ». Le climat tendre « où fleurit l'oranger », les vestiges saisissants de quatre, cinq, six civilisations qu'on rencontre à chaque pas, la conscience sicilienne elle-même, mettent cette région à part ; mais, sous une forme plus impressionnante, on est là en présence de problèmes communs à tout l'Occident. Un peu comme à Venise : savoir si et comment on peut vivre avec un héritage monumental hors de pair. On n'a pas l'impression qu'en Sicile il y a autant d'hésitations et de retards. En tout cas, pas à Noto, cette cité « scénographique » sur les pentes des monts Ibléens, chère à tous les amateurs de baroque. Le double souci de faire face au monde d'aujourd'hui et de ne pas quitter les ornières de la tradition pour celles d'un « progrès » contestable y est devenu si vif, si général, si pressant que, avec des moyens qu'on peut imaginer assez modestes, la nouvelle municipalité n'a pas hésité à promouvoir un *simposio*, un petit congrès, destiné à activer la prise de conscience collective et à manifester clairement ses préoccupations.

Les autostrades ont commencé à quadriller la Sicile. Messine-Catane, Catane-Palerme. Au lieu de la lente traversée d'autrefois, on a le déroulement follement précipité des plus merveilleux paysages de terrasses sous l'Etna ou à travers les rochers nus de l'île. On s'interroge sérieusement sur l'opportunité d'étendre la ceinture rapide à Noto et Raguse ; il existe une voie de chemin de fer sous-exploitée... Alors ? La grande voie peut amener un afflux incontrôlé et de fâcheuses initiatives. Presque tous les Nétiniens se mordent les doigts aujourd'hui devant les résultats de l'expansion urbaine plutôt mal conduite qui a permis, il y a quelques années, l'érection d'un gratte-ciel sur l'éperon inférieur de la ville. Le panorama, qui est fait d'étagements admirablement calculés, en est évidemment compromis. Le professeur Cesare Brandi, venu de Rome, n'a pas hésité à en réclamer la destruction. Le public a applaudi. On voudrait savoir dans combien de villes de France, où ont été commises les même sottises la réaction serait aussi nette.

Noto, Raguse, Modica constituent une famille urbaine exceptionnelle pour une raison très simple. Elles sont filles du cataclysme qui, en 1693, détruisit le sud de la Sicile. L'histoire des reconstructions commence maintenant, grâce au travail passionné de quelques chercheurs, à être bien connue. Elle est attachante comme un roman de l' « âge des Lumières », où le besoin d'un ordre transparent et fleuri l'emporte sur l'effroyable misère du tremblement de terre. Les exemples de « villes neuves » aussi complètes, aussi réussies, à l'époque moderne sont rarissimes. Les



Orphéon à Raguse.

historiens locaux se plaisent à souligner que, à la différence de Catane, par exemple, où la reconstruction a été dramatique, tout semble s'être passé à Noto dans un climat de *non conflittualità* entre le pouvoir et les intéressés. Grâce à un prince intelligent et à l'intervention d'un jésuite de culture guarinienne, on y a adopté sur un nouveau site un plan en arête de poisson, qui est d'ailleurs un vieux parti méditerranéen. Chaque montée de rue est régulièrement accrochée à un édifice qui la conclut. Une merveilleuse pierre dorée a permis une débauche d'ornements qui suspendent au-dessus des ailes des consoles fantastiques, d'un charme théâtral unique.

Les logements sont sains ; l'expansion est contrôlable. Pour retrouver une ville éclatante et exemplaire avec ses perspectives raides et ses places nobles, il faudrait peu de choses : éliminer les encombrants fils électriques des rues et des façades, préserver les ferronneries, rouvrir les chapelles abandonnées en leur trouvant une petite fonction sociale, supprimer les affichages et les inscriptions intempestives ou stupides — une plaie en Italie comme ailleurs ! Les figuiers de Barbarie l'environnent ; l'été, le sable brûle, les fontaines deviennent inestimables, et les sorbets raffinés — la grande spécialité de l'île — font merveille : connaissez-vous la glace au jasmin ? On pourrait voir ici les ânes monter du marché aussi bien que des automobiles... On pourrait... Mais ce n'est pas à nous de dicter à une population aussi fière, aussi naturellement prudente, aussi consciente de son identité, ce qu'il convient de faire. *« Turridu farà da se. »* La Sicile est devenue politiquement région autonome ; il est important qu'elle démontre la supériorité que lui donne, face aux pressions, aux urgences de la modernité, l'acquis tranquille de trois millénaires. Il lui revient peut-être de faire comprendre que ce n'est pas en oblitérant les belles structures urbaines et en saccageant l'héritage qu'on se dégage le mieux des plis obscurs du passé.

ANDRÉ CHASTEL.

PEINTRE DU PAYSAGE

Denis Rivière, un romantique aujourd'hui

LE retour à la peinture du paysage, qu'on peut observer chez les jeunes peintres, prend chez Denis Rivière une allure qu'on ne voit chez nul autre. Il n'est pas le meilleur, mais il est à part. Denis Rivière est un romantique et il se laisse aller à le montrer dans sa peinture. Né à Honfleur (en 1945), il aime le paysage normand, sa grande verdure et l'atmosphère mouillée de ses bords de mer. Chaumières à colombages sous le brouillard, qui auraient pu être peintes au siècle dernier à l'heure de Barbizon ; rues macadamisées bordées de maisons contemporaines ; objets abandonnés dans les arrière-cours couvertes de débris ; rivages de l'eau où subsiste un vieux pneu, une vieille poutre, de vieux barils en ferraille. La mort rôde dans ces paysages où jamais on ne trouve âme qui vive. Un désert. Les oiseaux sont pris dans les fils des poteaux télégraphiques. Ici ou là, des tas de pierres ou de déchets s'amoncellent comme des tertres funéraires.

Rivière peint le paysage avec une mentalité magique. Sur terre, tout ce qui entre dans un processus de déréliction. Au ciel, la fascination de l'infini. La ligne d'horizon est basse : l'espace du tableau est presque entièrement consacré au souffle suspendu du ciel. Le peintre se livre à une songerie sur l'immensité, les formes impondérables des nuages, la cohérence des sources de lumière qui sculpte leur spectacle baroque.

Des soleils d'hiver

Comment peut-on, en 1977, peindre des ciels comme les aurait peints Claude Lorrain, parfois avec des lumières verméeriennes hors de mise dans un monde de la peinture acrylique. Ce sont toujours des soleils d'hiver qui les illuminent. Une lumière moelleuse et argentine voisine toujours avec des nuages sombres et lourds. Denis Rivière se donne des maîtres choisis dans l'histoire de l'art, qui correspondent à sa sensibilité. L'un de ses préférés est Gaspar David Friedrich, romantique allemand, seigneur des brumes, des ciels tourmentés, des branches mortes et sinistres comme de mauvais présages.

Un jeune peintre qui sait peindre, ce n'est pas courant. Et qui sait dire, même si son discours pictural, techniquement maîtrisé, est loin d'avoir donné le meilleur.

Ses toiles avaient été récemment exposées à côté des solides pastels de Christian Fossier, dans les « ateliers d'aujourd'hui » du Centre Georges-Pompidou. Sont présentées en plus les boîtes *de Denis Rivière. Il faut se pencher pour scruter leur petit monde illicite. Même réalisme. Minutie de miniaturiste. L'humour macabre en plus.*

J. M.

★ Denis Rivière, galerie Mathias Fels, 138, boulevard Haussmann.







une sélection

cinéma

NEW-YORK, NEW-YORK
de Martin Scorsese

Elle, Wac (femme soldat de l'armée américaine, en 1945), lui G.I. désœuvré, se connaissent au jour J. Elle chante, il joue du saxo. Ils s'aiment un peu, beaucoup, puis ça casse. Elle devient une étoile, il s'enfonce un peu plus dans un égoïsme boulimique. Une nouvelle histoire d'amour d'Hollywood, interprétée par Liza Minnelli, sublime, et Robert de Niro, cabotin de génie.

FORTINI-CANI
de Danièle Huillet et Jean-Marie Straub

Une analyse de l'histoire d'Israël hier et aujourd'hui à travers l'essai d'un écrivain juif italien écrit au moment de la guerre des six jours de 1967 et lu par l'auteur selon la technique particulière des cinéastes. De l'écriture à la parole, une ascèse du texte qui se veut défi aux médias irresponsables.

Des mêmes cinéastes, Chronique d'Anna-Magdalena Bach *et* Toute révolution est un coup de dés.

L'ŒUF DU SERPENT
d'Ingmar Bergman

Dans le Berlin des années 20 livré à la panique, deux errants préfigurent des millions d'agonisants. Une certaine crispation du style rappelle les premiers Bergman, mais on retrouve aussi le vrai royaume de l'auteur, son secret du désespoir et de l'épouvante.

LE THÉATRE DES MATIÈRES
de Jean-Claude Biette

Rêves sur le théâtre et autour du théâtre, qui sert de relais pour un récit impossible à filmer, un chapitre du Bleu du ciel *de Bataille. C'est encore la création impossible sans moyens matériels. Ce premier long métrage est remarquable par son esthétique de la pauvreté, par l'interprétation pathétique de Sonia Saviange.*

NEUF MOIS
de Martha Meszaros

Juli a choisi d'être deux fois mère célibataire et de poursuivre un inlassable combat pour son indépendance. Dans son courage et son désarroi passe la tendresse lucide d'une cinéaste que l'on est heureux de connaître mieux.

LE FOND DE L'AIR EST ROUGE
de Chris Marker

Quatre heures de plongée dans la mémoire de gauche. Du Vietnam (la grande cassure) à la mort du « Che », d'avril à mai 68, de 68 à Prague à l'union de la gauche française, du Chili à ... « quoi au fait ? » demande Chris Marker.

REPÉRAGES
de Michel Soutter

Un cinéaste réunit dans un hôtel suisse trois comédiennes pour préparer le tournage des Trois sœurs. *Il y a la femme qu'il aime, celle qui est si jeune et celle qui travaille si bien. Le film et le cinéaste progressent par le seul mouvement des sentiments.*

L'ARGENT DE LA VIEILLE
de Luigi Comencini

Parties de cartes infernales qui bâtissent une tragi-comédie de la condition humaine, entre une vieille milliardaire américaine et deux prolétaires romains.



« Danseur et danseuses », de Picasso
Diaghilev et les ballets russes,
au centre culturel du Marais

— ET AUSSI : *Diabolo menthe*, de Diane Kurys (tendre chronique d'une lycéenne de 1963) ; *l'Authentique Procès de Carl-Emmanuel Jung*, de Marcel Hanoun (les structures filmiques authentiques d'un procès imaginé : passionnant) ; *Le vieux pays où Rimbaud est mort*, de Jean-Pierre Lefebvre (pèlerinage aux sources d'un Québécois sceptique) ; *Brancaleone aux croisades*, de Mario Monicelli (tartarinades moyenâgeuses) ; *La nuit tous les chats sont gris*, de Gérard Zingg (le charme des miroirs qu'on traverse) ; *Une sale histoire*, de Jean Eustache (ici, c'est le récit qui sert de relais pour l'infilmable) ; *Nous irons tous au paradis*, d'Yves Robert (la perfection du cinéma de boulevard).

théâtre

LES PEINES DE CŒUR D'UNE CHATTE ANGLAISE
à Saint-Denis

Les animaux enchantés sont de retour. La prude corneille croasse ses préceptes moraux, la souris couine ses sarcasmes, le rusé renard fomente ses mauvais coups, la pauvre petite caille se languit pour lui. La chienne jojolle tourbillonne au bras du paon aux grands yeux graves, Beauty la chatte blanche danse l'amour sur les toits embrumés de Londres avec le chat tigré, le séducteur français. Perfection, rêve, charme, ironie, poésie, les enchanteurs du T.S.E. sont de retour.

PARADE DE JEAN BOIS
à Campagne-Première

Avec une santé agressive, Jean Bois et ses comédiens s'emparent des héros clinquants de la nuit, endossent leurs oripeaux, s'affublent de leurs masques, les projettent sur scène et se projettent en eux, dans de grands éclats de mots et de rires. Insolent, tonique.

DAVID COPPERFIELD
à la Cartoucherie

Venus du grenier de la mémoire encombré de jouets cassés, les personnages de Dickens s'avancent sur le devant de la scène et conduisent l'enfant d'Angleterre sur le parcours escarpé de la vie adulte. Les ombres de la nostalgie sont traversées de rires et de tendresse. Un enchantement superbement joué.

SOLNESS LE CONSTRUCTEUR
au Biothéâtre

L'un des géants du théâtre, Henrik Ibsen, raconte à voix basse un rêve où les vertiges de son enfance recroisent le souvenir de sa mère. Le très beau décor de Battifoulier, la mise en scène mystérieuse de Pierre Sala et le jeu fiévreux et fervent des acteurs imposent une émotion songeuse.

DOIT-ON LE DIRE ?
à l'Odéon

Eugène Labiche déclenche un éclat de rire par minute simplement par le choix et l'éclairage de mots concrets, cocasses, qui éclatent comme des pétards. La troupe du Français, déchaînée, s'amuse autant que le public.

PAS D'ORCHIDEES POUR MISS BLANDISH
à la Porte-Saint-Martin

Un chef-d'œuvre de la Série noire transformé par Hossein en un film de théâtre ténébreux, étrange, envoûtant. C'est du théâtre impressionniste qui agit un peu comme une drogue. Interprétation très « cool » d'Hossein lui-même.

BOITE MAO BOITE ET ZOO STORY
au Lucernaire

Trois — ou quatre — monologues juxtaposés peuvent-ils se retrouver ailleurs que dans la boîte imaginaire conçue par le sculpteur Thierry Vidé ? Laurent Terzieff donne réalité à l'abstraction, et musique aux mots, même à ceux de Mao.

LES VACHES DE CUJANCAS
à Aubervilliers

Dona Isabelle, propriétaire portugaise, ne cultive pas ses terres, elle se contente de les parcourir en talons aiguilles en chantant des airs de Verdi. Des vaches musiciennes lui donnent la réplique. Une fable de Teresa et Richard Demarcy, pour enfants et grands.

danse

LE BALLET-THEATRE CONTEMPORAIN
à Angers

A son tour, le B.T.C. est touché par la vague de changements qui sévit actuellement dans les régions françaises. Ce spectacle de fin d'année se présente un peu comme le bilan de l'activité de Jean-Albert Cartier avec les ballets de trois chorégraphes américains : Viola Farber, Louis Falco et Carolyn Brown, la collaboratrice de Merce Cunningham.

musique

DE LILLE A LA NOUVELLE ANGLETERRE

Three Places in New-England, *c'est avec ce triptyque étonnant de Charles Ives, encore si mal connu en France, que l'Orchestre philharmonique de Lille cédera à la tentation de venir faire le beau devant le public parisien et montrer de quoi il est capable. Du moins a-t-il l'excuse d'un programme qui, avec Malec, Bancquart et Seroki, sort des sentiers battus et secouera peut-être un peu les velours rouges de la salle Gaveau... Direction : Jean-Claude Casadesus ; solistes : Katia et Marielle Labèque. Vendredi 16 décembre à 20 h. 30.*

ELLY AMELING
à l'Athénée

En deux mois, les lundis musicaux de l'Athénée (4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet) ont fait leurs preuves : des programmes variés, mêlant vedettes et jeunes talents, répertoire classique avec, de temps à autre, un regard du côté de la musique contemporaine. Inaugurés avec Jessye Norman, ils finissent le trimestre sans démériter en invitant Elly Ameling pour un récital Schubert ; au piano Irwin Gage (lundi 19, à 21 h.).

ELEGIE POUR DE JEUNES AMANTS

Fidèle à sa prédilection pour les ouvrages rares, la saison lyrique de Radio-France propose la version originale, en anglais, d'un des ouvrages les plus appréciés — hors de nos frontières naturellement — de Hans Werner Henze : Elegy for Young Lovers *(1961). Un livret à la* Hofmannsthal *de Auden et Kallman, une partition de musique de chambre, dédiée à Britten et qui se souvient du* Turn of the screw, *déjà donné cet automne, l'ambiance un peu « kitsch » d'un chalet de montagne à la Belle Epoque... Ce sera l'occasion également de retrouver P. Gottlieb, C. Gayer et D. Sundquist sous la direction d'un jeune chef qui promet : Alexandre Myrat (Maison de Radio-France, mardi 20 décembre, à 20 h. précises).*

ET TOUJOURS XENAKIS

Le cycle Xenakis s'achève le 21 décembre, salle Wagram, avec Nomos Gamma, *pour quatre-vingt-dix instruments dispersés dans le public,* Cendrées *et une création :* Jonchées *(Orchestre national de France, direction Michel Tabachnik). D'ici là, l'Orchestre de Paris, sous la baguette de Seiji Ozawa, aura inscrit à son programme* Antikhthon *et* Erikhton *(soliste : P.-L. Aimard), au Théâtre des Champs-Elysées, jeudi 15, à 20 h. 30, vendredi 16, à 19 heures et samedi 17, à 10 heures, tandis que Radio-France et le Groupe de recherche musicale de l'I.N.A. proposent, avec* Gmeeoorh *et* Persepolis, *une aventure orgue-électro-acoustique (Studio 104, dimanche 18, à 18 h. 30). Dans le même temps, on pourra entendre* Eridanos, *à Montfermeil (vendredi 16),* Aroura, *au Théâtre de Mulhouse (le même soir, à 20 h. 30), cependant que les solistes de l'Orchestre régional de Provence proposent une soirée Xenakis, le 20 décembre, à la M.J.C. de Magnan.*

ET AUSSI : Groupe de musique contemporaine de Lisbonne au centre culturel portugais, jeudi 15, à 20 h. 45. Musique américaine à découvrir (Ives, Crumb) au Théâtre du Ranelagh, samedi 17, à 17 heures. Le Trio à cordes de Paris et le hautboïste M. Bourgue, au Théâtre d'Orsay (dimanche 18, à 11 heures). Concert final de l'Ensemble intercontemporain au Conservatoire de Paris (salle Berlioz, lundi 19, à 20 h. 30) sous la direction de Boulez : Dartigolles, Sato, Panagopoulos, Fujii. Reprise de *la Walkyrie*, au palais Garnier (lundi 19 et vendredi 23, à 18 heures). A Nice, la *Forza del destino*, les 16 et 18 décembre, et, à Strasbourg, une *Belle Hélène* toute neuve (mise en scène L. Erlo, direction A. Lombard avec Jane Rhodes, J. Bastin, R. Corazza), à partir du 16 décembre et pendant les fêtes.

expositions

RUBENS ET SON SIECLE
au Grand Palais et au Louvre

Pour le quatrième centenaire du plus grand des peintres flamands, Rubens, son siècle et la France en deux expositions complémentaires. L'une fait le bilan des tableaux de Rubens, de ses prédécesseurs immédiats, de ses contemporains et de ses disciples, conservés dans les collections publiques françaises (moins le Louvre), les églises y compris. L'autre aborde le dix-septième siècle flamand à travers l'histoire des collections du Louvre.

GUSTAVE COURBET
au Grand Palais

Les étapes d'un chemin parcouru délibérément en dehors de l'art officiel, et autrement plus complexe qu'il n'y paraît au premier abord. L'exposition-anniversaire a le grand mérite de proposer un ensemble d'interprétations qui, convaincantes ou non, mettent en relief la singularité d'un art qualifié trop simplement de réaliste.

SONIA ET ROBERT DELAUNAY
à la Bibliothèque nationale

Une exposition qui montre l'activité du couple Delaunay dans le domaine du livre, du spectacle, des arts décoratifs, en plus de cinq cents pièces provenant notamment de l'importante donation que Sonia Delaunay vient de faire à la B.N. Depuis la Prose du Transsibérien, *le premier « livre simultané » de Cendrars et Sonia (1913) et les robes-poèmes de Tzara, des projets de tissus, d'affiches de décors et costumes, pour une fête de l'œil aux couleurs des Ballets russes.*

DIAGHILEV ET LES BALLETS RUSSES
au centre culturel du Marais

Après Hollywood au Marais *en 1976, et* Louis Lumière. Naissance d'un art, *en 1977, le centre culturel du Marais propose une exposition-spectacle en hommage à Diaghilev, qui réunit affiches, maquettes, manuscrits, costumes de scène, exécutés d'après Matisse, Braque, Chirico..., entre 1909 et 1929, pour les Ballets russes.*

RÉTROSPECTIVE FRANÇOIS MORELLET
au Musée d'art moderne de la ville de Paris

(Lire notre article page 20.)

ART PRECOLOMBIEN
au Petit Palais

Art précolombien du Pérou, du Panama et du Costa-Rica, en deux expositions parallèles. Plus de cinq cents pièces, au total, pour révéler l'étonnante richesse de la céramique, réserver quelques surprises avec les pierres sculptées, éblouir avec des tissus malheureusement trop peu nombreux.

TROIS VILLES, TROIS COLLECTIONS
au Centre Georges-Pompidou

La collection d'art d'avant-garde depuis 1960 de trois villes de province : Marseille, Grenoble, Saint-Etienne. Elle se présente sous son meilleur jour dans deux grandes salles du Centre Georges-Pompidou.

POUSSIN
à la Villa Médicis

Une suite dense de quarante-cinq tableaux éloquents, dont une bonne dizaine inédits ou récemment identifiés. C'est la plus belle des expositions Poussin qui se puissent imaginer aujourd'hui, et aussi le premier regroupement d'œuvres d'un des peintres les plus célèbres du monde au lieu où elles furent conçues... et oubliées. Après Rome (jusqu'au 8 janvier), l'exposition sera présentée à la Kunsthalle de Düsseldorf (du 27 janvier au 12 mars).

— ET AUSSI : *la Descente de croix* (un groupe sculpté italien du treizième siècle, rare, acquis récemment par le Louvre) et *Chagall* (à l'heure de la méditation et de l'approfondissement pictural), au Louvre ; *Travaux-Paris 77*, à l'ARC (dix artistes non confirmés) ; *Jouets américains*, au Musée des arts décoratifs (deux cent cinquante modèles, depuis 1925).

variétés

COLUCHE
au Théâtre du Gymnase

Les naïvetés proclamées, les mugissements, les digressions délirantes de Coluche, mime, clown, musicien (20 h. 30).

CLIFTON CHENIER
au Palace

Le représentant le plus populaire du zydeco, la musique de danse de la Louisiane, la variante noire de la musique cajun (21 heures).

DJAMEL ALLAM
au Palace

Djamel Allam est algérien et c'est en berbère, sa langue maternelle, qu'il chante (18 h. 30).

PAULINE JULIEN et BERNARD HALLER
au Palais des arts

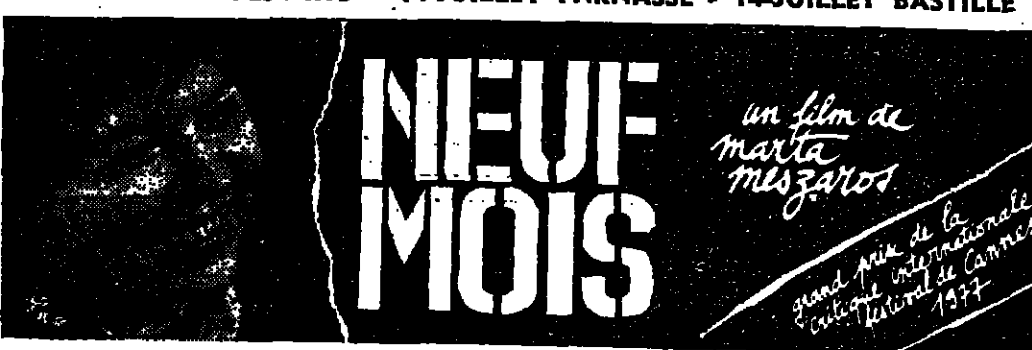
Pauline Julien dans ses « paroles de femme » (jusqu'à la fin de la semaine). Puis Bernard Haller (en alternance, une semaine sur deux), revient avec son comique en liberté, profondément sensible, profondément humain (20 h. 45).

VLADIMIR VISSOTSKY
à l'Elysée-Montmartre

Un chanteur-compositeur soviétique exceptionnel qui a composé plus de six cents chansons et dont le public est d'abord constitué d'ouvriers et d'étudiants (les 15, 16 et 17 décembre, à 18 h. 30).

GRAND ORCHESTRE DU SPLENDID
à l'Espace Cardin

La mode rétro sous la forme d'un grand orchestre, à la manière des années quarante.





هكذا من الأصل

harmonia mundi FRANCE

DES DISQUES PARMI LES MEILLEURS CHEZ LES MEILLEURS DISQUAIRES DE FRANCE

01
; ECOCHARD - BOURG
.OST - BOURG

02
NFONY - LAON
)SSE MUSIC - SOISSONS

ST-QUENTIN
; VANPOULLE, 27, r. Raspail
.FI ECHOS, C. Commer. Delta

03
)ITE A DISQUES - MONT-LUÇON
; JOIRE - MOULINS
ELODY DISQUES - MOULINS

04
; GUICHARD - DIGNE
IISTIPE - MANOSQUE
. DISCOTHEQUE - MANOSQUE

05
BRAIRIE ALPINE - GAP
IOX ART ET PHOTO - GAP

06
: ROUGE ET LE NOIR-VENCE

06 CANNES
\ DISQUERIE, 23, bd Carnot
ADIO CANNES, 6, r. d'Antibes

06 NICE
ELRIEU, av. J.-Médecin
\ SORBONNE, r. h. des postes
ARIS DISQUES, r. de Paris

MONTE CARLO
EMOINE RADIO, boul. des Moulins
ELE CONDAMINE, r. Pr. Caroline

07
ATARD - TOURNON-s-RHONE

08
RT ET LECTURE - CHARLEVILLE
YMPHONIA - CHARLEVILLE
:ONCERTO - SEDAN

) 10
'ATHEPHONE - TROYES

) 11
IDULE - CARCASSONNE
)ARAUD - CARCASSONNE
ts BOYE - CARCASSONNE
ARTHAS - Castelnaudary
UY - NARBONNE

12
IALA TELEMUSIK - MILLAU
I FI 01 LARROUY - RODEZ

13
)ITE A MUSIQUE-AUBAGNE
P. CORNILLE - ISTRES
ELTA VITROLLES-VITROLLES

13 AIX-EN-PROVENCE
RPEGES, Cours Mirabeau
.FLI THELEC, av. Europe
: DISQUAIRE, r. anc. Madel
YTHMES, r. d'Italie
.ON ET VISION, r. Thiers
ENT DU SUD, r. Espariat
IUADRAPHONIC, rue Papassaudi

● 13 MARSEILLE
DELTA LOISIRS, Sq. Belsunce
DELTA LOISIRS, av. Cantini
:ts BOURGERIE, r. de la Rép.
LAMMARION DISQ., Caneb.
NAC, Centre Bourse
.APHAEL, La Canebière

14
OMAINE DU DISQUE-CAEN
ORTE LATINE - CAEN

15
: FOURNIL - AURILLAC

16
ISC 22 - ANGOULEME
IPPO-DISQUES-ANGOULEME

17
\ GRANDE OREILLE
REYNAUD - LA ROCHELLE
\ DISCOTHEQUE - ROYAN
USITHEQUE - SAINTES

18
; MARTIN - BOURGES
AL. DU DISQUE - BOURGES

19
USICA - BRIVES
ENT DANS LES PAGES - BRIVE

21
-BLIGNY - BEAUNE
ECRITOIRE - SEMUR-EN-AUXOIS

21 DIJON
). CLUB CENTER, bd Trémouille
; PANSIOT, pl. des Ducs
BRAIRIE DE L'UNIVERSITE
BRAIRIE ROMAIN-ROLLAND
18, av. J.-J.-Rousseau

22
SCO SHOP - GUINGAMP
APASON - SAINT-BRIEUC
'FEC - SAINT-BRIEUC

24
PERAC - SARLAT

25
)MI DISQUES - MONTBELIARD

25 BESANÇON
UG'TONE MUSSELIN,
. Bibli

6
1 CHIRON - ROMANS

28
AN LEGUE - CHARTRES

29
SCO MEVEL - BREST

29
SONOTHEQUE - BREST
ITE A MUSIQUE - QUIMPER
LIB. RAVY L'EDITION - QUIMPER
PROCURE ST CORENTIN - QUIMPER

● 30
ARNAL HIFI MUSIQUE - NIMES
MUSIC CENTER - NIMES

● 31 TOULOUSE
DIAPASON r. St-Antoine-du-T.
DANY DISC bd Carnot
MARTIN GAUTIE r. Alsace-Lor.

● 33 BORDEAUX
BOITE A MUSIQUE P. Gallien
LA DISCOTHEQUE r. Rousseau
REPORTER PHOTO r. St-Remy
BERNARD-SILER, rue Sainte-Catherine

● 34
STU. *MUS. CAPELLE* - BEZIERS
OPEN MUSIC - SETE

● 34
BOITE A MUSIQUE r. du Palais
MUSIC DISC r. de la Saunerie
ORFEO Pl. Chabaneau
RADELEC Pl. Jean-Jaurès

● 35
CHANT DE L'ALOUETTE M. Lesoueff - REDON
LA DISCOTHEQUE - RENNES
S.D.O. z.i. ST-GREGOIRE

● 37
L'EPINETTE - AMBOISE
HEIM - TOURS
MUSIC LOVER'S - TOURS
TERRE DES HOMMES - TOURS

● 38
LA SOURCE MUSICALE - VIENNE

● 38 GRENOBLE
ARNAUD Pl. Victor-Hugo
ARTHAUD Grande-Rue
DESHAIRS Pl. Victor-Hugo
LA DISQUERIE gal. Ste-Claire
LIBRAIRIE NOTRE-DAME Pl. N.-D.
MAISON DU PIANO av. *Alsace-Lorraine*
RELAIS FNAC Grand-Place

● 39
DALOZ - DOLE

● 40
ART ET LIVRE - DAX

● 41
ETS BRUNEAU - BLOIS

● 41
ETS BRUNEAU - BLOIS

● 42
ART MUSICAL - St-ETIENNE
FARANDOLE - St-ETIENNE
LA DISCOTHEQUE-St-ETIENNE

● 43
RAMOUSSE - LE PUY

● 44
GILRADIO - St-NAZAIRE

● 44 NANTES
LA FAUVETTE, r. du Calvaire
NICOLAS, r. du Château
SONNARD DISQ. r. de la Fosse
TASSEL, r. du Calvaire

● 45
KINZING RADIO - ORLEANS 9, rue Jeanne-d'Arc

● 46
KARKAJOU - CAHORS

● 47
MUSICAGEN - AGEN

● 49
DISCORAMA - ANGERS
Ets GROLLEAU - ANGERS
LA SYMPHONIE, 45, avenue Bressigny - ANGERS
VIVIEN - CHOLET

● 50
ART ET MUSIQUE - AVRAN*CHES*

● 51
HIFI CLUB - CHALONS-s-M.
STUDIO ROBERT - EPERNAY

● 51 REIMS
LIBR. J.-DECOUR, 178, r. Vesle
LIBR. LARGERON, r. Carnot
LIB. MICHAUD r. Cad-St-Pierre

● 52
S.A.R.T.E.M. - St-DIZIER

● 53
AU GAY SAVOIR - LAVAL
SATCHMO - LAVAL

● 54
M.D. LA PRESSE DUBOIS LONGWY
PT. D'ORGUE DUBOIS LUNEVILLE

● 54 NANCY
HALL DU LIVRE, r. St-Dizier
DUPONT METZNER, r. Gambetta
LE TOUR DU MONDE, r. Michotte
LE VENT DISQUES, 28, r. Gambetta
LIB. LE VENT M. Ph. BEIX
MARTIN MUSIQUE, r. des Carmes
PRESSE MUSIQUE EDITIONS

● 55
ARTS ET MUSIC-BAR-LE-DUC
LIBRAIRIE DUCHER-VERDUN

● 56
PIERRE LENA - AURAY
DISCOTHEQUE PROUST - LORIENT
Ets PERROT TY BREIZ - VANNES
ROBERT ET CHAUVIN - VANNES

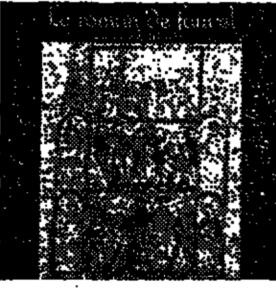
CLEMENCIC CONSORT



CARMINA BURANA
HM 335-336-337-338-385



LES CANTIGAS DE SANTA MARIA
HM 977-978-979

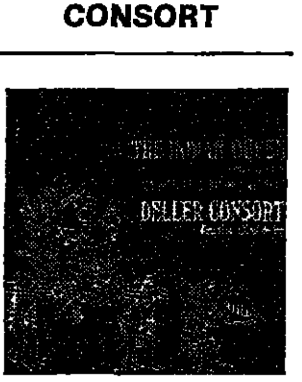


LE ROMAN DE FAUVEL
HM 994



LES TROUBADOURS
HM 396

DELLER CONSORT

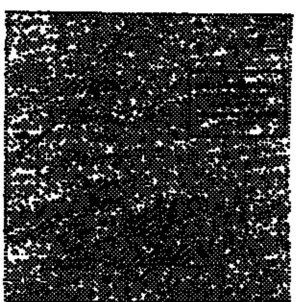


PURCELL
INDIAN QUEEN
HM 243

PURCELL
CHANSONS DE TAVERNES ET DE CHAPELLES
HM 242

offres spéciales

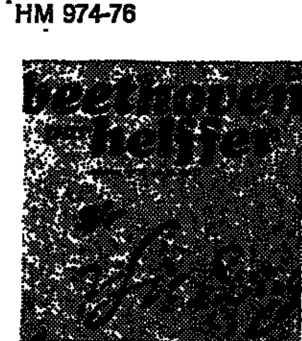
AUTOMNE 1977



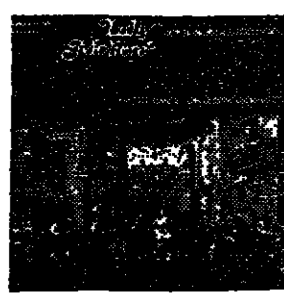
J.S. BACH
LES SIX SUITES POUR VIOLONCELLE SEUL
NIKOLAUS HARNONCOURT
un coffret de 3 disques
HM 381-83

BENEDETTO MARCELLO
INTEGRALE DES SONATES POUR FLUTE SEULE
RENE CLEMENCIC
un coffret de 3 disques
HM 974-76

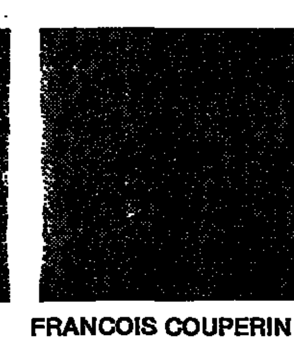
J.S. BACH
LE CLAVIER BIEN TEMPERE, 1re et 2e PARTIES
GUSTAV LEONHARDT
un coffret de 5 disques
HM 20309-13



BEETHOVEN par HELFFER
LES SONATES DE L'OPUS 10,27 ET 53
un coffret de 3 disques
HM 971/73



LULLY
LE BOURGEOIS GENTILHOMME
LA PETITE BANDE
dir. Gustav LEONHARDT
un coffret de 2 disques
HM 20320-21



FRANCOIS COUPERIN
PIECES DE CLAVECIN *CHOISIES ET INTERPRETEES PAR*
KENNETH GILBERT.
un coffret de 3 disques
HM 350

● 57
BEMER MUSIQUE - METZ

● 57
RELAIS FNAC - METZ
BOITE A MUSIQUE - SARREGUEMINES
DISCO SHOP MEYER - THIONVILLE

● 58
MARTIN - NEVERS

● 59
PENEZ S.A. - ARMENTIERES
LIBRAIRIE LAUVERJAT - DOUAI
LIB. DEMEYERE - DUNKERQUE
LA BOITE AUX DISQUES - LILLE
LIBRAIRIE TIRLOY - LILLE
SOCOVAL - VALENCIENNES
LE *TEMPLE DU DISQUE* - VILLENEUVE-D'ASCQ

● 60
DISCORAMA J. BOUTEILLE - BEAUVAIS
ARPEGES - COMPIEGNE

● 61
DISCO CLUB LAVAUX - ALENÇON

● 62
LIBRAIRIE BRUNET - ARRAS
MUTTE HERLIN - CALAIS

● 63
LIB. RELIGIEUSE - CLERMONT F.

● 64
DISCO SHOP - BAYONNE
MEYZENE - BAYONNE
SHOP 33/45 - BIARRITZ
MELODY'S - PAU
PHILIPS RM 4 - PAU

● 65
ORPHEE - TARBES
PERES HIFI DISC. - TARBES

● 66
SUD MUSIQUE - PERPIGNAN

● 67 STRASBOURG
DISCOMA L'OREILLE D'OR
Ets BUCHERT r. v. Mar. Poissons
LIBRAIRIE DU DOME, place Cath.
LIB. DES FACULTES, rue de Rome.
TELE DISQUES ESPLANADE, centre commercial
WOLF, rue de la Mésange

● 68
LIBRAIRIE HUFFEL - COLMAR
MAURER ET ALBINAL - COLMAR
D'ORELLI - MULHOUSE
RELAIS FNAC P.R.C. - MULHOUSE

● 69 LYON
BOUVIER DISQUES, rue Victor-Hugo
FNAC, rue de la République
LIB. DECITRE, place Bellecour
LIB. FLAMMARION, place Bellecour
LIB. NOUVELLE, quai Saint-Antoine
TELE GLOBE, rue de la République

● 70
AUDITORIUM - VESOUL

● 71
AUDITORIUM - CHALON-sur-SAONE
DRUG PRESS SEMAP-MACON
SAPHIR - MACON

● 72
Ets KERNER - LE MANS
DISQUES COOL BOUVIER - LA FLECHE
GALERIE DU LIVRE-LE MANS
GUEDON MUSIQUE - LE MANS

● 73
LA CLE DE SOL - AIX-LES-BAINS
DISCO SAVOIE - CHAMBERY

● 74
LA BULLE A DISQUES - RUMILLY
FAVRAT - THONON-LES-BAINS

74 ANNECY
BERGERE, 9, rue Sommelier
LIBRAIRIE DU VIEIL ANNECY

● 76 ROUEN
DAMAMME, rue G.-Leclerc
LIB. LA PROCURE, rue de la République
MUSICA DAMIETTE, rue Damiette
STORM RADIO, rue J.-d'Arc

● 77
RIGODON - FONTAINEBLEAU
AMBIANCE MUSICALE - MELUN

● 78
PERONNET - VERSAILLES
SORANT, 46, r. de la Paroisse - VERSAILLES

● 79
DISCO + - NIORT

● 80 AMIENS
Ets POIRE CHOQUET, r. Noyon
MATELL S.A., r. des Vergeaux

● 81
Ets GALONNIER - ALBI

● 82
LIBRAIRIE DELOCHE - MONTAUBAN

● 83
AUDITORIUM - HYERES
MUSIC SHOP - ST-TROPEZ

● 83 TOULON
MUSICA, rue Letuaire
R.T.D., 54, bd de Strasbourg
DULBECO, 60, cours Lafayette

● 84
ARPEGE - APT
LIBRAIRIE DUMAS - APT

● 84
LA DISQUERIE - AVIGNON
SYMPHONIA 2000 - AVIGNON
DISCORAMA - CAVAILLON
L'AUDITORIUM - ORANGE
LE SAGITTAIRE - PERTUIS
Ets MONIN - VAISON-LA-ROMAINE

● 85
LA PRESSE ET LE LIVRE - LA ROCHE-SUR-YON
SYPE, 58, rue Joffre - LA ROCHE-SUR-YON

● 86 POITIERS
Ets VERGNAUD, rue Gambetta
LA 3e OREILLE, rue Descartes
MAISON DE LA PRESSE, rue Gambetta

87
AMBIANCE - LIMOGES
ARPEGES - LIMOGES
BERNARDAUD COSTALLAT - LIMOGES

● 88
LA CALYPSOTHEQUE-EPINAL
PANORAMA 88 - EPINAL
LE NEUF - SAINT-DIE
FIDELIO - SAINT-DIE

● 89
BOITE A MUSIQUE-AUXERRE
LIB. DUFLOUX - AUXERRE
10 000 DISQUES - SENS

● 90
RELAIS FNAC - BELFORT

● 91
LE TEMPS RETROUVE - DOURDAN
BIDOU MUSIQUE - ETAMPES
GUIRAO S.A. - RIS-ORANGIS

● 92
RELAIS DE LA MUSIQUE, H. Babouhot - COLOMBES
LE VIOLON D'INGRES - FONTENAY-AUX-ROSES
REMOND - NEUILLY

● 94
D.C.G. - RUNGIS

● 95
LE KIOSQUE A MUSIQUE - ENGHIEN

PARIS

● 2e
DISLI, place des Petits-Pères

● 4e
BEUSCHER, 25, bd Beaumarchais
FNAC, 6, bd Sébastopol

● 5e
EOLIENNE, 70, bd St-Germain
PASDELOUP, 89, bd St-Michel

● 6e
DISQUES ET MUSIQUE RENNES
FNAC, 133, rue de Rennes
LA PROCURE, rue Mezières
J. GIBERT MUSIQUE
PAN DISQUES, 176, bd St-Germain
PARIS MUSIQUE, bd St-Michel
RAOUL VIDAL, place St-Germain-des-Prés

● 7e
NOVELETTES, 66, rue de Babylone

● 8e
DISCO GAVEAU
FNAC, 26, av. de Wagram
MUSICA MADELEINE, 19, pl. de la Madeleine
S.A. GAVELLE, c. du Havre

● 9e
DOMAINE DU DISQUE, rue Chaussée-d'Antin

● 10e
LA DISCOTHIERE, 114, faubourg Poissonnière
MAGENTA MUSIQUE, bd Magenta
TROUBADOUR LAFAYETTE

● 13e
JONAS, 16, rue Maison-Blanche

● 16e
DISCO CLUB, 93, r. Longchamp
INTERMEZZO, 2, r. Raynouard
LA PASTORALE, 50, rue de l'Assomption

● 17e
LIB. DE PARIS, place Clichy
MAUD, 4, av. de Villiers

● 94
DISCO SHOP
Saint-Mandé
Vente par correspondance

pour faire connaissance avec le
COLLEGIUM AUREUM

L. v. BEETHOVEN
TRIPLE CONCERTO OP.56
avec Fransjoseph Maier, Anner Bylsma et Paul Badura-Skoda
HM 20335

DISQUE PROMOTION
18f00

DISQUES



Classique

« L'ŒUVRE CHOPIN » D'ALFRED CORTOT

Les interprétations d'Alfred Cortot illustraient parfaitement l'étrange et profonde pensée de Baudelaire : *« La poésie d'un tableau doit être faite par le spectateur, comme la philosophie d'un poème par le lecteur. »* A travers la musique, son génie, son intuition, sa sensibilité, unis à une incomparable intelligence pianistique, faisaient naître la beauté avec toutes ses virtualités intérieures.

Les enregistrements de Cortot sont une date exceptionnelle dans l'histoire de l'interprétation ; sans doute ne joue-t-on plus ainsi, peut-être ne peut-on plus jouer ainsi, car l'art du piano évolue avec le temps et la civilisation. Ce qui pour les aînés apparaît comme un accomplissement de l'art de Chopin semble aux jeunes maniérismes et libertés condamnables. Ceux-ci préfèrent les *Etudes*, et les *Préludes* par Pollini, où ceux-là ne discernent qu'une intelligence et une sensibilité superbes, respectueusement arrêtées au seuil de la recréation et n'en acceptant pas les efflorescences infinies. Mais il ne fait pas de doute que la « somme » réunie aujourd'hui dans le coffret Chopin édité pour le centenaire de Cortot influera sur l'art pianistique des prochaines générations.

La plupart des enregistrements (les deux *Sonates*, le *Concerto en fa mineur*, les intégrales des *Valses*, des *Etudes*, des *Préludes*, des *Ballades* et des *Impromptus*) datent de la grande époque du pianiste, entre 1929 et 1939, tandis que cinq admirables *Nocturnes*, la *Berceuse* et les trois *Etudes posthumes*, gravés après la guerre, indiquent le stade dernier auquel il était parvenu, où une technique moins ferme se nimbait d'une sorte d'aura métaphysique.

Ce coffret sera pour les amis de Chopin un « bréviaire » qui permettra de méditer chaque œuvre, aidé par les commentaires de Cortot, aussi intuitifs que son jeu même, et les précieuses analyses critiques d'Henry-Louis de La Grange sur l'interprétation (sept disques E.M.I., 153-03090/96 ; en souscription : 205,10 francs). — J. L.

● **L'AME BOHEMIENNE.**

Près de dix heures de bonheur, d'une musique en grande partie inconnue, pour les amoureux du rêve et de l'imaginaire, toute l'ardeur et la tendresse de l'âme slave sous son éclairage de suprême finesse bohémienne, voilà ce que promet la première intégrale des Quatuors à cordes, de Dvorak, *dans une interprétation qu'on ne peut rêver plus parfaite et adaptée, celle du Quatuor de Prague, l'un des meilleurs ensembles d'Europe centrale.*

Dès le Premier Quatuor, *écrit à vingt et un ans, c'est une fontaine de musique qui commence à couler, avec parfois quelque surabondance. Le style ne cessera de s'affiner, de se concentrer au long de ces quatorze quatuors, auxquels s'ajoutent deux fragments, trois valses et ces étonnants* Cyprès, *douze paraphrases de courts poèmes, souvenir d'un amour de jeunesse.*

On suivra tout au long d'une vie cette guirlande d'œuvres merveilleuses par la richesse des idées, la vigueur, l'enthousiasme, le charme et l'aisance du style, à travers les analyses remarquables du grand spécialiste de Dvorak, Jaromil Burghauser. Celui-ci voit dans les derniers quatuors « un remerciement pour toute la beauté spirituelle et matérielle que prodigue l'existence » ; mais n'est-ce pas de toute cette musique que l'on pourrait dire cela ? *(12 disques DG, 2740.177 ; en souscription : 376,80 F).*

● **KARAJAN DANS L'ELYSEE BEETHOVENIEN.**

Trois enregistrements intégraux *— 1950, 1963, 1977 — des* Symphonies, *de Beethoven, par Karajan, les deux derniers avec la Philharmonique de Berlin. Ce n'est pas céder à l'attrait de la nouveauté que de proclamer la supériorité de cette ultime version. Sans doute faut-il tenir compte que nous vivons dans un univers sonore qui se transforme sans cesse et que notre oreille en dépend étroitement. Qui sait si dans quinze ans on ne préférera pas la belle vision de 1963, plus objective, spectaculaire, solennelle, avec une prise de son très nette, parfois impitoyable ? Mais, Karajan et son orchestre sont aujourd'hui au sommet de leur communion spirituelle.*

La comparaison mouvement par mouvement des deux enregistrements donne à peu près partout le même sentiment : les interprétations d'aujourd'hui, souvent d'une rapidité extrême, ont gagné à la fois en puissance, en finesse et en intensité ; la prise de son (dans la grande salle de la philharmonie) est toute lumière, charme, rayonnement, enveloppement mystérieux, sans jamais dissimuler la musique. Le lyrisme fort et allusif, qui est le privilège des artistes avancés dans leur carrière, marie Apollon et Dionysos dans une sérénité élyséenne qui s'abreuve à la plénitude. Ne comparons pas avec Furtwaengler, Walter ou Klemperer : tout grand interprète est unique et enrichit de nouvelles expressions irréductibles la musique de Beethoven (8 disques DG, en souscription 308,80 F).

● **LE « COSI » DES JEUNES.**

Voici un nouveau concurrent redoutable dans une discographie déjà bien encombrée. C'est le Cosi fan tutte *des jeunes qu'a réalisé Alain Lombard à Strasbourg avec un trio féminin difficilement surpassable : Kiri Te Kanava (Fiordiligi), Frederica Von Stade (Dorabella) et Teresa Stratas (Despina), et un trio d'hommes également excellent : David Randall, Ferrando tendre et passionné, Philippe Huttenlocher, Guglielmo d'une personnalité vigoureuse, et Jules Bastin, Alfonso sardonique et satisfait. L'orchestre de Strasbourg est juste un peu lent et timide par moments, mais d'un ton très délicatement mozartien (3 disques Erato, STU 71 110).*

● **MOZART CHEZ RACINE.**

Les mozartiens avertis ne voudront pas manquer Mithridate, roi du Pont, *cet étonnant opéra (de plus de trois heures !) écrit par Wolfgang à quatorze ans et déjà d'une virtuosité d'écriture stupéfiante. Certes, il ne fait guère de psychologie sur ce livret inspiré de Racine, il va droit son chemin, accomplit une commande importante pour son avenir et prouve son métier en enchaînant, par des récitatifs assez lassants, une guirlande d'airs de bravoure tous plus* terrifiants les uns que les autres, *un festival de reines de la nuit (où triomphent surtout Auger et Cotrubas). Pourtant, comment s'y tromper ? C'est déjà Mozart qui* chante et l'Enlèvement au sérail *se profile à l'horizon de deux airs plus sensibles et vrais. Avec A. Auger, E. Gruberova, A. Baltsa, I. Cotrubas, W. Hollweg, etc. Orchestre du Mozarteum dirigé par Léopold Hager (4 disques DG, 2740.180 ; en souscription : 182,80 F).*

● **UN ELIXIR SAVOUREUX.**

Un divertissement plein de saveur pour les amateurs de bel canto, c'est le nouvel Elixir d'amour, *de Donizetti, gravé après une série de représentations à Covent Garden, sous la direction parfois un peu lourdement joyeuse de John Pritchard, mais avec l'éblouissante Ileana Cotrubas (Anina), dont la couleur vocale passionnée charme et émeut alors même qu'elle joue les méchantes coquettes, Placido Domingo, Nemorino de trop grand format pour le rôle touchant du modeste laboureur mais d'une telle splendeur vocale, le désopilant docteur Dulcamara de Geraint Evans... Un Donizetti rafraîchissant et radieux entre Rossini et Verdi (2 disques CBS, 79 210 ; en souscription : 85,20 F).*

● **LA PASSION D'UN HOMME POLITIQUE.**

L'enregistrement de Simon Boccanegra *dirigé par Claudio Abbado est digne du prodigieux spectacle qu'il avait réalisé à la Scala avec Giorgio Strehler et qui doit venir à Paris l'an prochain. Une mise en scène d'une vérité sublime qui révélait l'un des ouvrages les plus poignants de Verdi, drame politique et passion d'un homme qui reçoit le pouvoir alors qu'il vient de découvrir le cadavre de la femme qu'il aime, et, à la fin de l'œuvre, abandonne ce pouvoir à son ennemi, l'époux de sa fille. Tout est ici de la force la plus rigoureuse, chaque personnage est modelé par Strehler et par la lumière intérieure d'une psychologie impitoyable et bouleversante qu'Abbado fait jaillir de cette musique. Avec la plus belle des distributions : Freni, Cappuccilli, Ghiaurov, Van Dam, Carreras. Un chef-d'œuvre discographique (3 disques DG, 2740.169 ; en souscription : 127,80 F).*

● **LES ATOUTS DE ROSTROPOVITCH.**

S'il est un opéra romantique où la musique colle à la peau des personnages, c'est bien la Dame de pique, *de Tchaïkovski, impressionnante comme un grand roman russe. Les amours fatales de Lisa et d'Hermann, conduits au suicide par la passion du jeu qui dévore le jeune homme, la scène terrifiante où il tente d'arracher le secret des trois cartes magiques à la « Vénus moscovite », tissent une trame noire au milieu d'une fresque pleine de vie qu'éclairent les divertissements de cour, les chansons d'enfants, les romances de salon. Nul comme Tchaikovski n'a su faire ressortir la solitude de l'individu au milieu de cette société insouciante et avide.*

Rostropovitch donne une interprétation bouleversante de cette musique où le cœur humain bat parfois à coups redoublés, entraîné par un courant aussi inéluctable que le fleuve noir où Lisa va se perdre. Malgré quelques imperfections, les protagonistes sont à la taille de ce chef-d'œuvre : Peter Gougalov, Hermann strident, agressif, obsédé ; Galina Vichnevskaya, grande amoureuse, anéantie par l'horreur ; Régine Resnik, extraordinaire comtesse, lasse, encore vernissée par la galanterie, alliant la gouaille et la noblesse ; et puis les voix idéales de Lucia Popp et d'Hanna Schwarz qui illuminent cette tragédie. Si les chœurs paraissent quelconques, l'Orchestre national de France (mieux qu'au concert de l'an passé) fait corps avec le lyrisme visionnaire de Rostropovitch ; il est l'un des grands personnages du drame (4 disques DG, 2740.176 ; en souscription : 164,40 F).

● **JESSYE NORMAN AU CŒUR IMMENSE.**

Un lyrisme étonnamment plastique qui s'adapte à toutes les expressions nationales, à la distinction de Duparc, aux Chansons hébraïques *de Ravel, à l'humour un peu nostalgique de Poulenc, à l'étrangeté narquoise de Satie (avec Dalton Baldwin, Philips, 9500.336), à la sève populaire naïve et tragique du* Knabenwunderhorn *de Mahler (avec J. Shirley-Quirk et l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, Philips, 9500.316), à l'intimité passionnée de* l'Amour et la Vie d'une femme *de Schumann (avec Irwin Gage, Philips, 9500.100) : c'est Jessye Norman, l'alliance d'une voix prodigieuse et d'un cœur immense.*

● **DOWLAND : « First Booke of Songes » et « Lacrimae », par The Consort of Musicke, dir. A. Rooley (3 disques Oiseau-Lyre, DSLO 508-509 et 517).**

Le début d'une intégrale Dowland, l'admirable luthiste qui fut l'exact contemporain anglais de Monteverdi : des mélodies d'un art merveilleusement subtil et expressif, et la longue guirlande de ces « larmes », pavanes, gaillardes et allemandes pour luths et violes ou violons, dont l'auteur souhaitait qu'elle « s'achève transfigurée (pour l'auditeur) en pleurs de joie spirituelle ».

● **ROBERDAY : « Fugues et Caprices », par Michel Chapuis (Astrée, AS 14).**

Sur l'orgue de Roquemaure (dix-septième siècle), un musicien de la même époque, François Roberday, revit dans toute la grandeur de son art sévère et majestueux, vivifié par le jeu de Chapuis.

● **PURCELL : « Didon et Enée », avec T. Troyanos, F. Palmer, R. Stilwell, etc. Chœur et Orchestre de chambre anglais, dir. R. Leppard (Erato, STU 71 091 ; en souscription : 45,70 F).**

Tatiana Troyanos donne une version plus rayonnante et bouleversante encore que la première (avec Mackerras) de ce chef-d'œuvre sublime, merveilleusement dirigé par Leppard.

● **SCARLATTI : « Cent sonates pour clavecin », par Luciano Sgrizzi (6 disques Erato, 9 156 ; en souscription : 163,20 F).**

Un feu de joie musicale avec Domenico Scarlatti, rayonnant d'intelligence, de sensibilité et de tendresse, par un claveciniste qui lui a presque consacré sa vie et exprime toutes les nuances de cet art optimiste et inépuisable sur cinq clavecins anciens et modernes.

● **BACH : « Suites pour violoncelle seul », par Nikolaus Harnoncourt (Harmonia Mundi, 381-383).**

Une version de beau style, sur un violoncelle du dix-huitième siècle au son plus gras que celui de Casals, avec une reproduction en fac-similé du manuscrit appartenant à Anna-Magdalena.

● **BACH : « Ode funèbre » et « Cantates n°s 11, 58, 78 » par l'Ensemble vocal et instrumental de Lausanne, dir. M. Corboz (2 disques Erato ; en souscription : 85,20 F).**

La lumière de Jesu der du meine Seele, *le tragique et l'espérance de l'*Ode funèbre, *le dialogue mystique de la* Cantate 58 *avec les musiciens de Corboz : un admirable portrait de Bach.*

● **L'ART DE JANET BAKER : œuvres de Gluck, Haendel, Haydn, Mozart, Beethoven, Schubert, avec l'Orchestre de chambre anglais, dir. R. Leppard (4 disques Philips 6767001, en souscription : 143 F).**

Des chefs-d'œuvre oubliés avec cette voix qui allie le lyrisme le plus pur à l'émotion la plus profonde.

● **SIBELIUS : « Intégrale des Symphonies, Tinlandia, Tapiola, le Cygne de Tuonela » ; Orchestre philharmonique de Boston, dir. C. Davis (5 disques Philips ; en souscription : 164 F).**

Une belle intégrale, majestueuse, très intérieure, parfois d'accent presque wagnérien (!), mais où l'on souhaiterait parfois plus d'intensité lumineuse, de pureté nordique, dans les œuvres les plus secrètes.

Variétés

BREL, FERRÉ, BÉART

La fin de l'année a été intempestivement marquée par la sortie du nouvel album de Jacques Brel. L'opération commerciale menée à cette occasion par la firme Barclay ternit un peu, indirectement, le départ il y a près de dix ans de l'auteur des *Bourgeois*. Bien entendu, ce nouveau disque n'est pas médiocre mais on attendait tout autre chose de cette rentrée qui tombe à plat et qui n'apporte rien à la connaissance de Brel. Banalement, dans l'œuvre du chanteur, c'est un album de plus qui aurait pu tout aussi bien être écrit, composé et orchestré en 1968.

Léo Ferré sort chez C.B.S. son premier disque de chansons *(la Frime)* et Guy Béart publie chez Temporel (distribué par R.C.A.) *le premier album* de chanson de science-fiction du monde *(l'Avenir)*. Un Béart différent qui chante magnifiquement le futur avec une orchestration moderne de l'auteur et de Roland Romanelli.

Enfin, Lucky Blondo, l'idole de l'époque « twist », qui n'avait pas pris sa carrière au sérieux, rend hommage à Elvis Presley dans un bon album enregistré à Nashville avec les musiciens de studios américains et les Jordanaires. Blondo chante des titres de Presley, notamment l'un des premiers, *That's all right mamma*, d'Arthur Big Boy Crudup (Philips 9 101 161). — C.F.

● ***LUIS LLACH (Campanades a morts)* : 33 t. Chant du Monde. L.D. X. 74 658.**

Retour à l'espoir au Pays catalan mais sans perdre pour autant la mémoire des quarante dernières années, sans l'oubli d'un temps de soumission au conformisme et à l'ordre établi.

● **EDITH PIAF : double album Pathé-Marconi 162-153 16-17.**

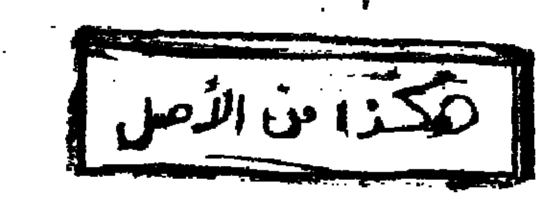
Un document inédit, l'enregistrement au Carnegie Hall de New-York, le 13 janvier 1957, d'un récital d'Edith Piaf. Elle chante en français et en anglais C'est à Hambourg, la Goualante du pauvre Jean, Padam, Padam, les Feuilles mortes, l'Accordéoniste, l'Hymne à l'amour, la Vie en rose.

● **LOUIS-FERDINAND CELINE mis en musique et chanté par Claude Mann : 33 tours, Adès 14 009.**

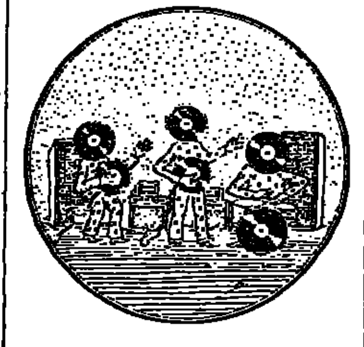
Une tentative intéressante pour transformer en chant des textes de Céline (extraits de Guignol's band, *de* Bagatelles pour un massacre *qui portaient déjà en eux leur propre musique.*

● **GEORGES MOUSTAKI : 33 t. Polydor 2 473-076.**

La générosité, la chaude amitié, la lucidité de Moustaki dans de nouvelles chansons où la vie coule naturellement.



DISQUES



Jazz

MISTER BLUES

Remarquablement présenté et soigneusement commenté, cet ensemble imposant d'une cinquantaine de plages illustre le blues sous ses principaux aspects : vocal et instrumental, rural et urbain, inscrit dans le droit fil de la tradition des rues, et repris, refaçonné, orchestralement glorifié pour les salles de concert, de la main d'un Ellington, par exemple.

Un thème dédicatoire, signé et joué par T. Bone Walker, en hommage à B. B. King, éclate au beau milieu du premier volume *Country and City Blues*, où voisinent Big Bill Broonzy, *Lil Green, Sonny Boy Williamson.*

Certains pianistes qui ont *contribué à la propagation du boogie dans les années 20*, dessinant à la main droite des motifs vifs et secs, marquant imperturbablement à la main gauche le rythme en longue-brève, se retrouvent ici dans le second « portefeuille » du coffret : Jimmy Yancey, Big Maceo, Albert Ammons, Pete Johnson. On leur a associé — et on pourrait montrer que ce n'est pas arbitraire — les crieurs du blues : Big Joe Turner, Eddie Vinson, Jimmy Withorspoon, trois hurleurs de Kansas-City.

Le troisième volet du triptyque nous conduit à Armstrong, à Béchet, à Duke, à Fats, à Johnny Hodges. On aurait pu, à ce point de l'entreprise, convoquer cent musiciens : il n'est pas un seul artiste du jazz qui n'ait été ou qui ne soit encore un artiste du blues, tant il est vrai que le blues représente, pour le jazz, la moitié de lui-même, la part la moins souvent décevante, la substance qu'il a su pétrir jusqu'ici sans lassitude ni trêve, parce qu'elle était la *grande et, peut-être, la seule* innovation mélodico-harmonique de la musique afro-américaine, sinon son seul apport (il y en a bien d'autres) à la sensibilité du monde. (« The Blues », album triple en coffret, R.C.A. 420 039 T.C.) — L. M.

● **JACQUES BERROCAL : « Parallèles » (Dav. 01).**

Entourés d'amis et d'instruments, l'un des plus inventifs des jeunes musiciens européens. Amoureux de tous les Jazz, du rock, des sons, et de la musique enfin, Jacques Berrocal entraîne qui veut, sur des Parallèles *qui n'ont pas besoin d'infini pour se rejoindre.*

● **BOBBY BLAND et B. B. KING « Together again » (Impulse ASD 9 317), distribution Carrère.**

Les deux B.B. Celui-là, parmi les tout premiers artistes du rhythm and blues, celui-ci maître des maîtres de la guitare électrique. Rencontre étonnante qui donne, entre autres, ce long morceau fascinant, envoûtant, distillé par les sorciers resurgis dans la société mécanicienne : The thrill is gone.

● **CARLA BLEY. « Dinner Music ». (Watt 23 13 106), distribution E.C.M.**

A la fois une pochade et un hommage à un jazz qui n'a jamais été celui des musiciens qui jouent là. Par des « modernes », Roswell Rudd ou Michael Mantler, associés à Eric Gale ou Cornell Dupree. Sing me softly of the blues *s'offre et se déguste comme une musique de guincheurs, de gambadeurs, musique de kiosque, superbe, dans un climat de fête foraine.*

● **DON CHERRY : « Old and New dreams » (Black Saint, B.S.R. 0013), distribution Soul Posters.**

Par quatre compagnons d'Ornette Coleman (Don Cherry, Dewey Redman, Charlie Haden et Ed Blackwell), *une musique de petite formation*, gaiement rigoureuse et agressivement libre. Ce qui s'imaginait, il y a bientôt vingt ans, d'impossible et d'inouï, s'y raconte dans une joie paisible. Le *Free*, vingt ans après.

● **JOHN COLTRANE : « The other Village Vanguard Tapes ». Impulse AF 93 252), distribution Carrère.**

Le quartette de Trane recevant quatre invités (dont Eric Dolphy) et jouant au Vanguard de Greenwich-Village en novembre 1961. Cet album est le digne pendant du célèbre *Live at the Village* (Impulse A 10) enregistré à la même époque. Six plages jusqu'ici inédites d'une musique vertigineuse.

● **DIZZY GILLESPIE : « The bop session » (Sonet STY 28 097), distribution Vogue.**

Les monstres sacrés rejouant, en mai 1975 — et comment ! — les *thèmes du répertoire*. On imagine sans peine ce que peut donner cette sainte alliance : Dizzy Gillespie, Max Roach, Sonny Stitt, Percy Heath, John Lewis (ou Hank Jones). Une musique effervescente, où virevolte et bourdonne la mélodie gillespienne, tracé zigzagant, malicieux et heureux, subtil et net constamment, imprévisible toujours.

● **CHARLIE HADEN : « Closeness », « The Golden Number » A. et M. Horizon SP 10, SP 727).**

Après le légendaire *Liberation Music Orchestra*, Charlie Haden (le plus musicien et le plus politique des bassistes « free ») signe deux albums de rencontres : duos sans « exercices » ou exercices sans facilités : bref quelques gestes d'amour avec Keith Jarrett, Ornette Coleman, Alice Coltrane, Paul Motian ; et Archie Shepp, Hampton Hawes, Don Cherry, Ornette Coleman. Huit plages : une anthologie du plaisir.

● **JAZZ AT THE PHILHARMONIC : « The first concert » et « Billie's ble Verve 2610030), distribution (Verve 2610 034), distribution Polydor.**

Album indispensable s'il en fut. D'une part, l'illustre concert inaugural du J.A.T.P. donné le 2 juillet 1944 au Philharmonic Hall de Los Angeles avec un Illinois, Jacquet, qui élève sa mélodie en tornade, jusqu'à l'extrême aigu du saxophone ténor et qui, au-delà, continue de jouer sur les harmoniques, perçantes comme des sifflets. D'autre part, le gala du 22 avril 1946, toujours à Los Angeles, de Billie Holiday, et où elle chanta, de sa voix cassée, bouleversante, *Strange Fruit*, la ballade des pendus noirs, et *Billie's blues*, le cri de la femme, infiniment lassée, et qui, lucidement, juge sa vie.

● **« MONTREUX 77 », quinze volumes regroupés en deux coffrets. (R.C.A. 2620 106 et 2620 107).**

Les meilleurs moments des grandes « jams » et l'essentiel des rencontres « au sommet » des 13, 14 et 15 juillet de cette année, en Suisse. Milton Jackson, Oscar Peterson, Tommy Flanagan, Ray Bryant, Ray Brown, Niels Pedersen, Count Basie, Clark Terry et l'on en passe. Trois nuits du festival vaudois, comme si on y était, et presque entièrement reconstituable chez soi.

● **CHARLIE PARKER. « Sides ». Verve 2610 034 (distribution Polydor).**

Parker « pousse » le « vrai bleu », le « funky blues », comme le chantait un Jimmy Rushing ou un Walter Brown, comme le jouaient les hommes du Middle-West, le regard perdu et l'angoisse au cœur. Et Johnny Hodges se tient à la hauteur.

● **SAM RIVERS-DAVE HOLLAND : « Holland-Rivers » (IAJ 3738 43 et 48).**

A deux voix bien connues maintenant, un exemple inépuisable de *musique sans « maîtrise »*, et d'improvisations sans clichés. David Holland et Sam Rives laisseront la trace d'un archétype : celui de l'échange, de la musique gémellaire, du duo. Et ce, sans l'ombre d'un stéréotype : avec un bonheur d'invention étourdissant.

● **MC COY TYNER : « Enlightment ». Milestone 47 026.**

A Montreux, en 1973, aux côtés du drummer Alphonse Mouzon, un pianiste submerge la mélodie et laisse fluer à sa place des nappes de *sons*, vagues vives qui se suivent, se recouvrent, s'effacent et renaissent dans un mouvement exalté qui est un éloge permanent de la vie.

Rock

LE RETOUR DES PIONNIERS

La musique sophistiquée, trop élaborée, ces dernières années, pour beaucoup d'amateurs, et la poussée du mouvement punk, ont eu pour résultat depuis plus d'un an un retour au rock simple, permanent, populaire. Buddy Holly, tous les pionniers du rock, sont redevenus des héros pour une génération, qui refuse souvent des situations acquises depuis quinze ans par les groupes, musiciens et chanteurs.

Le folk retourne momentanément dans l'ombre. Léonard Cohen demande la collaboration de Phil Spector pour un album aux couleurs du rock et Art Garfunkel fait retirer du commerce un album pourtant magnifique *(Watermark)*. — C. F.

● **LES BEATLES (Love songs). (Pathé-Marconi. C. 154-06550.)**

Réédition sous la forme d'un double album de vingt-cinq des plus belles ballades écrites par Paul McCartney et John Lennon (Yesterday, Something, I'll follow the Sun). *De magnifiques tremplins pour le rêve et l'imaginaire.*

● **LEONARD COHEN (Death of a ladies'man). (33 t. CBS 86 042.)**

La nouvelle couleur rock va bien à Cohen, fraternel mais aussi détaché et pragmatique, lui donne comme un autre « feeling ».

● **CHICAGO XI. (33 t. CBS 86 031.)**

Une musique en liberté toujours magnifiquement fignolée, des solos bien construits, un travail véritablement collectif qui font de chaque album de Chicago une réussite et un événement.

● **LEO KOTTKE. (33 t. Chrysalis 6307 587.)**

La vélocité, les superbes improvisations d'un des maîtres américains de la guitare.

● **CHET ATKINS (Strictly Picking). 33 t. R.C.A. 443 080.)**

Autre maître de la guitare, Chet Atkins développe avec finesse et sensibilité le style picking.

● **JERRY LEE LEWIS (Country Memories). (33 t. Mercury 1 5004).**

La musique country parfumée de boogie-woogie dans un style de piano unique, énergique et décontracté.

● **ERIC CLAPTON (Slowhand) (33 t. Polydor 2479 201.)**

La poursuite tranquille, presque heureuse, presque discrète d'un chemin aujourd'hui sans à-coups. Ballades, blues, country et rock joués simplement, chantés avec la belle voix cassée, écorchée.

● **LYNYRD SKYNYRD (Street Survivors). (33 t. Barclay 511 002.)**

Le dernier album dans la meilleure tradition rock d'un groupe de Floride qui prit la première place des groupes du sud des Etats-Unis avant la mort en octobre dernier dans un accident d'avion de Ronnie Van Zant, le chanteur, et du guitariste-chanteur Steve Gaines. Un disque parcouru par toute une série de soli des chorus de guitares.

Punk

Le mot punk est à la mode, mais, à force d'être revendiqué par n'importe qui, il est devenu n'importe quoi. A défaut de faire vendre systématiquement, il présente l'avantage certain d'attirer l'attention. Du coup, des myriades de groupes s'improvisent ou se convertissent au punk, les compagnies discographiques collent des étiquettes punk sur une grande partie de leur production, ainsi, chacune d'entre elles est sûre de proposer pour les fêtes de Noël au moins un groupe punk, son groupe punk. Qui est punk, qui ne l'est pas ? Aucune importance, il faut vendre à tout prix, c'est la consigne. L'ennui est que les mauvais groupes profitent des bons pour vendre leurs inepties et noient les quelques talents essentiels qui survivront à l'effervescence du moment. Il s'agit de ne pas faire erreur. — A. W.

● **SEX PISTOLS (Never Mind The Bollocks). (33 t., Sex Pistols Records. Dist. Barclay 940 553.)**

Le groupe punk par excellence puisque ses musiciens sont à l'origine du phénomène et s'en recommandent avec insistance. Les onze titres qui composent l'album ont été pratiquement tous frappés d'interdiction en Grande-Bretagne. Ils sapent sans pudeur et tournent en dérision toutes les institutions britanniques, la royauté, le gouvernement, l'économie et autres et révèlent d'autant plus de force que l'Angleterre est en crise. Après s'être fait renvoyer de deux grandes compagnies discographiques qui craignaient le scandale, les Pistols ont créé la leur. Tout cela pourrait être sans conséquence si leurs compositions n'étaient pas si originales. Les Pistols savent faire une chanson où tout est exprimé en l'espace de trois minutes avec une insolence presque gênante. Il faut absolument écouter la voix de Johnny Rotten (Johnny « Pourri ») qui braille les mots à toute vitesse et roule les « r » avec une sensualité fruste et l'on comprend pourquoi les Pistols font danser tous les gosses d'Albion.

● **JAM (This is The Modern World) (33 t. Polydor 2 383 475).**

Ils sont trois et rappellent cette excentricité que découvraient les Who il y a dix ans. Ils leur vouent d'ailleurs une grande admiration, les Jam sont les Mods des années 70 et 80 sans doute. Un rock sec qui repose sur des interventions toujours courtes et précises. Les compositions sont intelligentes et ne refusent pas les mélodies. L'énergie passe au travers d'un son étoffé et vient faire de ce second disque des Jam un grand moment du rock'n roll.

● **CLASH (33 t. CBS 82 000).**

A l'instar des Sex Pistols, Clash est un groupe politisé. Ils appellent à l'émeute, refusent les idoles du passé « No Elvis, Beatles, Rolling Stones, In 1977. » *Bien qu'ils pratiquent un rock très blanc dans l'esprit, les musiciens empruntent également à la musique noire en adaptant à la perfection les rythmes du reggae.*

● **HEARTBREAKERS (L. A. F. F.). (33 t. Track. Dist. Barclay.)**

Ils jouent le rock pour le rock, sont violents, méchants et leurs morceaux déclenchent une agressivité sans scrupule. Les Heartbreakers ne s'embarrassent pas de demi-mesure, ils ont raison.

● **BOZ SCAGGS (Down Two Then Left). (33 t. CBS 86 028.)**

Boz Scaggs chante depuis plus de dix ans, il y a un peu plus d'un an personne ne l'écoutait lorsque soudainement les Etats-Unis se sont pris d'intérêt pour son nouveau disque. Sa nouvelle création vient confirmer les qualités de la précédente. Boz Scaggs propose une musique rythmée tout en finesse qui invite à la danse. Les mélodies sont colorées et mises en valeur par une voix qui passe des aigus aux graves avec un velouté au charme envahissant. Une très belle production.

● **TELEPHONE (33 t. Pathé-Marconi 14 506.)**

C'est le premier 33 tours de ce groupe français qui s'impose déjà comme l'un des meilleurs. Les musiciens font preuve de talent, les compositions sont riches, les textes non dénués d'intérêt reflètent l'esprit du rock avec un certain humour et le tout est bien produit.

● **BIJOU (Danse avec moi). (33 t. Philips 9 101 138.)**

Un rock énergique qui prend ses bases sur des mélodies simples et directes. Un choix de morceaux efficaces et attachants qui sont soutenus par une instrumentation musclée. Bijou est un des piliers du rock français.

VOTRE TABLE CE SOIR

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er. T.l.jrs	Ouv. jour et nuit. Chans. et music. de 22 h. à 6 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
RESTAURANT PIERRE F./dim. ● Place Gaillon, 2e. OPE. 87-04	Maison de réputat. mond. ds un cadre Second Empire. Dîner Sug. 50 F. Sa carte Poiss., grill. et spéc. du Sud-Ouest. Park. Salons 4 à 40 cts.
BRASSERIE DE L'OPERA 261-77-78 10, r. Gomboust, 1er. F/sam. sr. dim.	J. 9 h. 15 Petit Bistrot sympa. La Patronne reçoit. Le Patron aux fourneaux. Spéc. lyonnaises. Ses plats du jour de 17 à 25 F. Vins propr.
CHEZ HANSI 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
LA BOUTIQUE du PATISSIER T.l.j. 24, bd des Italiens, 9e. 824-51-77	Jusq. 23 h. et 0 h. 30 vendr., sam., dim. Ses plats du jour renouvelés ses cinq viandes et unique à Paris : ses quarante pâtisseries et glaces.

DINERS

RIVE DROITE

A LA CIGOGNE F/dim. 17, rue Duphot, 1er. 260-38-07	Jusqu'à 9 h. 30 dans son cadre de faïences 1900. Spéc. alsaciennes. Quiche. Foie gras frais. Escargots. Coq au Riesling. Choucroute.
MONSIEUR BŒUF T.l.jrs 31, rue Saint-Denis, 1er. 508-58-35	Nouvelle direction. Déjeuner d'affaires, Dîner-Souper. Cadre : toiles de maître Son célèbre « BŒUF ROSE » et ses vins de propriété.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs ●	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 25,50 s.n.c. (29,30 s.c.) le midi et le soir jusqu'à 1 h. du matin avec ambiance musicale.
DARKKOUM 742-53-60 4, rue Sainte-Anne, 2e. T.l.jrs	Le nouveau restaurant marocain à Paris Salles climatisées. Un cadre et une cuisine raffinés Salons. On sert jusqu'à 23 h. 30.
LA TOUR HASSAN 233-79-34 27, rue Turbigo, 2e.	Spécialités marocaines. Cadre unique à Paris. Ouvert jusqu'à 2 heures. Couscous, Méchouis, Tagines, Bastela Tous les jours.
CHEZ TANTE LOUISE 265-28-19 41, rue Boissy-d'Anglas. F/dim.	Spécialités landaises : foie gras de canard, gibiers, confit de magret. Produits frais en provenance de Geaune (Landes).
LA TRUFFE NOIRE 272-17-00 6, r. du Pont-aux-Choux, 3e. F/dim.	Jus. 22 h Patronne en cuisine Spéc. du Périgord : Truffes, Confit, Foie gras frais, Cassoulet. Fricassée de Magret, Clafoutis.
LE MARAIS CAGE 887-31-20 8, rue de Beauce, 3e. F/dim.	Dîners aux chandelles. La ronde antillaise. La St-Jacques du boucanier. Coupe tropicale Vin Clos Roche Blanche. J. Roussel, Mareuil-sur-Cher.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 25,50 s.n.c. (29,30 s.c.) le midi et le soir jusqu'à 1 h. 30 du matin. Salle climatisée.
LA MANERA 073-06-92 8, bd de la Madeleine, 8e. F/dim.	Jusqu'à 23 h. 30 dans le cadre féerique d'un palais marocain : Pastilla aux pigeons, Méchoui. Ses tagines et brochettes. MENU 90 F.
LE CAFE D'ANGLETERRE 770-91-35 Carref. Richelieu-Drouot, 9e. T.l.j.	Jusqu'à 2 h. Magnifique terrasse sur grands boulevards. Ses grillades, poissons et fruits de mer MENUS 27,70 et 38,50, boiss. et serv. compr.
LA CLOCHE D'OR 874-48-88 3, rue Mansart, 9e. F/dim.	Déj. d'Aff Dîners Parisiens. Soupers jusqu'à 4 heures du matin. Des plats de jadis chaque jour renouvelés. Fermé le dimanche.
AUBERGE DU CLOU 878-22-48 30, av. Trudaine, 9e. F/sam. mid., D.	Jusq. 22 h. Jean-Robert CHELOT vous propose ses dernières spécial. : Feuilleté d'huîtres beurre de Homard, Rognons de veau aux oursins.
LOUIS XIV 200-19-20 - 208-56-56 3, boulevard Saint-Denis, 10e.	Déjeuners, Dîners, Soupers après minuit. Fermé le lundi et le mardi. Huîtres. Fruits de mer. Gibiers. Salons pour réceptions.
LE BOCK LORRAIN 208-17-28 27, bd Magenta, 10e. et 203-23-44	Spécialités Lorraines - MENU à 30 F. vin et service en sus. Grillades au feu de bois Salons de 10 à 100 couverts.
SAN FRANCISCO 647-75-44 1, rue Mirabeau, 16e. F/lundi	Jusqu'à 22 h. Cadre Renaissance ital. Elégant et confortable. Spéc. ital. Tagliarini. Fruits de mer Tagliatelles aux cèpes. PARKING.
AU CHARBON DE BOIS 288-77-49 10, rue Guichard, 16e. F/dim.	Foie de canard 12, Brochette de moules 13, Gaspacho 8, ses grillades, Faux-Filet 12, Selle de gigot 29, Pavé de jambon 26. Salle climatisée.
COOKY 227-48-64 40, rue de Prony, 17e. F/dim.	Jusqu'à 2 h 30 Charmant petit jardin avec ses bégonias (couvert et chauffé par mauvais temps). Gigot gratin dauph. 34. Bœuf paysan.
LE GAUCHO 380-28-44 18 bis, rue Pierre-Demours, 17e.	Fermé dimanche soir et lundi. Nouvelle Auberge Brésilienne : ses spécialités Vous découperez vos viandes comme les gauchos.
AUBERGE DES DOLOMITES 36, rue Poncelet, 17e. 227-94-56	Déjeuner d'affaires. Dîners Parking gratuit Fermé dim. Spéc. Poissons, Aïoli, Bourrides. Bouillabaisse sur commande. Vins de propriété.
ST-JEAN-PIED-DE-PORT F/dim. 123, av Wagram, 17e. 227-61-50	Menu : 67 F., apéritif, vin, café, service compris. Cassoulet, 42 F. Paella 46, Magret de canard 40 F. Déjeuners Dîners. Parking assuré.
DEUX CIGOGNES 627-08-82 111, rue Legendre, 17e. F/dim.	Jusq. 2 h Spéc. des Provinces : Carte. Menu 50 F. Soirées music. avec Jack Jacquemin, sa guitare, ses chants. Jeudi, vend. sam. Salle de club.
EL QUETZAL 257-36-15 28, rue Lavieuville, 18e. F/samedi	Seulement le soir jusqu'à 23 h. 30. Spécialités mexicaines. Cuisine authentique à base de produits d'origine, environ 50 F.

RIVE GAUCHE

ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés, 6e	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 25,50 s.n.c. (29,30 s.c.). J. 1 h. 30 du mat. av. amb. mus., le soir terrasse d'été, salle clim.
AISSA Fils F/dim. et lundi 5, rue Sainte-Beuve, 6e. 548-07-22	Jusqu'à 0 h. 30 dans un cadre typique, cuisine marocaine. Pastilla 22. Brick 13, ses 7 couscous à 28 F prix nets. SES DESSERTS.
AU CHARBON DE BOIS 548-57-04 16, rue du Dragon, 6e. F/dim.	La grillade y est GASTRONOMIQUE. Le plus authentique des cafés irlandais pour dessert. Jusqu'à 23 h. 30.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	MICHEL OLIVER : 3 hors-d'œuvre, 3 plats 26 F s.n.c. (29,90 F s.c.). Décor classé monument historique. Terrasse d'été. Salle climatisée.
BRASSERIE DU MORVAN T.l.jrs 16, carrefour Odéon. 6e 033-96-91	Jusqu'à 2 h. Charcut du Morvan. Ses plats chaque jour renouvelés ; Bœuf bourguignon 18, Potée du Morvan 25, Petit Salé 18. Fruits de mer.
LE MONIAGE GUILLAUME 88, rue Tombe-Issoire, 14e. 331-79-10	Huîtres, poissons, crustacés, coquillages. Fermé le dimanche. Toute la fraîcheur de la mer. Noël et Jour de l'An : Dîners prolongés.
RELAIS LOUIS XIII 326-75-96 8, r. des Gds-Augustins, 6e. F/dim.	Déj., Din., jusq 22 h. 30. Cadre authentique du 17e Son chef de grand talent J.-C. Ricordel : Menus 84/100 F s.c., boisson en sus. Sa carte.
LES VIEUX METIERS 598-90-03 ● 13, bd Auguste-Blanqui, 13e. Fermé le dimanche et le lundi.	Ecrevisses flambées Langouste grillée. Poulette mousserons Canard cidre. Pâtisserie maison Sancerre Roland Salmon. Bourgogne Michel Malard. Cuisine Michel Moisan. Souper aux chandelles 90 à 200 F.
LA TAVERNE ALSACIENNE 286, r de Vaugirard, 15e. 828-80-60	Dans sa nouvelle brasserie aux décors et costumes alsaciens, vous seront servies : une des meilleures choucroutes de Paris et les Poulardes de sa ferme. Métro Vaugirard Ouv. ts les jours et toute l'année.
CIEL DE PARIS 56e étage Tour Montparnasse, 538-52-35.	Restaurant panoramique Spécialités. Carte à partir de 80 F tt compr. Tous les jours même le dimanche jusqu'à 2 heures du matin.

DINERS - SPECTACLES

MOUTON DE PANURGE 742-78-49 7, rue de Choiseul, 2e. T.l.jrs	Jusq. 1 h. Décor de Dubout unique au monde. Dîners, Soupers animés av chans paillardes, plats rabelais serv par nos moines. P.M.R. 100 F
CHEZ VINCENT NOR. 21-27 4, rue Saint-Laurent, 10e. F/lundi	Dans le cadre typique d'une Hacienda : Dîners dansants aux chand Attractions avec LOS MUCHACHOS Spécialités espagnoles et franç
ETOILE DE MOSCOU ELY. 63-13 6, r. A.-Houssaye, 8e (Etoile) T.l.jrs	Rest spect de gde classe · V Novsky et les Chœurs Russes - Tzigane Zina - Tamara - G- Borodo, la ved armén. Aklian. Orch. S. Voitya.
VILLA D'ESTE ELY 78-44 4, r. A.-Houssaye, 8e. T.l.jrs	Et dans av M Lines et son Orch Menu sug. 90 F et carte. Mouloudji, I. Aubret, J Meyran, A. Aubert, C. Wright, J.-L. Blèze.
MA COUSINE 606-49-35 12, rue Norvins, 18e.	Dîners, Soupers à la carte Caricatures politiques. Chansons d'hier et d'aujourd'hui, de nouveaux talents.

ENVIRONS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE T.l.j. Rolleboise, aut. Ouest s. Bonnières	Vue panoramique sur la vallée de la Seine Parc 2 ha. Tennis éclairé. Repas d'affaires gastronomiques. Salons privés, 27 ch. Tél. 479-91-24.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LA CLOSERIE DES LILAS
171, boulevard du Montparnasse
326-70-50, 033-21-68
Au piano Yvan Meyer

DESSIRIER T.l.jrs - 754-74-14
9, pl Pereire (17e)
LE SPÉCIALISTE DE L'HUITRE
Poissons - Spécialités - Grillades

LE LOUIS XIV
8, bd St-Denis, 200-19-90. Fermé lundi-mardi HUITRES, FRUITS DE MER GIB. Rôtisserie. Park.

MERVEILLES DES MERS
292-20-14 CHARLOT Ier 522-47-08
128 bis, boulevard de Clichy (18e)
Son banc d'huîtres - Poissons

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e ODE. 79-34
Huîtres. Poissons. Vins de pays

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e 033-62-09
Choucroute - Spécialités

GUY 6, rue Mabillon, 033-87-61
Saint-Germain-des-Prés
SOUPER BRESILIEN
Feijoada - Churrasco - Camarões

JULIEN Tous les soirs jusqu'à 1 h. 30 (sf dim.)
16, rue du Fg-Saint-Denis (10e)
770-12-06

TERMINUS NORD 824-48-72 Ts les jours
Brasserie 1925. Spéc. alsaciennes
23, rue de Dunkerque (10e)

LA COUPOLE 102, bd Montparnasse - 326-93-90
Fruits de mer, grillades au feu de bois, gibiers. Pâtisserie Maison. Ouvert jusqu'à 2 h. du matin.

WEPLER 14, place Clichy
522-53-29
SON BANC D'HUITRES
Foies gras frais - Poissons

NAVY CLUB 58, bd Hôpital (13e) 35-91-94 et 99-86
De 19 h. à l'aube - MENU : 53 F.
Dîners - Soupers - F./L. (sf férié)

LA PERGOLA 144, Ch.-Elysées (8e) près Etoile
Tél. 359-79-52
Réveillon au Champagne
NOEL orchestre
Danse - Cotillons **210 F** snc
Réservez votre table

LA TOUR HASSAN 27, rue Turbigo, 2e
Spécialités marocaines : Couscous méchoui, tagines, bastela
Ouvert jusqu'à 2 heures du matin

Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphonées : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. : samedi et dimanche, de 10 h. à 22 h. (entrée libre le dimanche).

TROIS VILLES - TROIS COLLECTIONS : Saint-Etienne, Grenoble et Marseille. — Galeries contemporaines. Jusqu'au 1er janvier.

ATELIERS D'AUJOURD'HUI : I. Theimer et Jeanclos Georges.

ATELIER BRANCUSI. — Sur la place

Centre de création industrielle

LA VILLE ET L'ENFANT (cinquième étage) Jusqu'au 13 février.

LES MAINS REGARDENT. Exposition de l'atelier des enfants. Entrée libre. Jusqu'au 9 janvier.

Bibliothèque

SIX PHOTOGRAPHES EN QUETE DE BANLIEUE. Descamps, Doisneau, Freire, Lattès, Le Querrec, Raimond-Dityvon. Jusqu'au 27 février.

VILLE EN IMAGES. Jusqu'au 16 janvier.

Forum

LE MUSEE SENTIMENTAL ET LA BOUTIQUE ABERRANTE, de Daniel Spoerri... LE CROCRODROME. — Jusqu'au 31 décembre.

MUSEES

GUSTAVE COURBET. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 2 janvier.

LE SIECLE DE RUBENS, dans les collections publiques françaises. — Grand Palais, entrée Eisenhower (voir ci-dessus). Entrée libre, le 19 décembre. Jusqu'au 13 mars. Pendant toute la durée de l'exposition, projection de films sur Rubens, salle 404.

PORCELAINES DE VINCENNES. Les origines de Sèvres. — Grand Palais, entrée Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 16 janvier.

COLLECTIONS DE LOUIS XIV. Dessins, albums, manuscrits. — Orangerie des Tuileries (073-99-48) Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 9 janvier.

MAAC CHAGALL. Peintures récentes (1967-1977). — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 7 F ; le dimanche : 3 F. Jusqu'au 2 janvier.

LE DIX-SEPTIEME SIECLE FLAMAND AU LOUVRE. Histoire des collections. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 27 mars.

LA DESCENTE DE CROIX. Groupe sculpté italien du treizième siècle. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 septembre 1978.

L'ART PRECOLOMBIEN DE PANAMA ET DE COSTA-RICA. — LE PEROU PRECOLOMBIEN, DE CHAVIN AUX INCAS. — Petit Palais, avenue Winston - Churchill (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 12 février.

ESTAMPES BOUDDHIQUES JAPONAISES : XIIe-XVIIIe SIECLES. Les précurseurs de l'Ukiyô-e. — Musée Cernuschi, 7 avenue Velasquez (522-23-31). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 15 janvier.

XUL SOLAR. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'à fin décembre.

FRANÇOIS MORELLET. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusque fin janvier.

ANNA-EVA BERGMAN. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus) Jusqu'au 16 janvier.

PEINTRES CUBAINS CONTEMPORAINS. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 janvier.

TRAVAUX PARIS 77. Dix jeunes artistes parisiens. — ARC 2 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 janvier.

TENDANCES DE LA PHOTOGRAPHIE EN FRANCE. — ARC 2 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 janvier.

LE CAFE-CONCERT. — 1870-1914 : affiches de la bibliothèque du Musée. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 janvier.

JOUETS AMERICAINS DE LA PETITE ENFANCE : 1825-1975. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 16 janvier.

PHOTOLITHOGRAPHIES CONTEMPORAINES. Œuvres d'Adami-Baj, Folon, Glaser, Moore, etc. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 15 janvier.

LES TECHNIQUES DE L'ESTAMPE. Gravures, sérigraphies originales. — Ecole nationale supérieure des arts décoratifs, 31, rue d'Ulm (326-76-79). Sauf samedi et dimanche, de 10 h. à 12 h et de 14 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 décembre.

ROBERT ET SONIA DELAUNAY. Recherches graphiques. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (salle Mansart) (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 29 janvier.

BRAYER, cinquante ans d'art graphique. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus) Entrée : 4 F. Jusqu'au 15 janvier

PORTRAITS PEU CONNUS DE PERSONNAGES CONNUS. — Bibliothèque nationale Galerie de Louvois, 4, rue d eLouvois. Jusqu'au 16 janvier.

ANDRE MALRAUX. — Musée de l'ordre de la Libération, 51 bis, boulevard de Latour-Maubourg (705-35-15). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. ; le mercredi, de 10 h. à 22 h. Jusqu'au 19 décembre.

NANCY ARCHITECTURE 1900. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (887-24-14). Sauf mardi, de 10 h. à 19 h Jusqu'au 9 janvier.

IMAGERIE PARISIENNE : XVIe-XIXe SIECLES. — Hôtel de Lamoignon, 24, rue Pavée (272-10-18). Sauf dimanche, de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 décembre.

LA GUERRE ET L'ENFANT. — Musée des deux guerres mondiales, hôtel des Invalides, cour d'honneur, corridor de Valenciennes. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. ; dimanche, de 14 h à 17 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 15 janvier.

TISSAGE CONTEMPORAIN. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (261-14-00). Sauf dim. et lundi, de 13 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier.

ROGER EXCOFFON. — Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard. Du 17 au 27 décembre (fermé le 25 décembre).

CENTRES CULTURELS

CARL MAGNUS, Peintures et aquarelles. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (277-77-30). Du lundi au vendredi, de 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 décembre.

BIRGIT SKIOLD. Peintures, gravures, photographies. — Centre culturel suédois (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 janvier.

JOE PLASKETT. Le monde vu de ma fenêtre. — PIERRE GUIMOND. Photomontages. — EDITIONS D'ART ET EDITIONS ILLUSTREES. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Jusqu'au 15 janvier.

IMOGEN CUNNINGHAM. Soixante-quinze ans de photographies. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Jusqu'au 22 décembre. Le 15 décembre, à 19 h. : projection de courts métrages consacrés à Imogen Cunningham.

CIRQUE, BATELEURS, ATTRACTIONS. Affiches originales de l'époque 1880 - 1930. — Gœthe-Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf samedi et dimanche, de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 31 janvier. (Fermé du 22 décembre au 3 janvier.)

NINO CALOS. Œuvres de 1956-1977. — M.J.C. Les hauts de Belleville, 43, rue du Borrégo (636-68-13). Tous les jours, de 15 h. à 22 h. Jusqu'au 30 décembre.

1909-1929 : LES BALLETS RUSSES DE DIAGHILEV. — Centre culturel du Marais, 28-26, rue des Francs-Bourgeois (272-73-53). De 12 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 17 mars.

UWE BREMER. Peintures à l'huile, aquarelles et eaux-fortes. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé (723-61-21). Sauf samedi et dimanche, de 12 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 décembre.

HENRY LEJEUNE. Dessins. — Centre culturel Daviel, 26 rue Daviel (589-05-99). Sauf dimanche, de 14 h. 30 à 22 h. ; samedi, de 14 h. 30 à 18 h. Jusqu'au 21 décembre.

JULIE REY ET JULIEN CORNIC. Peintures, compositions de verre et miroirs. — Centre culturel, 17, rue de Saussure (227-68-81). Sauf dimanche et lundi. Jusqu'au 21 décembre. En soirée, de 18 h. à 20 h., projections de films d'art consacrés à Marcel Duchamp, Richter, Alechinsky, Magritte, Delvaux, etc.

CABINET DES DESSINS : Béjar, Charnay, Dulac, etc. — Institut audio-visuel, 40, rue de Berri (633-59-16). Sauf samedi et dimanche, de 9 h. à 19 h. Jusqu'au 10 janvier.

BARIRANI. Peintures. — Galerie Cyrus, 65, avenue des Champs-Elysées (225-62-90).

GISELE SAMI-ALI. Aquarelles. — Service culturel d'Egypte, 111, boulevard Saint-Michel. Sauf samedi et dimanche, de 16 h. à 21 h. Jusqu'au 6 janvier.

GALERIES

SUPREMATISME. — Galerie Jean-Chauvelin, 4, rue Furstenberg (326-17-89). Jusqu'au 25 décembre.

FEMMES, GRAPHISMES, TEXTES, MUSIQUES, ACTIONS. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Sauf dimanche et lundi, de 15 h. à 19 h. 30. Jusqu'au 14 janvier.

PEINTURES DE COUR DANS LE JAPON DU SEIZIEME SIECLE. — Galerie Janette-Ostier, 26, place des Vosges. Sauf dimanche et lundi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 15 janvier.

SUZANNE AU BAIN D'APRES LE TINTORET. Œuvres d'Acher, Cieslewicz, Flavio-Shiro, etc. — Galerie l'Œil-de-Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Sauf samedi et dimanche, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 13 janvier.

HAERES. Poème d'André Frénaud, illustré par Geneviève Asse. — Editions de l'Ermitage, 33, rue Henri-Barbusse (033-71-44). Jusqu'au 21 janvier.

LES OBELISQUES et œuvres de Berté, Dedicova, Foppiani, Garcia-York, etc. — L'Œuf du Beaubourg, 58, rue Rambuteau (887-74-96). Sauf dimanche et lundi, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 28 janvier.

PETITS FORMATS - PEINTURES : Amar, Birga, Cecceotti, Cuello, Jacinto, Joussaume, etc. — Galerie Liliane François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 31 décembre.

NAIFS HAITIENS. — La Closerie des Lilas, 171, boulevard du Montparnasse (326-70-50). Jusqu'au 31 janvier.

DESSIN : 77 petits formats : Adami, Arnal, Buri, Cornelle, Cueco, etc. — Galerie Le Dessin, 43, rue de Verneuil (261-12-55). Jusqu'au 15 janvier.

AU-DELA DE L'IMAGE : Bertholle, Boumeester, S. Delaunay, Drouiers, Fagniez, etc. — Galerie Bellechasse Internationale, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91).

FRANCIS BRAUN. Peintures, œuvres sur papier. — NICOLE GIROUD, sculptures en porcelaine. — Galerie Noire, 23, rue Sainte - Croix - de - la - Bretonnerie. Jusqu'au 10 janvier.

EDWARD WESTON ET CLAUDE BATHO. Photographies. — Galerie Agathe - Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (277-38-24). Suaf dimanche et lundi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 31 décembre.

SAMUEL BURI. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Sauf dimanche et lundi, de 14 h. 30 à 19 h. Jusqu'au 24 décembre.

PAUL COLIN. — Galerie de Lucia, 9, rue Pierre-Lescot. Sauf dimanche, de 14 h. à 19 h. 30. Jusqu'au 20 janvier.

PIERRE COURTIN. Peintures, gouaches, gravures. — Les Arts plastiques modernes, 41, rue de Seine (329-50-84). Jusqu'au 28 janvier.

CUIXART. — Galerie Tour de Nesle, 36, rue Mazarine (633-67-82). Jusqu'au 17 décembre.

DAMIAN : trois peintures et huit dessins. — Galerie Denise René, 113, rue Saint-Martin. Jusque fin décembre.

SONIA DELAUNAY. — Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 31 décembre.

DANIEL DEZEUZE. — Galerie Yvon Lambert, 5, rue Grenier-Saint-Lazare (271-09-33) Jusqu'au 24 décembre.

JEAN DUBUFFET. Sculptures et praticables. — Galerie Daniel-Gervis, 34, rue du Bac (261-11-73). Jusqu'au 20 décembre.

JEAN - MICHEL FOLON. Gravures 1974 - 1977. — Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (326-59-34). Jusqu'au début janvier.

HAMER. Pastels. — Galerie Coard, 12, rue Jacques - Callot (326-99-73). Jusqu'au 24 décembre.

ADAM HENEIN. Papyrus. — Galerie Brigitte-Schehadé, 44, rue des Tournelles. Jusqu'au 20 décembre.

VICTOR KOULBAK. Peintures et dessins. — Galerie E. de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 8 janvier.

ALAIN LEMOSSE. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 21 janvier.

RICHARD LINDNER. Peintures. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). — Aquarelles. — Galerie Maeght, 26, rue Treilhard. Jusqu'au 20 janvier.

MAIRWOGER. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 30 décembre.

RAYMOND MASON. Sculptures et dessins. — Galerie Claude-Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 25 janvier.

RAYMOND MIRANDE. Vitraux. — Galerie Lambert, 14, rue Saint-Louis-en-l'Ile (325-14-21). Jusqu'au 7 janvier.

MERET OPPENHEIM. Œuvres récentes. — Galerie F. Boulakia, 20, rue Bonaparte (033-59-09). Jusqu'au 31 décembre.

BERNARD PAGES. — Galerie G. Piltzer, 38, rue des Blancs-Manteaux (278-74-33). Jusqu'au 14 janvier.

SATISH PANCHAL. — Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (033-58-79). Jusqu'au 31 décembre.

TITI PARANT. — Librairie-galerie Obliques, 58, rue de l'Hôtel-de-Ville (277-38-82). Jusqu'au 10 janvier.

EDISON PARRA. Quantum de lumière. — Galerie de l'Université, 52, rue de Bassano (720-79-76). Jusqu'au 30 décembre.

PERAHIM. Œuvres inédites. — Galerie Lutétia, 45, rue Vivienne (236-11-07). Jusqu'au 13 janvier.

CLAUDE PIECHAUD. Gravures. — Galerie André-Biren, 31, rue Jacob (260-25-30). Jusqu'au 6 janvier.

GILBERT PRIVAT. Sculptures, ardoises, peintures et aquarelles. — 41, rue Boulard. De 15 h. à 20 h. (540-59-28). Jusqu'au 24 décembre.

LENA RAHOULT. Manteaux d'objets d'art (les Tabards Toungouses). — Galerie Nane-Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Du 19 au 22 décembre, de 15 h. à 20 h. 30.

EDMOND RIGAL. Pointes-sèches et eaux-fortes. — Aranella éditions, 18, rue Ortolan (336-16-17). Jusqu'au 14 janvier.

RONALD SEARLE. Lithographies 1975-1977. — Galerie Carmen-Cassé, 10, rue Malher (278-43-14). Jusqu'au 15 janvier.

SOULAGES. — Galerie de France, 3, Faubourg-St-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 30 décembre.

TAKIS. Les Hydromagnétiques. — Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon. Jusqu'au 31 décembre.

DOMINIQUE THIOLAT. — Galerie Daniel-Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 31 décembre.

TREMOIS. Sculptures. — Galerie Attali, 159, boulevard Saint-Germain. Jusqu'au 8 janvier.

VAN DER HORST. — La Galerie, 67, rue Saint-André-des-Arts (633-34-14). Jusqu'au 7 janvier.

WAYDELICH. Histoire de Lydia Jacob. — Lucernaire forum, 53, rue Notre-Dame-des-Champs (544-57-34).

ROLAND WIEDER. — Galerie Art 3, 3, avenue de Suffren (783-42-68). Jusqu'au 28 décembre.

WOLDEMAR WINCKLER. Galerie F. Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18). Jusqu'au 1er janvier.

WOLF. — Galerie l'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 7 janvier.

EN BANLIEUE

BRETIGNY. — Michèle Blondel, dessins-peintures 1977. — Marie Mercie, boîtes-petits guignols 1975-1977, Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Jusqu'au 6 janvier.

CHELLES. L'archéologie à Chelles. — Evocation de son histoire. Centre culturel, place des Martyrs-de-Châteaubriant (957-74-32). Sauf lundi, de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 h. Jusqu'au 31 décembre.

COLOMBES. Les bandes dessinées. Décembre. — Yo Marchand. Jusqu'au 24 décembre. — M.J.C. - Théâtre, 14, rue Thomas-d'Orléans (782-43-70). Sauf sam. et dim., de 12 h. à 14 h. et de 18 h. à 20 h.

CORBEIL-ESSONNES. Edouard Pignon : peintures « 1969-1977 ». — Centre culturel Pablo-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin Jusqu'au 7 janvier.

LA DEFENSE. Peintures et marionnettes d'Indonésie. — Mariel Clarmont : les Artipatchs. — Galerie de l'Esplanade (775-86-08). De 11 h. à 19 h. ; sam. et dim., de 12 h. à 19 . Jusqu'au 31 décembre.

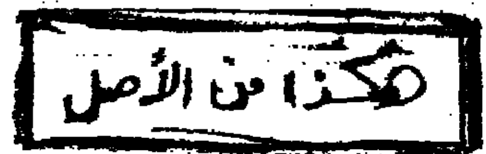
NEMOURS. L'art précolombien d'Equateur. — Jean Kapéra. — Château-musée. Sauf mardi. Sam., dim., et lundi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30 ; Mer., jeudi et vend., de 14 h. à 17 h. 30 Jusqu'au 31 décembre.

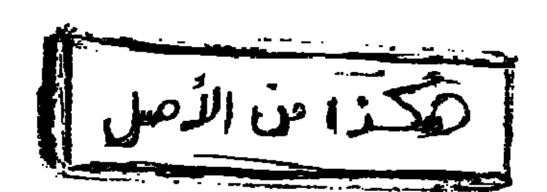
ORLY. Les relevés photogrammétriques d'architecture de l'inventaire général des monuments et richesses Jusqu'au 23 avril. (Renseignements au Palais de la découverte : 359-16-65.)

PONTOISE. Cent vues d'optique et curiosités : De l'anamorphose à l'Op Art. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (464-01-52). Jusqu'au 30 janvier.

SAINT-CLOUD. Chazottes. Molzard, peintures. — Janlin, sculptures. — Galeries Lefor-Openo, 1, rue Bory-d'Arnex (602-96-33). De 13 h. 30 à 19 h. ; sam. et dim., de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 25 décembre.

SAINT-DENIS. Lars Bo, estampes originales en couleurs, monotypes, aquarelles. — Musée d'art et d'histoire, 5, place de la Légion-d'Honneur. Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. dimanche, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 23 janvier.





Expositions

EN PROVINCE

ALBI. Fabrice. — Musée Toulouse-Lautrec (salle Choiseul). Jusqu'au janvier.

ANGERS. Un siècle de vie musicale en Anjou. — Logis Barrault, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 15 janvier.

AMIENS. Joël Hubaut. Epidémie. — Maison de la culture (91-83-36). Jusqu'au 5 janvier.

ARLES. Manessier. — Maison Pablo Neruda, 66, rue du 4-Septembre (96-76).

ARRAS. Hartung, photographe. — Cercle Noroît, 6, rue des Capucins. (sauf mardi), de 15 h. à 19 h. Jusqu'au décembre.

BORDEAUX. Alicia Vejarano, graphisme du métal. — Musée des arts décoratifs, 39, rue Bouffard.

CHALON-SUR-SAONE. Roland Laye et Frédéric Subert. Photographies. — Musée Nicéphore Niepce, 28, quai des Messageries (48-01-70). Jusqu'au 8 janvier.

CHATEAUROUX. Courbet, suite... B.D. — Compositions dessinées d'André Fougeron. Bibliothèque municipale, maison de la culture.

CLERMONT - FERRAND. Habitat rural en basse Auvergne. — Musée Bargoin. Jusqu'au 3 avril.

DIEPPE. « Falaise », de Dorny. — Château-musée. Jusqu'au 31 décembre.

GRENOBLE. Bandes dessinées. — Musée, place de Verdun. Jusqu'au 2 janvier.

LE CREUSOT. La représentation du travail : mines, forges, usines. — Château de la Verrerie (55-01-11).

LE HAVRE. Voyage aux îles fortunées. — Musée des beaux-arts, boulevard J.-F. Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 22 janvier 1978. — La caricature populaire 1830-1913. — Prieuré de Graville, rue Elisée-Reclus. Jusqu'au 26 février 1978.

LE MANS. Sonia Delaunay. Nadar photographe, portraits d'artistes et de critiques. — Musée de Tessé, 2, avenue de Paderborn (85-22-00).

LYON. Sculptures miniatures et feuilles graphiques de Finlande. — Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux. Jusqu'au 8 janvier. — Langages au féminin. — Espace lyonnais d'art contemporain. Centre d'échanges Lyon-Perrache. Jusqu'au 2 janvier 1978.

MARCQ-EN-BARŒUL. L'Egypte des Pharaons. — Centre d'art Septentrion (78-30-32). Jusqu'au 8 janvier 1978.

MARSEILLE. Le monde étrusque. — Musée Borely (73-21-60). Jusqu'au 15 mars. — Kermarec. Galerie Athanor, 11, boulevard Onfroy (79-26-21). Jusque fin décembre.

METZ. Bazaine. Tapisseries et aquarelles récentes. — Musées, 2, rue du Haut-Poirier (75-10-18). Jusqu'au 15 janvier.

MONTARGIS. Laboureur : paysages de la Brière. — Musée Girodet.

NICE. Les gravures chinoises de la collection Kwok-On. — Musée Chéret, 33, avenue des Baumettes (88-53-18). Jusqu'à fin décembre.

ORLEANS. Les nécropoles de Tavers. — La campagne de fouilles de 1974. — Hôtel Cabu. Jusqu'au 20 février 1978.

RENNES. — Calligraphie japonaise. Les irréguliers de l'art : les inspirés et leurs demeures. — Maison de la culture, 1, rue Saint-Hélier (79-26-26). Jusqu'au 30 décembre).

LES SABLES-D'OLONNE. Tissus coptes. Collection photographique du musée :la stéréophotographie. — Musée de l'abbaye Sainte-Croix. Jusqu'au 8 janvier.

SAINT - ETIENNE. L'homme et l'Euphrate. — Découvertes archéologiques récentes en Syrie. Musée d'art et d'industrie.

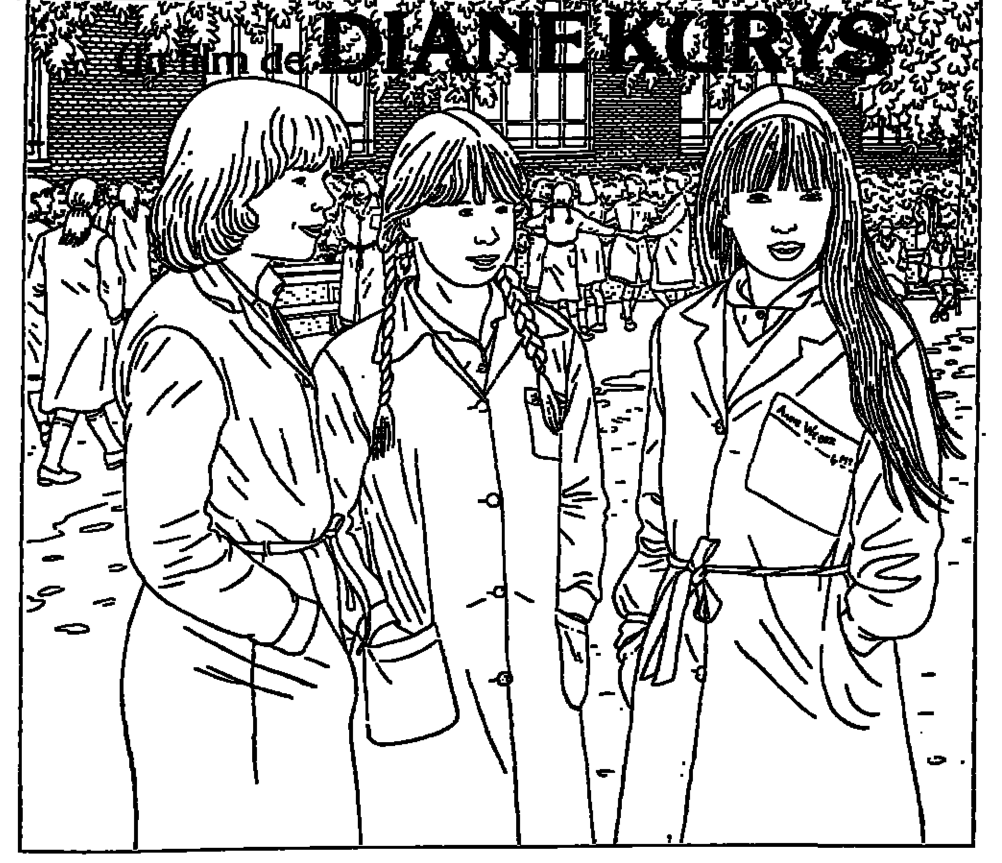
SOCHAUX. Les chemins de la marionnette. — Maison des arts et loisirs. Tous les jours (sauf le 25 décembre), de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 16 janvier.

SAINT-OMER. Leon Belly. Rétrospective : peintures et dessins. — Musée de l'hôtel Sandelin (38-00-94). Jusqu'au 26 décembre.

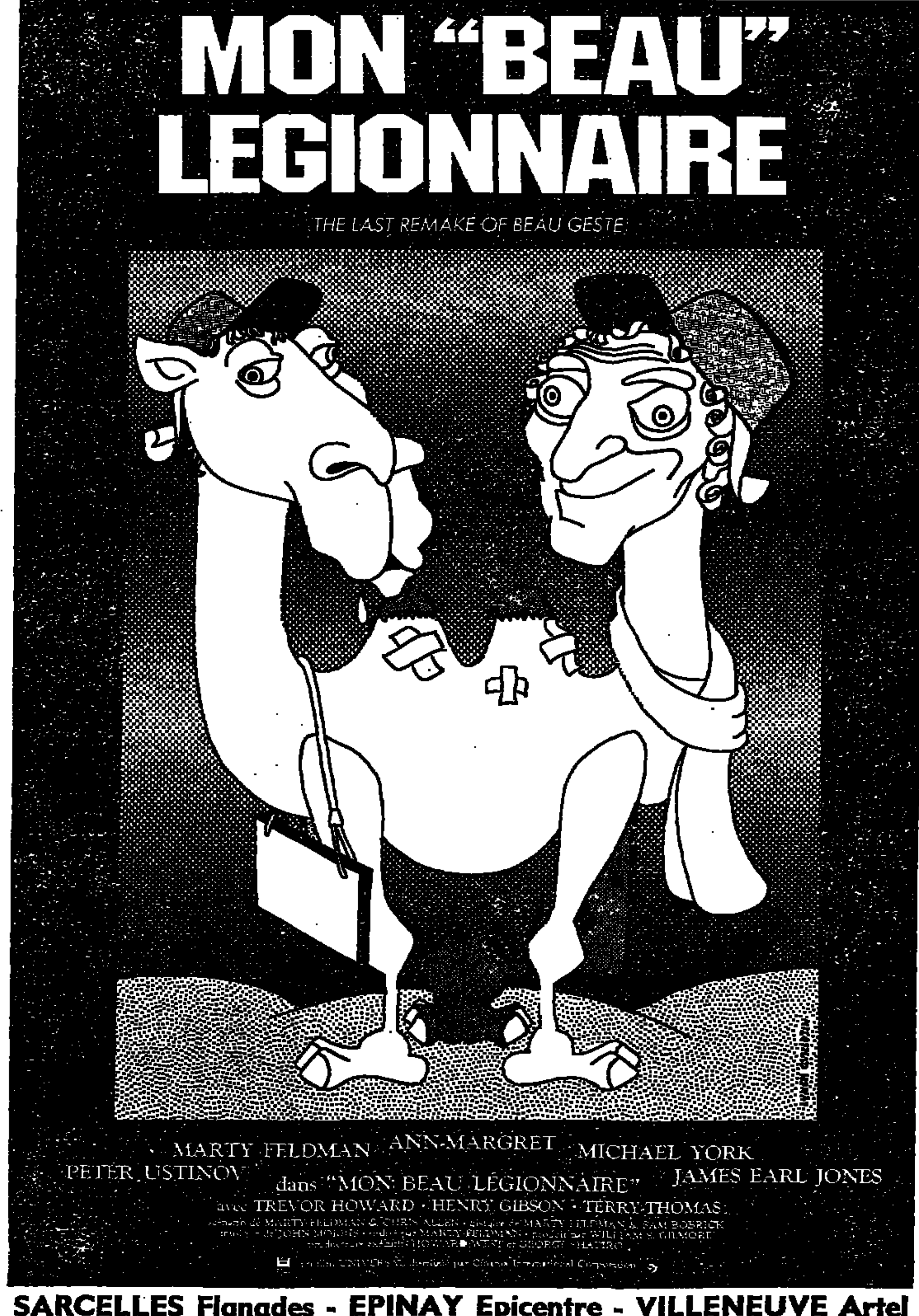
SENLIS. Sculptures et tapisseries. — Maison du Tonnelier, 2, rue Sainte-Geneviève. Jusqu'au 29 janvier. Sam. et dim. de 11 h. à 19 h. Du 23 au 31 décembre, tous les jours, de 11 h. à 19 h.

STRASBOURG. Hans Hartung. Gravures. — Musée d'art moderne, ancienne douane. Jusqu'au 26 décembre. Maîtres européens de la gravure. Collections de l'Université de Liège. Palais de Rohan. Jusqu'au 22 janvier.











CENTRE CULTUREL ITALIEN
50 rue de Varenne - 7e

Jeudi 15 décembre à 18 h. 30

Le Théâtre italien contemporain

SÉMINAIRE
dirigé par Bernard DORT, relations de A. Attisani, G. Davico-Bonino, G. Herry, F. Quadri

DÉBAT
avec la participation de critiques et spécialistes français et italiens

Entrée libre

CENTRE CULTUREL PORTUGAIS
FONDATION GULBENKIAN
51 avenue d'Iéna - 16e

Jeudi 15 décembre à 20 h. 45
Concert par
Le Groupe de musique contemporaine de Lisbonne
sous la direction de Jorge Peixinho

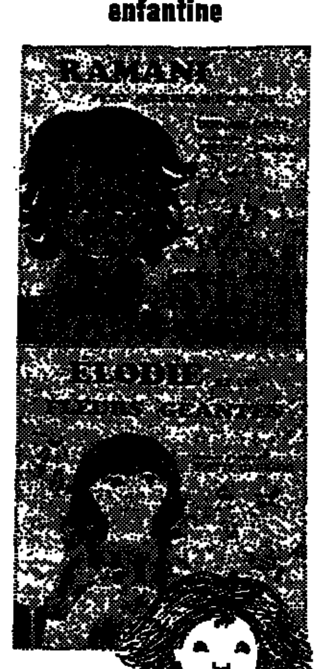
CENTRE CULTUREL SUÉDOIS
11 rue Payenne - 3e

Jusqu'au 15 décembre
CARL MAGNUS
peintures et aquarelles

Jusqu'au 7 janvier
BIRGIT SKIOLD
peintures, gravures, photographies
lundi à vendredi 12 h. à 18 h.
samedi et dimanche 14 h. à 19 h.

ENTREE LIBRE

TROIS NOUVEAUX PERSONNAGES
sont entrés dans la littérature enfantine



1 - Ramani, petit pêcheur d'éponges
2 - Elodie et les cerfs-volants
3 - Ramani et les cailloux d'or
4 - Elodie et les fleurs géantes
5 - Ramani et l'oiseau bavard
6 - Elodie prend le train Catretan
7 - Edouard apprend à vivre

En vente chez votre libraire

Editions DUJARRIC
79 Champs-Elysées Paris
DISTRIBUTION FLEURUS



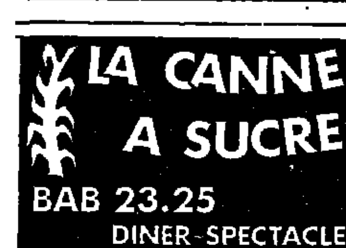






RÉVEILLONS GASTRONOMIQUES
NOEL 450 F tout
ST-SYLVESTRE 650 F compris
UNE BOUTEILLE DE CHAMPAGNE LANSON par personne
CADEAUX - COTILLONS
Réserv. d'urgence : 260-58-00, agences, hôtels





Théâtres

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées

OPERA (073-95-26), le 14, à 20 h. : l'Or du Rhin ; les 15, 17 et 21, à 19 h. 30 : la Belle au bois dormant ; le 19, à 18 h. : les Walkyries.

COMEDIE - FRANÇAISE (296-10-20), les 14 et 17, à 20 h. 30 : les Acteurs de bonne foi, On ne badine pas avec l'amour ; les 16, 18, 19, 20 et 21, à 20 h. 30 : Le roi se meurt ; le 15, à 20 h. 30, le 18 à 14 h. 30 : l'Avare ; le 21, à 14 h. 30 : l'Impromptu de Versailles ; le Misanthrope.

CHAILLOT, grande salle (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Ballet-théâtre Joseph Russilo. — Salle Gémier (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. jeu. et dim., 15 h., ven. 14 h. 30 : Till Eulenspiegel.

ODEON (325-70-32) (D., soir. L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Doit-on le dire.

PETIT ODEON (325-70-32), les 20 et 21, à 18 h. 30 : le Naufrage.

T.E.P. (636-79-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Tragique Histoire d'Hamlet, prince de Danemark ; le 17, à 14 h. 30 : Films.

PETIT T.E.P. (636-79-09), les 14, 15, 16 et 17, à 20 h. 30 : la Force des faibles ; le 18, à 10 h. 30 : Rencontre avec Michel Portal.

CENTRE POMPIDOU (277-12-33), le 14, à 18 h. 30 : Littérature (Noël Delvaux et Jean Negroni) ; le 15, à 21 h. : Philosophie (B. Kouchner) ; le 16, à 20 h. 30 : Hommage à M. Leiris : Nuits sans nuit.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. sam., 14 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30 : Volga.

NOUVEAU CARRE (277-88-40) (D., soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 16 h. : Macbeth ; les 17 et 20, à 14 h. et 17 h., les 18 et 21, à 15 h. 30, Cirque Gruss à l'ancienne ; le 19, à 20 h. 30 : Arts et techniques du cinéma et de la télévision ; le 17, à 17 h. 30, Libre parcours, récital (Radio-France) ; le 19, à 21 h. : Orchestre de chambre H. Bruun.

THEATRE DE LA VILLE (887-35-39), les 14, 17, 20, à 20 h 30, le 18, à 14 h. 30 : la Mante polaire ; les 15, 16 et 21, à 20 h. 30 : Santé publique ; les 14, 15, 16, 17, 20 et 21, à 18 h. 30 : Cie Philippe Genty.

Les théâtres de Paris

AIRE LIBR. (322-70-78) (D. soir. L.), 20 h. 30, mat, dim. à 18 heures : Décret secret ; V. à 18 h. 30 : Chansons de femmes ; le 17 à 18 h. 30 : la Maison de l'inceste ; (L.), 22 h., mat. dim. à 16 h. : Pinok et Matho.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.

ATELIER (606-49-24) (L.), 21 h. mat. dim. à 15 h. : le Roi des cons (relâche except. les 14 et 20).

ATHENEE (073-27-24) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h 30 : Equus.

BIOTHEATRE - OPERA (261-44-16) (D. soir, L.), 21 h. mat. dim. à 15 h. (relâche except. le 18) : Solness le constructeur.

BOUFFES DU NORD (280-28-04) (D., L.), 20 h. 30, mat. sam. à 15 h. : Ubu.

BOUFFES - PARISIENS (073-87-94) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : le Petit-Fils du cheik ; les 15, 16, 19 et 20 à 14 h. 30 : le Malade imaginaire.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. Dim. à 16 h. : les clowns Macloma — Théâtre du Soleil (374-24-08) (Mer., J., D. soir), 20 h. 30 ; mat. Sam. et Dim. à 15 h. 30 : David Copperfield. — Atelier du Chaudron (328-97-04), sam. à 14 h. 30 et 17 h. ; dim. à 16 h. : Miracles à emporter.

CENTRE CULTUREL DU XVIIe (227-68-81) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat dim à 17 h. : Huis-clos

CITE INTERNATIONALE (589-38-69), jusqu'au 15 à 21 h. l'Avare.

COMEDIE-CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h 10, mat. dim. à 15 h 10 : Boeing-Boeing

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : le Bateau pour Lipaia.

DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir), 21 h., mat dim. à 15 h. : Pepsie.

EDOUARD-VII (073-76-90) (D. soir, (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Un ennemi du peuple.

FONTAINE (874-74-40) (D. soir, Mar.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Rendez-vous à Hollywood.

GAITE-MONTPARNASSE (633-16-18) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 45 : la Cantatrice chauve, la Leçon.

IL TEATRINO (322-28-92) (J., D.), 20 h. 30 : Lettres de prison de Gramsci (dern. le 19), J. et Mar. (dern. le 20), à 20 h 30 : les Ragionamenti de l'Aretin.

LA BRUYERE (874-76-99) (J.), 21 h. : la Rose et le Chou-fleur (à partir du 16).

LUCERNAIRE (544-57-34) (L.) I : 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. 30 : les Ecrits de Laure ; 22 h. 30, mat. dim. à 17 h. : Richard Wagner. — II : 20 h. 30, mat. dim. à 18 h. 30 : Boite Mao Boite ; 23 h. 15, dim à 17 h. : Zoo Story, les 14 et 15 à 24 h. : Grivoisons, les 16, 17 et 18 à 24 h. : Salon littéraire.

MADELEINE (265-07-09) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Peau de vache.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 14 h. 45 et 18 h 30 : Nini la chance (rel. except le 20).

MATHURINS (265-90-00) (D., soir L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. : La ville dont le prince est un enfant.

MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h., mat. dim à 15 h. : les Vignes du Seigneur.

MICHODIERE (742-98-88) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat., dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Pauvre Assassin.

MOGADOR (280-28-80), les 15, 16 et 20 à 14 h. 30 : Tartuffe.

MONTPARNASSE (326-89-90) (L.), 21 h., mat. dim à 15 h. : Trois Lits pour huit ; les 15, 16 et 20 à 14 h. 20 : le Roman de Renart.

MOUFFETARD (336-02-87) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : les Précieuses ridicules.

MUTUALITE (329-12-99), du 18 au 21 à 19 h. : Théâtre antillais.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 et 18 h. 30 : Apprends-moi Céline.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), mat. dim. à 15 h. et 18 h. : la Magouille.

ORSAY (548-38-53), I : les 14, 17 à 20 h. 30 ; le 18 à 15 h. et 18 h. 30 : l'Eden Cinéma ; les 15, 16 à 20 h. 30 : Harold et Maude ; le 20 à 20 h. 30 : la Vie offerte. — II : (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Albert Nobbs ; le 15 à 20 h. 30 : les Libertés de la Fontaine.

PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat dim. à 15 h. : la Cage aux folles ; le 19 à 20 h. 30, le 17 à 14 h. 30 : Rencontres (les Paradoxes d'Oscar Wilde).

PARIS - NORD (228-43-42) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Princesse de Clèves.

LA PENICHE (205-40-39) (D.), 20 h. 30 : le Psychopompe ; 22 h. : Duo and Brandy.

PLAINE (842-32-25), 20 h. 30, mat dim. à 17 h. : Un sang fort (dernière le 18).

PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 45 : Adieu Supermac (à partir du 16).

PRESENT (203-02-55), ven. et sam. à 20 h. 30 : Comme il vous plaira.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h., sam à 20 h. 30 et 22 h. 30 : Sigismond.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 21 h. mat. dim. à 15 et 18 h. : Pas d'orchidées pour miss Blandish.

RECAMIER (548-63-81) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : Hernani.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (J., D. soir), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. et 18 h 30 : Topaze.

SALLE VALHUBERT (584-30-60), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. (dern. le 18) : la Pupille, l'Ile de la raison.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. 15 et 18 h. 45 : les Dames du jeudi.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : Sylvie Joly

THEATRE EN ROND (387-75-38) (L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. : le Week-end des patriotes.

THEATRE DU MARAIS (277-47-65) (D.), 20 h. 45 : Tueur sans gages.

THEATRE MARIE - STUART (508-17-80) (J., D., L.), 18 h. : Punk Rats (D.), 21 h. : Elle, Elle et Elle.

THEATRE OBLIQUE (805-72-51) (D.), 18 h. 30 : la Ligne de partage.

THEATRE DE PARIS (874-20-44) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. et dim., à 15 h. : Vive Henri IV.

THEATRE 13 (588-05-99), 20 h. 45, mat dim., à 15 h. (dern. le 18) : Arlequin poli par l'amour.

THEATRE 347 (874-28-34) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : la Ménagerie de verre.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. et 18 h. : Ovni soit qui mal y pense.

TROGLODYTE (222-93-54) (J. et V.), à 21 h. : les Retrouvailles de l'imaginaire. Sam., à 14 h 30 et 21 h., dim., à 15 h. 30 : Gugozone.

VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 30, mat., dim., à 15 h. : Fété de Broadway.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h. 45 : Hiroshima Paradise, 22 h. : Youth.

AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : Neo Cid 77 ; 22 h. 30 : les Frères ennemis ; (D., L.), 23 h. 30 : les Mystères du confessionnal ; (J., V., S., à 19 h. : Rina Singer (dernière le 17).

BLANCS MANTEAUX (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : Pardon, je m'esscuse ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : les Autruches.

LA BRETONNERIE (272-24-81) (D., L.), 20 h. 30 et 22 h. 15 : Dialogades, le Certificat.

CAFE D'EDGAR (326-13-68) (D.), 20 h. 15 : Douby ; 21 h. 45 : Popeck ; 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.), 20 h. : Plantons sous la suie ; (D., L.), 22 h. 15 : Une pitoyable mascarade.

CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93) (L.), 21 h. 30 : Sugar Plum ; 21 h. : Parade (J. Bois) ; 22 h. 45 : la Matriarche.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : Imago ; 21 h. 45 : Fromage ou dessert ; 23 h. 15 : le Pyromane.

DIX HEURES (606-07-48) (D., L.), 20 h. 15 : les Jumelles.

LE FANAL (233-91-17) (D., L.), 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; (D.), 20 h. 45 : le Président.

LA MAMA DU MARAIS (272-08-51) (L.), 20 h. 30 : Madame Nana ; 21 h. 30 : Il était la Belgique... une fois ; 22 h. 30 : le Peplum en folie.

LA MURISSERIE DE BANANES (508-11-67) (D., L.), 18 h. 30 : Girasol (groupe brésilien) ; 20 h. 30 Teca et Ricardo ; 22 h. 15 : Deux hommes en colère.

PALAIS DES ARTS (272-62-98) (D. L.), 18 h. 30 : les Jeanne (à partir du 16).

PETIT BAIN NOVOTEL (858-90-10) (D.), 21 h. : Valérie Bellet ; 22 h. 30 Denis Wetterwald.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.) 21 h. 15 : Du Dac au Dac ; 22 h. 30 J.-C. Montells.

LE PLATEAU (271-71-00) (D. L.), 20 h. 30 : Rosine Favey ; 22 h. Green et Lejeune.

LE SELENITE (033-53-14) (M.), I : 20 h. 15 : Grivoisons ; 22 h. : A vos petites compagnes ; II : 21 h. : les Bonnes ; 22 h. 30 : M. Satau.

LE SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 45 : Frissons sur le secteur ; 22 h. 15 : Amours, coquillages et crustacés.

THEATRE DES 400 COUPS (329-39-89) (D.), 20 h. 30 : Clovis (dern le 17) ; Jacques Seiler (à partir du 19) ; 21 h. 30 : l'Amour en visite ; 22 h. 30 (+ V. et S., à 24 h.) l'Autobus.

AU TOUT A LA JOIE (322-67-08) J. V., S., à 20 h. 30 : E. Vincent, 21 h. 30 : N'oublie pas que tu m'aimes.

LA VIEILLE GRILLE (707-60-93), I 18 h. 30 : Groupe Loo ; 20 h. 30 Rictus ; 21 h. 45 : Soli-Loques, 23 h. : Antenne 1 000. — II 20 h. 45 : J. Antonin ; 22 h. : J.-C. Abadie.

LA VEUVE PICHARD (278-67-03) (D. L.), 22 h. : le Secret de Zonga.

Dans la région parisienne

ARCUEIL, salle Guy - Môquet (3..-68-10), le 16, à 21 h. : J.-M.-B Pro Trio.

ARGENTEUIL, basilique (961-25-39), le 16, à 20 h. 45 : R. Pidoux, R. Pasquier, J.-C. Van den Eynden (Schubert).

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), les 14, 16 et 17, à 20 h. 30 : Barracas 75, les Vaches de Cujancas.

BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44) (D. soir, L.), à 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. 30 : Et la fête continue...

CHOISY - LE - ROI, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79), le 17, à 18 h. : Djamel Allam, Claude Antonini, J. Sommer, Mama Bea..

CLAMART, C. C. Jean-Arp (645-11-87), le 16, à 20 h. 30 : Claude Nougaro, Irris Saccheri ; le 17, à 20 h. 30 : les Fausses Confidences ; le 18, à 15 h. : Guy Bedos ; le 20, à 20 h. 30 : Marie-Paule Belle.

COLOMBES, M.J.C. - Théâtre (782-42-70), le 16, à 20 h. 30 : Dixtuor des concerts Lamoureux (Haydn, Mozart, Schubert, Beethoven, Prokofiev)

CORBEIL-ESSONNES, Centre Pablo-Neruda (496-57-86), le 16, à 20 h. 30 : Marchand de plaisirs, marchand d'oublies ; le 20, à 20 h. 30 : Rufus.

COURBEVOIE, Maison pour tous, le 15, à 21 h. : Un certain regard ; le 17, à 21 h. : Une saison en enfer.

CRETEIL, Maison André - Malraux (899-94-50), le 17, à 20 h. 30 : Golden Gate Quartet ; le 18, à 16 h. : Orchestre Pro-Arte de Munich (Mozart) ; le 20, à 20 h. 30 : le Gardien. — M.J.C. de Mont-Mesly (207-37-67), le 18, à 15 h. : Jacques Couture.

EVRY, Agora (077-93-50), le 14, à 14 h. 30, le 17, à 21 h. : le Cirque de l'Agora ; le 16, à 21 h. : Zoue.

GENNEVILLIERS, Théâtre municipal (793-26-30), les 15, 16 et 17, à 20 h. 45, le 18, à 17 h., le 19, à 14 h. 30 : les Burgraves.

GOUSSAINVILLE, Théâtre Pablo-Neruda (988-99-52), le 17, à 21 h. : Orchestre Pro-Arte de Munich, dir. R.-P. Chouteau. Soliste, Nam Sluszny (Bartok, Beethoven).

ISSY - LES - MOULINEAUX, Théâtre municipal (642-70-91), le 17, à 20 h. 30 : Il faut marier maman.

JOINVILLE - LE - PONT, cinéma le Royal, le 16, à 21 h. : Guy Bedos.

LE VESINET, CAL (976-32-75) le 16 à 21 h. : Anna-Maria Miranda et Martine Geliot (chant et harpe).

MONTREUIL, Conservatoire (858-91-49) le 14 à 21 h. : Isaac Alvarez et les Comédiens-Mimes de Paris.

MARLY-LE-ROI, maison Jean-Vilar (958-74-87) le 17 à 21 h. : Orchestre de Marly, dir. : J. Auger. Soliste : Claude Bernard (Beethoven, Schubert). — M.J.C. du Chenil, le 17 à 21 h. : Henri Texier.

MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45) le 14 à 15 h. : Gugozone.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (204-18-81) les 14, 15, 16, 17 à 20 h. 30 : la Discothèque, les 16 et 17 à 20 h. 30 : Cirque.

SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59) les 15, 16, 17 à 20 h. 30 ; le 18 à 17 h., le 20 à 19 h. 30 : Peines de cœur d'une chatte anglaise.

SARTROUVILLE, Théâtre (914-2.-77) le 15 à 21 h. : Trio R. Pidoux, R. Pasquier et J.-C. Van den Eynden (Brahms, Schubert).

SARCELLES, Forum des Chommettes (990-54-56) le 16 à 21 h. : Bernard Lavilliers.

SUCY-EN-BRIE, C.C. (902-25-12) le 16 à 21 h. : Serge, Stephan et Carine Reggiani.

SURESNES, Théâtre Jean-Vilar (506-57-18) les 14, 15, 16 et 17 à 21 h. : Mademoiselle Julie.

LES ULIS-ORSAY, Gymnase (907-79-88) le 16 à 21 h. : Empreintes (danse).

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18) le 15 à 21 h. : Orchestre de chambre de Versailles, dir. : B. Wahl (Bach) ; le 17 à 21 h., le 18 à 15 h. : Phèdre ; le 20 à 21 h. : Arthur Rimbaud, fils du soleil.

VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02) le 15 à 21 h. : Guy Bedos.

VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally (462-49-97) le 17 à 21 h. : Paco Ibanez.

VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74) (D. soir, L., Mar.) 21 h. mat. dim. à 18 h. : Blanche Alicata.

VITRY, CAC (680-85-20) le 16 à 21 h. : Douby.

YERRES, CEC (948-38-06), le 16, à 20 h. 30 : J. Y Chotay.

VILLEPARISIS. Travaux sur papier, objets 1977. Centre culturel municipal, place Henri-Barbusse (427-05-05). Jusqu'au 29 janvier.

NOUVEAU CARRE
SILVIA MONFORT

CYCLE THEATRE ET POUVOIR

LE THEATRE DE LIBERTE
presente
MACBETH
de SHAKESPEARE
Adaptation de VERCORS
Mise en scène de Mehmet ULUSOY
15 REPRESENTATIONS EXCEPTIONNELLES
DU 14 AU 30 DECEMBRE A 20h30
Matinée le 18 décembre à 16h
IL EST PRUDENT DE LOUER : AGENCES, F.N.A.C, THEATRE : 277 88 40

Samedi 17 décembre à 17h30
Concert LIBRE PARCOURS RECITAL
OEUVRES DE ENESCO, DUTILLEUX, SCHUBERT, MESSIAEN
Lundi 19 décembre à 21h
Orchestre de Chambre HENRIK BRUUN
OEUVRES DE BACH, HINDEMITH, CORELLI, CHARPENTIER
Sous Chapiteau : Matinées 15h30
CIRQUE GRUSS
5. RUE PAPIN. PARIS 3e. LOCATION : 2778840



L'ARGENT DE LA VIEILLE
ELYSEES LINCOLN - MONTE-CARLO
SAINT-GERMAIN HUCHETTE - NATION
SAINT-LAZARE PASQUIER

L'ŒUF DU SERPENT
QUARTIER LATIN - HAUTEFEUILLE

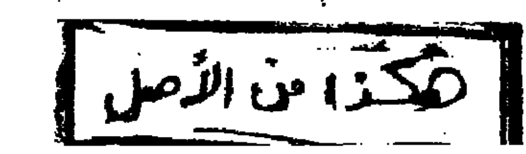
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE
QUINTETTE

L'AMI AMÉRICAIN
QUINTETTE

REPÉRAGES
ELYSEES LINCOLN - HAUTEFEUILLE

PARAMOUNT CHAMPS ÉLYSEES VO • MERCURY VF PARAMOUNT OPERA VF MAX LINDER VF • MOULIN ROUGE VF
PARAMOUNT ORLEANS VF • PARAMOUNT MONTPARNASSE VF • PARAMOUNT MAILLOT VF • PARAMOUNT GALAXIE VF
ST CHARLES CONVENTION VF
PARAMOUNT ELYSEE 2 La Celle St Cloud • BUXY Val d'Yerres • PARAMOUNT Orly • PARAMOUNT La Varenne
CYRANO Versailles • ARTEL Villeneuve • ALPHA Argenteuil • FLANADES Sarcelles • MELIES Montreuil
ARTEL Nogent • CARREFOUR Pantin • ULIS 2 Orsay





Cinéma

(*) Films interdits aux moins de eize ans.
(**) Films interdits aux moins de x-huit ans.

CENTRE POMPIDOU

GRANDE SALLE (277-11-12), les 14, , 16, 17 et 18, à 15 h. : Brancusi ; 19 h. : Films de Martial Raysse.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 14 DECEMBRE. — h. : Donald, Pluto, les trois petits chons, Mickey ; 18 h. 30 : Révolte ans la jungle, de S.G. Bennet ; h. 30 : Sinbad le marin, de R. 'allace ; 22 h. 30 : le Voyage fantastique, de R. Fleischer.

JEUDI 15 DECEMBRE. — 15 h. : s Trois Lumières, de F. Lang ; h. 30 : La nuit est mon royaume, G. Lacombe ; 20 h. 30 : Mon père t étranger, de J. Frankenheimer ; h. 30 : la Soif du mal, de O. Wels.

VENDREDI 16 DECEMBRE. — h. : Kino Pravda ; la Sixième Partie du monde, de Dziga-Vertov ; h. 30 : Lettre de Sibérie ; Cuba si, C. Marker ; 20 h. 30 : le Faiseur pluie, de J. Anthony ; 22 h. 30 : Voyage au jardin des morts, de Garrel.

SAMEDI 17 DECEMBRE. — 15 h. : ollywood U.S.A., de R. Cohen ; h. 30 : Lion's love, de A. Varda ; h. 30 : Tokyo Joe, de S. Heisler ; h. 30 : la Femme de sable, de Teshigahara.

DIMANCHE 18 DECEMBRE. — h. : Ivan le terrible, de S.M. Eisenstein ; 18 h. 30 : Touche pas la mme blanche, de M. Ferreri ; h. 30 : le Voleur de bicyclette, de de Sica ; 22 h. 30 : Correspondant 17, de A. Hitchcock.

LUNDI 19 DECEMBRE. — Relâche.

MARDI 20 DECEMBRE. — Le néma et le théâtre : 15 h. : l'Ile s bienheureux, de M. Reinhardt ; h. 30 : De l'aube à minuit, de H. Martin ; 20 h. 30 : Anna hristie, de C. Brown ; 22 h. 30 : s Carabiniers, de J.-L. Godard.

Les exclusivités

'AMI AMERICAIN (All. v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Olympic, 14e (542-67-42).

'ANIMAL (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

NNIE HALL (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Paramount - Opéra, 9e (073-34-37) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp.

'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f.: Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare, Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27).

RRETE TON CHAR... BIDASSE (Fr.), Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

J-DELA DU BIEN ET DU MAL (It.v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v.o. : les Templiers, 3e (272-94-56).

AUTHENTIQUE PROCES DE CARL EMMANUEL YOUNG (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.

ES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A. v.o.), en soirée : Normandie, 8e (359-41-18) ; v. f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e ; en matinée, U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

A BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40).

IG GENERATION (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

OBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : U. G. C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e 723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).

LES CHASSEURS (Grec., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326 - 48 - 18), h. sp.

LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e 033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

LA DENTELLIERE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

DUELLISTES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (758-24-24).

Les films nouveaux

DIABOLO MENTHE, film français de Diane Kurys : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-53-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'OURSIN DANS LA POCHE, film français de Pascal Thomas : ABC, 2e (236-55-54) ; Quintette, 5e (033 - 35 - 40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41).

MADE IN GERMANY AND U.S.A., film allemand de Rudolph Tome (v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LA VIE PARISIENNE, film français de Christian-Jaque : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75).

MON BEAU LEGIONNAIRE, film américain de Marty Feldman (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) Omnia, 2e (233-39-36) ; Rio-Opéra, 2e (742-82 - 54) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Montparnasse 83, 6e (54-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Nations, 12e (343-04-67) Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

DEUX SUPER-FLICS, film américain de E.V. Clucher (v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin - Rouge, 18e (606-34-25).

SKATEBOARD, LA PLANCHE A ROULETTES, film américain de G. Gage (v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral 14e (539-52-43) : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Olympic, 14e (542-67-42).

FORTINI-CANI (Fr., v. it.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.

LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 5e (325-71-08) ; Gaumont - Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

HARLAN COUNTRY U.S.A. (A., v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), h. sp.

JULES LE MAGNIFIQUE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

MARCHE PAS SUR MES LACETS (Fr.) (*) : Balzac, 8e (359-52-70).

MOI, FLEUR BLEUE (Fr.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).

LA MORT D'UN POURRI (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Bosquet, 7e (551-44-11), Ambassade, 8e (359-19-08), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Mayfair, 16e (525-27-06), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

NEUF MOIS (Hongr.) (v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint - Germain - Village, 5e (633-87-59), Le Paris, 8e (359-53-99), Madeleine, 8e (073-56-03), Lord-Byron, 8e (225-04-22), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

NOUS SOMMES DES JUIFS ARABES EN ISRAEL (Suis.) (v. arabe) : Palais des arts, 3e (272-62-98), Racine, 6e (633-43-71).

LA NUIT TOUS LES CHATS SONT GRIS (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Biarritz, 8e (723-69-23), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).

L'ŒUF DU SERPENT (A., v. o.) (*) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

ORCA (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329 - 42 - 62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v. f. : Omnia, 2e (233-39-36), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), George-V, 8e (225-41-46), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (326-41-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Les Images, 18e (522 - 47 - 94), Secrétan, 19e (206-71-33).

LES ORPHELINS (Sov., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

PADRE PADRONE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29), Calypso, 17e (754-10-68), v.f. : Athéna, 12e (343-07-48).

PARADIS D'ETE (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).

PARADISO (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Palais des arts, 3e (272-62-98), La Clef, 5e (337-90-90).

LE POINT DE MIRE (Fr.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).

POUR CLEMENCE (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

QUITTER THIONVILLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 18 h. 30.

REPERAGES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LA 7e COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), France-Elysées, 8e (723-71-11), Marignan, 8e (359-92-82), Normandie, 8e (359-41-18), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331 - 51 - 16), Cambronne, 15e (734-42-96), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

SWEET SOUL MUSIC (A., v.o.) : Dejazet, 3e (887-97-34) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Elysées Point Show, 8e (225 - 67 - 29) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75).

TCHAIKOVSKY (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LE THEATRE DES MATIERES (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).

UNE JOURNEE PARTICULIERE (I., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), h. sp.

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Bastille, 12e (343 - 79 - 17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (636-51-98), h. sp.

LE VIEUX PAYS OU RIMBAUD EST MORT (Can.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All. v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

ALICE DANS LES VILLES (All., v. am.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

ARTISTES ET MODELES (A., v.f.) : Club, 9e (770-81-47).

AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e.

AU LONG DE RIVIERE FANGO (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) ; Calypso, 17e (754-10-68).

LES CANONS DE NAVARONE (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93). H. sp.

CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

LES DAMNES (It.-All., v.o.) (*) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44). H. sp.

LE DEUXIEME SOUFFLE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. sp.

2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).

LE DERNIER NABAB (A., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

EASY RIDER (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

EDWARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

ENQUETE SUR UN CITOYEN AU-DESSUS DE TOUT SOUPÇON (It., v.o.) : Lucernaire, 6e.

FAUST (All.) : La Pagode, 7e (705-12-15). H. sp

FOOTLIGHT PARADE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

FRIC-FRAC (Fr.) : Studio Bertrand, 7e. H. sp.

L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).

L'IMPRECATEUR (Fr.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55). Sf le mardi.

LE LAUREAT (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

LE MAGICIEN D'OZ (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

MARY POPPINS (A., v.f.) : Le Royale, 8e (265-82-66) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Diderot, 12e (343-19-29).

MON ONCLE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).

MONTY PYTHON (Angl., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82). H. sp.

ONE, TWO, THREE (A., v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07).

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LE RIDEAU DECHIRE (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40). H. sp.

ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77). H. sp.

LE SOUFFLE AU CŒUR (Fr.) : New-Yorker, 9e. H. sp.

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e. H. sp.

TOMMY (Angl., v.o.-v.f.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR... (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

UN CHEF DE RAYON EXPLOSIF (A., v.o.) : Luxembourg, 6e. H. sp.

LA VIE DE SHERLOCK HOLMES (A., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25).

WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e.

Les festivals

J.-L. GODARD : Studio Galande, 5e (033-72-71). Mer. : Masculin-Féminin ; J. : Une femme mariée ; V., S. : No 2 ; D. : Bande à part ; L., Mar. : Tout va bien ; tous les jours à 12 h. 15 (+ V. et S. à 24 h. 15) : Week-end.

LES BONS FILMS D'AUTREFOIS (v.o.), Action République (11e) (805-51-33). Mer., J., V. : Frontière chinoise ; S., D. : la Charge héroïque ; L., Mar. : Wichita.

CINEMA FANTASTIQUE (v.o.), Studio des Acacias (17e) (754-97-83). 13 h. 30 : la Pluie du diable ; 15 h. : l'Horrible Cas du docteur X ; 16 h. 30 : l'Empire de la terreur ; 18 h. : la Malédiction d'Arkham ; 19 h. 30 : l'Antre de l'horreur ; 21 h. : l'Abominable Docteur Phibes ; 22 h. 30 : le Retour de l'abominable docteur Phibes ; V. et S., à 24 h. : Théâtre de sang.

CINEMA ITALIEN (Tognazzi/Gassman), Olympic (14e) (542-67-42) (v.o.). Mer. : Venez donc prendre le café chez nous ; J. : le Fanfaron ; V. : les Monstres ; S. : la Carrière d'une femme de chambre ; D. : Ames perdues ; L. : le Pigeon ; Mar. : le Mari de la femme à barbe.

SACHA GUITRY : La Pagode (7e) (705-12-15) H. Sp. J., S. : Désiré ; J., L. : Si Paris m'était conté ; V., D. : Remontons les Champs-Elysées ; V., Mar. : le Nouveau Testament ; S., L. : Si Versailles m'était conté ; D. : Les trois font la paire ; Mer., Mar. : Napoléon.

C. CHAPLIN (v.o.), Nickel-Ecoles (5e) (325-72-07). Mer., D. : les Temps modernes ; J. : les Lumières de la ville ; V., L. : la Ruée vers l'or ; S., Mar. : le Kid.

COMEDIES MUSICALES (v.o.), La Fayette, 9e (878-80-50). Mer. : Ma sœur est du tonnerre ; J. : Born to dance ; V. : Broadway Melody ; Mar., S. : Blanches colombes et vilains messieurs ; D. : Papa longues jambes ; L. : le Milliardaire. — II., Mer., J. : Un Américain à Paris ; V., S. : Chantons sous la pluie ; D., L., Mar. : Un jour à New-York.

CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.). I. 13 h. 30 : le Guépard ; 16 h. 30 : Aguirre, la colère de Dieu ; 18 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 20 h. 45 : le Crépuscule des dieux ; V. à 24 h. 10 : Taxi driver ; S. à 24 h. 10 : l'Equipée sauvage. — II. 14 h. : Dersou Ouzala ; 16 h. 20 : l'Honneur perdu de Katharina Blum ; 18 h. 20 : Marathon Man ; 20 h. 30 : Cabaret ; 22 h. 40 : les Fraises sauvages ; V. à 14 h. 15 : A l'est d'Eden ; S. à 24 h. 15 : le Casanova de Fellini.

BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.). I. 13 h. : Un après-midi de chien ; 15 h. : le Désert des Tartares ; 17 h. 30 : Une étoile est née ; 20 h. : Trois femmes ; 22 h. : Frankenstein Junior ; V. et S. à 24 h. 15 : Délivrance. — II. 13 h. : Jeremiah Johnson ; 14 h. 45 : Nos plus belles années ; 16 h. 45 : Un tramway nommé Désir ; 18 h. 45 (plus V. et S. à 24 h.) : Cinq pièces faciles ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the paradise.

Les séances spéciales

ADOM OU LE SANG D'ABEL (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15), à 22 h.

ALICE CONSTANT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S. et D.).

AMARCORD (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.

CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

CABARET (A., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sauf S. et D.).

LES DEUX CAVALIERS (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), à 12 h.

DE L'INFLUENCE DES RAYONS GAMMA (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e, à 12 h. et 24 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 24 h.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h. 12 h. et 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 30.

JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15.

LENNY (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

PERSONA (Suède, v.o.) : Olympic, 14e, à 16 h. et 18 h. (sf S. et D.).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.

SEBASTIANE (Ang., v. latine) (**) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).

TERREUR DANS LE SHANGAI EXPRESS (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), mardi à 21 h.

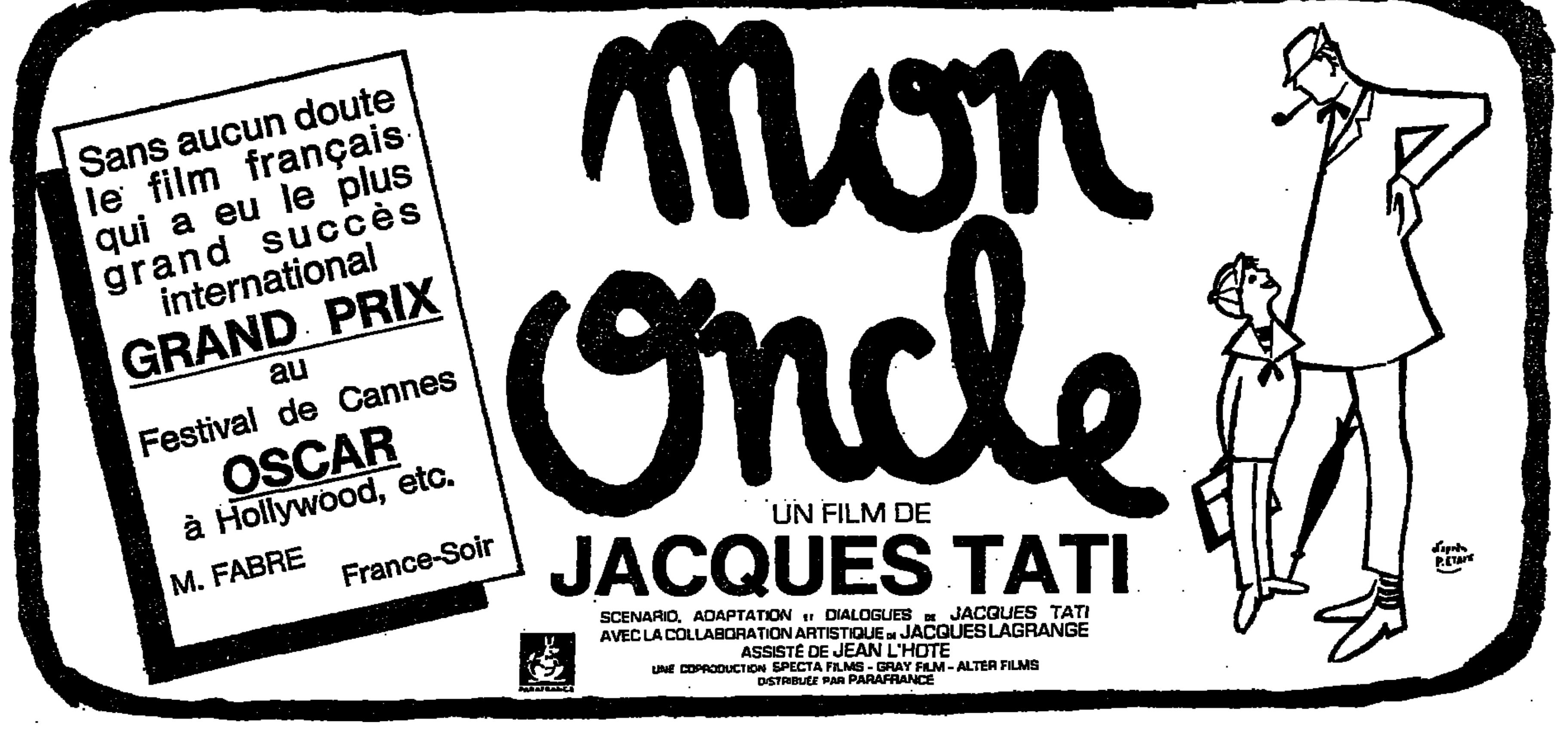
LE THEATRE DES MATIERES (Fr.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

UNE FEMME MARIEE (Fr.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).

WOODSTOCK (A., v.o.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mardi à 21 h.





Cinema

Dans la région parisienne

(78) YVELINES

CHATOU, L.-Jouvet (966-20-07) : la Guerre des étoiles ; Mar., 21 h. : Taxi driver (**). — Olympia (966-11-53) : V., S., 21 h., D., 14 h. 30, 17 h., 21 h. : Un éléphant ça trompe.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : Orca ; Arrête ton char bidasse ; Deux super-flics.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II. (969-69-56) Mon oncle ; Deux super-flics.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : Orca ; la Vie parisienne ; Skateboard ; Nous irons tous au paradis ; la 7e Compagnie au clair de lune.
LES MUREAUX, Club A et B (474-04-53) : Mort d'un pourri ; Deux super-flics. — Club X et Y (474-94-46) : Orca ; Skateboard.
LE VESINET, Médicis (966-18-15) : V., S., D. : l'Amour en herbe ; D., L., Mar. : les Enfants gâtés. — Cinécal (975-39-17) : Mer., D., 14 h. 30 : les Joyeuses Aventures de la Panthère rose ; Mer., 21 h., S., 17 h. : A. Newski (v.o.) ; J., V., 21 h. : Je demande la parole (v.o.) ; S., 20 h. 30, Mar., 21 h., D., 17 h. : Andrei Roubiev ; D., 21 h. (v.o.), Mar., 14 h. : Il était une fois un vieux, une vieille ; L., 21 h. (v.o.) : Solaris.
ELANCOURT (062-81-84) : A : Mer., D., 14 h. : Tintin et le lac aux requins ; Mer., V., S., D., L., Mar. : la Vie devant soi ; Mer., J. : La moutarde vous monte au nez. — B : Mer., J., V., S., D. : Merlin l'Enchanteur ; L., Mar. : le Distrait.
MANTES, Domino (092-04-05) : la 7e Compagnie au clair de lune ; Bernard et Bianca ; Mer., J. : le Crabe-Tambour. A partir de vendredi : Un oursin dans la poche. — Normandie (477-02-35) : Arrête ton char bidasse.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Orca ; Mort d'un pourri ; Mon oncle ; l'Argent de la vieille.
SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L (963-04-08) : Bernard et Bianca ; Arrête ton char bidasse. — Royal (963-09-72) : Skateboard ; S., 17 h. : Il était une fois l'Amérique ; S., 24 h. : le Baiser de Satan.
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : Mort d'un pourri ; Diabolo menthe ; la 7e Compagnie au clair de lune ; Orca.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Bernard et Bianca ; Mort d'un pourri ; l'Œuf du serpent (*) ; Arrête ton char bidasse ; New-York New-York ; Deux super-flics. — C2L (950-55-55) : Mon oncle. — Club (950-17-96) : Mercredi, Dim., 14 h. 30 : Laurel et Hardy silent show. Mer. L., Mar., 21 h. : la Dernière Folie de Mel Brooks ; J., V., D., 21 h. : Une femme sous influence (v.o.) ; S., 21 h. : les Gaspards.

ESSONNES (91)

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Mon oncle ; New-York, New-York ; Arrête ton char bidasse ; Deux super-flics.
BURES-ORSAY, Ulis (907-54-14) : Bernard et Bianca ; la Guerre des étoiles ; Arrête ton char bidasse ; Deux super-flics.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : Mort d'un pourri ; Diabolo menthe ; Un oursin dans la poche ; Nous irons tous au paradis ; la 7e compagnie au clair de lune.
GRIGNY, France (906-46-96) : Mary Poppins ; Marche pas sur mes lacets.
PALAISEAU, Casino (014-26-60) : mer., ven. : le Retour de Frankenstein (*) ; Jeu., sam. dim. : Crazy Horse (*) ; ven., sam., dim. : Le mille-pattes fait des claquettes.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-73-72) : Spartacus ; 2001 Odyssée de l'espace. — Salle R.-Desnos : Dersou Ouzala.
SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, Perray (016-07-36) : la Vie devant soi ; Moi, fleur bleue ; la Guerre des étoiles ; Mon beau légionnaire.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Bernard et Bianca ; Orca ; Arrête ton char bidasse.
VIRY-CHATILLON, Calypso (921-85-72) : la Guerre des étoiles ; la Vie devant soi.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Diabolo menthe ; Mort d'un pourri ; l'Œuf du serpent (v.o.) (*).
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : le Point de mire.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : Le mille-pattes fait des claquettes.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (793-21-63) : mer., jeu. sam. dim., à 21 h. : Une journée particulière ; ven., mar., à 21 h. : En route pour la gloire. — Salle Desnos, ven., à 21 h., Une journée particulière ; sam., à 21 h. : En route pour la gloire.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : la Vie devant soi.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : la 7e compagnie au clair de lune ; Mort d'un pourri. Studio (749-19-47) : Orca ; Arrête ton char bidasse ; Deux super-flics.
NEUILLY, Village (722-83-05) : Mon oncle.
VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : mer., sam., dim., à 14 h. 30 : Astérix et Cléopâtre ; le Crabe-Tambour ; sam., dim. : Audrey Rose (**).
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : la Mélodie du bonheur ; les Enfants du paradis ; Dites-lui que je l'aime.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : l'Ami américain (v.o.) ; l'Honneur perdu de Katharina Blum.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : Mort d'un pourri ; Bernard et Bianca ; Nous irons tous au paradis ; Deux super-flics. — Prado : la Vie devant soi ; jeu., 21 h. : Kalahari.
BAGNOLET, Cinoche (360-01-02) : la Ballade de Bruno.
BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : l'Enfer des Mandingos ; Mon oncle ; la Vie devant soi.
DRANCY, Trianon (284-00-10) : sam., dim. : la Prof du bahut (*).
EPINAY, Epicentre (826-89-50) : la 7e Compagnie au clair de lune ; la Guerre des étoiles ; Mon beau légionnaire.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-86) : Diabolo menthe ; Un oursin dans la poche ; la 7e Compagnie au clair de lune.
LE RAINCY, Casino (927-11-96) : la Vie devant soi.
PANTIN, Carrefour (843-38-02) : Bernard et Bianca ; Deux super-flics ; Mon oncle ; Orca ; Arrête ton char bidasse ; Skateboard.
MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : Orca ; Arrête ton char bidasse ; Deux super-flics.
ROSNY, Artel (528-90-00) : la Guerre des étoiles ; Bernard et Bianca ; Skateboard ; Orca ; Arrête ton char bidasse ; la Vie parisienne.
SAINT-OUEN, Alhambra (254-02-27) : mer., 15 h. et 21 h., jeu., ven., sam., 21 h. : Le mille-pattes fait des claquettes.
VINCENNES, Palace (328-22-56) : la Vie devant soi.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, Pléiade (253-13-58) : la Vie devant soi ; mar., 21 h. : la Chair de l'orchidée.
CHAMPIGNY, Pathé (706-03-04) : Nous irons tous au paradis ; Mort d'un pourri ; Diabolo menthe ; Un oursin dans la poche ; la 7e Compagnie au clair de lune.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : Bernard et Bianca ; la Vie devant soi ; Orca ; Arrête ton char bidasse ; Skateboard ; la Guerre des étoiles.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Mon oncle ; Deux super-flics ; Bernard et Bianca.
JOINVILLE-LE-PONT, Royal (883-22-26) : Padre padrone ; mer., 15 h. : l'Ange bleu ; mer., 21 h. : l'Aventura.
LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : Bernard et Bianca.
MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70) : Nous irons tous au paradis ; la Guerre des étoiles ; la Septième Compagnie au clair de lune.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Arrête ton char bidasse ; Deux super-flics ; Orca ; New-York New-York. — Port : Mon oncle.
ORLY, Paramount (726-21-69) : Mon oncle ; Deux super-flics.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : Diabolo menthe ; Mort d'un pourri ; Nous irons tous au paradis ; la Septième Compagnie au clair de lune.
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (389-08-54) : Deux super-flics ; Mon oncle ; Mon beau légionnaire. naire.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : Orca ; la Septième Compagnie au clair de lune ; Nous irons tous au paradis ; Un oursin dans la poche ; Mon oncle ; Deux super-flics. — Gamma (981-00-03) : Bernard et Bianca ; la Guerre des étoiles ; Arrête ton char bidasse ; Skateboard.
CERGY - PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : le Crabe-Tambour (mer., jeudi) ; Mort d'un pourri. A partir de vendredi : Un oursin dans la poche ; la Septième Compagnie au clair de lune.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : Nous irons tous au paradis ; Orca ; Arrête ton char bidasse ; Mort d'un pourri ; la Vie parisienne. — Marly : New-York New-York. — Hollywood : Bernard et Bianca.
SAINT - GRATIEN, Olympic (989-21-89) : Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine ; les Enfants gâtés ; Une journée particulière.
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : Orca ; Bernard et Bianca ; Mort d'un pourri ; Arrête ton char bidasse ; Mon beau légionnaire.

Concerts

MERCREDI 14 DECEMBRE

SALLE GAVEAU (225-29-14) 18 h. 45 : Quatuor Via Nova (Mozart) ; 21 h. : Ensemble instrumental Laetitia Musica de Paris, direction P. Guyot (Bach, Vivaldi, Telemann, Albinoni, Bocherini, Charpentier).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), 20 h. 30 : M. Argerich (Ravel, Chopin, Bartok, Schumann).
MUSEE D'ART MODERNE DE PARIS, 20 h. 30 : Tribune des jeunes compositeurs, M. Cecconi Botella.
THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21 h. : M. Le Dizes Richard (Bach).
EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 21 h. : Quatuor Ventujol (Mozart).

JEUDI 15 DECEMBRE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (756-27-08), 20 h. 30 : Orchestre national de Paris, dir. S. Ozawa, sol. M. Oran (Xenakis, de Falla).
EGLISE SAINTE - CLOTILDE, 20 h. 30 : G. Delvallée (orgue).
INSTITUT NEERLANDAIS (705-85-99), 20 h. 30 : J. Van Zweden et B. Land (Mozart, Bach, Debussy, T. de Leeuw, Ravel).
LUCERNAIRE (554-57-34), 20 h. 45 : E. Cash et J. Colom (Schubert, Prokofiev, Bach).
CENTRE CULTUREL PORTUGAIS (633-35-35), 20 h. 45 : Groupe musical contemporain de Lisbonne.
SALLE PLEYEL (227-88-73), 21 h. : Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France et ses chœurs, dir. M. Tilson-Thomas (Stravinsky).
SALLE GAVEAU, 21 h. : D. Picard (Schumann, Chopin, Debussy, Liszt).

VENDREDI 16 DECEMBRE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES 19 h. : voir le 15.
SORBONNE, Amphi Richelieu, 12 h. 30 : P. Crommelynck et T. Kuwata (Mozart, Brahms).
GALERIE HEROUET (278 - 62 - 60), 20 h. 30 : S. Escure (Bach).
EGLISE SAINT - JULIEN - LE - PAUVRE, 20 h. 30 : Musique médiévale et contemporaine : J. Belliard et M. Amorie (chants grégoriens) ; F. Paderni (Jolivet) ; M. Couréges et F. Paderni (Boyer) ; sextuor Y. Loriod (Messiaen).
LUCERNAIRE, 20 h. 45 : voir le 15.
THEATRE ECOLE NORMALE SUPERIEURE, à 20 h. 45 : M. Oberdoerffer (Bach, Mozart, Berg, Schumann).

SAMEDI 17 DECEMBRE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 10 h. : voir le 15.
CINEMA RANELAGH, 17 h. : J. Prat, J. Dupouy, J.-F. Heisser (Ives, Crumb).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : Ensemble G. de Machaut (de Machaut).
GALERIE HEROUET, 20 h. 30 : voir le 16.
EGLISE AMERICAINE (551-38-90), 20 h. 30 : Chœur et orchestre de l'Eglise, dir. : S. Schmidt et F. Gramann (Back, Haendel, Vivaldi).
LUCERNAIRE, 20 h. 45 : voir le 15.
HEURE MUSICALE DE MONTMARTRE (076-14-61), 17 h. 45 : Quatuor Via Nova (Schubert).

DIMANCHE 18 DECEMBRE

THEATRE D'ORSAY (548-38-53), 11 h. : Trio à cordes de Paris et M. Bourgue (Haydn, Mozart).
EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 16 h. : Ensemble instrumental Ars Longa, dir. : G.C. Luypaerts (Vivaldi, Mozart, Luypaerts).
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : Ensemble 12, sol. : P. Bride et P. Pellissier (Corelli, Albinoni, Vivaldi).
CONCIERGERIE, 17 h 30 : voir le 17.
SALLE PLEYEL, 17 h. 45 : Concert Lamoureux, dir. : G. A. Albrecht (Wagner).
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : M. Chapuis (Titelouze, Buxtehude, Bach, Gigault).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : V. Engrand (Balbastre, Dandrieu, Bach).
RADIO-FRANCE (524-15-16), 18 h. 30 : Ensemble *G.R.M.* et *I.N.A.*, *F. Bienier* et P. Bayle (Xenakis).
LUCERNAIRE, 20 h 45 : voir le 15.

LUNDI 19 DECEMBRE

PLEYEL, 20 h. 30 : Orchestre de Chambre de Rouen et chœurs de Saint-Eustache, dir. : E. Martin (Bach).
THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h. 30 : Ensemble d'archets J. Dussol (Level, Bach, Leclair).
EGLISE N.-D. DES VICTOIRES, 20 h. 30, Morancon (Mendelssohn).
LUCERNAIRE, 20 h. 45 : voir le 15.
ATHENEE (073-27-24), 21 h. : E. Ameling et I. Gage (Schubert).
SALLE BERLIOZ (292-15-20), 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. : P. Boulez (Sato, Dartigolles, Panagopoulos, Fujii).

MARDI 20 DECEMBRE

RADIO-FRANCE, 20 h. : Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : A. Myrat (H.W. Henze).
EGLISE SAINT-MEDARD, 20 h. 30 : Orchestre de chambre B. Thomas et Ensemble vocal, dir. : J. Bridier (Bach).
EGLISE DE PENTEMONT, 21 h. : Orchestre et chorale P. Kuentz (Bach, Mozart, Haendel).
LUCERNAIRE, 20 h. 45 : voir le 15.
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h. : V. Dietschy, M. Henry, J.-L. Charbonnier (Purcell, Corelli, Bernier, Charpentier).
THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (540-84-17), 20 h. 45 : Concert au profit d'Amnesty International : M. Rudy (Stravinsky, Moussorgski, Prokofiev).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Variétés

Le music-hall

ANTOINE (208-77-71) (D. soir), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Raymond Devos.
BOBINO (033-30-49) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Zizi Jeanmaire.
CENTRE CULTUREL DU XVIIe (227-68-81), le 19, à 20 h. 30 : Yanquetruz (hommage à P. Neruda).
ELYSEES-MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 21 h. : Alain Souchon ; les 15, 16 et 17, à 18 h. 30 : Vladimir Vissotsky.
ESPACE CARDIN (266-17-30) (D.), 20 h. 30 : le grand orchestre du Splendid.
GYMNASE (770-16-15) (D. soir), 21 h., sam., à 20 h. et 22 h. 30 : Coluche.
LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h. 15 : Pierre Dudan.
OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h., mat. dim., à 14 h. 30 : Dave ; le 19, à 21 h. : Nicolas Peyrac.
PALACE (770-44-37) (D.), 18 h. 30 : Djamel Allam ; 22 h. 30 : les Mirabelles.
PALAIS DES ARTS (272-62-98), jusqu'au 17, à 20 h. 45 : Pauline Julien ; à partir du 19 : Bernard Haller.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), à partir du 20 : Orchestre Nass El Ghiwane.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), à partir du 19, à 21 h. : Brasil Tropical (chants, musique et danse).
THEATRE MARIE - STUART (508-17-80), le 14, à 22 h. 30 : Pierre Akendengue ; à partir du 15, à 22 h. 30 (D.) : Rachid Bahri ; à partir du 19, à 19 h. 30 : les Frères Megri (chanson marocaine).
THEATRE LE, 28, rue Dunois, 13e (584-72-00), du 14 au 18, à 20 h. 30 : Raphaël et Régina (chants et musique d'Amérique latine).

Les opérettes

MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim., à 14 h. 30 : Valses de Vienne (à partir du 17).

Les chansonniers

DIX HEURES (606-07-48), 22 h. : Le maire est démonté.
DEUX ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. dim. et fêtes, à 15 h. 30 : Aux ânes, citoyens.
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. et fêtes, à 15 h. 30 : Ce soir, on actualise.

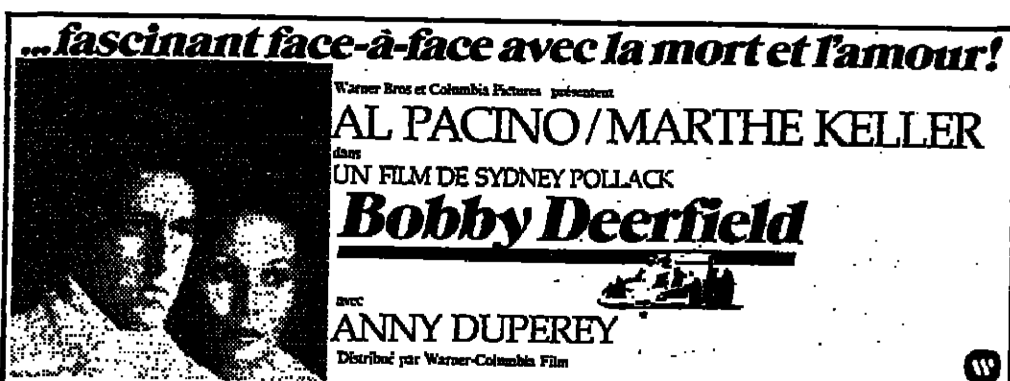
La danse

(Voir aussi les salles subventionnées.)
THEATRE D'ORSAY (548-38-53), le 20, à 18 h. 30 : Ballets Moebius (Horizon).
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h. 30, mat. mer. et dim., à 17 h. : les Indiens Yaquis (chants et danses du Mexique). Dernière, le 18.
LUCERNAIRE (544-57-34), le 19, à 21 h. : Danses et masques de Bali.

Jazz, pop', rock et folk

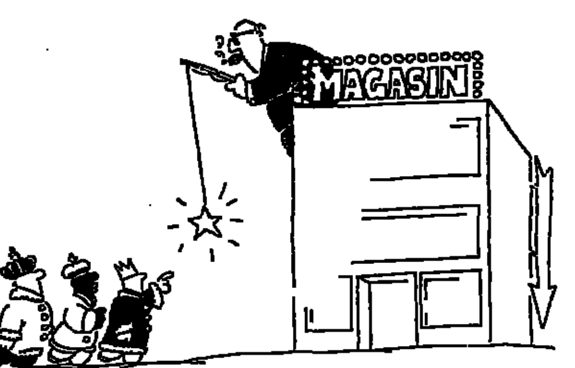
AIRE LIBRE (322-70-78), les 14 et 15, à 18 h. 30 : Jimmy Gourley et Pierre Michelot.
AMERICAN CENTER (033-99-92), le 14, à 21 h. : Hootnanny, avec l'Echo du Bayou ; le 15, à 20 h. 30 : Climat (pop).
GALERIE UNIVERS 7 (272-15-59), les 17 et 18, à 20 h. : Groupe Quarthet.
GOLF DROUOT (770-47-25), le 17, à 23 h. : Anomaly.
MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, le 15, à 20 h. 30 : Jazz Impression (avec F. Couturier, R. Merle, J.-J. Ruhlmann, S. Salibur, P. Guillot).
PALAIS DES ARTS (272-62-98), les 14 et 15, à 18 h. 30 : John Renbourn (folk guitare).
PALACE (770-44-37) (D.), 20 h. 30 : Clifton Chenier (blues cajun de Louisiane).
STADIUM (583-11-00), le 15, à 21 h. : Graham Parker et The Rumour ; au Bar-Totem, le 14, à 22 h. : Joe Lee Wilson, Bobby Few, Jack Greeg et George Brown.
THEATRE MOUFFETARD (336-02-87), à 22 h. 30, le 14 : Didier, Levallet, M. Cinelu, J. Querlier, J. Cohen ; les 15, 16 et 17 : Dou ; les 19 et 20 : Compagnie Bernard Lubat.
THEATRE MARIE - STUART (508-17-80), jusqu'au 17, à 19 h. 30 : Bidon K.







Cadeaux



(Dessin de PLANTU.)

…s jeux de la quatrième chaîne

… téléviseur familial va deve-…ir un terrain de jeux élec-…roniques où s'affronteront …s, enfants et amis. Ces …aux jeux vidéos utilisent … de n'importe quel télévi-…couleur ou noir et blanc à …urs canaux. Ils fonctionnent …ir d'un boîtier qui se bran-…r la prise d'antenne U.H.F. …u 3e chaîne). L'appareil …: quatre jeux de balle fai-…ppel à l'adresse des joueurs : …nis, la pelote basque, le mur …ainement (où un joueur seul …e a lancer la balle sur trois … du terrain) et le football, … un gardien de but et un …t » dans chaque camp.

…igine américaine, les télé-…ont aussi fabriqués mainte-… par quelques constructeurs …is. La société Occitane …tronique a sorti, la première, …odèle groupant les quatre …de base, avec commande par …nier permettant une grande …ité des joueurs sur l'écran …citel 003 », 590 F) ; des jeux …ique et de cartes le complè-…t bientôt. Seb vient de créer …odèle à quatre jeux de balle, … que Philips, qui lui adjoindra, … quelques semaines, un jeu de …

… grands magasins présentent, … Noël, un choix étendu de ces … vidéos, français et étrangers. … Galeries Lafayette, le meil-… marché vaut 220 F et le plus …eau est en couleur, avec trois … de balle (670 F). Au Prin-…s, la sélection part d'un …le à 195 F pour aboutir au … sophistiqué : un appareil …r fonctionnant avec des …tes et permettant ainsi d'ob-… une grande variété de jeux … F avec jeux de balles, plus … par cassette de bataille de … jeu du morpion, course …ssiles, etc.).

« Rol-a-top »

… fabricants de tubes de télé-… signalent que, pour éviter …rquage de l'écran par une … fixe (les limites d'un ter-…de jeu vidéo par exemple), il …lent de diminuer le contraste, …ut sur un poste noir et blanc. … une TV couleur, un dispositif …marquage d'origine élimine …ralement cet inconvénient … : il est conseillé d'atténuer …ment le contraste de l'image.

…int n'est besoin d'être Améri-… ou d'aller à Las Vegas, pour …r jouer avec les machines à … Les Galeries Lafayette ont …, pour les amateurs de ces …ines ventrues qui avalent …onnement des pièces et en …chent parfois une poignée, …odèles authentiques. Parmi …ci, il y a une « Rol-a-top » du … d'Al Capone. Ces machines …en état de marche, fonction-… avec des pièces françaises et … entre 2 000 F et 5 000 F. La …que de jeux Banco (22, rue …agon, à Paris) présente aussi …es anciennes machines à … — Jennings et Mills — … les prix vont de 2 200 F à … F.

Ceux qui préfèrent recréer, chez eux, une salle de jeux de casino trouveront, rue du Dragon, une table de poker hexagonale, à tapis compartimenté, des cartes spéciales et des sabots de baccarat, une très grande roulette-meuble en acajou (2 950 F) et tous les jetons et plaques, vendus à la pièce ou en coffret. Parmi les jeux de société, le Backgammon est toujours en vedette (de la simple mallette à 95 F jusqu'à la plus luxueuse, en cuir) et l'Othello prend un bon départ, en renouvelant la stratégie du jeu de dames.

Ouverte depuis fin septembre, près de la place Jussieu, la boutique l'Œuf cube (24, rue Linné) propose environ mille jeux : cartes, échecs, casse-tête, jeux de société, etc. Le fameux jeu de l'Awelé, pratiqué dans tous les pays d'Afrique, est vendu ici avec un livre qui en dévoile les origines et les secrets (116 F le plateau de bois creusé de cases et 69 F le livre). Reproduction d'un jeu familial du siècle dernier : « la Mascotte » est une roulette dont les chiffres sont remplacés par des animaux. Cette boutique a aussi un grand choix de puzzles et de pratiques plateaux qui permettent aux passionnés de ce jeu d'exercer leur patience, pendant plusieurs jours, sans mobiliser la table familiale.

Une nouvelle boutique de jeux vient de s'ouvrir à Montparnasse (Rouge et Noir, 26, rue Vavin). On y trouve divers jeux de hasard : roulette et course de petits chevaux ; ceux-ci, mus mécaniquement, arrivent dans un ordre toujours différent et permettent des paris. Parmi les nouveaux jeux, le « Stragone » incite deux, trois ou quatre joueurs à appliquer la théorie des ensembles. Ceux qui préfèrent exercer leur adresse seront tentés par l' « Apollo-shot » : une grosse bille d'acier à faire évoluer en équilibre sur deux barres et à faire entrer dans des cases « planètes », numérotées de 0 à 1 000 (90 F). Un rayon de cette boutique est consacré aux livres de jeux : échecs, cartes, tarots, cartomancie, scrabble.

Dans le domaine des jeux, il y a aussi les inconditionnels du passé. La Galerie (13, rue Jacob) réunit de quoi satisfaire leurs goûts en présentant de nombreux jeux d'échecs anciens. Leurs pièces sont des statuettes chinoises en ivoire, des pièces néerlandaises en os ou découpées dans la bakélite et datant de 1930. Dans ce panorama des jeux des siècles passés, des « tric-trac » — de table ou de voyage — et un jeu de dames d'époque Napoléon III dont le plateau est en carton bouilli noir incrusté de nacre et les pions tout en nacre (2 000 F). Un petit billard de table anglais, du dix-neuvième siècle, voisine avec d'anciens jeux de loto ou de l'oie et des cartes réalisées au pochoir.

JANY AUJAME.

Ce que dépensent les Français

COMBIEN les ménages français dépensent-ils au moment des fêtes de Noël pour leurs achats de jouets? Il était jusqu'à présent difficile de le savoir. Aujourd'hui, grâce à un sondage réalisé par l'IFOP à la demande du mensuel « Enfants magazine », une réponse peut être donnée.

On y apprend que, cette année, le ménage français prévoit de dépenser pour Noël 146 francs par enfant. On y découvre que c'est le cadre moyen qui accorde le plus gros budget — 176 francs — suivi du cadre supérieur — 153 francs — de l'ouvrier — 136 francs — puis de l'agriculteur, 115 francs.

Autre information : le budget jouet pour un nouveau-né se situe à 127 francs, mais ne sera que de 24 francs de plus dix ans après.

Le sondage précise encore que les mères de famille ont l'intention de dépenser en moyenne au total 270 francs pour les jouets de Noël de leurs enfants.

Brosses en main

« AUX Tortues », maison fondée en 1864, située à l'angle de la rue Tronchet et du boulevard Haussmann, tapis mœlleux et tentures veloutées, feutrent les échos de la rue. A l'image de l'enseigne, la décoration intérieure bannit toute vaine élégance. Seule note originale, une défense d'éléphant posée à même le sol côtoie une carapace de tortue. Dans les vitrines, la brosserie fine est proposée en deux versions, l'une en écaille, l'autre en ivoire.

Quelques vestiges des nécessaires de toilette d'antan invitent à la rêverie : brosses à chapeau, à poutre, tire-bottines, ouvre-gants et peignes à favoris évoquent le charme discret de la brosserie ancienne. Si les coffrets complets de brosses très recherchés avant la guerre ne figurent plus que dans les catalogues conservés précieusement, désormais chaque pièce est vendue séparément — brosse à tête, à manche pour femmes, ronde, dite « militaire » pour hommes, brosse à habit et ongliers, — le client pourra reconstituer l'ensemble progressivement, s'il le désire. « D'une défense d'éléphant, explique M. Garand fils, tenant boutique, quinze brosses sont tirées, en revanche deux brosses seulement sont obtenues par superpositions d'écailles d'une seule carapace de tortue ou caret. »

La complexité du travail artisanal du tabletier en écaille ou ivoire, l'agileté manuelle imposée au monteur des soies de sanglier ou de porc et la rareté des matériaux justifient le prix élevé des brosses précieuses. La couleur de l'écaille variant selon sa provenance — elle est cerise aux Seychelles, jaspée claire ou foncée à Madagascar, demi-blonde ou blonde aux Caraïbes (la plus recherchée), — le tabletier superposant les écailles de tons variés doit rechercher une transparence harmonieuse.

Ainsi, selon sa nuance et sa taille, une brosse en écaille vaut de 1 200 à 2 500 F. Plus son grain est fin, plus l'ivoire est coûteux ; dès lors, une brosse selon sa qualité sera vendue de 500 F à 1 200 F. Cet artisanat de luxe est aujourd'hui menacé, en raison de la difficulté à trouver des artisans ; il est tributaire de surcroît de la convention actuellement à l'étude qui interdirait l'importation, la fabrication et la vente de l'écaille.

Pour ceux ou celles qui recherchent de simples brosses de qualité, soucieux de ne pas altérer leur chevelure et d'entretenir leurs vêtements, la brosserie classique qui emploie les bois durs et les soies « sans mélange dit pur » donnera toute satisfaction.

La brosserie anglaise traditionnelle représentée par les marques « Kent » et « Mason Pearson » propose une gamme de brosses en soies sanglier montées sur macassar ou soies porc montées sur bois naturel à des prix raisonnables. Ces brosses à tête (100-200 F), à habits (200-380 F), à bains (200-300 F), sans oublier les blaireaux blancs ou gris montés sur corne (150-380 F), sont vendues chez « Old England », à la « Pharmacie anglaise » et chez « Robert's ».

Pour entretenir les cuirs des sacs et chaussures, « Weston » a conçu un nécessaire comportant brosses et boîtes à cirage vendu 100 F. Au rayon « Lobb » chez « Hermès » une brosse en poils de chèvre fabriquée par Kent très efficace, coûte 90 F.

Utilisant la même qualité de soie, les marques françaises « Figaro », « Isinis » et « Paul Lafolie » présentent un choix de brosses en bois, en altuglas noir et en plexiglas façon ivoire à des prix compétitifs (50 à 170 F). On les trouvera notamment aux « Trois Quartiers » et à la « Samaritaine ». Insolite, enfin, au 209, rue Saint-Honoré, le marchand de couleurs à l'enseigne « Franquet, brosserie » invite à découvrir le monde hétéroclite de la brosse, de la plus fine à la plus massive : l'indispensable brosse à traitement dite brillantine, la pratique brosse à bain et à baignoire, la subtile brosse-bijou et à argenterie, l'étonnante décrasse-peigne jusqu'à l'insoupçonnée brosse à cachemire. Chacune a son étiquette, calligraphiée par le maître de céans. Une visite à ne pas manquer.

EVELITA MOOD.

★ Aux Tortues : 55, boulevard Haussmann ; « Old England » : 12, boulevard des Capucines ; Pharmacie anglaise : 62, avenue des Champs-Elysées ; Weston : 114, avenue des Champs-Elysées et 98, boulevard de Courcelles.

Bijoux - pacotille

PETITS, intimes et charmants à porter, les bijoux fantaisie font toujours de l'effet. Aussi (159, boulevard Saint-Germain) propose des copies de bagues anciennes inscrustées de strass et de pierres de couleur à 30 F, des maillons de chaîne, toujours créés par Frangeul, au même prix, et des pendentifs comme ce Pierrot à 60 F.

Bijoux-Box, au centre commercial de Maine-Montparnasse, offre les derniers modèles de Fried, dont des sautoirs de toutes les couleurs de perles formant plastron, à 25 F le rang. Des bracelets rigides brillent de tout leur strass (30 F). Chez Michaela Frey (42, rue du Dragon), l'émail est travaillé sur métal argenté en bagues, bracelets rigides et colliers, à partir de 35 F la bague. Encore des sautoirs, à la Factorerie (5, boulevard Malesherbes), en pâte de verre aux couleurs vives, qu'on enroule plus ou moins court, à partir de 20 F. Dyptique (34, boulevard Saint-Germain) propose une série de pendentifs rétro, à partir de 135 F.

Chez Balenciaga (10, avenue George-V), des boucles d'oreilles en verre fumé prennent la forme de poires en pendentifs montés sur feuilles de métal doré (90 F). Un astucieux porte-pièces en mini-polochon de cuir isole les pièces de 10 F. Existe en deux tailles (85 F et 110 F). Le porte-monnaie double se retrouve en toile au sigle du couturier bordée de cuir bordeaux, marine ou marron (95 F).

Jolies pochettes

A la Bagagerie (13, rue Tronchet, 41, rue du Four, 74, rue de Passy, tour Maine-Montparnasse), des pochettes du soir en couleur de pierres précieuses allient le cuir brillant à une ganse mat (75 F). Le fourre-tout à l'ancienne reprend, mais en croûte velours, les formes du sac à marché (259 F), tandis que la pochette en lézard noir ou marron a des proportions fines et arrondies sur une bandoulière en chaîne dorée (195 F).

André Courrèges (40, rue François-Ier, 49, rue de Rennes, 50, avenue Victor-Hugo et 46, faubourg Saint-Honoré) a fait tricoter des masses de bonnets, de gants et d'écharpes, en côtes classiques, en shetland et en maille torsadée à trou-trous (de 60 F à 80 F, le bonnet et les gants, l'écharpe de 45 F à 180 F). Les pochettes en toile au sigle du couturier se vendent 140 F et les cabas en toile et vinyl, 220 F.

Les pièces de 10 F, difficiles à distinguer, ne seront plus mélangées à celles qu'engloutissent les parcomètres avec le nouveau porte-clé porte-monnaie de Céline (3, avenue Victor-Hugo, 24, rue François-Ier, 56, avenue F.-D.-Roosevelt et 58, rue de Rennes). Son anneau allongé à vis tient, en effet, une bourse longue à glissière en toile à sigle et à revers de cuir (deux tailles, 65 F et 75 F).

Chez Gucci (27, faubourg Saint-Honoré, 350, rue Saint-Honoré) une bourse en veau rouge à soufflets indéformables est bordée de métal et fermée d'un bouton pression (100 F). Une pochette en veau velours, sanglier ou toile G.G., contient le « nécessaire » quotidien : papiers d'identité, cartes de crédit, poudrier, crayons, etc., de forme plate, à trois glissières. Elle est destinée à passer du cabas au sac de ville (200 F).

La femme raffinée en voyage appréciera les coussins de velours de Mancini (72, avenue Victor-Hugo) destinés à tenir les pieds de sandales (35 F) en velours cotelé rouge, vert, bleu ou caramel, assortis éventuellement aux tendeurs de chaussures (45 F) et au sac de même tissu (55 F avec la paire de coussins).

Enfin, la boutique Nina Ricci-George V propose une série de mini-pochettes en satin aux couleurs de fleurs d'été : rouge carmin, bleu roy, grège ou noir pour égayer les tenues de réveillon (104 F).

NATHALIE MONT-SERVAN.

Cadeaux

Pour lui, toujours pour lui

A titre indicatif, les cravates façon 1977 perdent un peu de leur importance et s'affinent du bas. Les prix des modèles en soie des couturiers et des grands chemisiers, du faubourg Saint-Honoré à la place Vendôme, oscillent entre 85 et 150 F en moyenne, selon les matières et les dessins.

Chez *Lanvin* (15, faubourg Saint-Honoré), les cravates imprimées aux variantes innombrables sont coupées en crêpe de soie, plus doux et gonflant que le twill (132 F). Les modèles brochés, vendus exclusivement ici, sont à 195 F. De superbes écharpes géantes en cachemire (780 F) à damiers en camaïeu de bleu et de beige remplacent le manteau de mi-saison. D'autres, de gabarit citadin, sont réversibles en soie imprimé d'un côté (225 F).

Sulka (2, rue de Castiglione) se spécialise dans les cachemires en écharpes tricotées ou tissées. Les shetlands s'étirent pour s'enrouler plusieurs fois autour du cou et protéger le buste. Le twill imprimé éclaire un pardessus, tandis que la soie blanche brochée apporte une note raffinée aux tenues de soirée (de 130 à 400 F). Les gants de cachemire sont assortis aux écharpes et aux chandails, des modèles de pécari sont doublés de soie (de 125 F à 250 F).

Francesco Smalto (44, rue François-Ier, 5, place Victor-Hugo, 7, boulevard de la Madeleine) propose des chemises de week-end en lainage et velours de coton à cols ronds (250 F), des chaussettes de cachemire (45 F), des boutons de manchette amusants (190 F).

Hermès (24, faubourg Saint-Honoré) lance un briquet « Dupont-Hermès », habillé comme il se doit, de cuir, de crocodile ou de veau grainé (de 1 100 F à 1 400 F), en marron, naturel, noir ou rouge Hermès. Les écharpes de cachemire réversibles sont à 210 F, des vestes au sigle de la maison à 4 500 F, tandis que les mi-bas en jacquard de cachemire et de laine sont à 100 F. Les agendas trimestriels en grande taille peuvent contenir une calculatrice plate gainée par la maison (590 F en veau grainé).

Chez *Lemaire* (59, avenue Victor-Hugo), le fumeur trouve toutes les dernières nouveautés pour satisfaire sa tabagie ainsi que de quoi écrire et se détendre, toujours sous un petit volume.

Les briquets de l'année comprennent celui de *Charles Jourdan* (750 F à 900 F) représentant la deuxième génération transistorisée des briquets à gaz, le *Céline* hexagonal orné du célèbre sulky, et le Dupont. De beaux cubes *Ronson* (de 85 F à 225 F) sont destinés au bureau, en plexiglas habillé de liège ou en forme d'écrou géant chromé.

Le papier reste lisse sous la plume du stylo *Waterman* en laque rouge ou noire (de 120 F à 290 F). La bille flottante de *Parker* (160 F) allie les avantages de celle-ci et du feutre, en guilloché doré ou argenté. *Sheaffer* a choisi cinq présentations de laques pour ses nouveaux modèles (de 290 F à 490 F le stylo). *Silver Match* assortit des porte-mines et des billes à ses briquets (de 85 F à 115 F).

Après *Christian Dior, Nina Ricci* et *Dunhill* rejoignent les créateurs des « outils » quotidiens de luxe. Le premier vient d'ajouter un feutre à sa gamme (525 F à 650 F), le second joue sur le vermeil, l'argent et le plaqué or. Le troisième va au-delà avec un feutre de bureau plaqué or, à tête de malachite ou de lapis (470 F).

A la boutique *Dunhill* (15, rue de la Paix), les briquets offrent de nouveaux dessins de guillochage à godrons en diagonale, plaqués or ou argent (1 200 F et 900 F). Un double porte-billets à broche contient un porte-monnaie à cloison médiane pour isoler les grosses pièces (de 150 F à 485 F). Un des plus astucieux porte-clés « double-vie » est composé de deux anneaux brisés et détachables en argent uni-plat ou guilloché, tenant chacun un anneau fendu à ressort qui permet de séparer facilement les clés de la voiture et de l'appartement (220 F et 280 F). De superbes agendas de bureau sont conçus de façon spacieuse, gainés de cuir en 30 cm. × 31 cm. (490 F). Enfin, une porte-documents est équipé d'une serrure « Sherlock Holmes » à trois sécurités, comme un coffre-fort (1 650 F).

Dans une collection dirigée par le colonel Devautour, les éditions Jacques Grancher viennent de publier deux beaux volumes *Uniformes du Premier Empire* : un consacré à la garde à pied, l'autre à la garde à cheval, enrichis de très nombreuses illustrations en couleurs et dont le texte, du commandant Bucquoy, est celui d'un érudit.

Si vous savez que celui à qui vous l'offrez aime les bêtes et n'est pas de ceux qui les abandonnent lâchement lors du départ en vacances, faites aussi le bonheur des chiens et des chats recueillis par la S.P.A. qui vous en présente, tatoués et vaccinés, en bonne santé, pour la somme uniforme de 150 F (39, boulevard Berthier - Tél. : 754 40-66 et 49-77).

N. M.-S.

L'art porté

« Ne pendez pas vos œuvres d'art aux murs. Portez-les ! » Telle est la devise d'un trio de jeunes peintres sur soie : Valérie Pozzo, Laurent Dertal et Claire Salmon-Legaillard, qui participeront à l'exposition d'artisanat d'art de la porte de Versailles, du 15 au 23 décembre.

Valérie, vingt et un ans, travaille à Aix-en-Provence depuis trois ans. Elle peint avec tendresse et imagination des motifs figuratifs en « serti », aux traits délimités sur des fonds aux teintes douces obtenus au pochoir. Ses tissus sont ensuite coupés en coussins, en écharpes, voire en tuniques et en pantalons bouffants qu'elle assemble elle-même.

Laurent Dertal, vingt-trois ans, et Claire Salmon-Legaillard, vingt et un ans, sont établis dans le Lot, près de Figeac. Laurent est un excellent coloriste et graveur : ses couchers de soleil en captent toute l'intensité.

Claire, pour sa part, cherche à travers ses figures allégoriques et animalières à offrir une façon de s'habiller qui soit en même temps un moyen d'expression, tout en douceur, en harmonies fluides que le pongé de soie fait chanter.

Les prix varient selon les modèles (100 F environ les écharpes, les ensembles de 600 à 800 F).

Frileuses de tous les climats...

LA mode des châles se développe. Rappelons aux amis de Sonia Delaunay que *Artcurial* (9, avenue Matignon) a fait rééditer quelques-uns de ses tissus en mousseline de laine, signés et numérotés de 0 à 900 (140 × 140 cm, 650 F), ainsi que des écharpes de soie (550 F).

Bouchara vient d'ouvrir un magasin de 1 300 mètres carrés (57, rue de Passy) sur deux niveaux. Les soies en carrés se marient aux imprimés de fleurs et de cachemire (110 F le carré en 90 cm). Des panneaux écossais lavables sont déjà frangés, en cinq variations de tartan (159 F en carrés de 140 cm). Dans le même esprit, des mohairs apporteront du moelleux à un prix raisonnable (100 F, toujours aux mêmes dimensions).

Peinture (18, rue du Pré-aux-Clercs), l'antenne de *Liberty* à Paris, a été la première à lancer les écharpes longues et les châles en tricots de laine arachnéens, à superposer, à nouer autour du cou ou à draper en turbans. La collection comprend des mohairs unis en dix coloris doux (70 F à 85 F), des étamines de laine sans bords (130 F le carré de 140), enfin des reproductions en cachemire de châles d'origine (825 F).

Chez les couturiers, *Créations Chanel* reprennent en imprimés des motifs de passementerie d'un effet très élégant en tons doux sur fond de cachemire beige (610 F, aux Trois Quartiers). *Christian Dior* soigne les frileuses avec des modèles en angora à grandes franges et des soies aux dessins pointillistes (390 F), tandis qu'un cache-cœur en velours noir est bordé de marabout (790 F) (30, avenue Montaigne et 12, rue Boissy-d'Anglas). Chez *Lanvin*, les châles en demi-lune sont en jersey de laine ourson à grands bords et frangés, dans tous les tons de fleurs d'été (245 F, 22, Faubourg-Saint-Honoré).

Serge Lepage-Schiaparelli assortit, pour sa part, les châles aux imprimés byzantins de ses robes habillées et de ses blouses en coloris fastueux des fresques de Ravenne (500 F environ, 12, place Vendôme). *Yves Saint-Laurent-Rive gauche* les propose en étamine de laine (230 F), en impressions de cachemire sur le même fond (860 F), enfin en mousseline de soie et lurex, ourlée de plumes d'autruche (1 000 F, 38, Faubourg-Saint-Honoré, 46, avenue Victor-Hugo et 21, rue de Tournon).

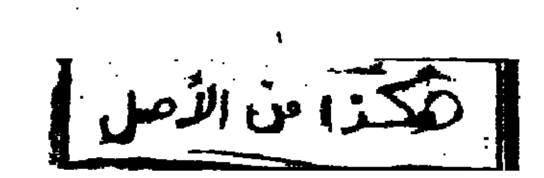
Ungaro est le maître des imprimés contrariés multicolores sur fond de laine et soie formant des arabesques (225 F en carrés de 110 cm). Les mousselines brochées de satin sont des parterres de fleurs (430 F) pour le soir (2, avenue Montaigne, 25, Faubourg-Saint-Honoré et 56, rue de Rennes).

Toujours pour les frileuses, *Alexandre Savin* (261, rue Saint-Honoré) vient de recevoir des chandails en cachemire à cols roulés, ras du cou ou en V (280 F à 600 F) ainsi que des cardigans unis et chinés à coordonner aux jupes et aux deux-pièces de tweed, en tailles de 1 à 5 (36 au 46 N).

Burberrys (8-10, boulevard Malesherbes) a pensé aux robes de chambre pour toute la famille en fine laine ou en viyella (mélange de laine et de coton) aux dessins de tartan divers (385 F pour elle, 425 f pour lui). La célèbre doublure s'étale en sacs, en bagages et parapluies (de 200 F à 525 F).

Scotch House (56, rue de Passy) importe des châles pastel en beige, rose ou bleu (195 F), des bonnets de laine (39 F) et des moufles (33 F). Les plaids, *chauds et colorés, existent en* lambswool (295 F) et en cachemire (425 F).

N. M.-S.



Cadeaux

L'heure, c'est l'heure !

APRES leur départ fulgurant les montres à quartz évoluent sur le plan technique, le module tendant, peu à peu, à rivaliser avec le mouvement mécanique traditionnel. Mais d'après les dernières statistiques, explique Nicolas de Woyna, rédacteur en chef de la *Revue française des bijoutiers et horlogers*, les montres mécaniques représentent toujours 90 % du marché national.

La « tocante » la plus perfectionnée se trouve chez *Aldebert* (30, place de la Madeleine) et chez *Leroy* (4, rue du Faubourg-Saint-Honoré). Il s'agit d'une montre-ordinateur d'*Hewlett-Packard*, un des premiers producteurs d'ordinateurs des Etats-Unis, qui additionne les heures, les minutes et les secondes et peut les changer en centièmes de seconde, puis en décimales. Sa mémoire en fait aussi un calendrier perpétuel à partir du 1er janvier 1900. Elle est vendue 4 450 F. D'autres modèles plus accessibles comprennent une *Seiko* à 1 782 F, chez les membres de la *Guilde des Orfèvres*.

Chez les grands horlogers suisses, *Piaget* réussit ses formes en fins modèles analogiques, comme cette pièce octogonale extra-plate à couronne incorporée au-dessous du boîtier pour déplacer l'aiguille des minutes chez *Mellerio dits Meller* (9 300 F, 9, rue de la Paix). Des *Baume & Mercier* sont soignées (2 900 F environ pour dames) en tailles moyennes, tandis que la dernière *Paul Lorrain* est à quartz avec trotteuse (1 450 F).

Les montres de *Boucheron* se distinguent à la fois par leurs formes et la variété de leurs fermoirs invisibles. Les « B.B. » (brevets Boucheron) comprennent des carrés à glissières sur le côté du boîtier, des attaches sous rabat en or jaune ou blanc, à cadre se refermant sur la fiche du bracelet, dans les modèles de prestige (de 3 700 à 5 000 F). Les montres à cadrans pavés de diamants sont à la mode, peut-être en partie pour cacher la partie aveugle des modèles à diodes liquides. L'empereur Bokassa en aurait reçu une au moment du sacre.

La montre en or reste le « pain au chocolat » du joaillier. Tous l'ont confirmé, rue de la Paix et place Vendôme, surtout en mécanique, dans lesquelles se cantonne, d'ailleurs, *Cartier*.

Chaumet propose une gamme très complète de *Rolex* automatiques. Les Bréguet en deux tailles reprennent le cadran classique mat et brillant, à très fin quadrillage en blanc, en champagne ou en bleu et or suggérant une enluminure. Les montres de grand-père reviennent à la mode ainsi que les montres de poche et les pendentifs, sur des chaînes reprenant exactement le motif Bréguet arrondi, à mailles souples.

Mauboussin habille en guillochage les modèles Seiko ovales à cadran or ainsi que les rondes. Une montre d'homme, entièrement pavée de diamants est assortie aux boutons de manchettes... tout aussi luxueux.

Van Cleef & Arpels extrapole en automatique et en quartz les « P. 49 » lancés l'an dernier, mais avec des cadrans de nacre ou d'écaille très élégants. Une montre squelette, avec ou sans diamants, permet de lire l'heure grâce à un mini-cadran



Jaz offre ses montres à quartz analogiques pour dames (à partir de 569 F), une gamme de réveils électroniques sur pile à trotteuse centrale (à partir de 107 F) et des radios-réveils sur secteur (380 F environ) dont la lumière s'intensifie en s'approchant de l'heure du réveil.

Enfin, dans les petits prix, *Timex-Kelton* ajoute à ses montres à quartz LCD et LSD à six fonctions (190 à 245 F) des mini-réveils électroniques de voyage (145 F) et une série « *Astérix* » l'entraînant avec Obélix et Idéfix dans une ronde sans fin. 95,50 F.

N. M.-S.

Au siècle des lumières

LA lumière a un côté magique qui s'associe bien à l'idée de fête. Dans les pays nordiques, où les nuits d'hiver sont longues, le scintillement des bougies et l'éclat des ampoules électriques luttent avec brio contre la mélancolie de l'ombre. Chez nous, pour créer une ambiance douce et tamisée, une lampe à poser sur un meuble est toujours utile. Mais il faut qu'elle soit belle ou drôle ou (les fêtes sont un bon prétexte) un peu sophistiquée. Alors, cette année, pourquoi pas un cadeau-lumière ?

Pour les amateurs de lignes très épurées, les verreries italiennes constituent des luminaires de choix. Pour son « Espace lumière », situé dans la zone piétonne de Beaubourg, Jacques Robroff a sélectionné un grand disque en opaline, légèrement incliné, à poser à terre ou sur une table (600 F) et, du verrier Venini, une sphère très aplatie, en verre soufflé opale, ceinturée d'un filet en verre de couleur, vert vif ou bleu ; ce luminaire peut se poser ou s'accrocher en plafonnier ou en applique, 635 F. Une lumière diffuse intérieure met en valeur les formes libres d'une véritable sculpture en verre translucide, intitulée « Munega » (865 F).

Dans le décor feutré de sa « Boutique du hasard », Michèle Schmitt a disposé quelques lampes de charme. Toute blanche, une lampe en pâte de verre est surmontée d'un abat-jour laissant apparaître, en transparence, des motifs de fleurs, 175 F. Eclairé de l'intérieur, le corps d'une lampe en pâte de verre gris perle ou ambre s'harmonise à un abat-jour du même ton 235 F. Dans un style naïf, une ronde de canards tourne autour d'une lampe-boule en verre émaillé.

Chez Axis, l'humour effleure les objets les plus divers. La lumière, ici, se niche au creux d'un choux en résine rose, jaune ou mauve (250 F) ou dans un globe tenu à bout de bras par une femme sans voile. Un grand cerf-volant, en tissu orange, blanc ou jaune vif, s'illumine et se suspend au plafond ou dans un angle, 200 F.

Les drôles de lampes de « Come bac » sont un clin d'œil au style rétro. Un balluchon de céramique cache une ampoule dans ses plis et se suspend au mur, formant applique, 430 F. Une branche de glycine se courbe pour être à la fois le pied et l'abat-jour d'une lampe de table (870 F) et une grande capeline jaune, toujours en céramique, est posée crânement sur une tige dorée, fichée dans un socle de marbre.

Dans la boutique qu'elle vient d'ouvrir près du Champ-de-Mars, Isabelle Valognes a recréé l'ambiance de ces « Années folles » où la décoration était reine. Avec des verreries de cette époque, en pâte de verre à dominante orange, elle a fait réaliser par un artisan une belle lampe de table, ornée de larges feuilles de vigne en résine brune, 950 F. Pour éclairer une entrée ou même une salle de bains un peu « rétro », une suspension à calotte de verre peint à la main d'un paysage (dans des tons de mauve ou rose) est bordée d'une frange de perles colorées, 600 F. Deux grandes lampes 1925, en forme d'amphores, sont en cuivre martelé et coiffées d'un abat-jour de ton cuivré, 3 000 F la paire.

Maud Bled est une spécialiste des Arts déco et les objets qu'elle expose sont tous authentiques et choisis avec goût. Côté « lumière », elle présente une lampe de Muller à pied en fer forgé et « tulipe » en verre gravé (3 900 F) et une petite fontaine lumineuse de Sabino à monture en laiton, 1 500 F. Datant de 1930, une lampe de bureau de l'architecte Pierre Chareau, de lignes très pures, est composée d'un fût en palissandre surmonté d'une calotte sphérique en acier brillant. — J. A.

★ « L'Espace lumière », 17, rue des Lombards, 75004 Paris. « Boutique du hasard », 26, rue Mazarine, 75006 Paris. « Axis », 18, rue Guénégaud, 75006 Paris. « Come bac », 21, rue du Bac, 75007 Paris. « Isabelle Valognes », 53, avenue La Bourdonnais, 75007 Paris. « Maud Bled », 20, rue Jacob, 75006 Paris.

Cadeaux

Rayons jouets

● **POUR LES PLUS JEUNES**

Un bateau-culbuto en plastique de couleur vive, avec une figurine qui ressemble à un œuf décoré (CEJI-Joustra, 16 F)

Pour jouer dans l'eau : une tortue qui flotte et arrose (Playskool, 22,50 F). Un chalutier démontable avec ses petits pêcheurs et leurs barques de sauvetage (Playskool, 55 F).

Une locomotive porteuse en bois et peluche (Samaritaine, 85 F).

De tendres poupées en chiffon. Il en existe de toutes tailles et à tous les prix. Une voiture en mousse recouverte de tissu fleuri (26 F, boutique Jean Munier, 87, avenue Niel, Paris (17e).

● **LES VÉHICULES ET LEURS ACCESSOIRES**

Un train en bois coloré sur des rails (Brio, de 70 F à 230 F). Accessoires (arbres, village, poteaux, signaux, de 15 F à 70 F).

Un assortiment de signaux de la route (Comix, 9 F)

Anti-choc : un camping-car en métal (Tonka, Galeries Lafayette, 69 F). Un hélicoptère (Tonka, 39 F).

La reproduction de « Concorde », téléguidé, ses phares clignotent lorsqu'il roule (CEJI-Joustra, 73 F).

A monter et fabriquer soi-même, de petites voitures en métal (Solido, à partir de 26 F).

● **LES JEUX DE CONSTRUCTION**

Ils doivent laisser beaucoup de place à l'imagination.

Trente éléments en bois naturel (Comix, 16 F). Le gros atelier (Comix, 150 F). Des blocs de bois naturel ou peint (Playskool, de 43 F à 80 F). Des cubes en bois coloré (D.F.J., 51 F). Un établi tout en bois (D.F.J., 38 F).

Pour fabriquer soi-même les éléments de plâtre qui serviront à la construction, « le Bâtisseur » (Meccano, 100 F).

● **A DÉCORER**

Des soldats de plomb, comme autrefois (Manuwell, coffrets à partir de 22 F).

● **A CONDITION D'AVOIR DE LA PLACE**

Une grue mécanique sur portique (CEJI-Joustra, 142 F - Diplôme loisirs-jeunes).

Une maison en carton à construire et à peindre avant de l'habiter (Bon Marché, 120 F).

● **POUR AIDER AU MÉNAGE**

De vrais petits aspirateurs, à piles (Electrolux, 89 F - CEJI-Joustra, 54 F).

● **POUR IMPRIMER**

Des textes composés librement, Typo 2000 (CEJI 67 F - A partir de 6 ans) ou des dessins (pâte a imprimer Mako, 29 F).

● **A PARTIR DE 12 ANS**

Elec 2000, un mini-laboratoire d'électricité expérimentale, testé par des enseignants (CEJI, 100 F).

CATHERINE ARDITTI.

● Les jeux et jouets mentionnés ci-dessus sont en vente dans les grands magasins et chez les détaillants spécialisés, sauf indication contraire. Les prix, publiés à titre indicatif, sont susceptibles de variations.

CONSOMMATION

Dessin de PLANTU.

Opération Biberon

LES forfaits de garde d'enfants des étudiants en médecine d'Opération Biberon restent inchangés sur l'année dernière pour les deux nuits de réveillon : 120 F le 24 décembre, de 20 heures sans limite jusqu'au retour des parents, et 150 F le 31 décembre. Il faudra prévoir le dîner de l'étudiant et ses tickets de métro. Signalons que leur tarif horaire, en temps ordinaire, s'élève maintenant à 10 F l'heure pour un minimum de trois heures, plus les tickets de métro et une collation à 13 heures et à 19 heures.

Surprise agréable que celle de l'arrivée chez soi d'un bouquet. Le *Club floral de Paris* propose trois catégories d'abonnements floraux de 80 F à 160 F par mois, en bouquets variés, livrables à jour fixe.

Inter-Parfums, pour sa part, livre à travers son réseau de quelque deux cents parfumeurs détaillants un parfum ou une eau de toilette moyennant un tarif forfaitaire de 30 F pour les frais. C'est cher, mais rapide.

Madame Service se spécialise dans les réceptions inhabituelles avec des réveillons antillais, brésiliens ou russes (de 80 F le repas classique à 120 ou à 200 F par personne). Le service de table d'une femme de chambre revient actuellement à 228 F, t.t.c. pour un forfait de quatre heures, majoré de 50 % pour le réveillon ou après minuit.

★ *Operation Biberon*, 26, rue du Faubourg-Saint-Jacques, 75005 Paris. Tél. 033-25-44.
★ *Club Floral de Paris*, 4, rue Papillon, 75009 Paris. Tél. : 770-58-96.
★ *Inter-Parfums*, 32, boulevard de la Fédération, tour Iris, 13004 Marseille. Tél. : (91) 34-02-08.
★ *Madame-Service*, 76, rue Lemercier, 75017 Paris. Tél. : 228-15-30.

Tournent, tournent disques

EN 1977, dans la production de disques pour enfants, dans la catégorie contes et récits, les valeurs sûres restent les classiques : Andersen, Perrault, Daudet et les innombrables Walt Disney. A croire qu'en dehors d'eux il n'est ni conteurs de qualité ni création contemporaine.

Dans le domaine de la chanson, émergent plus souvent des thèmes liés à la vie quotidienne des enfants ou aux mouvements de l'époque (réactions contre la pédagogie classique, lutte contre la pollution...). Mais la bonne idée ne fait pas pour autant le grand interprète, et la palme revient encore à des chanteurs confirmés : Steve Waring, Anne Sylvestre, Françoise Moreau, Jacques Douai...

CHANSONS

● « *Petit Bleu et Petit Jaune* » et « *Fais voir le son* » *de Steve Waring*.

Les deux chansons traitent d'un même thème : la couleur de la peau ne s'entend pas. Dans *Fais voir le son*, il improvise avec force bruitages sur les sons obtenus en tapant sur les différentes parties du corps : les cuisses, les mains, les côtes, les joues. A partir de trois ans.

★ **Un disque 45 t. Chevance-Le Chant du monde, 100111 : 19,70 F.**

● « *Chansons pour* », *d'Anne Sylvestre*.

Anne Sylvestre présente un nouvel enregistrement de ses *Chansons pour* — se réveiller, être sage en auto, mettre ses chaussures... Ces chansons, très appréciées des enfants, reflètent avec fidélité les divers moments de leur vie quotidienne. A partir de trois ans.

★ **Un disque 33 t. Production Anne Sylvestre, 598060 : 39 F.**

● « *Pop English* », *(vol. 3), de Michèle Marie*.

Apprendre l'anglais sur une musique pop, voilà qui séduira plus d'un jeune angliciste. Troisième de la série, ce livre-disque est consacré à un vaisseau spatial sur la Lune. Original et amusant. Diplomé par *Loisirs-Jeunes*. A partir de onze ans.

★ **Un livre-disque 45 t. Michèle Marie, 238013 : 20 F.**

● « *Qu'est-ce qu'on fait aujourd'hui ?* », *par Françoise Moreau et François Imbert*.

Un disque consacré aux rapports entre les enfants et leur entourage : leurs parents (« Qu'est-ce qu'on fait aujourd'hui ? », « Mange ta soupe »), l'école, la famille. Aucun didactisme pourtant, mais des idées originales sur une musique folk et pleine d'entrain. A partir de neuf ans.

★ **Un disque 33 t. Chevance-Le Chant du monde, 106302 : 39 F.**

● « *Noëls de France* » *par Jacques Douai*.

Un très grand choix de Noëls anciens (de *la Marche des rois* à des titres moins connus du folklore régional). Un excellent accompagnement d'instruments d'époque. Pour tous.

★ **Un disque 33 t. Unidisc, 301349 : 39 F.**

● « *Chansons de la « Ville enchantée » de Jacques Charpentreau par Max Rongier*.

Max Rongier chante des poèmes destinés aux enfants du béton : tours, avions, passages cloutés, patins à roulettes sur les trottoirs, sont autant de sujets d'inspiration. La musique, facile et rythmée, est entraînante. Diplômée par Loisirs-Jeunes. A partir de huit ans.

★ **Un livre-disque 33 t. Philips, 6461038 : 31,40 F.**

INITIATION A LA MUSIQUE

● « *Initiation à la kena* » *et* « *danse du papillon* » *d'Una Ramos*.

Deux nouveaux disques de musique des Andes. Dans le premier, Una Ramos explique comment fabriquer une « kena » et comment en jouer. Les schémas sont explicites et une partition permet de suivre (avec la kena ou toute autre flûte) la mélodie simplifiée. La danse du papillon (la mariposa) est un vrai petit chef-d'œuvre : quelques phrases d'introduction, un dessin de Georges Lemoine et la kena nous entraînent à la suite de la mariposa. Pour tous.

★ **Deux livres-disques. Le Chant du monde, EP 459033 et EP 459032 : 20 F chacun.**

● « *Coppélia* » *de Léo Delibes*.

Livre et disque sont indépendants. Le conte de Coppélia est raconté en quelques pages ; l'illustration est splendide. L'enfant peut feuilleter l'album en écoutant des extraits du ballet de Léo Delibes. Mais cette forme d'initiation à la musique est peut-être plus difficile car texte et mélodie ne sont pas forcément complémentaires.

A signaler aussi deux autres contes musicaux : un excellent *Carnaval des animaux*, magnifiquement illustré, de Saint-Saëns, et *l'Invitation à la valse, de* Weber.

★ **Chaque livre-disque 45 t. Hatier, DW 8113 : 36 F.**

CONTES ET RECITS

● « *Le Voyage du capitaine Roc* » *d'Yvonne Breilly*.

Le capitaine Roc part en expédition vers le Pôle nord à bord d'une soucoupe sous-marine. Le morse Walky lui prête main-forte pour secourir des aviateurs en perdition. Ce récit original a été imaginé et illustré dans une école maternelle. A partir de quatre ans.

★ **Un livre-disque. Hachette, collection contes en images et chanson, 450112 : 18 F.**

● « *Les Contes de Perrault* », *par Claude Piéplu et Mouloudji, vol. 2 :* « *Les fées, Cendrillon, Le chat botté* ».

Parmi les nombreuses versions des Contes de Perrault, celle-ci a le mérite de reprendre le texte d'origine. Une grande sobriété dans le récit sur une musique de la même époque (Jean-Baptiste Lœillet) en font une réussite. A partir de huit ans.

★ **Un disque 33 t., Az 113504 : 27,50 F.**

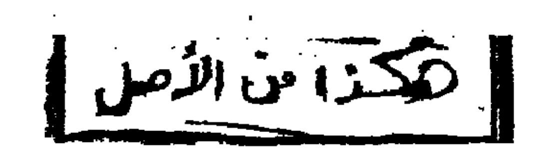
● « *Le Square de Gaspard* », *de Frédérique Anne. Musique de Frédérique Sand*.

Un jeune moineau parisien, nommé Gaspard, et ses amis coulaient des jours paisibles dans leur square. Bruits, poussières, goudron et papiers gras envahissent peu à peu leur domaine. Les oiseaux tiennent conseil, décident de ne plus chanter et entreprennent une grève de la faim. Les hommes sauront-ils les entendre ?

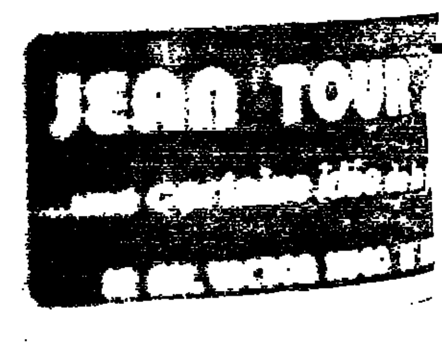
Sur le thème de la lutte contre la pollution, ce disque, plein de fraîcheur sort des sentiers battus. Le récit est vivant, les personnages familiers et la musique pleine d'entrain et de délicatesse. Reprises sur la seconde face du disque, les mélodies sont vite fredonnées par les enfants. A partir de sept ans.

★ **Un livre-disque 33 t. Promophone : 39 F. Distribution Soul posters, 6, boulevard Jourdan, Paris (XIVe).**

ANNE-MARIE MATTHIEU.







CARNET

Réceptions

Le premier président de la Cour ...ssation et Mme Albert Mongui...t le procureur général près de ...ur et Mme Guy Chavanon ont ...é mardi une réception à la

Naissances

Robert-Gavin White et Béné... née Caupin,
heureux d'annoncer la nais... de leur fils,
Gavin-Jean,
... décembre.
...ler Hall, Apt 15 S,
W 119 Street,
...v-York, N.Y. 10027.

Mariages

Le comte et la comtesse Gilles ...ompasseur Créquy-Montfort de ...ivron,
... et Mme Joseph W. Weber,
...e plaisir de faire part du ma... de leurs enfants,
Béatrice et Charles,
...ré le 3 décembre 1977, en ...se Saint-Henry, Dayton, Ohio, ...A.).
... bis, avenue Stéphane-Mallarmé, ...17 Paris.
...2 Clematis Dr, ...ton, Ohio 45429 (U.S.A.).

M. et Mme Maurice Guinamard,
... et Mme Jean Orthoniel,
... et Mme Roger Vincent,
...a joie d'annoncer le mariage de ... enfants,
Catherine et Jean-Pierre,
...a été célébré le samedi 10 dé...re 1977, à Neuilly-sur-Seine.
... rue du Château, 21000 Dijon.
... rue de Rochefort, 71100 Chalon.
...rue du Capitaine-Giraud, ...40 Talant.
... rue Parmentier, ...00 Neuilly.

On nous prie de faire part du ...age de
...me Jacques Firmin-Didot
née Colette Escarra
avec
M. Marc Henrion
...a eu lieu dans la plus stricte ...ité.
...is : 142 bis, rue de Grenelle
...rdeaux : château du Dehez, ... Blanquefort.

Jean (Yohanan) et Myriam Si... ont le plaisir de faire part de ... mariage célébré le 22 novembre ... à Jérusalem (Israël).
... Rehov Betar, Jérusalem.
... docteur et Mme Isidore Simon, ... boulevard Malesherbes, Paris.
... et Mme Eliezer Rosenberg, ...anya (Israël).

Décès

— On nous prie de faire part du décès de
Mme ADY-BRILLE,
née Hélène Marter,
épouse de notre collègue Benoît Bidot,
médaille des anciens combattants résistants Reconnaissance française,
survenu le 7 décembre 1977.
Les obsèques ont eu lieu au cimetière du Montparnasse dans la plus stricte intimité familiale.
76, rue Blanche, 75009 Paris.

— Mme José Corradini,
Mme Chantal Corradini et ses enfants,
M. Alcéo Corradini,
M. et Mme Giovanni Corradini,
M. et Mme Franck Kozlowcki,
M. et Mme Louis Bodiguel,
M. Georges Bodiguel,
Et toute la famille,
ont la douleur de vous faire part du décès de
M. José CORRADINI
libraire
leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère et parent
survenu le 12 décembre 1977 à Paris à l'âge de soixante et onze ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 15 décembre à 15 h. 45, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris, 16e où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Saint-Ouen dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
18, rue Vineuse, 75016 Paris.

— Mme Jean Decaudaveine et ses enfants
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean DECAUDAVEINE
notaire honoraire
officier de la Légion d'honneur
survenu le 12 décembre 1977 dans sa quatre-vingt-huitième année, muni des sacrements de l'Eglise.
Ses obsèques auront lieu le 14 décembre 1977 à 11 heures en la cathédrale d'Amiens.
27, mail Albert-1er, 80000 Amiens.

— M. et Mme Francis Bomsel,
M. Philippe Deker,
M. et Mme Henri Pomeranc,
Ses enfants,
M. et Mme Robert Steindecker,
Mme Marcel Kaufmann,
Ses frère et belles-sœurs,
Le docteur Nadine Heftler,
Olivier, Véronique, Ariane, Sandrine et Lélia Bomsel,
Catherinee et Michel Deker,
Frédérique, Nathalie et Sophie Pomeranc,
Ses chers petits-enfants,
ont l'immense chagrin d'annoncer le décès de
Mme Marcel DEKER,
née Andrée Steindecker,
survenu le 9 décembre 1977.
L'inhumation a eu lieu au cimetière de Passy, le mercredi 14 décembre.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Raymond HAESLER,
survenu le 13 décembre 1977, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
De la part de
M. et Mme Bernard Macqueron et leurs enfants,
M. et Mme Jean L'Hommée et leurs enfants,
M. et Mme Robert Euzennat et leurs enfants,
M. et Mme Philippe L'Hommée et leurs enfants,
M. et Mme Jean Ravel et leurs enfants.
La cérémonie religieuse sera célébré le vendredi 16 décembre, à 8 h. 30, en la chapelle Saint-Honoré d'Eylau, 70, avenue Raymond-Poincaré, où l'on se réunira.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.

— M. et Mme Henri-Paul Faure, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Noël Pouderoux et leurs enfants,
M. et Mme Alexandre Ringer et leurs enfants,
ont le regret d'annoncer le décès, survenu à Cannes, le 27 novembre 1977, dans sa quatre-vingt-douzième année, de
Mme J. POUDEROUX,
veuve du général Pouderoux.
Après la cérémonie religieuse, l'inhumation a eu lieu, dans l'intimité familiale, à Saint-Paul-de-Vence.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Henri STIFFEL,
née Simone, Elisabeth Asch,
survenu le 10 décembre 1977 dan sa quatre-vingt-troisième année.
De la part :
du docteur et de Mme Jules Gies et leurs enfants,
de Mme Lauret et ses enfants,
de M. et Mme Stiffel et leur fille.
Ses enfants et petits-enfants.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
185, rue de Courcelles, 75017 Paris.
37, rue des Martyrs, 75009 Paris.
48, rue Charles-de-Gaulle, 57000 Montigny-les-Metz.

Remerciements

— Mme Jean-Dominique Carrère et ses enfants,
profondément touchés des marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du
lieutenant-colonel
Jean-Dominique CARRÈRE,
dans l'impossibilité de remercier chacun, priant tous ceux qui partagent leur peine de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Anniversaires

— Mme veuve Jack Cohen,
ses enfants, leurs oncles et leurs tantes
célébreront les prières d'anniversaire à la mémoire de
M. Jack COHEN
vice-président de l'Union des juifs du Maroc
cruellement arraché à l'affection des siens le 23 février 1977
le vendredi 16 décembre de 16 h. 30 à 18 h.,
le samedi 17 décembre de 16 h. à 19 h.,
le dimanche 18 décembre de 16 h. à 20 h.
en leur domicile, 30, avenue du Président-Wilson, Paris, 16e.

Messes anniversaires

— Pour le dixième anniversaire du décès de
M. Georges HEUSSE
ancien président de la Compagnie des experts comptables de la cour d'appel de Paris,
une messe sera dite le 21 décembre à 18 h. 15 en l'église Saint-Laurent (boulevard de Strasbourg, Paris, 10e).

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

—Samedi 17 décembre à 14 h., université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre Guizot, M. Alain Besançon : « Les Origines intellectuelles du léninisme. »

— Samedi 17 décembre à 9 h., université René-Descartes, salle Liard, M. Roland Colin : « Systèmes d'éducation et mutations sociales. — Continuité et discontinuité dans les dynamiques socio-éducatives. — Le Cas du Sénégal. »

— Samedi 17 décembre à 14 h., université de Paris-Sorbonne, salle Liard, Mme Mireille Huchon, née Rieu : « Rabelais grammairien. De l'histoire du texte aux problèmes d'authenticité. »

Bienfaisance

— Les marmites de l'Armée du Salut. — Comme chaque année avant les fêtes de Noël, l'Armée du Salut organise, du 17 au 24 décembre, des collectes et des concerts sur la voie publique. Armée du Salut, 76, rue de Rome, 75008 Paris. Tél. : 387-41-19, poste 29. C.C.P. 53-05 X Paris.

Erratum

— Le président et le conseil d'administration de la Société de Thanatologie ont le très grand regret de vous faire part du décès, survenu le 5 décembre, du fondateur de la Société
M. ANDRE F. CHATILLON
Société de Thanatologie, 24, rue Marbeuf, 75008 Paris.

Communications diverses

— Deux mille jeunes se retrouvent pour marcher et parler ensemble à travers Paris, le jeudi 15 décembre (20 h. 15, à Notre-Dame, chapitre 35). Thème de la rencontre : « Dieu existe ».
La marche-débat s'achèvera par une messe au Sacré-Cœur de Montmartre.

Visites et conférences

JEUDI 15 DECEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., entrée de l'exposition, Mme Chapuis : « Courbet ».
15 h., métro Jasmin, Mme Guillier : « Villa La Roche de Le Corbusier ».
15 h., 292, rue Saint-Martin, Mme Pennec : « Saint-Martin et Saint-Nicolas-des-Champs ».
15 h., 92, rue Saint-Martin, Mme Vermeersch : « L'atelier de Brancusi reconstitué à Beaubourg » (Caisse nationale des monuments historiques).
14 h. 30, 107, rue de Rivoli : « Exposition Dix ans de donation » (L'Art pour tous).
14 h. 30, chez Mme Wisdorff, 18, rue Greuze : « Collections de Louis XIV » (Art et Histoire).
15 h., 2, rue de Sévigné : « Le Marais » (A travers Paris).
14 h., entrée de l'exposition : « Le siècle de Rubens » (Paris et son histoire).
15 h., métro Colonel-Fabien : « L'immeuble du parti communiste » (Tourisme culturel).
15 h. 15, porte Champollion, musée du Louvre : « Histoire du meuble en France aux XVIIe et XVIIIe siècles » (Visage de Paris).
CONFERENCES. — 14 h. 30, 122, rue du Bac, Me Pimenta : « Sélection de souvenirs personnels et anecdotes concernant quelques maîtres du barreau » (CEPRE).
15 h., salle des Monuments français, palais de Chaillot, Mme Saint-Girons : « En Turquie d'Asie et en Grèce ».
15 h., salle des Horticulteurs, 84, rue de Grenelle, Mme O. Boucher : « Carthage et son empire » (projections).
18 h., 33, rue du Faubourg-Saint-Honoré, M. F. Lhermitte : « Les bases biologiques de la mémoire » (Cercle de l'Union interalliée).
18 h. 30, musée Guimet, 6, place d'Iéna, F. et G. Debaisieux : « Regards vers l'Inde du Nord ».
19 h. 30, 26, rue Bergère, Père Humbert Biondi : « Teilhard de Chardin » (L'Homme et la Connaissance).
20 h. 30, Musée de l'homme, place du Trocadéro, M. Alain Martenot : « Magambit » (projections).
21 h., 147, avenue Malakoff : « Le monde gothique » (Nouvelle Acropole).

ORDRE DU MÉRITE

DÉFENSE

Sont promus commandeurs :
MM. Raphaël Zahoual, Alain Baudon, Jean Tison, René Thomas, Jacques Duthil, Guy Pontich, Pierre Selosse, Bernard Astorg, Marcel Boussarie, Alain Delaval, Jacques Demange, Jacques Forzy, Jean Pantalacci, Pierre Saint-Macary, Maurice Virot, Robert Bolopion, Bernard Descombes, Gilbert Fabre, Maurice Sabatier, Pierre Delpech, Jacques Guignard, Jean Roulin, Robert Driot, Rolland Chartier, Max Albospeyre, Paul Armand, André Belin, Guy Benoist, Christian Bés de Berc, Louis Binet, Maurice Boisson, Pierre Boré, Robert Borg, René Camus, Pierre Chaillet, Pierre Châtillon de Forceville de Merlimont, Henri Cugnac, Claude Douceur, Charles Dupouts, Pierre Guichard, Jean Heaulme de Boutsocq, Ange Jouve, André Lartigue, Jacques Méhu.

MM. Pierre Morichère, Christian Tilly, Gaston Vernet, François Villanova, Henri Desmaizières, Henri Maurer, René Faudeux, Paul Pissot, Charles Beau, Pierre Boris, Pierre Campenet, Auguste Cambillau, Rémy Crinon, Roger Prapier, Michel Gesquière, Xavier Moreau, Guy Reboul, Roger Lhomme, Jacques Löchen, Pierre Pédoussaut, Pierre Bacus, Jean Barbé, Armand Cazalet, René Crocq, Georges Doutres, Bertrand Druene, Bernard Paessel, Pierre Jaluzot, Maurice Joube, Lucien Loustalot, Raymond Maillet, René Mine, Léon Raufast, Louis Sauget, Roger Sitri, François Bureau, Quentin Crétin, Henri Gaignard, Alain Jourdan, Jacques Lassus, Jules Sébastianelli.

LÉGION D'HONNEUR

DÉFENSE

Sont élevés à la dignité de *grand officier :*
Le général de brigade Robert Caillaud et le vice-amiral d'escadre Jacques Coulondres.

Sont promus *commandeurs :*
MM. Alain Préaud, André Proux, Gérald Mathéry, Julien Alary, Lucien Golfier, Léon Patois, Jacques Lafont, Yves Maurice, Louis Maury.

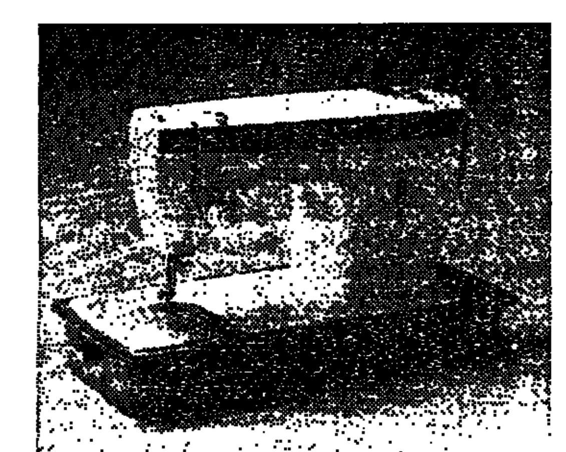
VENTES

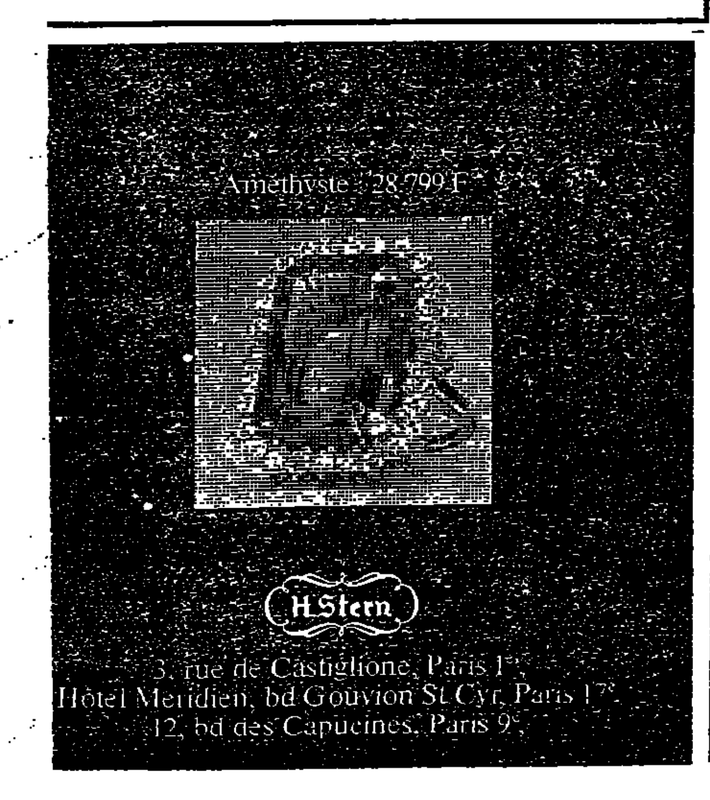
A Drouot-Rive gauche

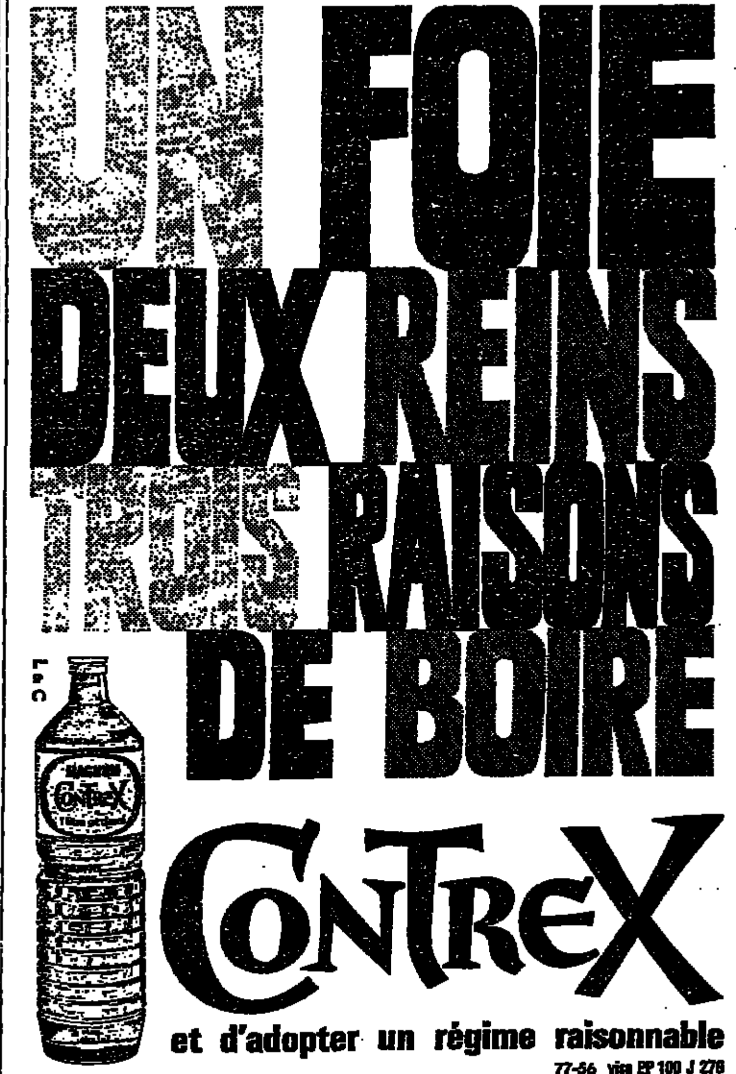
70 000 F POUR L'ÉDITION ORIGINALE DES « TROIS MOUSQUETAIRES »

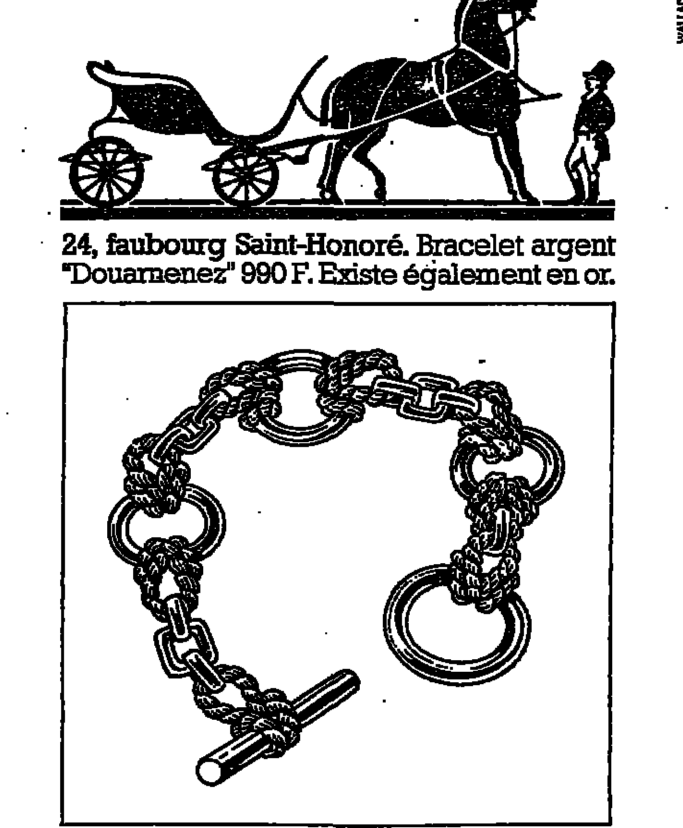
L'édition originale des *Trois Mousquetaires*, d'Alexandre Dumas, a été adjugée, mardi 13 décembre, à *l'hôtel Drouot-Rive gauche*, 60 900 F, soit près de 70 000 F avec les frais, à un bibliophile belge.

L'édition originale avait appartenu à une (lointaine) petite cousine d'Anne d'Autriche, personnage-clé du célèbre roman, l'impératrice Marie-Louise, dont le chiffre couronné de duchesse de Parme orne les huit volumes.









	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le mm col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

AUTOMOBILES PEUGEOT
18, rue des Fauvelles
92250 LA GARENNE-COLOMBES, recherchent :

PROGRAMMEURS - Matériel IBM 370

Niveau baccalauréat.
Formation souhaitée : langage cobol
Un an expérience minimum.

Horaire variable 42 h 50 — Restaurant libre-service — Coopérative — Avantages sociaux — Possibilité de travail à mi-temps.

Ecrire avec C.V. au service du personnel pour rendez-vous.

THOMAS & BETTS FRANCE
recherche
TECHNICO-COMMERCIAL
pour région parisienne
Expérience vente composants électroniques souhaitée.
Écrire avec CV et photo récente à
THOMAS & BETTS 57, place de la Seine
SILIC 120 - 94513 RUNGIS CEDEX

IMPORTANTE SOCIETE
réalisant des
EQUIPEMENTS D'ELECTRONIQUE INDUSTRIELLE
recherche pour ses bureaux d'études

ENTRAINEMENT A VITESSE VARIABLE ET AUTOMATISME

Jeunes Ingénieurs

Formation Grande Ecole.
Allemand très souhaité ou anglais.
Résidence région parisienne
(possib. de courts déplacements)

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous nº 40.654, à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q. tr.

ENTREPRISE DE BATIMENT
agencements de bureaux, cloisons, plafonds
recherche
pour la région parisienne
RESPONSABLE TECHNICO-COMMERCIAL
très introduit auprès des maîtres d'œuvre et administration. Lettre manuscrite avec CV détaillé et photo, nº 8.205, « le Monde », 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e. Nous répond. à ttes les demand.

L'informatique de gestion d'ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER s'accroît rapidement et doit faire face à un développement continu de l'entreprise.
Pour répondre à cette évolution, nous recrutons un jeune

PROGRAMMEUR GESTION

chargé de l'écriture de programmes (COBOL) pouvant concerner différentes activités du service.
Il verra ses fonctions évoluer dans le cadre de projets spécifiques.
Les candidats doivent justifier d'une formation de programmeur (niveau BTS - DUT informatique ou équivalent), consolidée par une expérience de la fonction.
Écrire avec cv, sous réf. IPG, à Études et Productions SCHLUMBERGER
26, rue de la Cavée, 92142 Clamart Cedex.
Schlumberger
HAVAS CONTACT

MSL
73, bd Haussmann 75008 PARIS Tél. 266.04.93
11, pl. A. Briand 69003 LYON Tél. (78) 62.08.33

DIRECTEUR GENERAL DES VENTES

140.000/160.000 F. + voiture

Une société internationale fabriquant et distribuant du matériel utilisé dans les surfaces de ventes (grands magasins et supermarchés) recherche le directeur général des ventes de sa filiale française (C.A. 15 millions de F.), dépendant du siège social européen installé à Londres. Il animera et contrôlera une équipe composée actuellement d'une dizaine de personnes, négociera personnellement les affaires les plus importantes, définira le plan de marketing et les objectifs de ventes en fonction du marché potentiel et participera à la définition des nouveaux produits. Ce poste sera confié à un candidat, homme ou femme, âgé d'au moins 30 ans, de formation supérieure de préférence, parlant couramment anglais et ayant une bonne expérience de la vente des matériels utilisés par les détaillants et les grandes surfaces. Ce poste à pourvoir au sein d'une société en progression rapide s'adresse à des candidats recherchant à terme des responsabilités de direction générale. Ecrire à B. Mangou, référence B.2276.

Pour ce poste adresser un bref curriculum vitae à Paris en spécifiant bien la référence. Aucune information ne sera transmise à quiconque sans l'autorisation préalable des candidats.

Europe - Amériques Nord et Sud - Afrique - Australie - Moyen et Extrême Orient



emplois internationaux

Importante Entreprise Internationale de Travaux Publics Routiers recherche pour un chantier au **NIGÉRIA**

UN CHEF COMPTABLE

Celui-ci devra connaître la comptabilité Anglo-Saxonne, avoir des connaissances dans les problèmes d'audit et une certaine maîtrise de la langue anglaise.

Avantages liés à l'expatriement.

Adresser (photo), C.V., rémunération souhaitée sous référence 4.691, à : L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer étranger, par répertoire hebdomadaire. Ecrire Outre-Mer Mutations, B.P. 141.09 Paris.

Offres d'emplois Cadres, Ingénieurs, Techniciens pour l'Amérique latine (Venezuela, Argentine, Brésil, Colombie, etc.) dans revue spécialisée Doc. A.L.E. (E2), B.P. 422.09 PARIS.

Impte Sté de produits chimiques rech. pour sa filiale d'Abidjan 1 CADRE IVOIRIEN de format. comptable supérieure poss. un D.E.C.S. ou diplôme équivalent. Le cand. devra être libre rapidement et si possible posséder une expér. de quelques années. Il sera resp. de la comptabilité de la trésorerie et des finances. Les C.V. man. devront être adressés avec photo à : EUROSUD nº 3 424, 2, rue Breteuil, 13001 MARSEILLE qui tr.

POUR INDONESIE
SUPERVISEUR GENIE CIVIL
Ayant plusieurs années expérience si possible à l'étranger pour contrôler l'exécution des travaux et améliorer les méthodes de travail.
ANGLAIS COURANT INDISPENSABLE
Envoyer C.V. détaillé à : A.T. 29, av. Friedland, Paris-8e

POUR AFRIQUE NOIRE
INGÉNIEUR MATÉRIEL
responsable de la gestion complète du matériel T.P. Achat, maintenance, etc.
Formation A.M. ou équivalent.
ANGLAIS COURANT
Envoyer C.V. détaillé à : AT, 29, av. Friedland, Paris-8e

offres premier emploi

FORMATION JEUNES 18 à 25 ans
Gratuite et Rémunérée (90% du SMIC)
loi du 5 Juillet 1977

Collaboratrice d'Administration et de Direction

Stage de 30 semaines dont 6 semaines en entreprise.
Avec options :
— Gestion du Personnel - Relations Humaines - Droit du Travail
— Comptabilité - Gestion Financière
— Anglais.

Ecrire ou téléphoner pour informations et inscriptions
CNOF — CSSE
14 rue Monsieur le Prince 75006 Paris - Tél : 329.70.50

Dans le cadre des lois de juillet 1977

CYCLE DE 8 MOIS POUR LES JEUNES GRATUIT ET RÉMUNÉRÉ

préparant à un premier emploi de :

CADRES DE GESTION FINANCIERE et COMPTABLE
CADRES DE PRODUCTION FABRICAT. APPROVIS.

pour lesquels existent actuellement de nombreuses offres d'emploi.

Niveau demandé : BAC + 2 à 3 ans Etudes Supér.
Début des cours le 19 décembre. Reste 20 places.

Tél. A.F.R.A.M.P. : 874-70-87 / 285-58-51

Lieu du stage : quartier Saint-Lazare.

INSEGE
propose à des Débutants (tes) pour premier emploi (moins de 25 ans, 3 à 5 a. d'études supér.) un entraînement rémunéré de 6 mois à la vie de l'entreprise. Format. théoriq. et personnelle (orientation, rech. d'emploi). Formation prat. en entreprise. Contacts assurés av. « anciens » et entreprises. Env. let. motivée et C.V. d'urgence sous nº 8.124 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Rech. J. H. ou J. F. BTS ou équivalent pour 1er emploi Conseiller en formation.
Tél. et ORGANISATION
Tél. : 280-48-00.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



emplois régionaux

SOCIETE MULTINATIONALE
CONSTRUCTION DE MATERIEL DE T.P.
(REGION RHONE ALPES)
recherche

UN ANALYSTE-FINANCIER

Titulaire d'un diplôme comptable ou commercial (M.B.A. - HEC - ESSEC - ESCAE).

Une connaissance parfaite de la langue anglaise (écrite et parlée) est indispensable.

Une expérience professionnelle acquise dans la section contrôle budgétaire sera un atout.

Cette fonction conviendrait à un jeune cadre dynamique avec perspectives de promotion dans le domaine de la Gestion Financière.

Discrétion assurée.

Envoyer C.V., photo et prétentions à No.40341, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF et FINANCIER
Finistère

La Société (100 personnes - CA 46 M) est implantée dans la région de Brest. Elle exerce une activité de négoce et de distribution.
Pour faire face à son expansion constante, elle crée le poste de DAF pour seconder le DG et mettre en place un outil moderne de gestion.
Formation ESC et connaissances comptabilité niveau DECS. Expérience 5/10 ans, de préférence en PME, acquise dans poste similaire incluant comptabilité analytique et usage de l'informatique.

Adresser CV détaillé sous réf. 79221M à Paul Louis QUINIOU
Conseil en Recrutement de Cadres
39, Champs Elysées 75008 Paris.



MICHELIN

Souhaite recruter pour un poste qui évoluera vers une fonction de responsabilité.

JEUNE CHEF de PUBLICITÉ

ayant une bonne formation générale (diplomé de l'enseignement supérieur) et possédant une expérience confirmée de la publicité en Agence ou au sein d'un groupe industriel.

Adresser C.V. détaillé à MICHELIN SP 33/8
63040 CLERMONT-FERRAND CEDEX
Discrétion assurée

IMPORTANTE ENTREPRISE DE BATIMENT DE LA RÉGION PROVENCE COTE D'AZUR
recherche POUR SES CHANTIERS

DES CONDUCTEURS DE TRAVAUX
INGÉNIEURS DE FORMATION

justifiant de 2 à 5 ans d'expérience dans le gros œuvre.

Ces postes sont à pourvoir dans la région Provence-Côte d'Azur.

Tél. à Aix-en-Provence (42) 27-00-34 poste 220

IMPORTANT FABRICANT INTERNATIONAL DE BATIMENTS INDUSTRIALISÉS
recherche plusieurs

DISTRICT SALES MANAGERS

régions Sud - Est et Centre.

MISSION : recruter, organiser et contrôler un réseau de concessionnaires spécialisés.

Il aura d'autre part la responsabilité d'assurer une pénétration optimum du marché de leur secteur.

Préférence sera donnée aux candidats de niveau Bac Technique ayant une bonne expérience commerciale dans le bâtiment.

Une période de formation approfondie sera garantie avant la prise de fonctions.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Veuillez envoyer votre offre détaillée avec C.V. à l'attention confidentielle de :
de . M. A. KUGELER Chef du Personnel
COMMERCIAL HYDRAULICS S.A.
DIEKIRCH (Grand Duché de Luxembourg.



BATIMENTS INDUSTRIALISÉS
COMMERCIAL HYDRAULICS

SOCIETE DE TOUT PREMIER PLAN
C.A. supérieur à 500 millions de francs
recherche pour son siège social
grande ville RHONE-ALPES

CADRE COMPTABLE
CHEF DE SECTION
FOURNISSEURS

confirmé pour diriger une équipe de 15 personnes et mettre en place de nouvelles procédures informatiques.
Formation D.E.C.S., B.T.S. ou équivalent.
Minim. 3 à 5 ans d'expérience en grande entreprise.

Envoyer C.V. + rémunération actuelle sous référence GY/123 à

COMPÉTENCES
2, rue Childebert,
69002 LYON,
qui garantit discrétion absolue.



Nous sommes un Cabinet d'importance nationale d'AUDIT - d'EXPERTISE COMPTABLE et de CONSEIL (350 personnes en France).
Nous recherchons pour nos Centres de **NANTES - ANGERS et RENNES** des

EXPERTS COMPTABLES STAGIAIRES

de 2 à 3 années d'expérience.

Nous assurons une formation permanente aux techniques d'audit et aux disciplines de gestion.
Une lettre de candidature, accompagnée d'un C.V., est à adresser à Jean ADRIAN - HELIOS FRANCE -
7, rue de Chaillot - 75116 Paris.
HAVAS CONTACT

Société de Produits d'Entretien recherche son INGENIEUR Chef Laboratoire pour : contrôle de Production, recherche et mise au point de produits nouveaux.
Il sera de préfér., pharmacien, vétérinaire ou agronome ; et devra avoir des connais. approfondies en chimie et biologie.
Résidence Yonne, 138 km Paris autoroute Sud.
Adr. C.V. et prétentions à : EPARCO, 78, r. de Provence, 75009 PARIS.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de **TOURS**
recherche pour la création et l'animation d'un centre comptable et de gestion agréé un
DIRECTEUR COMPTABLE
de haut niveau (D.E.C.S., certificat supérieur, exp. de cabinet)
Ecrire à la C.C.I., B.P. 69
37010 TOURS CEDEX.



recherche pour son Centre de FORMATION à la commutation Electronique

INGENIEURS débutants ou confirmés

Formation électronique, ayant goût pour la formation et possédant obligatoirement une expérience pédagogique.

Les titulaires des postes seront chargés de l'animation d'actions de formation théoriques et pratiques.

Ecrire avec C.V. sous référence No 40 à
COMPAGNIE GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES,
Service du Personnel, 251, rue de Vaugirard
75740 Paris Cedex 15.

WHEELABORATOR INTERNATIONAL premier sur le marché mondial des machines à grenailler crée, pour intensifier son implantation et réaliser ses objectifs d'expansion, une agence région parisienne et le poste de

CHEF DES VENTES

pour cette zone, il sera le promoteur, l'animateur et le gestionnaire d'une politique de vente visant notamment les secteurs : de l'automobile, de la métallurgie, de la charpente métallique.
Il devra avoir :
- une bonne maturité personnelle,
- une formation supérieure type grande école,
- au moins 4 ans d'expérience commerciale opérationnelle dans les biens d'équipement.

Une bonne connaissance de l'anglais et de l'allemand est demandée.

Écrire avec CV et prétentions à nº 11255
EMPLOIS ET ENTREPRISES - 18, r. Volney, 75002 Paris

IMPORTANT CABINET DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
recherche

JEUNE INGÉNIEUR DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE

POLYTECHNIQUE, CENTRALE, SUPELEC, etc.

— Expérience 2 ou 3 ans en informatique de gestion ;
— Perspectives de carrière ;
— Appointements selon formation et expérience.

Adresser lettre de candid. man., photo et C.V. : PUBLI MEESTERS - 113, r. de Reuilly, 75012, Paris, sous nº 118, qui transmettra.

هكذا من الأصل

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

DOW CHEMICAL FRANCE

Vous souhaitez une grande liberté d'action. Nous vous la donnons car elle nous paraît indispensable à la réalisation des objectifs de DOW.

Vous voulez que votre activité soit appréciée à l'aide de critères objectifs et que votre salaire évolue en fonction de vos résultats.

Nous recherchons :

1) pour PARIS

une ATTACHÉE COMMERCIALE SÉDENTAIRE

La titulaire diplômée de l'enseignement supérieur commercial ou chimique sera dans notre bureau de vente de Paris chargée d'un des postes d'administration des ventes.

2) pour PARIS
pour BORDEAUX

2 FUTURS VENDEURS

nous recherchons 2 débutants diplômés de l'enseignement supérieur commercial ou chimique qui dans un premier temps seront formés en tant qu'attachés commerciaux sédentaires.

Ces trois postes nécessitent une bonne pratique de la langue anglaise.

Vos candidatures seront traitées avec la plus grande attention par la Direction des Relations Humaines Aéroport de Nice Côte d'Azur - 06056 NICE CEDEX.

KONTRON S.A.

DIVISION ELECTRONIQUE MEDICALE

Nous disposons d'un excellent produit
Nous voulons développer en France notre activité

STIMULATEURS CARDIAQUES

Pour nous imposer sur ce marché nous recherchons à la fois

UN RESPONSABLE NATIONAL

Professionnel du Produit, rompu au milieu hospitalier, possédant l'envergure nécessaire pour assurer des responsabilités de marketing et de vente

DES TECHNICO-COMMERCIAUX

de formation supérieure, possédant au moins 2 ans d'expérience commerciale dans le domaine de la cardiologie.

Ils étofferont l'équipe, éventuellement en région.

Adresser C.V., photo et rémunération souhaitée à M. BENOIT - Direction du Personnel - KONTRON S.A. - 6, rue des Frères Caudron - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY qui traitera confidentiellement toutes les candidatures.

Importante Société Pétrolière
recherche

INGÉNIEURS DIPLOMÉS

Formation Mécanique et Moteurs

Libérés du Service National
aimant vie active

pour postes
TECHNICO-COMMERCIAUX
résidence Province ou Paris
suivant besoins du service

— Fonction comportant nombreux déplacements.
— Formation complémentaire assurée.
— Possibilité développement carrières en fonction aptitudes.
— Expérience et anglais appréciés.

Adresser curriculum vitae et photo à n° 40.049, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

MATRA

recherche un

INGENIEUR ENICA - ENSMA...

— Il est responsable des essais de systèmes complexes : il définit et coordonne les programmes d'essais, les moyens à mettre en oeuvre et suit l'exploitation des résultats.
— Il encadre une équipe d'environ 8 - 10 personnes.
— Ce poste conviendrait à un ingénieur électronicien ou électromécanicien disposant d'une expérience de plusieurs années acquise notamment dans le domaine des Essais.
— Quelques déplacements en métropole sont à prévoir.

Adresser CV, rémunération souhaitée en indiquant la référence NK 238

MATRA à Monsieur KORFAN
BP N° 1 - 78140 VELIZY

ENTREPRISE DE GRANDE RENOMMÉE
cherche à s'adjoindre

X, MINES, TÉLÉCOMM., G.M.

pour la coordination et la négociation de marchés avec les grandes Entreprises et Administrations préoccupées du développement industriel.

Envoyer C.V., rémunération souhaitée, n° 40.826, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE DE CONTROLE INDUSTRIEL
recherche pour le développement de matériels de comptage industriel de haute précision

INGENIEURS CHEF DE PRODUIT

MECANICIEN ou ELECTRONICIEN

possédant une solide formation pratique et ayant déjà une expérience industrielle.

Ces postes de responsabilité impliquent la coordination des services études, production et ventes pour une ligne de produits.

Anglais très apprécié.

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Très motivé par la vente et ayant acquis une expérience réussie dans le domaine des produits industriels.

Il lui sera confié la responsabilité d'un secteur géographique (Paris + 300 kms).

Adresser C.V., photo et prétentions sous No 40.651, CONTESSE Publicité 20, Avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Pour son Dépt MARKETING
IMPTE STE ALIMENTAIRE
recherche

1) UN ASSISTANT
CHEF DE PRODUIT début.
HEC, ESSEC ou SUP. de CO.

2) UN ASSISTANT
MARKETING début.
IUT. Techniq. de commercialis. ou BTS Distribution pr seconder le responsable des études.

Pour ces deux postes, possib. d'évolution de carrière pour des candidats d'esprit entreprenant et réalisateur.

Ecr. n° T 001863 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

EAM

Filiale française d'une très importante société internationale leader sur le marché de l'instrumentation nucléaire cifre à

JEUNE PHYSICIEN ou ÉLECTRONICIEN

— familiarisé avec l'instrumentation nucléaire et sa manipulation en laboratoire,
— possédant une excellente connaissance de la langue anglaise,

un poste de responsabilités au sein d'un service technico-commercial.

Goût des contacts et aptitudes commerciales indispensables.
Rémunération intéressante + commission + voiture.

Adr. lettre man., C.V. et photo, s/réf. 729 à Mlle De Clinchamps, E A M Recrutement, 14, rue Gabriel-Péri, 92120 Montrouge. Réponse et discrétion assurées.

EAM

Stable - Paris (18e) - Un ANALYSTE-PROGRAMMEUR PL 1/IMS - DL 1 Maîtrise ou DEUG. Tél. urgt 720-39-59.

Le Centre d'information sur l'habitat du Val-d'Oise rech. son
DIRECTEUR
Spécialiste des problèmes de logements, il devra connaître les institutions qui interviennent ds ce domaine et avoir une bonne exper. en matière d'information du public.
Envoyer C.V. + prétentions à : L'ANIL Réf. : D. 95 2, boulevard Saint-Martin, 75010 PARIS.

GROUPE DE PRESSE
recrute
pour développer ses rubriques monographiques et biographiques consacrées aux structures administratives, politiques, économiques et sociales :

RÉDACTEUR
(H. ou F.)

Solide formation universitaire indispensable, complétée par une sérieuse expérience professionnelle de préférence dans secteur public, cabinets ministériels ou milieux politiques.
ECRIRE : S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 Paris.

DIRECTEUR DE PRODUCTION
recherché par SOCIETE PETRO CHIMIE, PEINTURES
située dans l'OISE
Candidat devra avoir une formation technicien supérieur ou ingénieur avec références dans secteur production - Anglais courant - Poste couvrant responsabilités personnel production et service achats.
Ecrire avec C.V. et prétentions au n° 8199 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e qui transmettra.

Le Service A.S.E. de la D.A.S.S. de l'Oise
rech. Assistance sociale D.E. pour assurer au Service central à BEAUVAIS, la responsabilité de la cellule Adoptions et révision de situation des enfants de l'A.S.E. Poste disponible immédiatement.
Les candidatures devront être adressées à la D.A.S.S., Service du Personnel, 8, rue de Bretagne à BEAUVAIS.
Renseignements éventuels aupr. de l'Inspecteur du Service A.S.E. (Tél. 448-49-05, poste 327) ou de l'Assistante sociale chef, conseillère technique.
(Tél. 442-48-05, poste 336.)

Importante Société industrielle, filiale d'un grand groupe français recherche pour son service technico-commercial :

JEUNE
INGÉNIEUR

FORMATION GRANDE ECOLE EXCLUSIVEMENT
Préférence sera donnée a candidat possédant l'anglais écrit et parlé et si possible l'allemand.

Présentation impeccable demandée.

Localisation : Paris, fréquents déplacements en France et à l'étranger.

Ecrire avec C.V. et photo à : n° 3.479 - Publicités Réunies, 112, bd Voltaire - Paris (11e).

ROCHE

ROCHE BIOELECTRONIQUE

recherche pour son service
ETUDES ET DEVELOPPEMENT

CHEF DE PROJET

Capable d'animer une équipe et de mener jusqu'à son terme - y compris le dossier de fabrication - le développement d'un équipement mettant en œuvre notamment des techniques

D'ECHOGRAPHIE ULTRA-SONORE

Ce poste conviendrait à un

INGENIEUR ELECTRONICIEN

possédant 2 années au moins d'expérience en laboratoire d'études.

Le poste est basé à **VELIZY VILLACOUBLAY.**

Adresser C.V., photo et rémunération souhaitée à ROCHE BIOELECTRONIQUE
Service du Personnel - 16-18, Avenue de l'Europe
78140 VELIZY VILLACOUBLAY.

Centre de Rééducation professionnelle pour Adultes
Hommes et femmes, recrute

UN MONITEUR

pr enseignem. technique compt. ON DEMANDE 5 a. d'expér. professionnelle, très bonne formation générale, diplôme (5) Technique comptable.
SALAIRE : 5.000 F brut toutes primes comprises.
LIEU DE TRAVAIL : proche banlieue Sud (M°). Ecrire lettre manuscrite, avec C.V., photo et photocopie diplômes sous n° 16.211 Centrale d'Annonces, 21, r. Réaumur, Paris-2e

---

Société transports internationaux
Paris recherche

AGENT COMMERCIAL

qualifié transpts, transit douane, bilingue alle., voiture fournie. Bonne rémunération si capable. Adr. C.V. n° 19.032 B, à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

Cabinet comptable cherche

1 COMPTABLE QUALIFIÉ

ayant quelques années d'expér. de préférence en cabinet.
Libre rapidement.
Ecr. avec C.V., photo et prét. à IFOGEC, 261, av. St-Honoré, 75001 Paris. Il sera répondu à ttes les lettres

---

SORA

CONSEIL D'ENTREPRISES

accueille

X, MINES, CENTRALE

Votre personnalité vous rend faciles les contacts de haut niveau.

Vous avez une expérience industrielle de quelques années et la capacité d'encadrer des groupes d'études et de projet

Vous êtes attiré par des réalisations variées au sein de grandes sociétés et par la vente de services dans tous les domaines de la gestion d'entreprises Vous recherchez une large autonomie d'action

Nous vous offrons la possibilité d'une carrière professionnelle variée, formatrice, ouverte sur le changement, et d'un accès rapide aux responsabilités d'INGENIEUR EN CHEF

Prière adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions : 2, avenue Hoche, 75008 PARIS

ETU[illegible] SCHLUMBERGER
désire intégrer à ses unités d'études et de recherche
un jeune

INGÉNIEUR ÉLECTRONIQUE D'INSTRUMENTATION

Au sein du DÉPARTEMENT PHYSIQUE, et en relation avec les physiciens et les informaticiens, il participera à la conception et la réalisation de nouveaux systèmes de mesure. Dans ce cadre, il définira l'électronique des capteurs SCHLUMBERGER, leurs modes d'utilisation, et analysera leurs performances.

Les candidats sont des ingénieurs diplômés d'une Grande Ecole (SUPELEC, TELECOM ou équivalent). Ils ont acquis une spécialisation ou une expérience en instrumentation, et sont capables d'évoluer vers des responsabilités de conduite de projets.

Les candidatures sont à adresser à Etudes et Productions Schlumberger, 26, rue de la Cavé 92142 Clamart Cedex, sous réf. DI

Schlumberger

HAVAS CONTACT

FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS
cherche
ANIMATEUR Fontenay-le-Comte 85
Tél. : (51) 69-13-44

Important Cabinet Français Expertise COMPTABLE rech. COLLABORATEUR minimum certificat supérieur, révision 3 ans de pratique. Ecrire en indiquant âge, référ., salaire dem., à MINET Publ., (n° 4022/D), 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui trans. Discrétion absolue.

Alliance Française rech. pour tenue dossiers diversifiés JEUNE FEMME immédiatement disponible, sachant taper, cultivée, apte synthèse, expér. classement, ordre, méthode, mémoire indispensables.
Tél. le matin : 544-38-28 (poste 07).

Femme ayt assumé responsabilité gestion d'un serv. Personnel pendant 15 ans ds Cie d'Assurances de moyenne importance, rompue aux questions payes, charges, régime retraite, prévoyance, droit travail, etc, aimerait retrouver position cadre même service. Ecrire n° 50.566, PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 Paris.

Pour deux revues mensuelles spécialisées, très bien implantées, Editeur rech. Homme ou Femme pr démarcher publicité. Ecrire sous n° 75.533, à : J.R.P. 39, rue de l'Arcade, Paris-8e, qui trans.

Cherche personne de confiance pr garder un bébé de 6 mois, 7 heures par jour, 5 jours sur 7. Téléphone : 525-83-73, le matin.

TRES IMPORTANT GROUPE PRIVE D'ASSURANCES
recrute

UN PROGRAMMEUR COBOL ou ASSEMBLEUR
(I.B.M.)

— Bac série C ou D de préférence.
— DUT informatique éventuellement.
— Progression de carrière certaine si candidat compétent.
— Horaires variables, primes, restaurant d'entreprise.

Ecrire avec C.V. et prétent. à N° 3.493 PUBLICITES REUNIES 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Important institut de formation recherche pour compléter ses équipes de direction à :
LILLE - LYON - NANCY - GENNEVILLIERS

CADRES

ayant quelques années d'expérience de la gestion administrative et commerciale.
Bonnes possibilités d'évolution dans le cadre du développement des activités.
Adr. candidatures à IFTIM, 46, rue Troyon, 92310 Sèvres.

S.E.F.T.
(organisme d'Etat)
recherche

TECHNICIEN-ÉLECTRONICIEN

pour contrôle et évaluation de matériels électroniques asservis.
Formation BTS - DUT.
Dégagé obligations militaires.
Expérience 2 à 3 ans souhaitée.

Ecrire avec C.V. au Service du Personnel, Fort d'Issy, 18, rue du Dr-Zamenkoff, 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX.

Service Gérance Immobilière Compagnie d'Assurances
recherche

COLLABORATEUR
CONNAISSANCES TRAVAUX BATIMENTS SOUHAITEES
Ecrire sous n° 3.843
L.T.P 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

DATA PRODUCTS
recherche

RESPONSABLE
SUPPORT TECHNIQUE
et
FORMATION CLIENTELE
Expérience : maintenance imprimante - formation
Anglais parlé
Adr. C.V. et prétentions à : DATA PRODUCTS International 1, rue de la Tour Centra 252, 94576 RUNGIS CEDEX.

Importante Société de réassurances travaillant dans le monde entier
recherche

DES JEUNES DIPLÔMÉS

universitaires droit ou scientifique, écoles supérieures de commerce. Excellente connaiss. de l'anglais exigée. Les postes à pourvoir après formation présentent des possibilités d'avenir soit dans le service d'études, soit ds le domaine commercial. Ecrire avec C.V. et photo à : M. DUFRENE S.A F.R. 34, bd de Courcelles, Paris-17e.

PATISSERIE - XVIIIe - CHERCHE
JEUNE PATISSIER
Téléphone : 636-60-59.

DIRECTEUR DE L'INFORMATIQUE
240.000 +

Groupe de Sociétés du secteur tertiaire (C.A. 1.000.000.000) recherche le directeur de sa filiale informatique (50 personnes, un IBM 370/138, programmation en PL 1, télétransmission à partir de centres de Province) avec pour missions :

- lancer et piloter un projet devant conduire à la centralisation totale des prestations du groupe dans un système compatible.
- développer des produits et services permettant à la Société d'informatique de réaliser 30 % de son activité avec une clientèle extérieure.

Nos Cadres sont informés de cette offre.

Veuillez signaler votre intérêt et adresser quelques informations sur votre carrière, sous réf. 12.953 M à Alain SARTON,

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉTUDES ET RÉALISATIONS
recherche

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL

TRES DYNAMIQUE
ENVIRON 35 ANS
Formation commerciale supérieure
Expérience de l'ingénierie et de projets industriels menés en France et à l'étranger.

Capable d'assurer les missions de prospection, préparation d'offres, rédaction de contrats et suivi commercial des affaires.

ANGLAIS COURANT
Lieu de travail : BANLIEUE SUD PARIS

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous n° 39.888, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

DIRECTEUR DES VENTES
MACHINES DE BUREAU
150/180.000 F

Filiale française d'un groupe international, cette société est bien introduite sur le marché. Elle recherche son Directeur des Ventes.

FUTUR DIRECTEUR COMMERCIAL

Le poste dépend du président. Ce directeur élaborera la politique commerciale qu'il fera, après approbation, appliquer à travers un réseau mixte. Il fixera les objectifs, concevra et mettra en œuvre les moyens nécessaires à leur réalisation et sera responsable des résultats. Il animera et dirigera les différentes unités de la force de ventes dans la machine de bureau ou un secteur Le candidat, âgé de 32 ans minimum, de préférence formation commerciale supérieure, aura obligatoirement acquis une expérience de direction des vents dans la machine de bureau ou un secteur voisin d'activité.

Résidence Paris.

Ecrire avec C.V. sous réf. 2321 à Ph. VINCHON.

CORT 65, avenue Kléber, 75116 PARIS
Discrétion assurée.

---

emballage industriel

Société Européenne fabriquant et commercialisant des conteneurs souples recherche pour renforcer son implantation sur le marché français.

responsable commercial

90.000

Collaborateur du Gérant de la Société en France, basé à Paris, il prospecte et développe les ventes de conteneurs souples auprès des différents utilisateurs (grandes et moyennes entreprises).

De formation supérieure technique ou commerciale, il a acquis une expérience confirmée dans la vente d'emballage ou/et d'équipements industriels.

Une évolution vers un poste de Chef des Ventes est envisageable à moyen terme pour un candidat de valeur.

Rémunération annuelle de départ de l'ordre de 90.000 Francs. Nombreux déplacements à prévoir sur tout le territoire français.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous réf. 745M a notre Conseil

centor DEPARTEMENT EMPLOI
13bis rue Henri Monnier - 75009 PARIS

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS ROUTIERS
recherche pour ses chantiers Autoroutiers en Participation

UN COMPTABLE 3e ÉCHELON

Celui-ci aura acquis une expérience de plusieurs années dans la comptabilité de travaux publics.
Lieu de travail : RUNGIS.
Semaine en 5 jours.

Adresser (photo), C.V., rémunération souhaitée sous référ. 4.690 à : L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 Paris, qui transmettra.

Mobil Oil Française

recherche pour son siège social
LA DEFENSE (proximité R.E.R., BUS, S.N.C.F.)

UN INGÉNIEUR SYSTÈME
connaissant matériel et logiciel IBM (D.O.)

UN INGÉNIEUR ANALYSTE

Pour chacun de ces postes :
— Formation supérieure.
— Expérience 2 à 3 ans.
— Connaissance de l'anglais.

Adresser C.V. et photo à M.O.F. Service Central Recrutement, Tour Septentrion CEDEX 09, 92081 PARIS LA DEFENSE.

secrétaires

EDITEUR établi près Rambouillet recherche d'urgence

SECRÉTAIRE COLLABORATRICE ATTACHÉE DE PRESSE

— Bon niveau intellectuel. Excellente présentation.
— Travail varié et créatif. Logement assuré si néc.
— Débutante acceptée pour stage. Déplacem. fréq.
PROVINCE et ETRANGER. Non disponible s'absten.
Téléphoner au 484-40-13 ou
envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à :
Editions DELTA, 10, rue de la Libération.
78660 CRACHES.

AGRO CHEMICAL COMPANY
MARKETING DEPARTMENT
REQUIRES
A BILINGUAL SECRETARY
ENGLISH MOTHER TONGUE
LOCATED IN RUNGIS
Working Hours to be fixed salary between F 4.000 and F 5.000 x 13.
Call : 687-23-45 extension 236 or 318 from 9 a.m. TO 4 p.m.

Sténodactylo

AMNESTY INTERNATIONAL cherche pour son secrétariat
UN (E) STENODACTYLO
qualifié (e), expérimenté (e)
Temps complet.
Salaire mensuel 2.600 F.
Bonne connaiss. anglais de préf.
Ecrire avec C.V. : 18, rue de Varenne, 75007 PARIS

représent. offre

Nous cherchons pour la Suisse Romande

REPRÉSENTANT EN VINS FINS

Visites aux particuliers.

Très bonne présentation.
Très bon vendeur.
Bonnes connaissances des vins français.
Engagement à la commission.
Si qualifié, possibilités de gains exceptionnels.

S'adresser directement à :
Zurcher & Cie S.A.
14, rue de Colmar,
CH 4012 BALE - Suisse.

GREUTER et MARCHAND
METROLOGIE
4 bis, passage Georges-Hany,
92000 NANTERRE
recherche
REPRESENTANT
EXCLUSIF
Spécial. METROLOGIE pour dépts 91, 93, 94, 77.
Adresser C.V. + photo.

GREUTER ET MARCHAND
METROLOGIE
4 bis, passage Georges-Hany,
92000 NANTERRE,
recherche
REPRESENTANTS
MULTI-CARTES
Connaiss. métrologie pr secteurs Rhône-Alpes, Nord, Est.
Adresser C.V. + photo.

capitaux ou proposit. com.

IDÉES LUCRATIVES
Concepts inédits de petites entreprises rentables pour création, placement. Résumés gratuits :
EDITIONS SELZ C4
43, Grand'Rue - 68000-COLMAR.

S.A.R.L. Prestations de Services de Personnel, C.A. 700.000 F (+ 30 pour cent sur 1976), vend participation ou totalité. Ecr. à nº 717.952 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PRETS HYPOTHECAIRES
Taux 14 % rapide. Birney, 49, r. Montmartre (2e). 236-04-15.

formation profession.

Prenons
EN STAGE PRATIQUE
ASSORTI DE COURS
DE PERFECTIONNEMENT

INGÉNIEURS D'ÉTUDES INGÉNIEURS DE RECHERCHE

EN GENIE CIVIL
Diplômés de Grande Ecole et âgés de moins de 25 ans

C.E.B.T.P. - 12, rue Brancion, Paris-15e - 539-22-33

autos-vente

8 à 11 C.V.

Part. vend coupé Peugeot 304 S. 1973, excel. état. 75.000 km. Prix Argus. Tél. M. PRAT.
Bureau : 624-34-88,
Domicile : 033-07-85.

Vds ALFETTA 2000 de 1977, 10.000 km. Crédit possible.
TEL. : 991-11-92.

+ de 16 C.V.

Particulier
vend
ROLLS ROYCE
CORNICHE
Blanche, 1971.
Etat exceptionnel.
220.000 F. Tél. : 544-56-80.

divers

ROVER
neuves, occasion, entretien.
JACQUES SAVOYE
237, bd Pereire (17e). 574-82-80.

Cause départ, à vendre :
BMW 633 CSI, 77, 100.000 F.
BMW 733, 78, 120.000 F.
MOTO HARLEY-DAVIDSON, 77. 28.000 F. Tél. : 677-14-60.

motos

Particulier vend HONDA 125 CB (cause : difficultés financières) 1.150 km, état impeccable. Prix 3.000 F, casque compris.
Tél. 430-19-00

occasions

PIANOS nfs dep. 6.500 F. Créd. Daudé, 75, av. Wagram. WAG. 34-17
Occas. 3.500. Queue. 7.000 Loc.

perdu-trouvé

Perdu passeport, gare du Nord au nom de GAMAL.
Le rapporter Ambass. d'Egypte, 56, av. d'Iéna, 75116 PARIS. Tél. 720-97-70

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

propositions diverses

Société transports internationaux et transit, région parisienne, rech. toute personne susceptible lui apporter clientèle.
Commission rémunératrice.
Ecrire à nº 21.117 - BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes, ou téléph. du lundi au vendredi inclus de 19 heures à 21 heures au 899-04-38

demandes d'emploi

INGÉN. Form. AM + IGG + Anglais
CREATEUR ET ANIMATEUR d' « EQUIPES »
20 ANS D'EXPÉRIENCE

- 7 ans Directeur usine 350 personnes.
- 4 ans Directeur Général Adjoint 900 personnes.
- Dynamique, rompu contacts humains tous niveaux. sensibilisé rentabilité. gestion. organisation.
- Offre collaboration DIRECT. DEPT. USINE ou DIRECT. GAL. ADJT. lieu indifférent.

Ecrire sous le nº 2073 à « le Monde » Publicité. 5. rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

ING. DOCT. UNIVERS. PARIS, 50 a., expér., 27 a. pprlété, mise en œuvre et applicat. des plastiques (rech. normalisat. form.), ch. trav. tps partiel rég. Paris. Ecrire nº T 1.857 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

CHEF COMPTABLE 31 ANS
13 ans d'expér. contrôle budget., comptabilité analytiq., D.E.C.S., bonne initiative, rech. poste ds P.M.E., salaire 80.000 F annuels Ecrire nº T 1.871 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

Centre de Formation Professionnelle pour Adultes recherche emplois pour hommes et femmes dans la spécialité
EMPLOIS DE BUREAU
avec connaissances de la DACTYLOGRAPHIE ainsi que des postes d'
AIDES COMPTABLES
Possibilité de prise en charge partielle du salaire.
Tél. : 735-18-30, postes 82 ou 84.

J. F., BSEC, lic. droit, bilingue italien, étudie toutes propositions écrites. Ecr. nº 78.966 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

J. H. 26 ans, Paris, dég. O.M., docteur d'Etat, spécialisé dans les affaires européennes, expér rédactionnelle, tril. franc., angl., allem., ch. emploi intéressant. Téléphoner au 246-13-96.

Hme, 40 a., format. supérieure psycho, connaiss. arabe-anglais-allemand (stages M.O. Afrique noire, Europe). Expér. enseig. et commerce; ch. empl relations commerciales ou publiques France ou étranger.
Ecr. nº 8.201 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Comptable-dactylographe, 13 a. d'expér., d'origine Africaine, au courant lois sociales. C.A., paie. Toutes déclarations, rech. place stable ou durée déterminée. Diplômes de droit. Lib. de suite. Ecr. nº 6.626 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

OFFICIER SUP. ARMÉE AIR
prochainement disponible pour
POSTE DE CONFIANCE
exigeant dynamisme, pragmatisme, esprit d'organisation et expérience relations publiques.
Régions : Languedoc, Sud-Est, Rhône-Alpes.
Ecrire ss numéro T 01796 M., REGIE-PRESSE, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

Homme 34 ans rech. poste à responsab. Etud. toutes proposit. Ecrire nº T 1.858 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

DIRECTEUR COMMERCIAL
45 ans, grande expérience vente de maisons individuelles, cherche poste de direction, toute région. Ecr. à A.P.R., B.P. 18, 91360 EPINAY-SUR-ORGE, qui transmettra.

J. Fille anglaise, 19 a., se rendant à Paris pr 6 mois env. à partir de janvier, pr étudier le ballet, rech. travail à pl. temps, de préfér. av. sté pétrolière. Expér. de 4 mois télex, téléph., standardiste, dactylo. Sera à Paris pr interview entre le 20 et le 23 décembre. Prière de téléphoner à Maureen Goley, Long Hope (îles Orkneys), 371 dans la journée.

ANCIEN INSPECTEUR DES IMPOTS (E.N.I.)
SPECIALITES : droit des sociétés, droit fiscal, rédacteur d'acte, pratique droit notarial.
recherche emploi dans
entrep. fiduciaire, cab. comptable, notaire, entrep.
Ecrire nº T. 017.796 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Vous êtes un homme d'affaires ou un directeur général, si vous recherchez votre
ASSISTANTE :
une jeune femme de formation supérieure, forte personnalité et excellente éducation, en qui vous puissiez avoir confiance absolue capable vous seconder activem., 6 a. expér. Sec. Hte Dir., négociations comm., respons. liaisons filiales, parfaitement trilingue ANGLAIS, ITALIEN.
Ecr. nº 2.071 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Collaboratrice Direction génér., 31 a., expér., disponib., dactylo, anglais, ch. à seconder activem. PDG, DG ou tt poste à respons. Ecr. nº 2.054, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Astrologue rech. poste pr études de thème, études des risques. Ecr. nº 2.043, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

PEINTRE O.H.Q., nat. franç., 39 ans, ch. pl. stable ds bureau, hôtel, etc. 4.000 F brut mens. Ecrire nº T 1.842 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

MONSIEUR, 40 ans, ACTIF
ayant plusieurs années d'expérience dans service administratif. comptable et relations humaines.
Parfaites connaissances espagnol
cherche
SITUATION dans ORGANISME ou SOCIÉTÉ
à représenter dans continent sud-américain avec préférence pour MONTEVIDEO ou BUENOS-AIRES.
Ecrire M. BOUNOUH, 73, rue Louise-Michel, 92300 LEVALLOIS-PERRET.

J. F., 20 a., dynam., act. poss. DUT GEA (Lille 77) ch. son 1er emploi. Ecr. DESTOMBES, Les 4-Chemins, Comines 59560. Tél. : 78-05-42.

Libéré obligat. militaires cherche emploi CHIMISTE débutant. Téléph. 833 - 24 - 72.

Secrétaire expér. ch. emploi de suite ou mi-temps 8e préférence. Téléph. 926 - 67 - 59, après-midi.

Jne fille 22 a., B.T.S. secrétaire direction, bilingue angl., rech. 1er emploi. Etud. toutes propos. Ecr. nº 2.074, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JNE FEMME, 30 ans, célibat.
RÉDACTRICE
10 ans expér. Publicité - Presse cherche poste avenir Edit., Presse, Informat. sociale. Anglais - Espagnol courants. Tél. : 924-52-69 de 15 h. à 19 h.

J. H., 25 ans, dégagé O.M., format. graphisme pub., fourmillant idées, bon coup de crayon cherche place ILLUSTRATEUR OU GRAPHISTE PUBLICITAIRE.
Ecr. nº 6.623 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive gauche

TOLBIAC
PROPRIETAIRE VD DIRECT.
4 p. 84 m² stand., hall d'entr., cuis., s. de bs, wc, cave, park., téléph. 340.000 F + 29.000 F C. F. - Tél. 583-89-31.

EDGAR-QUINET
Beau studio confort, 135.000 F. Téléph. 322-22-47.

72, AV. DE SUFFREN
BEAU 4 P., 6e ét. + chambre. Voir mercr., jeudi., 15 h. à 18 h.

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe siècle restauré, 2 à 5 pièces, de 92 m² à 170 m²
Parkings possibles.
755-98-57 ou 227-91-45.

GOBELINS - ITALIE
3 P., cuis., douche, w.-c., 50 m², 5e étage. 198.000 F. — 331-81-11.

HABITEZ RUE VANEAU pour 8.300 F/m2
Immeuble neuf, premier étage. 4 PIECES, belles réceptions, 43 m² + 2 chambres sur jardin, sal. de bains marbre, téléphone, possibilité box.
Renseignem. : Mme DEVILLE, 266 - 36 - 36.

VUE SUR SEINE
Somptueux 500 m².
FRANK ARTHUR, 766-01-69.

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue Saint-Gothard.
Neuf, grand 3 pièces + loggia. Sur place tous les jours, de 11 heures à 18 h. 30.

MONGE 16 rue du Pot-de-Fer Renovation de grand stand. Studettes, studios, 2 p., vides ou meublés de 97.000 F à 285.000 F. S/place 15 décembre, 13 à 18 h. - S.P.G. : 265-05-49.

CORVISART GOBELINS 2e Métro
Sur grande pelouse et jardin 6 P., cuis., 2 s. d'eau, WC, asc., balcon, box, cave, très calme, soleil, 695.000 F. - 331-89-46.

VANEAU Bon immeuble STUDIO, cuis., wc, possib. dches, calme. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

SEGUR - Beau 6 pièces, 155 m² séjours double, 4 chambres, 2 bains, pierre de taille, clair, 828.000 F - Téléph. 306-30-06.

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue Saint-Gothard.
Neuf, grand 4 pièces + terrasse Sur place tous les jours, de 11 heures à 18 h. 30.

Jardin des Plantes. Studio + kitch., s. d'eau, wc, tt cft, 8e étg., asc., vue except., calme 105.000 F - Tél. 326-50-19.

MONTPARNASSE. Près Tour. GD STUDIO Nf, cuis., bains, TELEPH. A SAISIR DE SUITE 295.000 F - 322-61-35.

Gobelins. Imm. XVe s., duplex 90 m2, poutres sculptées, cave voûtée, cour intér. Propriétaire, tél. : 527-62-31.

13e. PRES QUARTIER LATIN, STUDIOS cft à part. 100.000 F JARDIN - VERDURE, 4, r. Jonas. Sam. 14 à 17 h ou rendez-vous : 542-73-85 matin

PARNASSIUM. Gd 3 p., tt cft, gd balc., parkg dble, étg. élevé, 500.000 F - 754-61-53.

CHERCHE-MIDI/MONTPARNAS Ravissant 2 pièces. ODE. 95-18.

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue Saint-Gothard.
Neuf, 2 pièces, 6e ét. + loggia Sur place tous les jours, de 11 heures à 18 h. 30.

CHARLES-MICHELS
grand 2 pièces sur rue, soleil, de qualité, av. 100.000 F cpt Solde long terme - 579-47-99

230.000 F av. 45.000 comptant MONGE-GOBELINS. Livg-chbre tt cft, tél., 2e étg., bon imm Pptaire : 720-89-18, poste 33

283, RUE LECOURBE
JARDIN SUSPENDU
de 132 m² avec DUPLEX.
LIVING + 3 CHAMBRES.
Sur place jeudi 14 h. à 16 h. 30

RASPAIL Plein soleil Living double 3 chbres, 3 bains. — 757-15-57.

GOBELINS Imm. récent Tt conft. GD 2 P. ASCENS. 270.000 F. — 325-97-16.

PRES PARC MONTSOURIS
3 P. Imm. 1960. Bel appt. 9e ét. Tél. 320.000 F. 589-49-34.

Paris Rive droite

BD MONTMORENCY
FACE BOIS
385 m2, splend. récept. 4 chbres s/jdin, 3 s. de bns, nomb. dép. et rangem., chbres serv., boxe, CONFORT PARFAIT.
Pour renseignements et visite I.H., - 622-14-76 - 227-02-83

TROCADÉRO
48, rue de Longchamp, 16e Imm. neuf luxueux, sur jardin. Reste à vendre :
1 STUDIO 33 m2 50
1 GRAND 2 PIECES 67 m2
Pour R.-V. : 720-17-54 matin

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE
APPRTS DE 100 M2 A 235 M2
Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h. à 18 heures ou 227-97-45 et 755-98-57

BUTTES-CHAUMONT
Près parc coquet 2 Pces neuf av. mezzanine, confort, terrasse. 210.000 F. Tél. 322-22-47

7e - RUE PIERRE-LEROUX
RARE Imm. bourgeois 2 p., entrée, cuis., w.-c., avec ou sans travaux. 325-75-42.

ROND-POINT **CHAMPS-ELYSEES**
EXCEPTIONNEL 6e et dernier étage, escalier privé. LIVING + CHBRE, bureau, cuisine, bains, 80 M2 + TERRASSE 60 M2. HABITATION ou COMMERCIAL PRIX 750.000 F. - 704-40-40.

ROME Charmant 2 PCES Cuisine équipée, bains (50 m2. Impeccable - Moquette Tissus - Très clair et ensoleillé 215.000 F. — FONCIAL 266-32-35.

BD LANNES - Face bois
Prix exceptionnel. Imm. récent. Living + 3 chbres, tout confort. MARTIN Dr Droit — 742-99-09.

PIERRE DE TAILLE XVIIIe Poutres apparentes Beau 2 pces, bains. - 331-81-11.

12e près BOIS. Beau 2 pièces 1968. 58 m2 + 8 m2 balc., très calme. Envir. 4.200 F le m2. 255.000 F. - Tél. 347-16-74.

ROME BEAU 5 PIECES tt cft, chbre serv., 100 m2, impeccable. 500.000 F, larges facilités. - 526-08-50.

Mº ST-FARGEAU Dans résidence 1968, superbe 3 pièces tt confort, 65 m2. 265.000 F à débattre. Idéal placement. Tél. : 345-38-28.

CHARONNE Dans immeuble récent Beau 2 P., entrée, cuis., s. de bains, wc, balc., 6e ét., tt cft. Prix except. URGT - 307-71-17.

ST-SEBASTIEN 74 m2 sur jard., récent, soleil, séjour, cuis., 2 chbres, bains, téléph., parking compris. 372.500 F. - 504-21-25.

VILLIERS Imm. standg. ravissant stud. cft 29 m², ch., asc., tél., 125.000 F - 387-92-41.

MONTMARTRE (Bd)
Pptaire vend petit studio conft, 70.000 F - 747-75-12.

RUE LENTONNET (9e)
Très bel imm. pierre de taille, entièrement rénové, tapis, escalier, 4 P. (livg dble), balcon, entrée, cuis., s. de bs, chauffage individuel gaz, cave, chbre de serv., soleil, calme, 320.000 F. TEL. : 878-97-52.

RUE DE LUBECK
Etg élevé 280 m², belle récept. 3-4 chbres+serv. 577-60-10 matin.

Près GAMBETTA. Pptaire vend ds imm. récent appt 3 p., cft, 6e ét., asc., vue dég., rue calme, av. 42.000. 11, r. Boyer, 11-19 h.

TERNES. 4 pièces, 120 m², gd stdg, 5e étg., balc., imm. 1935 Prix 135.000 F - 526-89-39.

Square Moncey (9e). Résident., 5 p., étage élevé, tout confort. chb. de serv., 165 m². impecc. Cabinet Marivaux - 742-91-38.

INVESTISSEZ A PARIS
ds très bel imm. entier rénové
STUDIO - 2 PIÈCES
DUPLEX - 3 PIÈCES
AVEC TOUT CONFORT.
C.G.T.I. LOCATION ASSUREE Tél : 261-50-34

VRAI MARAIS
5-7-9, rue des Tournelles
Rénovation de grande qualité
Du STUDIO au 2-3-4-6 P en duplex. Visite tous les jours de 14 h à 17 h, même dimanche ou tél. heures bureau **359-30-85**

Région parisienne

MEUDON-LA-FORÊT
Bon emplacement, étage élevé, studio, tout confort. MARTIN, Docteur en Droit, 742 - 99 - 09.

NEUILLY
Magnifique studio, kitchenette, bains, refait neuf, dans hôtel particulier. — Téléph. 567-22-88.

NEUILLY ST-JAMES
Dans Hôtel particul., magnifique studio, kitchenette, bains, wc + TERRASSE PLEIN SOLEIL
Calme Verdure - URGENT
185.000 F IDEAL PLACEMENT
705-85-96 (poste 45)

AUTEUIL DANS BEL IMM. PIERRE DE T. 1910
Très bel appart. à rénover 6 P. 182 m2 + BALC.+ CH. serv. Etage élevé, asc., soleil, téléph. 950.000 + travx (env. 150.000 F). S/pl. merc.-jeudi, 13-17 h., 5e dr. 56, rue Michel-Ange - 285-48-24.

A vendre appt gare BOIS-COLOMBES (7' St-Lazare), 3 p., cuis., s. bs, cave, ch. cent., tél., px 180.000 F. 004-40-34 renseign.

Province

CANNES/CALIFORNIE. A saisir splendide appartement 120 m² + 60 m² terrasse, vue mer 180º imprenable, 3 expositions, toutes commodités, chambre de service indépendante, double parking, cave, piscine, tennis, 950.000 F - IMMO 44, téléphone : (93) 34-95-48, 44, bd Foch, Antibes 06600.

SKI en HAUTE-SAVOIE (74) à CHATEL
Studio 120.000 avec 24.000 cpt. 2-3 pièces, rentabilité assurée ERIGE, 123, av. de Versailles, 75016 PARIS - 524-66-87.

COTE D'AZUR, Résid. l'Escale, 75, bd Maeterlinck, 34 appart. du studio au 3 pièces avec larges terrasses donnant directement sur la rade de Villefranche, une vue imprenable sur la mer. Prix début construction fermes et définitifs. Pour documentation, réalisat. Lamy, 2, av. Georges-Clemenceau, Nice. Téléph. : (93) 88-83-81.

HYERES. Particulier vend dans immeub. standing, plein centre, calme, avenue de France, imm. des Arcades, F2, 75 m², loggia 12 m². Vue sur jardin. S. C. I. Ecr. nº. 2.078, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

locations non meublées Offre

Paris

50, AVENUE FOCH
IMM. GD LUXE, loyer mens. + charg. 2 P. S/AV. FOCH. Park. compris à partir de 3.500 F. 2 PCES, parking compris avec GRANDE TERRASSE, 5.000 F. 3 P., 4.500 F. 4 P., 8.500 F. — Sur place, 14 h. à 18 h., entrée 122, AVENUE MALAKOFF.

PEREIRE Propriétaire loue gd studio, cuisine, bains. tél., 1.200 F. - 525-56-84.

AUTEUIL 2 pièces, 40 m2 env., bel imm., tél., cuis., bains, 1.200 F. - 525-56-84.

DAUMESNIL. Récent, 7e étage, balcon, studio, tt conft, parkg, 850 F + charges. Jeudi, 13 h. 30 à 14 h. 30, rue Elisa-Lemonnier, numéro 3.

AV. DE WAGRAM. Beau 5 p., cuis., belle réception, 2 bains, 225 m², cft, tél., chbre service, locat. mixte possib. 5.450 mens. + ch. GERANT : 522-06-24.

BATIGNOLLES. Beau 4 p., tél., chambres sur jdin, 4e étage 2.180 F net - 076-60-59.

GOBELINS. Dans résid., très confortab., STUDIO, tél., parkg, 1.150 F + charges. Tél. matin SEGECO, 522-69-92.

MONTPARNASSE - Très grand STUDIO, cft, ds imm. moderne 40 m². Tél. parkg, 1.450 F + ch. Tél. matin SEGECO - 522-69-92.

Mº LAMARCK. Beau 4 pièces, 98 m², tél., asc., chauff. centr., possib. professionnel, 2.500 F + charges - 252-13-22.

Quartier LATIN Près SEINE Dans très jolie cour ancienne, STUDIO, kitchen., bains. 980 F. 266-92-15.

Région parisienne

AULNAY-S.-BOIS. Gde villa neuve 7 p., s/800 m2 JARD., tt cft, 3.300 F mois. EUR. 62-04.

Mº CHATEAU-VINCENNES ds imm. nf, très bon standing, appts de 2 p., 1.545 F ch. comp Tél. : 874-77-04.

BANL. NORD (Marly-la-Ville) Maison achevée pour fin 1977 avec terrain engazonné, libre de location pour le 1er janvier 1978. 5 P., tt cft, gar., cellier, mezz., cuis. équip. (sf appareils électro-ménager).
Tél. : 471-67-88 ou 971-65-82.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 F maxi. 283-57-82.

locations meublées Offre

Paris

Propriétaire loue directement à particulier meublé, refait neuf, chauffage, téléphone, douche, kitch., petit studio Montmartre. 700 F mensuels, caution 3 mois. Agence et pas sérieux s'abst. Téléphoner le soir : 280-22-54.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, rue la Michodière. Mº Opéra 84, rue d'Alésia. Mº Alésia.
Frais abonn. : 310 F - 266-52-04.

appartem. achat

ACHETE DIRECT. COMPTANT URGT, STUDIO, PARIS. Préf. rive gauche - 873-23-55.

Urgt. Etude Vairl, rech. et ach. ct tous appts de 1 à 4 p., 10e, 11e, 12e, 19e, 20e, même en mauvais état - 379-11-11
130, BOULEVARD VOLTAIRE.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e, 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et imm. PAIEMENT COMPTANT.

ACHETE DIRECTEM. COMPT., URGT, 2 à 4 P. PARIS, avec ou sans travaux, préfère Rive gauche. Téléphone : 873-20-67.

SAINT-CLOUD Part. à part. achète direct. appt 3/4 pces, tt cft, avec park. Bien situé. — Tél. : 224-53-37.

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

A VENDRE : appareil photo MINOLTA, très bon état, comprenant . boîtier SRT 303 en acier poli, objectif ML ROKKOR 50 mm, F 1,4, sac de protection, pare-soleil, pile neuve. 2.200 F.
Jeu télévision Radofin, tout nf, jamais servi (dble emploi), sous garantie.
4 jeux : football, tennis, pelote basque, mur d'entraînement avec adaptateur 9 volts. 400 F.
Montre à quartz neuve, 5 fonctions, parfait état. 300 F.
L'ensemble 2.600 F. T. 996-25-65.

A VENDRE
Hitler : « Mein Kampf » signé avant guerre, édition cadeau.
Offres détaillées au nº 717 953 REGIE-PRESSE, 85 bis, r Réaumur Paris-2e q. t.

Animaux

Gd arrivage 200 miniatures, gardiens féroces. Facil. paiement. 184, av. d'Italie. Tél. 589-76-99.

Antiquités

Napoléon pipe d'écume de mer antiq. av. silhouette de N. sur le couvercle d'argent. Fabr. 1810 9 000 F. A. Johnson Askakerspl. 30, S-43600 Askim, SUÈDE.

Artisans

EBENISTE d'ART rég. Chartres fabrique tables tous styles de diamètre 1 m à 1,5 m avec système spécial permettant une ouverture de 4 m (14 convives) à 19 m (64 convives) Tél. : (37) 22-60-36.

ENTREPRISE ARTISANALE
de peinture recherche travaux appartements, bureaux et cages d'escaliers. Remise importante. Paris. Banlieue. — Téléphone : 026-44-04 ou 464-35-27.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, Paris (4e). Téléphone 033-00-83.

JOAILLIER crée, transforme et répare tous bijoux. Prix fabric. L'Atelier, 210, bd Raspail, métro Vavin-Raspail. Tél. : 326-88-03.

Cadeaux

QUOI OFFRIR ? « LA BIBLE » complète : actuelle fortifiante, efficace, vitale, joie. Ecr. JEV, 143, rue Belleville, Paris (19e).

Arts

Artiste américaine diplômée du College of Arts (Philadelphie), spécialiste portraits. Travail sur commande.
Téléphone : 544-63-52.

Cours

MATHS/PHYSIQUE par POLYTECHNICIENS. TEL. : 261-14-69.

ENGLISH SPEAKING CLUB cour conversation avec professeurs d'origine. Tél. : 033-01-72.

APPRENDRE
L'AMÉRICAIN
A
L'AMERICAN CENTER
216, bd Raspail (14e) - 633-67-28.
Cours de conversation le soir.
INSCRIPTIONS IMMEDIATES
DEBUT : LE 16 JANVIER.
Cours privés. Sessions intensiv.
« FULL-TIME ou PART-TIME ».

MARGUERITE LAPIERRE
COURS DE CONFISERIE
LE DÉCOR EN SUCRE
122, R. DU BAC (1er étage), PARIS-7e Tél. 222-39-31.

DACTYLOGRAPHIE - STÉNO
FORFAIT 500 F. — 757-86-86.

Fourrures

FOURRURES OCCASION
DÉPOT - VENTE
EXCLUSIV DE FOURRURE.
GRAND CHOIX
VETEMENTS, PARFAIT ETAT.
91, rue du Théâtre - Paris-15e.
Tél. : 575-10-77

Instruments de musique

PIANOS D. MAGNE
Sélection meilleures marques : neuf, occasions, location, vente, achat, réparation, entretien.
10 ans garantie, crédit, location - test, livraison,
50, rue de Rome, 75008 PARIS.
Téléph. : 522-30-90 et 522-21-74.

Matériel de bureaux

Vds MACHINE OFFSET
TEL. : 033-75-46.

Mode

BOTTES ET CHAUSSURES
DE LUXE
pour dame et monsieur, TILT. SOLDE PERMANENT, 18, rue V.-Massé, 75009 Paris, 526-39-05.

Moquette

DISCOUNT 30 à 60 %
sur 10 000 m2 moquette toutes qualités. Téléphone : 757-19-19.

Psychanalyse

Une nouvelle psychanalyse l'analyse spontanée (maïeutique) Mme M. GEISSMANN, 153, r. de l'Université, Paris-7e, 705-62-14 (plaquette explicat. s/demande.)

Psychologie

PSYCHOLOGUE - CONSEIL DIPLOMEE
Entretiens individuels de conseil et de soutien psychologique.
Téléphone : 589-32-19.

Spécialités régionales (vins)

UN VIN DE PAYS DES COTES DU TARN DIRECTEMENT DE LA PROPRIÉTÉ
en bouteilles ou en VRAC
CAVE COOPERATIVE
81150 La Bastide-de-Lévis.
DEPOTS, 2, rue Leblanc, Paris-15e. Téléphone : 828-49-77.
41, rue des Rosiers, 93400 Saint-Ouen. — Téléphone : 258-15-56.

Rencontres

MADAME, MONSIEUR
C'SERVICE
NE SE CONTENTE PAS DE VS METTRE EN RELAT.
Il met tout en œuvre pour que vos CONTACTS AMICAUX et MODERNES soient le plus proches possible de vos désirs.
TÉLÉPHONEZ-NOUS
de 11 à 20 h. sauf. sam., dim.,
731-32-00
67, r. L.-Michel, 92 Levallois.

Pour élargir votre cercle de relations et accroître le champ de vos loisirs : ECRIRE ou Téléph. à AREL 116, Chps-Elysées : 563-17-27.

COCKTAILS, RENCONTRES... Se comprendre, s'enrichir de ses différences, vivre un moment plus intense, et plus authentique au château de Charbonnières, à 140 km de Paris le w-e du 17 et 18 déc. Px 300 F. Contact accueil 747-13-67 et 555-77-29 (apr. 23 h.).

CLÉO MARIAGES AFFECTIFS
garantit par contrat les sélections. la durée
12, rue Grange-Batelière
Paris 9e Tél. 770.29.97

Soldes

SOLDES Dessus de lits
coussins, fabrication artisanale, fin de collections, 7, rue de Lesdiguières, Paris-4e, Mº Bastille.

Tapis

Pour les fêtes offrez : un
TAPIS D'ORIENT
20 % de réduction en décembre.
168 bis, r. Cardinet, T. 627-58-81.

Vacances - Tourisme - Loisirs

UN RÉVEILLON PAS COMME LES AUTRES !
POURQUOI PAS AU PAYS BASQUE
GROUPEZ-VOUS ET RENSEIGNEZ-VOUS
EN AUTOCAR PULLMANN DE LUXE
DEPART PARIS-PROVINCE

1 SEMAINE	2 SEMAINES
du 23-12 au 30-12-77 ou du 30-12- au 6-1-78 de	du 23-12- au 6-1-78 ou du 30-12-77 au 13-1-78 , de
700 à 1.050 F	**1.200 à 1.500 F**

Séjour (voyage compris)
Réveillon - Animation - Excursion
FOIE GRAS - CHAMPAGNE
A.T.C.R.B., 5, pl. Foch, St-Jean-de-Luz 64500
Tél. (15-59) 26-05-62

VAL-D'ISERE p. Noël jusq. mai Appt neuf, F 3, luxueusement équipé, 7 lits, chambres avec kitchenette et douche. - Tél. : 747-79-00, P. 87 - 747-83-74, soir.

VACANCES DE NOEL
Profess. accomp. en Angleterre ses élèv. de 6e à la 1re, du 27/12 au 4/1, logem. en famille, cours, excurs., voyage compr. : 750 F. Quelq. plac. dispon. T. 587-25-22.

TREKKING au Népal
Pâques 78 sous la direction de guides de haute montagne. Annapurna, Manang - Sud Mustang. Ecr. LEBLANC, 618, route des Pèlerins, 74400 Chamonix.
Tél. : (50) 53-10-72.
A.G. Nº C. A. 2.

Noël, à louer, Saint-Gervais (74) dans chalet près téléphérique appt 2 Pces. Tél. : (50) 78-28-[illegible]

1/2 pension de 31 à 37 p.j. ch. 22, rue de l'Echiquier, Paris-10e. TEL. : 770-68-90.

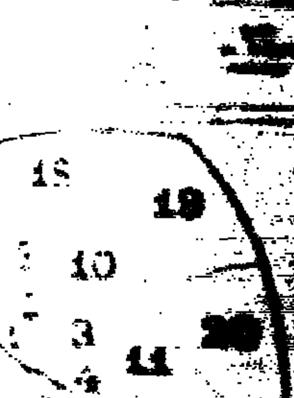
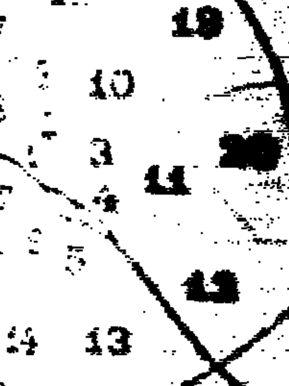
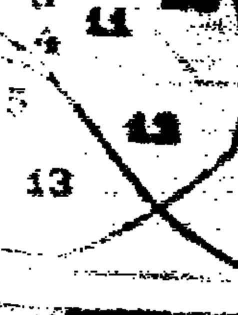
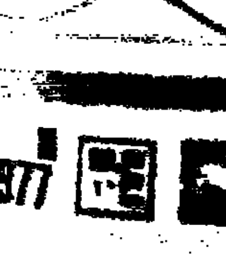
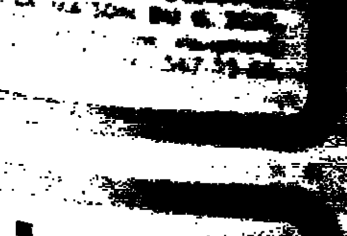
P. à p. loue du 25-3 au 1-4 et du 2-4 au 9-4 studio 4 pers. [illegible] Résidences Tignes. T. 973-33-[illegible]

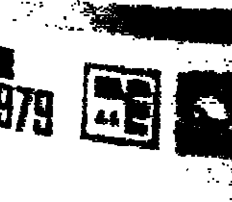
Loue Super-Dévoluy studio, 4 [illegible] équipé. Noël 1 500 F, fév. 950 [illegible] TEL. : (21) 21-13-63.

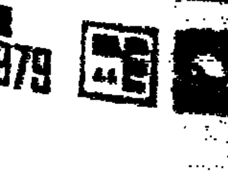
Hôtes payants pens. ds famille ch. famille habitant centre Paris pr accueil étudiante américaine 1/2 pension du 1-2 au 1-6-1978 Tél. : CAR. 96-54 après 20 h.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.









هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

°immobilier

bureaux

SAINT-AUGUSTIN
m2 HOTEL PARTICUL. tr. beaux BUREAUX
ERNES - BIEN EQUIPES
s téléph. - BAIL 9 ans.
CGTI - 261-50-34

CILIATION TEL. SECR.
TELEX Frais 100 F/mois
APEPAL - 228-56-50

OILE TERNES Stand.
REAUX TOUT NEUFS
200 M2 - 322-61-35

20 BURX tous quartiers
ons sous pas de porte
CE MAILLOT. - 293-45-55

NEUILLY
e loue 1 ou plus. bureaux
imm. neuf. - 758-12-40

REAUX TOUTES SURFACES
OXSON - 522-13-09

locaux commerciaux

AINT-DENIS (centre)
gd garage av. habitation.
ARTIN, 17, rue Godot-de-
y, 75009 PARIS - 742-99-09.

0 F le m2 PARIS (XVIII°)
métro). Immeuble cclal
m2, LIBRE, à louer sans
le-porte, parking, achat
te. Ecr. : I.P.F. n° 71.778
e de l'Isly, PARIS (8°).

immeubles

. IMMEUBLE ANCIEN à
r. Intermédiaire s'absten.
UNBERG - ANJ. 32-50.

appartements occupés

MONTPARNASSE. - Appartem. occupés, 55 m², échange légal, 95.000 F. PROMOTIC, 322-10-74.

constructions neuves

Le « 21 » près GARE DE LYON
POUR PLACEMENT
2e ét., 2 pces, 46 m2.. 246.100 F
3e ét., 2 pces, 46 m2.. 247.100 F
5e ét., 2 pces, 46 m2.. 251.100 F
Cuisines équipées, tout confort.
Visites sur rendez-vous :
21, rue Beccaria (12e) - BERIC
345-65-94 ou 504-11-35.

locaux indust.

Z.I. 120 KM. NORD PARIS
Terrain 11.700 m² (2.870 m² couv.), raccords fer, 160 KVA.
WANEGUE, 9, r. des Charmes,
94440 VILLECRESNES.
TEL. : 925-70-93.

Cherchons entrepôt 1.500 m² avec bureaux neufs ou très bon état, location, disponible rapidement, proche banlieue Nord-Est. Accès facile gros porteur par A-3, A-4. Ecr. au 20.278B
BLEU, 17, rue Lebel,
94300 VINCENNES.

usines

Vds Fabr. art. caoutchouc pour chirurgie et médecine en S.A., 109.000 F. Cortade, Francon, 31420 AURIGNA. T. (61) 87-00-24.

fonds de commerce

CREUSE Cède fonds GROSSISTE en fournitures gales
POUR
BOULANGERIE - PATISSERIE
ET COLLECTIVITES
BONNE AFFAIRE à développer.
TERRASSON -Gde-Rue, 23250
PONTARION. Tél. (55) 64-52-87.

Sur RN 7, à 18 km de Valence vend Mercerie. Bonneterie. Bon C.A. Prix 150.000 + stock. Ecrire ROBINAUD, 26600 TAIN

SAINT-TROPEZ
Proximité immédiate PORT
A VENDRE en toute propriété
ts commerces petit imm. 130 m2
R. + 4 et terrasse. 750.000 F
à débattre. URGENT.
GEFIC CTI - M. Azancot
28, av. d'Iéna, 16e - 723-78-90

Golfe Saint-Tropez, vends fonds crêperie, affaire sensationnelle. Gros chiffre. Urgent.
Ecr. n° 8204 « le Monde » Pub.
5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

SAINT-TROPEZ
PROXIM. IMMEDIATE PORT
A vendre en tte propriété. Tous commerces. Petit imm. 130 m2.
R. + 4 et terrasse. 750.000 F
à débattre. URGENT.
GEFIC CTI. M. AZANCOT,
28, av. d'Iéna, Paris-16e
Tél. 723-78-90

maisons individuelles

PROVENCE SUD LUBERON
MAISON caract., XVIIIe S., bordure local., exposé sud. tr. bel. vue impren., cuis. 16 m2, séj. 40 m2, voûtés don. s/terras. 4 ch.+3 à amén. Px 300.000 F.
AG. CATIER, 84360 LAURIS-SIOURANCE. Tél. (90) 68-03-46

pavillons

1.560 PAVILLONS VILLAS
Autour de Paris : 0 à 120 km
L'ordinateur de la
MAISON DE L'IMMOBILIER
sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M.
27 bis, avenue de Villiers,
75017 PARIS. T. : 757-62-02.

Libre à la vente. 1 km Nemours pav. F 4, 90 m2, sur terrain 550 m2. rez-de-ch. : gar., cell., 1 chambre, dégagt, chaufferie. A l'étage : 2 chambres, séjour, salle de bains, w.-c., cuisine
260.000 F. Tél. 432-11-87

ASNIERES RESIDENTIEL
SEJOUR, 3 CHBRES, cuisine, bains, chauff. central, garage.
A rénover. 320.000 F. - 788-49-00

viagers

RARE pour investisseur
Cannes Montfleury, viager libre, appartement très haut standing. neuf. Valeur : 500.000 francs. Bouquet 250.000 F + rente 3.000 F
Tête 87 ans.
IMMO 44 - Tél. : (93) 34-95-48,
44, bd Foch - 06630 ANTIBES.

Près NEMOURS - Sur 1.000 m2 arboré, LIBRE, villa récente 200 m2 habitables, 150.000 F + 2.000 F par mois. Limité 20 ans.
F. CRUZ 8, rue La Boétie
266-19-00

villas

3 km 500 VERSAILLES
SPLENDIDE sur 1.000 m2 arb. dans site privilégié, compren. séjour triple 45 m2 avec cheminée, cuisine équipée, 5 chbres avec placards, 3 salle de bains, 3 w.-c., grenier, garage.
BELLE AFF. PX JUSTIFIE
790.000 F. TEL 045-29-09

LE VÉSINET CENTRE
MAISON PARFAIT ETAT
Récept. av. cheminée, 4 chbres, s. de bains, grenier, tt confi, garage et JARDIN 600 M2.
AGENCE DE LA TERRASSE
LE VESINET - 976-05-90

VILLA PROVENÇALE, 100 m2 habit. avec terr. 1.000 m2. Site except. Livr. août 78. 386.000 F. Prêts 80 %. Doc. : PIC VILLAS
4, boulevard de l'Observatoire
34 - Montpellier.

QUERCY - Vallée DORDOGNE
Splendide villa, gd séjour, ptres, chemin., terrasse, cuis., 4 ch., salle de bains, gd garage. Parc 5.000 m2. Piscine - 850.000 F.
TELEPH. (65) 38-18-14.

LE VESINET PRES R.E.R.
Magnifique villa sur terrain d'angle 1.000 m2. 567-22-88.

châteaux

PROPRIETES EN BRETAGNE
Région LOUDEAC
JOLI CHATEAU, 12 pièces.
Superbe parc 15 ha. Etang.
Région PAIMPOL
BEAU MANOIR 17e. Parc 2 ha.
Rade de BREST
PROPRIETE 18e, pieds ds l'eau.
Parc 2 ha 50.
D. HOUDIARD - B.P. 83
LAVAL (43) - Tél. : 53-25-21.

terrains

Part. vd TERRAIN PROVENCE 4.500 m2. E.E. verger irrigué Permis construire, situat. idéale
1/4 h. AIX-EN-PROVENCE
Px 160.000. Tél. 726-69-54 soir.

SITUATION EXCEPTIONNEL.
TERRAIN 5.371 m2 - Berné
TOUR-TOUR (VAR)
ALTITUDE 630 m
village classé, eau de vil., élect. + canal d'irrigat. longeant, permis const. pr surf. habit. 168 m2
PRIX 120.000 F
Ecr. n° T 01736 M. Régie-Presse
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris
ou Tél. 633-31-18 H. B. sf lundi

TERRAINS A VENDRE
St-BRICE-SOUS-FORET
880 m², 155.000 F.
2.000 m², 240.000 F.
FERRIERES-EN-GATINAIS (45)
5.115 m², 50 m façade, 120.000 F.
T.S.M. : 584-00-24.

SAINT-GRATIEN 1.300 m2 14 m façade. 330.000 F - 989-31-74.

COTE D'AZUR
Cap-d'Antibes
Terrain à bâtir 10.000 m²
ou partie - 270 F le m2
Tél. ou écrire V. Mathias,
4, av. de Provence. 06000 NICE.

YVELINES-ESSONNE, 35' Paris 12.350 m2 avec permis constr. 1 seule constr., eau, élec. S/pl. 30.000 F. Tél. 484-32-73 ap. 19 h.

LOUVECIENNES - Rare : terrain boisé 5.800 m², construct. 1 villa. Vue s/Seine. Raynaud, 14, r. Lincoln, Paris - 359-97-50.

propriétés

250 km PARIS BORD DE MER
SUR TERRAIN CLOS 4.000 m2
Part. vd belle ppté, tt cft, état neuf. R.-ch. : 4 p. 1er ét. : 3 ch., bns. Ch. centr. Tél. Ss-sol. Gar. Px 400.000 F. - 589-06-46 (soir) et 580-79-23 (journée).

38 km OUEST - Dans charmant village vallée de la Seine, belle propriété pour résidence princip. Gde récept. 5 chbres, 3 bs. Tt cft. Jard. clos 1.200 m2.
LARGIER ANJ. 02-49 ANJ. 18-83

Part. vend ds petite ville du Périgord, 30 km Sud de SARLAT maison périgourdine, 6 p., gar., combles aménag., cft. 3.000 m² terr. bordé d'arbres. Vue impr. Tél. (16-53) 29-91-01
Prix selon achèvement travaux.

EXCLUSIVITE
50 KM EST - PAR A.4
MANOIR XVIIIe, CARACTERE
9 p., annexe Henri IV, rivière, douves, 19 ha., 1/2 parc, 1/2 pré.
CADRE RARE.
MICHEL ET REYL,
6, rue Greffulhe, 8e - 265-90-05

A VENDRE, PERROS-GUIREC vue sur mer impren., grande maison plus dépend. Terrain : 1.000 m2. Séj. 100 m2, plus belle véranda. 7 chbres, 2 bains, chauff. cent., 700.000 F.
Tél. 525-61-52

CRETEIL - BONNEUIL
Maison de caractère.
Séjour 50 m2, poutres, cheminée,
6 pièces + grenier aménagé.
2.000 m2 terrain.
Métro. Autobus. Zone pavillonn. Conviendrait profession libérale ou commerciale. Séjour et activité. 1.150.000 F.
Tél. 899-61-11

propriétés

Tarn - Plusieurs moulins à restaurer ou restaurés. av. prairies, bois, source.
Prix de 200.000 à 450.000 francs.
AGIMO - 81430 BELLEGARDE

VERSAILLES RIVE DROITE
Propriété ancienne avec jardin, réception triple + 6 chambres, dépendances, 2 garages.
JOHN ARTHUR & TIFFEN
174, bd Haussmann
766-04-66
Après 19 h : 926-21-45

maisons de campagne

60 km Paris, bel. maison camp., 6 pces, tt cft, garage, dépend. 1.800 m. terrain clos. 408-08-73.

Part. vend entre Montpellier et Nîmes, mais. 18e av. jdin arboré Menuiseries d'époque. Gypseries. Chemin. R.-d.-ch. : cuis., hall, séj., dépend. 1er ét. : 4 ch., hall. Grenier aménageable. Trav. int. suppl. à prévoir - 250.000 F. Ecr. n° 8.209 « le Monde » Publ., 5, r. d. Italiens, 75427 Paris-9e.

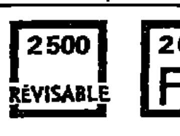
Près Carpentras, gde maison anc. de style, cour. Hab. de ste. Calme, air Ventoux. Ts comm. 250.000 F. Ds village. N° 7.800. « le Monde » P., r. Italiens, 75427

domaines

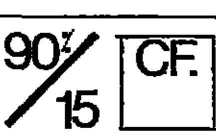
Placement d'avenir. Propriété de 76 ha. dont superbe étang 40 ha et bâtiments de ferme. CABINET RANJON, 36300 LE BLANC

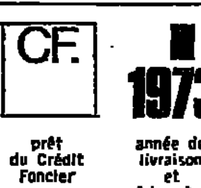
LE MONDE IMMOBILIER PARIS.

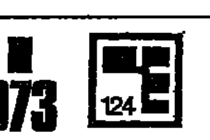

N° Arr.


Prix moyen du m²


Prix moyen du m² ferme et définitif

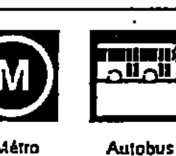

montant des prêts cumulés et durée


prêt du Crédit Foncier


année de livraison et trimestre


Nombre d'app.


Parkings en surface

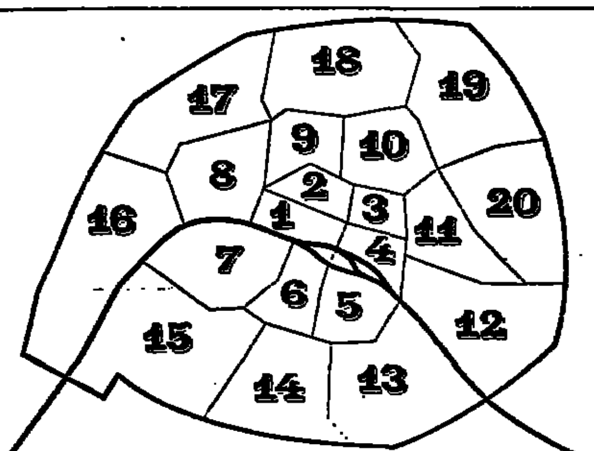

Garages en sous-sol ou box


Métro


Autobus

R.E.R. Station

Autoroute ou périphérique



12 | 6.160 FD | 80 % / 20 | 1979 | 104
Autobus 62, 46, 29 — Métro GENERAL MICHEL BIZOT, PORTE DOREE, PORTE CHARENTON

Enfin un immeuble au calme sur une voie privée
LES JARDINS DE WATTIGNIES - 78, rue de Wattignies. Le Bois de Vincennes est à 500 m. Bureau de vente sur pl. de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h, le lundi de 14 h à 19 h (fermé mardi et mercredi). Tél. : 340-24-29.
SERCO 14, rue Magellan PARIS (8e) **723-72-00**

12 | 5.500 FD | 80 % / 20 | LIVRAISON IMMEDIATE | 38
Autobus 29 — Métro GARE DE LYON, REUILLY-DIDEROT

21, RUE CROZATIER - Un petit ensemble dans une rue large, bordée d'arbres, à proximité de la Gare de Lyon - Studio à 5 pièces - Exposition plein soleil - Balcons - Terrasses - Livraison immédiate - Appartement témoin tous les jours (sauf mardi) de 14 h 30 à 18 h 30.
PROMEX 65, rue Rennequin, Paris-17e Tél. 755-82-10


12 | 6.200 FD | 80 % / 20 | 1977 | 17

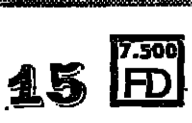
RÉSIDENCE PIERRE-BOURDAN - 1-3, rue Pierre-Bourdan - Quelq. m. Nation, mais. remarq. isol. du bruit des gr. artères, une résid. de classe aux prest. raffin. S. pl. lun., jeu., ven. 14 à 19 h., sam. dim. 10 à 12 h et 14 à 19 h. 340-04-09.
ou LA MAISON DU G. SCIC, 15, boulev. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66.
Une réalisation CAPRI — GSCIC — PARIS

13 | 6.100 FD | 80 % / 20 | LIVRAISON IMMEDIATE | 125
Autobus 21, 57, 62, 67, P.C. — Métro CITE-UNIVERSITAIRE

A la limite du 13e et du 14e arrondissement
102, boulevard Kellermann
Petits imm. autour d'un merveilleux jardin intér. Appt tém. ouv. ts les jrs de 14 h. à 19 h. Tél. 580-59-55.
SERCO 14, rue Magellan PARIS (8e) **723-72-00**

13 | 5.300 FD | 80 % / 20 | 1978 | 100
du Sud

« CAP SUD » - Place de Rungis - A proximité du Parc Montsouris, une gamme d'appart. bien conçus, du studio au 6 pièces. Sur place lundi, jeudi, vendredi de 14 h. à 20 h., sam., dim., de 10 à 12 h. et de 14 à 20 h. Tél. 589-71-21.
ou LA MAISON DU G. SCIC, 15, boulev. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66.
Une réalisation CAPRI — GSCIC — PARIS


15 | 7.500 FD | 80 % | 1979 | 46

LES JARDINS D'ALLERAY - 45, rue d'Alleray - Au cœur du 15e, un imm. de qualité avec jardins privatifs, balcons ou terrasses. Du stud au 5 p., S. pl. ts les jours de 10 à 12 h. et de 14 à 19 h., sf lun., et mar. T. 842-03-39.
ou LA MAISON DU G. SCIC, 15, boulev. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66.
Une réalisation CAPRI — GSCIC — PARIS


20 | 5.700 FD | 80 % | 1979 | 137
et périphérique à proximité

GRANDS CHAMPS 112 - 112, r. d. Grands-Champs. Un imm. résident. avec jardin intér. Des appart. aux prestat. raffin. S. pl. ts les jours de 14 à 19 h., sauf mardi et merc., sam. et dim. de 10 à 12 h. et de 14 à 19 h. Tél. 307-17-06.
ou LA MAISON DU G. SCIC, 15, boulev. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66.
Une réalisation CAPRI — GSCIC — PARIS

20 | 5.577 REVISABLE | 80 % / 20 | 1979 | 124
Autobus 26, 60, 61, 76 — Métro GAMBETTA, PORTE DE BAGNOLET, ALEXANDRE-DUMAS

28-34, RUE DES PRAIRIES - A deux pas du vieux village de CHARONNE, 2 immeubles de classe dans un grand jardin aménagé, studios à 5 pces. Renseig. s/place de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h., le lundi de 14 h à 19 h (fermé mardi et mercredi).
SERCO 14, rue Magellan PARIS (8e) **723-72-00**

« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs. Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.

PROCHAINES PARUTIONS :

« Le Monde Immobilier Paris » le 20 janvier 1978

« Le Monde Immobilier Banlieue » le 25 janvier 1978

...et un prêt CDE financera votre achat :

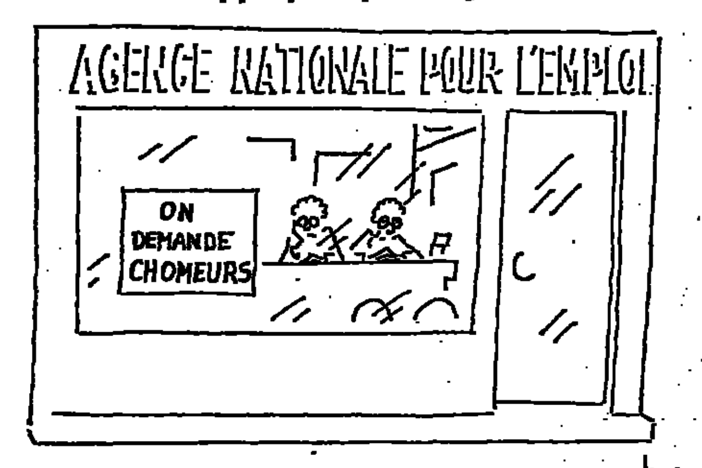


Comptoir des Entrepreneurs
6 rue Volney Paris 2e - Tél. : 260.35.36.
Tous les financements immobiliers depuis 1848.

Le Monde économie-régions

LA SITUATION SOCIALE ET LES NÉGOCIATIONS SALARIALES

CHOMAGE : les textes permettant d'éliminer certains demandeurs d'emploi vont être appliqués plus rigoureusement



(Dessin de KONK.)

M. Christian Beullac, commentant les statistiques de l'emploi pour le mois de novembre (le Monde du 14 décembre), a affirmé mardi : « *C'est la première fois depuis trente ans que les demandes baissent, en données brutes, d'octobre à novembre ; c'est le résultat de la mobilisation exceptionnelle entreprise par le gouvernement et de l'effort, également exceptionnel, de solidarité auquel ont participé les Français pour répondre à l'appel concernant le pacte national pour l'emploi des jeunes.* »

Sans la loi du 5 juillet en faveur de l'embauche des « moins de vingt-cinq ans » et sans la vaste action du C.N.P.F. et des chambres de commerce et d'industrie, la rue de Grenelle aurait eu, en effet, à dénombrer au moins, officiellement, un million et demi de demandeurs d'emploi.

Faut-il pour autant pavoiser et assurer, comme le fait M. Christian Beullac, que le pari engagé en juillet est d'ores et déjà gagné ? « *C'est l'attitude du malade qui casse ou trafique son thermomètre et voit sa fièvre guérie* », estime M. Michel Rolant, au nom de la C.F.D.T. M. André Bergeron lui-même se déclare « *moins optimiste que M. Beullac* » ; le secrétaire général de F.O. ajoute que, « *si l'on assiste à une certaine stabilisation de la situation de l'emploi, tout peut évoluer d'un mois à l'autre* ».

On peut observer que la majorité des gouvernements occidentaux ont adopté des mesures analogues aux dispositions françaises et que tous les techniciens de l'emploi — y compris ceux de l'O.C.D.E. et de l'INSEE, qui n'ont pas les yeux fixés sur la ligne bleue, rose ou rouge de mars 1978 — font les plus expresses réserves à la fois sur les décisions « *strictement conjoncturelles* » prises par les Etats-Unis et l'Europe de l'Ouest et sur l'évolution du marché de l'emploi à l'horizon 1980.

Que la commission économique de l'ONU pour l'Europe prévoie, dans une étude publiée mardi à Genève, que le chômage disparaîtra entre 1985 et l'an 2000, ne rassure pas, aujourd'hui, le jeune homme ou la jeune femme originaires de la Champagne-Ardenne, de la Normandie, de la Lorraine, du Morbihan ou du Languedoc-Roussillon, qui constate avec angoisse que le fléau du sous-emploi a progressé en un an de 20 % à 25 % dans sa région.

En novembre, les demandes d'emploi ont baissé de 4,1 % en données corrigées des variations saisonnières (— 14 % en trois mois) et de 2,2 % en données observées. Soit. Moins exubérant que son ministre du travail, M. Raymond Barre estime que c'est un résultat « *encourageant* ». Mais le premire ministre ajoute aussitôt que « *cette évolution n'a pas de rapport direct avec les objectifs d'action du gouvernement* » et qu' « *il y a d'abord une politique économique menée pour le redressement de la situation française* ».

Le chômage a augmenté de 13,3 % depuis novembre 1976

Nul ne peut nier que la loi du 5 juillet soit à la base de cette diminution. Mais deux remarques, faites par tous les spécialistes, s'imposent immédiatement : d'une part, le chômage a tout de même augmenté de 13,3 % par rapport à novembre 1976 et, d'autre part, rien ne dit que les quelque quatre cent mille places dégagées en priorité, mais temporairement, pour les « moins de vingt-cinq ans » ne se trouveront pas vacantes, une fois passées les élections législatives. Des techniciens qui se déclarent optimistes estiment que la moitié seulement de ces postes continueront d'être occupés après mars 1978.

Plus préoccupant, 1977 sera l'année record des licenciements pour motifs économiques : plus de trois cent mille au total. Près de 25 % de plus en novembre par rapport au mois correspondant de 1976. Les « moins jeunes » pâtissent d'ailleurs de la loi du 5 juillet. Si, en un an, le chômage n'a augmenté que de 6,7 % pour les « vingt-cinq ans et moins », il s'est accru de 21,5 % pour les « vingt-cinq-trente-neuf ans », de 17 % pour les « quarante-quarante-neuf ans » et de 23,4 % pour les « cinquante-cinquante-neuf ans ». « *Après la prime pour les jeunes,* interroge avec une ironie amère la C.F.D.T., *à quand la prime pour les plus âgés ?* »

L'objectif politique du gouvernement paraît être de descendre au-dessous du million de chômeurs avant les élections. Il est difficile, à l'heure actuelle, de calculer l'incidence exacte des consignes données par la Rue de Grenelle à l'Agence nationale pour l'emploi, afin d'appliquer les textes existants dans toute leur rigueur. Ces directives vont en tout cas être renforcées : à partir du 1er janvier, notamment, les demandeurs d'emploi seront radiés dès leur absence au premier pointage, s'ils ne justifient pas leur « oubli » dans les quarante-huit heures suivantes.

De plus, l'initiative, aujourd'hui expérimentée dans vingt-deux agences et qui consiste à différer de quinze jours l'inscription du chômeur, va être progressivement étendue à l'ensemble des six cent deux agences et antennes de l'ANPE. Enfin, le passage de demandeurs d'emploi de la catégorie 1 — qui comprend les demandeurs cherchant un emploi « stable et durable », catégorie qui est seule prise en compte dans les statistiques publiées par le ministère du travail — dans les catégories 2 à 5 (non comptabilisées dans le total officiel) risque de s'intensifier.

M. Christian Beullac a raison d'affirmer qu'il ne fait là qu'appliquer les textes en vigueur. Que n'a-t-il le même scrupule lorsqu'il s'agit des offres d'emploi, dangereusement en baisse. L'article 3 L 311-2, 2e alinéa, du code du travail dispose que tout employeur est tenu de notifier à l'ANPE toute place vacante dans son entreprise. C'est loin d'être le cas.

MICHEL CASTAING.

Avant la rencontre entre la direction et les fédérations C.G.T. et C.F.D.T.

Plusieurs syndicats de l'E.G.F. estiment que les grèves font le jeu des adversaires des nationalisations

Les dirigeants des fédérations des industries électriques et gazières C.G.T. et C.F.D.T. devaient rencontrer, ce mercredi 14 décembre, la direction générale d'E.D.F. pour examiner leurs revendications, dont les plus pressantes portent sur les salaires. Les cégétistes ont, le 13, écarté les propositions des cédétistes selon lesquelles, en cas d'échec de la négociation, les électriciens auraient fait grève, avec une heure de délestage, le 15 décembre. Cependant, si la rencontre avec la direction n'apporte aucun résultat, les deux fédérations ont décidé de renforcer leur action de vendredi 16 (qui prévoit des coupures entre 9 heures et 11 heures) en y ajoutant de « puissantes manifestations ».

De leur côté, les organisations F.O., U.N.C.M.-U.C.T. et C.F.T.C. de l'E.G.F. ont, une nouvelle fois, déclaré devant la presse que les grèves actuelles étaient « inutiles et dangereuses ». *L'accord qu'elles ont signé le 27 septembre dernier, rappellent-elles, a permis d'appliquer plusieurs majorations de salaire à des moments où le gouvernement n'avait encore pris aucune mesure pour « ses autres salariés ». Enfin, le 1er décembre, a été appliquée une hausse de 1 % du salaire de base, qui sera complétée par un versement uniforme de 160 F, auquel s'ajoutera 1 % de la mensualité de décembre (mesure qui représente environ 0,5 % de la masse salariale et qui sera définitivement intégrée au salaire de base à compter du 1er janvier).*

Toutefois, les dispositions salariales convenues entre les signataires de l'accord doivent être entérinées, conformément au statut de l'E.G.F., par l'ensemble des syndicats. Une réunion est prévue à cet effet le 16 décembre (c'est en fonction de cette séance que la C.G.T. et la C.F.D.T. avaient fixé une grève à cette date).

Les syndicalistes F.O., U.N.C.M.-U.C.T. et C.F.T.C. ont déclaré « ne plus tolérer que leurs entreprises soient des champs de bataille d'intérêts divergents (...) et de choix politiques dont, avec le public, ils subissent les conséquences ». *Selon eux, une part croissante du personnel refuse d'y participer. Il y aurait eu, selon eux, moins de 20 % de grévistes lors de la dernière grève dans la région parisienne. Les réactions du public* « ne peuvent qu'alimenter les adversaires de nos services publics et des nationalisations », *a dit M. Clauzier (F.O.).*

D'autre part, à l'E.D.F., les directeurs régionaux, lors d'une réunion le 13 décembre au siège de l'entreprise, ont fait état des réactions de mécontentement des usagers la semaine dernière. En province, ont-ils dit, le nombre des abonnés venant protester dans les bureaux, écrivant ou téléphonant, a largement dépassé les protestations suscitées habituellement par les grèves.

M. Barre : les coupures sauvages de courant n'améliorent pas l'image de marque de l'E.G.F.

M. Raymond Barre, premier ministre, qui a rencontré, le mardi 13 décembre, comme chaque semaine, le président de la République, a fait à sa sortie de l'Elysée un commentaire sur les principaux problèmes de l'heure : les grèves de l'électricité, la situation de l'emploi et la préparation des élections (voir ce point p. 10).

Au sujet des grèves, M. Barre a souhaité que les syndicats « *retrouvent le sens de leurs responsabilités* ». L'E.D.F. est « *une entreprise de grande réputation en France et à l'étranger,* a souligné M. Barre. *Croyez-vous que les coupures souvent sauvages de courant puissent servir de quelque façon que ce soit l'image de marque de cette grande entreprise nationale ?* »

M. Barre a rappelé que l'E.D.F. « *avait souvent donné l'exemple* ». « *Elle est à l'origine,* a-t-il souligné, *de la politique contractuelle. C'est à l'E.D.F. que, cette année, un contrat salarial a été signé, qui marque un retour aux sources de la politique contractuelle. Va-t-on laisser tout cela être abîmé, aux yeux des Français, par des comportements qui ne sont pas explicables ?* »

« *Si ces grèves ont une aspiration autre que syndicale,* a ajouté le premier ministre, *alors il faut le dire.* »

Sur la situation de l'emploi, M. Barre a déclaré que lui-même et le président de la République « *avaient constaté avec satisfaction que le mouvement amorcé en septembre et en octobre se confirmait, et surtout que nous enregistrions ce mois-ci une diminution du nombre des demandeurs d'emplois en données brutes* ». Selon M. Barre, « *c'est un fait significatif et, de surcroît, une tendance à la diminution que nous observons* ».

Pour le premier ministre, cette évolution favorable « *est la conséquence des efforts faits au cours de ces derniers mois par le gouvernement, les administrations et les entreprises* ». « *Cette évolution,* a toutefois précisé M. Barre, *n'a pas de rapport direct avec les objectifs d'action du gouvernement. Il y a tout d'abord une politique économique menée par le gouvernement pour le redressement de la situation française. Nous enregistrons dans un certain nombre de domaines des résultats encourageants. Le résultat pour l'emploi est de ceux-là. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, la France est entrée en convalescence après une situation préoccupante, mais les résultats sont encore fragiles et il faut poursuivre l'action entreprise pour que notre pays se redresse durablement.* »

La moitié du personnel entre 3 000 et 4 000 francs par mois

Combien gagnent les cent vingt-sept mille agents de l'Electricité et du Gaz de France ? A cette question, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. répondent que 48 % du personnel gagnent moins de 3 000 F par mois. Un ouvrier ou un employé débutant, titulaire du C.A.P. (ou équivalent) reçoit 2 140 F. Après cinq ans de présence, il passe à 2 372 F. Un technicien supérieur (titulaire du B.T.S.) commence à 2 768 F et un ingénieur des grandes écoles à 3 862 F. Ces chiffres représentent une mensualité « nette », c'est-à-dire déduction faite des cotisations sociales.

Les électriciens et gaziers ont droit à un treizième mois (exactement 1,1 mois) et à une prime de productivité égale à 0,3 mensualité (la prime, qui équivalait autrefois à une mensualité, est en voie d'intégration dans le salaire, opération qui améliore le montant des retraités).

Compte tenu de ces compléments, et en prenant les salaires « bruts », avant cotisations sociales, la direction de l'E.G.F. évalue à un niveau un peu plus élevé la rémunération mensuelle, calculée en douzième de la rémunération annuelle sur ces bases : 35 agents (0,01 %) gagnent moins de 2 500 F ; 19 560 (15,5 %), entre 2 500 F et 3 000 F ; 62 300 (49 %), entre 3 000 F et 4 000 F ; 45 150 (35,5 %), plus de 4 000 F.

La retraite est à cinquante-cinq ans pour les services dits « actifs » et à soixante ans pour les autres.

Des avantages sociaux sont versés dans diverses circonstances, tel que le supplément familial. Les électriciens et gaziers paient le courant 0,04 franc le kilowatt (au lieu de 0,29 franc, hors taxe, pour les abonnés), soit une économie 600 francs par an.

La C.C.A.S. (Caisse centrale d'action sociale) offre au personnel une gamme très complète de prestations : restaurants d'entreprise, clubs de vacances, maisons de repos, voyages, équipements sportifs et culturels. Son budget, principalement alimenté par une cotisation sur le chiffre d'affaires, s'élève actuellement à plus de 480 millions de francs. (Soit environ 3 800 francs par personne.)

La retraite est à cinquante-cinq ans pour les activités les plus fatigantes et 60 ans pour les autres (avec environ 70 % du traitement dans le meilleur cas.)

En cas de grève, les électriciens et gaziers subissent une retenue de salaire, proportionnelle aux heures non travaillées. Pour les agents de production qui, en cas de « débrayages », doivent paradoxalement travailler plus qu'en temps normal, cette retenue est essentiellement proportionnelle à la puissance de charge (une baisse de 30 % entraîne un abattement de 30 % sur les heures pendant lesquelles dure le mouvement).

La mensualisation des rémunérations ouvrières est généralisée par un accord que complétera une loi

L'accord sur la mensualisation des salaires ouvriers a été repoussé par les dirigeants patronaux de plusieurs professions — alimentation de détail, coiffure, maroquinerie, horlogerie et divers autres commerces, — qui ont refusé de suivre le C.N.P.F. dans la mesure où, prévenus du vote d'une loi, elles entendent obtenir, du gouvernement, une plus grande souplesse dans sa politique des prix en échange des charges de mensualisation qui leur seront imposées.

Cette attitude de certains chefs d'entreprise explique en partie le refus de la C.G.T. et de la C.F.D.T. d'apposer leur signature. Les deux syndicats reprochent aussi à l'accord d'officialiser le système de la contre-visite médicale en cas d'absence maladie. Ils estiment surtout que l'accord crée une sous-catégorie d'ouvriers mensuels, dans la mesure où les avantages sociaux qui sont accordés restent inférieurs à ceux généralement prévus pour les ouvriers déjà mensualisés.

Pour le C.N.P.F., qui, en cours de négociation, a accepté d'améliorer certaines clauses — comme le montre l'analyse ci-dessous de l'accord, — il n'était pas possible d'aggraver la situation économique de secteurs réputés fragiles (blanchisserie, teinturerie, imprimerie, récupération, bois, commerce, etc.). Afin de répondre en partie aux préoccupations des syndicats qui réclament une véritable « *équivalence* » entre le statut des ouvriers et des mensuels, le C.N.P.F a néanmoins accepté de s'engager, dans le préambule de l'accord, à réunir, au plus tard le 1er janvier 1979, les syndicats pour faire le point.

Les syndicats qui ont accepté de parapher l'accord ont adopté cette position sans enthousiasme. C'est notamment le cas de la C.F.T.C., qui, après des hésitations, a donné un avis favorable tout en « *formulant de nombreuses réserves* ».

L'accord contient les mesures suivantes (les indications entre parenthèses représentant les propositions initiales que le patronat a accepté d'améliorer) :

Les mesures contenues dans l'accord

● *Bénéficiaires.* — Outre le personnel déjà mensualisé, dont les avantages seraient actuellement inférieurs à ceux prévus par l'accord, il s'agit des ouvriers non mensualisés, à l'exclusion des apprentis, des travailleurs saisonniers, intermittents et à domicile. Au total, environ un million deux cent mille bénéficiaires.

● *Paiement au mois.* — A compter du 1er octobre 1978, les ouvriers seront payés au mois (formule non prévue initialement), un acompte pouvant être versé, sur demande, chaque quinzaine.

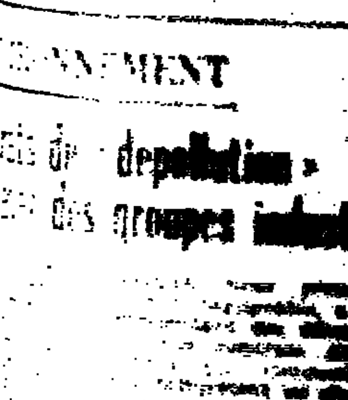
● *Jours fériés.* — A compter du 1er janvier 1978, les ouvriers ayant trois mois d'ancienneté (un an) et accompli au moins deux cents heures de travail au cours des deux mois précédant le jour férié considéré bénéficieront du paiement de tous les jours fériés chômés tombant un jour habituellement travaillé s'ils sont présents dans l'entreprise avant et après le jour férié.

● *Congés familiaux.* — A compter du 1er janvier 1978, les ouvriers ayant six mois d'ancienneté (un an) auront droit pour leur mariage à quatre jours payés (trois jours), pour celui d'un enfant à un jour ; s'ils ont trois mois d'ancienneté (un an) ils auront droit en cas de décès du conjoint à deux jours, de décès d'un proche parent à un jour et pour la présélection militaire à trois jours (rien n'était prévu au début des discussions).

● *Indemnité de licenciement.* — A compter du 1er janvier 1978 (1er juillet 1978), les ouvriers ayant deux ans d'ancienneté auront droit à un dixième de mois par année de présence pour moins de dix ans d'ancienneté et à un dixième plus un quinzième (un vingtième) par année au-delà de dix ans d'ancienneté.

● *Indemnité de départ en retraite.* — A compter du 1er janvier 1978 (1er janvier 1979) les ouvriers auront droit à un demi-mois de salaire après dix ans d'ancienneté, un mois après quinze ans (vingt ans) ; un mois et demi après vingt ans (trente ans) ; deux mois après trente ans (un mois et demi).

● *Maintien partiel du salaire en cas de maladie ou accident.* — A compter du 1er juillet 1978 (1er juillet 1979), après trois ans d'ancienneté (cinq ans), les ouvriers auront droit à 90 % de leur salaire pendant trente jours et à 75 % les trente jours suivants, cette période était étendue de dix jours par tranche de cinq années d'ancienneté. Cette indemnisation est assurée à compter du premier jour d'absence (quatrième) en cas d'accident du travail, à compter du onzième jour (seizième) dans les autres cas. Pour bénéficier de cette indemnisation, l'ouvrier doit accepter « *une contre-visite médicale s'il y a lieu* ». — J.-P. D.



Centre

Rénovation urbaine et protection des sites

Bulldozers en Vendômois

De notre envoyé spécial

Vendôme. — Les dossiers municipaux les plus captivants font rarement des best-sellers. Même bien présentés, même écrits correctement, les citadins n'y prêtent guère attention. C'est une loi du genre... Un cénacle s'en imprègne : conseil municipal, services techniques de la mairie, conseil régional, parfois quelques associations. C'est tout. Et puis, un jour, des bulldozers pénètrent dans le champ clos de la ville. Les béliers se mettent à l'œuvre. Dans un bel ensemble, toitures et pans de murs s'affaissent. Tel bâtiment public écrasé, tel immeuble mis par terre. La ville se réveille devant une cité transformée.

A Vendôme, ce dossier est un contrat de « *ville moyenne régionale* », qui lie depuis le 12 janvier 1977 la région centre à la capitale du Vendômois. Il « pèse » quelque 900 000 francs de subventions : sur sept opérations, six sont orientées vers la « *qualité de la vie* ». Un beau cadeau, certes, mais qui condamne d'un coup de plume l'hôtel Jabre du Ple[illegible] (dix-huitième siècle) — qui fit office de palais de justice dans l'entre-deux guerres, — l'aile Louis XVI du lycée Ronsard et une petite métairie (dix-septième siècle).

Tout commence en 1974. Pour des raisons de sécurité l'éducation nationale abandonne le lycée Ronsard. M. Robert Lasneau, maire de Vendôme (sans étiqu.) et conseiller régional, décide d'y établir la future mairie. Située au centre de ville, elle est entourée de 3 hectares de parc. Le projet n'est pas mince. La municipalité l'inscrit à son contrat « *ville moyenne régionale* ».

C'est alors que l'hôtel Jabre du Plessis, l'aile Louis XVI du lycée et la mairie passent aux profits et pertes. « *La première phase consiste à démolir les immeubles vétustes ou menaçant ruine (...)* », écrit-on. La municipalité se propose ensuite de réaliser sur cet espace et aux alentours un ensemble de jardins et un parking. Le tout est chiffré à 2 400 000 francs. Bref, la mairie est décidée. L'architecte des bâtiments du département, pour sa part, n'entend pas faire opposition.

Démolir coûte peu

Tout se déroule donc « *comme il faut* », c'est-à-dire sans bruit. Jusqu'au 7 juillet dernier. Ce jour-là, M. René Lepallec, responsable des études historiques de l'association Résurgence du Vendômois, publie une lettre ouverte à propos du lycée Ronsard. En clair, « *pour des raisons architecturales, historiques et urbanistiques* », Résurgence dénonce le projet. « *Vendôme est minuscule, cette opération revient à tout casser* », déclare M. Lepallec. *Il y aura des trous partout. De la folie !* »

Cette question d'urbanisme n'inquiète pas M. Lasneau, le maire. « *Je veux mettre les 3 hectares du lycée Ronsard à la disposition du public qui ne les connaît pas, ou mal* », dit-il. Quant au programme financier, son corollaire est inévitable : on ne peut pas tout restaurer, il faut choisir. Démolir coûte peu.

M. André Gaston, architecte des bâtiments de France, ne tient pas un discours très différent : « *Il y a des priorités et des charges qu'une ville peut ou ne peut pas supporter. Si Vendôme souhaite conserver le tribunal, tant mieux. Si elle démolit, je considère que ce n'est pas dramatique. Ces bâtiments ne méritent pas une protection de mesure de classement d'office.* »

Alors ? Simple querelle d'experts autour des mérites architecturaux, supposés ou non, des bâtiments historiques ? Débat sans solution entre gestionnaires et amateurs d'art ? Non, car Résurgence vient de proposer à la municipalité une solution offensive : la division du travail et des frais. A la mairie reviendrait la restauration de l'aile Louis XVI ; à Résurgence, celle de l'hôtel du Plessis. Affaire en délibéré.

LAURENT GREILSAMER.

ENVIRONNEMENT

Huit contrats de « dépollution » ont été conclus avec des groupes industriels

Les industriels du délainage — 52 usines employant 1 500 per[s]onnes — et ceux de la mégis[s]erie — 200 entreprises occupant [.]300 salariés — ont signé le [m]ardi 13 décembre à Paris un [c]ontrat de dépollution avec [M]. Michel d'Ornano, ministre de [l]a culture et de l'environnement.

Les délaineurs, qui séparent la [l]aine de mouton de la peau, et [le]s mégissiers, qui traitent les [p]eaux (50 millions par an, dont [.]0 % sont exportées), s'engagent [d]'abord à diminuer leur consom[m]ation d'eau d'ici au 30 septem[b]re 1978. Puis, avant le 31 dé[c]embre 1982, ils devront s'équiper [d]e stations d'épuration de ma[ni]ère à diminuer la pollution [q]u'ils déversent dans les rivières [da]ns des proportions variant [en]tre 70 et 90 %.

Les investissements nécessaires [so]nt évalués à 100 millions de [fr]ancs. Le ministère de l'environ[ne]ment, en contrepartie, prendra [à] sa charge sous forme de sub[ve]ntion 10 % de ces investisse[m]ents. Les agences de l'eau four[ni]ront sous forme de prêts et avances à faible taux d'intérêt [.] millions de francs. Les indus[tri]els assumeront le reste de la [dé]pense, soit 24 millions de francs. « *Compte tenu de la situation économique, nous prenons un risque non négligeable,* a indiqué le représentant des délaineurs.

Les deux contrats dits « de branche » qui viennent d'être conclus complètent les six accords similaires passés au cours des années passées avec des secteurs industriels particulièrement polluants comme les usines de pâte à papier, les féculeries ou les entreprises de lavage de laine. « *Ce sont aussi les derniers* », a précisé M. d'Ornano.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

La relance du bassin houiller de Gardanne irait « dans le sens de l'intérêt national »

estiment les élus communistes

De notre correspondant régional

Marseille. — Au cours d'une conférence de presse réunie mardi 13 décembre à Gardanne (Bouches-du-Rhône) à la suite de la *décision* prise par la direction des Houillères de Provence de réviser en baisse (— 102 000 tonnes) les prévisions de production de charbon pour 1978, les élus communistes de la région ont rendu publiques les solutions qu'ils préconisent pour assurer le développement du bassin minier « dans le sens de l'intérêt national ». Ils jugent notamment possible à court terme d'augmenter la production annuelle de 30 % (de 1,5 million à 2 millions de tonnes), à condition que soient donnés aux Houillères de Provence les moyens d'investissement et d'accélérer la formation du personnel.

Les effectifs sont tombés, en trente ans, de neuf mille à moins deux mille salariés. La situation des Houillères de Provence au sein des houillères du bassin Centre-Midi est cependant particulière, puisqu'elles sont les seules, grâce à leurs excellents résultats techniques (8 tonnes par homme et par poste, record d'Europe) à équilibrer leur budget.

Pour les élus communistes, une augmentation sensible de la production est cependant possible rapidement.

Concrètement, l'objectif de production devrait être dans un premier temps de 2 millions de tonnes(1), et à plus longue échéance, de 2,5 millions de tonnes. Les élus communistes proposent de relancer l'embauche, de réouvrir un puits de descente et de mettre en extraction deux nouveaux puits. Ils demandent que soient décidés le remplacement progressif des groupes de la centrale thermique de Gardanne (400 mégawatts) qui arrivent en fin d'exploitation, et l'implantation d'un cinquième groupe de 250 mégawatts, correspondant à l'augmentation de production de 500 000 tonnes. Il faut enfin prévoir, selon le plan communiste, mais à moyen terme, le développement, à proximité de Gardanne, d'un complexe de carbochimie classique.

GUY PORTE.

(1) En 1974 la production a atteint 1 604 460 tonnes. Elle était de 1 million 544 632 tonnes en 1975, mais ne devrait pas dépasser 1 300 000 tonnes en 1977 au lieu des 1 600 000 tonnes prévues.

ILE-DE-FRANCE

● *Pour l'extension de la « carte orange ».* — Le comité des usagers des transports de la région parisienne organise, jeudi 15 décembre, une journée d'action, avec manifestations dans les grandes *gares de banlieue.*

Des motions seront déposées réclamant l'extension de la cinquième zone « carte orange », « *davantage de trains* », « *des trains plus confortables et plus réguliers* ».

CORSE

● *Un nouveau car-ferry à partir de l'Italie.* — La compagnie de navigation Corsica ferries vient de prendre livraison d'un nouveau car-ferry qui sera mis en service, au printemps prochain, sur les lignes Bastia-Gênes et Bastia-Livourne. Il s'agit du *Corsica Marina* (310 voitures et 900 passagers), qui viendra s'ajouter aux trois navires du même modèle déjà en service entre la Corse du Nord et l'Italie, permettant à cette compagnie de transporter en 1977, sur ce parcours, 170 000 passagers et 42 000 voitures.

● ERRATUM. — Dans l'article « Le bocage perdu ou retrouvé ? » du 14 décembre une erreur de transcription nous a fait écrire que le remembrement coûtait 3 à 5 millions de francs par an. C'est 300 à 500 millions de francs par an qu'il fallait lire. Ce qui réduit à une somme modeste les 10 millions dépensés en sept ans pour l'étude des bocages.

AU CONSEIL DE PARIS

Le budget de la Ville est adopté

Le Conseil de Paris a définitivement adopté mardi 13 décembre en séance de nuit le budget de la Ville de Paris pour 1978. Les soixante-huit élus de la majorité (R.P.R., P.R., C.N.I.P., C.D.S., radicaux) ont voté pour, les quarante conseillers de l'opposition (P.C., P.S., M.R.G., gaullistes d'opposition) ont voté contre.

Les conseillers de la capitale ont également ratifié l'augmentation (14 %) de la taxe pour l'enlèvement des ordures ménagères et l'augmentation (6 %) du prix des services de la Ville (eau, assainissement).

Au cours de la séance, M. Jean Tibéri (R.P.R.), deuxième adjoint, a fait approuver une délibération créant huit cent quatre-vingts postes de chargés de mission dans les cadres de la municipalité. Mme Christiane Schwartzbard (P.C.) a regretté que la moitié des postes créés soient destinés à pourvoir des services nouveaux, alors que de nombreux services souffrent d'un « *manque sensible d'effectifs* ». De son côté, M. Daniel Benassaya (P.S.) a souligné que les effectifs des éboueurs sont insuffisants ; il a évoqué la situation des égoutiers en grève.

Enfin, M. Henri Meillat, président du groupe communiste, après avoir regretté que « *rien n'est prévu* » pour faire face à la demande d'un treizième mois, pour régler la situation des agents non titulaires, ou pour assurer la formation professionnelle, a dénoncé « *le refus d'engager des négociations en vue du reclassement des égoutiers* ». En réponse aux orateurs, MM. Christian de La Malène et Jean Tibéri (R.P.R.) ont souligné que la Ville « *fait un effort extrêmement prioritaire en faveur du personnel.*

Mardi matin, au cours d'une séance de questions au maire, M. de La Malène a précisé que des espaces ont été prévus pour l'installation de pistes pour l'utilisation de planches à roulettes (quai Saint-Bernard, square Jules-Noël, avenue Albert-Ier-de-Monaco). M. Kasperelt (R.P.) a indiqué que le maire a demandé au groupe Hersant de maintenir les entreprises implantées rue du Louvre et rue Réaumur.

S.O.S. POUR LES SAMU

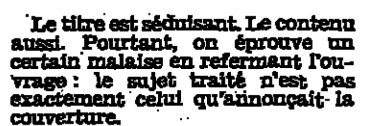
M. Florian Delbarre (Union pour Paris), conseiller de Paris, délégué à la santé, a précisé, le mardi 13 décembre, à l'Hôtel de Ville, les intentions de la municipalité de la capitale pour améliorer les secours d'urgence.

Ces interventions sont, en effet, particulièrement nombreuses dans la capitale. M. Delbarre a affirmé que l'on avait compté, en 1976, trente-six cas par jour pour le seul SAMU (service d'aide médicale urgente) et une moyenne de soixante et onze hospitalisations par jour dans les services de réanimation de l'Assistance publique.

La municipalité de Paris étudie à l'heure actuelle les moyens de coordonner l'action des SAMU, des brigades des sapeurs-pompiers et de police-secours. M. Delbarre a, par ailleurs, annoncé qu'il était nécessaire de prévoir pour les SAMU des locaux modernes et d'abandonner définitivement les locaux préfabriqués et vétustes dans lesquels ils sont installés actuellement.

ÉCONOMIE

BIBLIOGRAPHIE



La Fortune des Français, de Robert Lattès

Le titre est séduisant. Le contenu aussi. Pourtant, on éprouve un certain malaise en refermant l'ouvrage : le sujet traité n'est pas exactement celui qu'annonçait la couverture.

Plus des trois cinquièmes de la riche étude de Robert Lattès sont consacrés à chercher comment modifier la fiscalité française pour la rendre plus sincère, plus juste, plus moderne. C'est seulement pour mener à bien son enquête que l'auteur a entrepris d'évaluer, par des voies originales, ce que peut être la fortune actuelle des Français et l'ampleur des héritages dont bénéficient certains d'entre eux. Encore les propositions avancées ne concernent-elles pas que la richesse des particuliers ou sa transmission ; sur les 20 milliards de recettes fiscales supplémentaires proposées (7 % du budget de l'État), un tiers seulement proviendrait même d'impôts sur la fortune ou les successions (le reste étant fourni par un redressement de l'impôt sur les revenus). Mieux aurait donc valu choisir pour titre : « Projet de réforme fiscale concernant la fraude sur les revenus et le patrimoine des Français ». Le succès en librairie eût, il est vrai, été moins assuré...

Un projet de réforme fiscale

Autre cause de malaise : Robert Lattès écrit à plusieurs reprises qu'il entend seulement faire œuvre de pédagogue, se *limiter* au rôle technique de présentateur des choix qu'« *il appartient à chacun* » de faire; son « *seul objectif est de dégager les réalités d'un problème essentiel* », de la débarrasser des « *mythes* » générateurs de « *propositions démagogiques* » ou d'« *illusions trompeuses* ». En réalité, tout l'ouvrage vise à enserrer le lecteur dans un raisonnement tel qu'il finisse par refuser aussi bien le *statu quo* (socialement injuste, économiquement malsain) que des propositions fiscales plus hardies (au nom de l'efficacité économique, des contraintes du marché ou par peur de trop attenter aux grandes fortunes). De sorte qu'il est invité à faire siennes les trois propositions de l'auteur : création d'un impôt annuel de 1 % sur la valeur vénale des fortunes des particuliers, avec un abattement moyen par foyer de 1,82 million de francs (rendement attendu : 3,10 milliards) ; réduction des trois quarts de la fraude et de l'évasion fiscales sur les droits de succession à législation inchangée (rendement : 4,14 milliards); enfin, suppression des trois quarts de la fraude relative à l'impôt sur le revenu, telle qu'elle peut être appréciée d'après les redressements cités par le Conseil des impôts à propos de vérifications faites sur le terrain par le fisc ces dernières années (rendement : 13,31 milliards).

Robert Lattès n'a pas tort de souligner l'importance de ces suggestions, d'apparence modeste : elles accroîtraient d'environ 31 % les recettes procurées par ces types d'impôt et réduiraient l'inégalité (en majorant de moitié la pression fiscale en haut de l'échelle, contre 5 % seulement en bas); enfin, elles inciteraient les détenteurs de fortunes à utiliser une plus grande part de leurs ressources à des fins productives (ne serait-ce que pour acquitter l'impôt supplémentaire). Ce ne serait tout de même pas un bouleversement, puisque le poids total des prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) dans le produit national français n'augmenterait que de 1,3 point (faisant passer la France, de ce point de vue, du neuvième au sixième rang parmi les pays de l'O.C.D.E.).

Fallait-il écrire près de trois cents pages pour avancer cette proposition ? Évidemment non. Mais c'est là qu'apparaît l'intérêt du livre : l'auteur a voulu, avant d'entraîner le lecteur dans son sillage — et pour laisser ouverte la réflexion sur des formules alternatives — fournir tous les éléments de ses calculs. Aussi bien en ce qui concerne l'assiette de l'impôt suggéré sur la fortune — donc la richesse des particuliers — qu'à propos de la fraude sur les droits de succession ou l'impôt sur le revenu.

Comme d'autres jouent aux échecs ou à la bataille navale, Robert Lattès, mathématicien de son état, joue avec dextérité au jeu de la fortune des ménages et du rendement fiscal. Sur la trentaine d'échiquiers que constituent les tableaux de répartition des Français, de leurs ressources et de leurs impôts.

Bien entendu, les résultats de ces calculs dépendent du sérieux des hypothèses de départ. L'auteur a souhaité, ici, innover. Plutôt que d'affiner les conclusions des enquêtes par sondage sur la fortune des particuliers — à laquelle se sont livrés l'INSEE, le CREP (Centre de recherche sur l'épargne) ou le C.N.R.S. (1) — il a préféré partir d'un constat fait depuis longtemps : l'épargne — donc la fortune accumulée — étant d'autant plus forte que le revenu est élevé, il est logique, pense-t-il, d'affecter chaque niveau de revenu d'un coefficient croissant pour estimer les fortunes.

Comme la distribution des revenus est assez bien connue en France et que, dans plusieurs pays de même niveau de développement, le montant total de la fortune des particuliers est égal au triple du produit national, il suffit, pense Robert Lattès, de choisir des coefficients appropriés à chaque tranche de revenu pour obtenir à la fois cette progressivité des coefficients multiplicateurs et ce rapport total de 3 à 1. Un double test de cohérence est fait ensuite par l'auteur pour mesurer la fiabilité de son postulat : d'une part, en comparant le résultat obtenu à celui des enquêtes du CREP ; d'autre part, en calculant la valeur nationale approximative de chacun des types de biens considérés, pour voir si leur total n'est pas trop différent de celui précédemment posé.

Une fois ainsi dressés les tableaux de base — revenus, fortune, impôt par niveau de revenu — il suffit de multiplier les hypothèses et de faire marcher la machine à calculer pour rédiger toutes les cartes du grand jeu de la richesse. Robert Lattès le fait avec virtuosité.

Très forte concentration de la richesse

Divertissement mathématique à partir de postulats contestables (2) ? Sans doute. Mais divertissement utile, puisque la multitude d'hypothèses chiffrées par l'auteur permet de mesurer l'incidence pratique des diverses formules de réforme fiscale proposées sur ces thèmes, à gauche comme à droite. Et de discerner les impasses de la méthode (taux excessifs, rendements trop faibles, complications inutiles) aussi bien, à l'inverse, que les formules assurant le rendement maximal pour un minimum d'inconvénients. Sous cet angle, Robert Lattès tient sa promesse initiale : « *Permettre à chacun de faire son choix* », le sien étant évidemment magnifié.

Au fil des pages, le lecteur informé découvre diverses indications supplémentaires sur l'état possible — faut-il dire plausible ? — des fortunes en France. Par exemple, qu'il y aurait environ trois mille personnes possédant plus de 10 millions de francs — et même une quinzaine dont la fortune atteindrait ou excéderait le milliard de francs actuels, — tandis que la moitié modeste de la nation n'aurait, elle, qu'un patrimoine de 50 000 F en moyenne, ou même moins. La concentration apparaît dans cet ouvrage encore plus grande qu'on ne l'imaginait : selon Robert Lattès, la fortune des particuliers serait détenue, pour 15 %, par 0,6 % seulement de la population (135 000 ménages), tandis qu'à l'autre bout de l'échelle, il faudrait totaliser 60 % de la population (13,8 millions de ménages) — cent fois plus — pour rassembler également 15 % de la fortune française...

L'auteur ne sous-estime pas les incertitudes de ses évaluations ; il s'en explique parfois largement. Là n'est pas au demeurant l'essentiel de son apport. Sa contribution à l'explication des « champs d'avenir de la fiscalité » fera probablement de son livre un des classiques en la matière.

GILBERT MATHIEU.

★ Éditions J.-C. Lattès, 278 p., 40 francs.

(1) *Le Monde* du 3 décembre.

(2) *Notamment, la régularité* du lien croissant entre revenu et fortune, postulat central de l'auteur. Curieusement, ce postulat est peu discuté par Robert Lattès : il paraît pourtant difficile de tenir pour nul le patrimoine de près de dix millions de Français aux revenus modestes (alors que certains d'entre eux ont hérité d'un petit lopin de terre, ou d'une modeste maison de campagne) ; tout comme il paraît hasardeux de penser que les petits paysans — aux revenus fiscaux très modestes, vu l'avantage que présente pour eux le système forfaitaire dont ils jouissent — n'ont qu'un patrimoine symbolique. A l'autre bout de l'échelle, il semble osé d'admettre que des titulaires de revenus élevés — qui sont parfois les premiers de leur famille à être dans ce cas — ont une fortune en rapport avec leurs ressources, alors qu'ils n'ont hérité d'à peu près rien (à la différence des familles de revenu moins élevé mais de tradition bourgeoise ancienne).

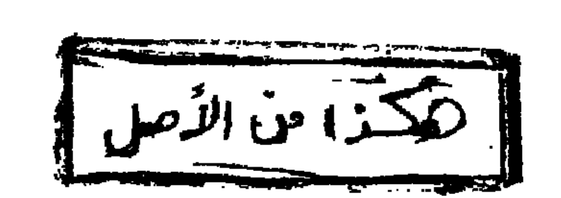
89 RÉPONSES DU P.S. AUX QUESTIONS ÉCONOMIQUES

Le parti socialiste publie un petit livre destiné à répondre aux questions que se pose l'opinion sur la situation de la France et sur les choix économiques du P.S. En quatre-vingt-neuf interrogations suivies chacune d'une courte réponse, ce livre de poche dresse un bilan de la situation actuelle puis présente, sur chaque grand thème, les options du programme commun, parfois complétées par le P.S. quand ce programme de 1972 s'avère particulièrement court.

C'est notamment le cas en ce qui concerne la politique industrielle, la planification (VIIe Plan, rapports plan-marché, plan-autogestion), la politique agricole, les relations économiques internationales (fuite des capitaux, etc.) et surtout la nouvelle croissance et le nouveau modèle de consommation, thèmes sur lesquels M. Mitterrand avait particulièrement insisté au cours de son récent déjeuner de presse avec les journalistes économiques et financiers (*le Monde* du 10 novembre).

Ici et là, le propos est émaillé de comparaisons avec les choix politiques faits à l'étranger, soulignant les différences entre le cas de la France et ceux de ses voisins aussi bien que les différences entre les options du P.S. et celles d'autres partis sociaux-démocrates en Europe. Une double table des matières — par thèmes et par mots-clés — facilite la consultation de l'ouvrage, qui s'adresse, au-delà des militants, aux citoyens désireux de mieux comprendre ce que la gauche reproche au pouvoir et les solutions qu'elle compte mettre en œuvre si elle remporte les élections de mars prochain.

★ Flammarion, 128 p., 8 F.



هكذا من الأصل

AGRICULTURE

L'INSTALLATION DU FIDA

...lliard de dollars pour le développement agricole des pays déshérités

...t ne s'intéressant qu'aux déshérités ... ayant une structure de direction ..., le Fonds international de dévelo...nent agricole (FIDA) représente la ...ère institution importante du nou... ...rdre économique mondial », a ...é le 13 novembre un porte-parole ...nds international à l'occasion de la ...n constitutive des quatre-vingt-onze Etats membres à Rome. Présidé par un Saoudien, M. Al Sudeari, le FIDA est doté de 1 022,1 millions de dollars (équivalent de 893,9 millions de D.T.S.), dont 567,3 millions ont été versés par les pays industrialisés de l'O.C.D.E., 435,3 millions par les pays membres de l'O.P.E.P. et 19,3 millions par trente-deux pays en voie de développement. La contribution de la France s'est élevée à 25 millions de dollars, soit moins que la Suède, les Pays-Bas ou le Nigeria. A l'exception de la Roumanie et de la Yougoslavie, aucun Etat de l'Est n'a contribué. « L'objectif du Fonds international est de fournir à ces conditions de faveur — don et prêts à très bas taux — des ressources financières supplémentaires pour le développement des Etats membres en développement. »

De lents progrès

...puis 1974, peu de progrès ...é enregistrés pour résoudre ...blèmes fondamentaux tels ...a suppression de la faim, ...aux engrais par les petits ...teurs, l'accroissement de ...alimentaire pour les pays ...s-monde et l'augmentation ...rs revenus grâce aux expor...s. » Cette constatation ...a été faite par les délégués ...écente conférence de l'Or...tion des Nations unies pour ...culture et l'alimentation ...).

...t que trois ans après la ...aration universelle pour ...nation définitive de la faim ...e monde », qui a été solen...ment adoptée en novembre ...ar les cent trente pays par...nt à la Conférence mondiale ...limentation, le nombre des ...ourris n'a pas changé : un milliard d'êtres humains. Ni des victimes : quinze mil... de morts par an. Du fait ...malnutrition — carence en ...es, en protéines et en vita..., — *« l'espérance de vie ...les pays pauvres est d'un ...plus faible que dans les pays ...trialisés »*, a rappelé récem... M. Edouard Saouma, direc...général de la F.A.O.

...tes les alarmes de 1974 se ...éteintes, car au cours de ces ...années la situation alimen... mondiale s'est dans l'ensem... ...méliorée grâce aux bonnes ...es successives. Pourtant les ...s d'inquiétude ne manquent ... la nouvelle sécheresse du ...; le déficit alimentaire per...nt dans les quarante-trois ...T. », ainsi qu'on appelle les ...les plus durement touchés ; ...oissance de la population, ...us plus rapide que celle de ...duction alimentaire dans le ...monde ; les mauvaises ré... en Union soviétique et en ..., *qui risquent de perturber ...mmerce des denrées...*

...nt de raisons qui expli... l'amertume des experts — ...rs inquiétudes à peine voi... – alors que les dispositifs ... en 1974 et confirmés de... ...notamment à l'occasion du ...e Nord-Sud, tardent à se ... en place.

...éserve d'urgence de 500 000 ... d'aliments qui a été pro... pour pallier les effets d'une ...rophe soudaine n'est pas ... constituée. Les contribu... n'atteignent que 300 000 ...s. Un appel pressant a été ... au Japon et aux pays du Marché commun, qui n'a pas encore eu d'écho. L'aide alimentaire aux pays les plus pauvres a « *presque atteint* » le minimum de 10 millions de tonnes, c'est-à-dire qu'il manque toujours près de 1 million de tonnes.

La constitution de réserves nationales dans les pays exportateurs de céréales afin de corriger les fluctuations des prix pose « *des problèmes difficiles* ». L'objectif de 30 millions de tonnes stockées a été ramené à 15 millions de tonnes. Des négociations pénibles sont en cours à Londres dans le cadre du Conseil mondial du blé. Elles devraient aboutir à la conclusion d'un nouvel accord international sur le blé fin février 1978 à Genève. En attendant, après des contacts avec le Canada, l'Argentine et l'Australie, les Etats-Unis ont entrepris de constituer une réserve nationale de 6 millions de tonnes de grains, essentiellement afin d'éviter un effondrement des cours mondiaux. La C.E.E. fait « *de sérieuses objections* » à ces projets et demande la négociation d'un accord international incluant toutes les céréales et déterminant des prix-planchers et des prix-plafonds. Même réaction hostile des Neuf en ce qui concerne le nouvel accord mondial sur le sucre, signé seulement par huit pays, car il revient à limiter l'extension de la production betteravière en Europe.

Quant aux négociations entamées à Genève dans le cadre de la C.N.U.C.E.D. (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement) pour la mise en place d'un fonds commun des matières premières, dont la création a été décidée lors du dialogue *Nord-Sud, elles ont été interrompues* par les pays en voie de développement, qui demandent une contribution des pays participants atteignant 6 milliards de dollars. Enfin le système mondial d'alerte et d'information sur l'alimentation reste « *bancal* » car les gouvernements soviétique et chinois refusent de livrer des renseignements agronomiques autrement que lors de visites d'experts.

Notes claires

Bref, c'est la grisaille. Avec cependant trois notes claires.

1) Sorte de pachyderme administratif budgetivore, la F.A.O. s'est mise au régime. Après l'élection d'un nouveau directeur général, M. Saouma, en 1975, elle a *entrepris une lutte sévère contre* l'envahissement bureaucratique. Suppression de paperasses et de réunions, arrêt de l'embauche, ont permis de mettre sur pied un programme de coopération technique doté de 18 millions de dollars, somme modeste qui permet néanmoins d'agir directement et rapidement sur le terrain. Les bénéfices de change réalisés ces *deux dernières années ont encore* permis de lancer un fonds destiné à éviter les pertes après récolte. Doté de 20 millions de dollars, il *devrait* permettre aux pays en développement de diminuer de moitié d'ici 1985 leurs importations de céréales et de faire ainsi une économie de plus de 7 milliards de dollars en devises par an. Enfin, la F.A.O. s'est enlevé *une épine du pied (1) : les firmes* multinationales qui s'étaient constituées en groupe de pression au sein même de l'organisation devront quitter la *Via Delle Terme di Caracalla* dans quelques semaines ;

2) Destiné à être « *l'exécutif mondial* » en matière alimentaire, le Conseil de l'alimentation (C.M.A.) a eu des débuts difficiles. Lors de ses deux premières sessions en 1975 et 1976 à Rome, il a été un terrain d'affrontements idéologiques particulièrement houleux entre les pays industrialisés et le groupe des « 77 » — le tiers-monde — qui l'a considéré *a priori* comme suspect parce que deux membres du secrétariat permanent sont Américains. Mais à Manille, en juin dernier, grâce à l'impulsion de son nouveau président, M. Arthuro Tanco, un programme d'action a été approuvé dont le principe est que les pays en développement « *doivent d'abord compter sur eux-mêmes pour améliorer leur production agricole* ». C'est dire que l'assistance technique et financière doit se faire sur la base de plans élaborés par les pays intéressés eux-mêmes. Appliquant ce principe, le conseil est déjà intervenu auprès de la Banque mondiale et le Programme des Nations unies pour le développement (P.N.U.D.), afin de faire financer des projets nationaux au Bangladesh, au Honduras, au Soudan et au Sénégal ;

3) Autre organisme mis en place lors de la conférence de 1974, le Fonds international de développement agricole (*FIDA*) a été longtemps comme l'Arlésienne... Après la conception, dans l'euphorie de la conférence romaine, la gestation a en effet été pénible : longue confrontation entre pays industrialisés et membres de l'OPEP sur le montant de leurs contributions respectives ; tractations de l'Iran, nation inspiratrice du fonds, pour installer le siège à Téhéran ; manœuvres de certains gouvernements pour faire traîner la ratification du traité... Finalement, un communiqué diffusé le 1er décembre dernier a indiqué que 750 millions de dollars ont été versés, permettant ainsi la première session du conseil des gouverneurs à Rome du 13 au 16 décembre. Le FIDA doit être dirigé par un Saoudien membre de la famille royale, M. Al Sudeari. Il sera doté de 1 milliard de dollars, dont 12,5 % seront consacrés à des donations et le reste utilisé à des prêts à très bas taux d'intérêt, ces sommes devant servir à intensifier la production alimentaire. Le FIDA devrait être opérationnel — enfin ! — dès le début de l'année prochaine.

Compétition

La coopération internationale dans la lutte contre la faim et la malnutrition avance donc à petits pas prudents. Les idéologies contraires, les richesses inégalement partagées, ne sont pas des obstacles insignifiants à ces progrès. Mais il en est, tout aussi dangereux, qui tiennent aux hommes en place. Même si elle est niée officiellement, il y a compétition politique entre la F.A.O. et le C.M.A. « *Comme son nom l'indique, c'est un forum* », nous a dit M. Saouma, pour borner le rôle de la jeune institution qu'est le Conseil mondial. Et les dirigeants de ces deux organisations multiplient les comportements vexatoires. Ce n'est pas ainsi que de « grands pas » pourront être réalisés.

ALAIN GIRAUDO.

(1) Voir *Agrobusiness*, de Gérard Garreau, aux Editions Calmann-Lévy.

...ERGIE

...Les ministres de l'énergie des ... n'ont pu se mettre d'acord ... décembre, à Bruxelles, sur ... aux centrales électriques au ...on. La R.F.A. s'est opposée ... solution qui privilégierait le ...stible solide importé vis-à-... charbon allemand. Sur les ...ies d'énergie comme sur ...aines normes d'économie ...gie, la Grande-Bretagne a ...é qu'elle refuserait les me... contraignantes. Enfin, la ...n des surcapacités de raf... a été confiée à un groupe ...uts fonctionnaires qui doit ...n rapport le 30 janvier. — ...)

...L'Union soviétique aurait ... avec la Libye un accord ...a construction d'une cen... nucléaire de 440 MW, in...t des sources américaines ... par le *Washington Post* et ...idien koweïtien *Al Qabas*. ... deux ans, un premier ac... vait été signé, prévoyant ...truction en Libye, par les ...ques, d'un réacteur de ...he.

...RECTIFICATIF. — Dans ... sur la Turquie publié ... *Monde* du 10 décembre, ...se, prêtée, à la suite d'une ..., à M. Demirel : « *Il nous ...n bon gouvernement...* », ... en fait de M. Demir...il, doyen de la faculté ...mie de l'université du ...re.

ÉTRANGER

LE LIBAN DEMANDE DES INVESTISSEMENTS FRANÇAIS

« *Nous sommes déjà revenus à un niveau d'activité égal à 70 % de celui de 1974* », a déclaré M. Farid Raphaël, ministre des finances, de la justice et des télécommunications du Liban, à l'occasion d'une journée libanaise organisée à Paris, le 13 décembre, par la chambre de commerce franco-arabe. M. Raphaël a insisté sur l'achèvement prochain des travaux de restauration des télécommunications, lesquelles sont déjà pour les liaisons internationales à « *un niveau supérieur à celui d'avant les événements* ».

Divers responsables du Liban se sont efforcés de persuader leurs interlocuteurs français des avantages d'une implantation au Liban. La situation financière du pays a été décrite comme « *excellente* » et « *favorable* » à l'obtention des prêts importants nécessaires à la reconstruction.

Certains de ces prêts sont en cours de négociation avec divers gouvernements, dont celui de la France. D'autres proviennent de différents fonds de développement internationaux ou de certains pays arabes producteurs de pétrole. Enfin, le complément devrait être obtenu sur le marché privé local ou international, un emprunt de 150 millions de dollars ayant été lancé à titre de « *test* » sur le marché des eurodevises.

REPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

● *Plus de quatre mille mineurs noirs et deux cents mineurs blancs* ont été licenciés lundi 12 décembre dans deux des principales mines d'amiante d'Afrique du Sud, annonce la société exploitante, Cape Asbestos S.A. (P.T.Y.). Ces licenciements correspondent à des impératifs économiques à la suite de la baisse de la demande mondiale au cours des derniers mois, ajoute la société, qui annonce un millier d'autres licenciements pour le second semestre 1978. Elle s'engage, d'autre part, à payer les travailleurs licenciés jusqu'à l'expiration de leurs contrats. — *(A.F.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ U.S.	4,7925	4,7950	+ 120	+ 150	+ 230	+ 280	+ 710	+ 780
$ can.	4,3650	4,3690	+ 88	+ 110	+ 210	+ 230	+ 650	+ 680
Yen (100)	1,9950	2,000	+ 80	+ 100	+ 180	+ 200	+ 600	+ 635
D.M.	2,2535	2,2565	+ 100	+ 130	+ 200	+ 250	+ 700	+ 790
Florin	2,0760	2,0790	+ 50	+ 70	+ 100	+ 140	+ 370	+ 710
F.B. (100)	14,2800	14,3000	— 100	+ 90	— 130	+ 160	+ 660	+1030
F.S.	2,3000	2,3030	+ 130	+ 160	+ 280	+ 310	+ 930	+ 980
L. (1 000)	5,4800	5,4900	— 500	— 300	— 800	— 650	—1700	—1500
£	8,8690	8,8750	+ 200	+ 280	+ 500	+ 560	+1480	+1580

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 1/4	3 3/4	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 1/4
$ U.S.	19	19 1/2	6 1/2	7	6 3/4	7 1/4	7 1/4	7 3/4
Florin	4 3/4	5 1/4	6	6 3/4	6 1/4	6 3/4	6 1/2	7
F. belge	7 3/4	8 3/4	9 3/4	10 3/4	10	11	9 1/2	10
F. suisse	1/2	1 1/4	2 1/4	2 3/4	2 1/4	2 3/4	2 1/2	3
L. (1 000)	18	20	18	20	18	20	17	19
£	7	8	6 1/4	6 3/4	6 1/2	7	7	7 3/4
Fr. franç.	9 1/2	10	13 3/4	14	13 3/4	14	13 3/4	14

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.







AFFAIRES

M. JOSÉ BIDEGAIN QUITTE LE CONSEIL EXÉCUTIF DU C.N.P.F.

M. José Bidegain, délégué général de l'organisation patronale Entreprise et progrès, quitte le conseil exécutif du C.N.P.F., annonce-t-on mardi 13 décembre. M. Claude Briat, président de l'Union patronale Midi-Pyrénées, et M. Bernard Maurel, président de l'Union patronale régionale Provence-Côte d'Azur, sont également partants.

Il s'agit, précise-t-on au C.N.P.F., de rotations dans le cadre des statuts. MM. Paul Merlin, président de l'Union régionale des organisations patronales de la région Rhône-Alpes, et Albert Revault, président de l'Union patronale interprofessionnelle de Bretagne, les remplaceront, sous réserve de la ratification de l'assemblée générale qui se tiendra le 17 janvier prochain. Le troisième membre à coopter n'est pas encore connu. M. François Lepatre, président de l'Association nationale des industries agricoles et alimentaires et président de la Fédération nationale de l'industrie laitière, est nommé président de la *commission des prix* du C.N.P.F. Il succède à M. Jean-François Pécresse, démissionnaire.

[Le conseil exécutif du C.N.P.F. qui comprend trente-cinq membres est renouvelable périodiquement, afin que toutes les régions et toutes les professions y soient tour à tour représentés. Le départ de M. José Bidegain, qui survient quelques mois après qu'il eut abandonné ses responsabilités au sein de la Fédération de la chaussure, traduit sans doute un certain désir de prendre du champ. M. Paul Appell, président de l'organisation patronale Entreprise et progrès pourrait le remplacer au conseil exécutif. Dans l'immédiat, M. Bidegain reste président de la commission du commerce extérieur du C.N.P.F.]

● *La transmission semi-automatique* CMatic est désormais livrable en option (2 000 F) sur la Citroën CX Prestige à injection électronique et en série sur une nouvelle CX 2400 Pallas à injection électronique et direction à rappel asservi (50 700 F).

● *M. André Delion*, conseiller référendaire à la Cour des comptes, a été nommé conseiller maître par un décret publié au *Journal officiel* du 11 décembre.

Le groupe PUK investira 1,7 milliard de francs en 1978

Le redressement de la situation du groupe Pechiney-Ugine-Kuhlmann (PUK), amorcé en 1976 après un très mauvais exercice 1975, s'est poursuivi en 1977, a annoncé le président, M. Philippe Thomas, malgré un certain ralentissement au second semestre. Le chiffre d'affaires consolidé devrait passer de 32,25 milliards de francs à environ 25,9 milliards de francs (+ 16 %), et le résultat brut pourrait progresser de 50 % (1,8 milliard de francs contre 1,19 milliard de francs en 1976, 0,4 milliard en 1975 et 2,29 milliards en 1974). Quant au résultat net, il devrait s'inscrire aux environs de 420 millions de francs contre 153 millions de francs en 1976 et une perte de 159 millions en 1977 ; il reste néanmoins encore très inférieur au record établi en 1974 : 744 millions de francs.

L'aluminium (un tiers du chiffre d'affaires) est resté, comme en 1976, l'un des points forts, les usines fonctionnant à 94 % de leur capacité de production et le mouvement mondial de déstockage observé au second semestre 1977 paraissant terminé. *Autres points forts* : les industries légères, le nucléaire et les techniques françaises à l'étranger. Les points faibles ont été les aciers spéciaux, à nouveau en perte (320 millions de francs), la chimie et la transformation du cuivre. Au sujet de l'offre faite par la filiale GESA (Rhône-Poulenc-PUK), dans le secteur des engrais, pour reprendre les actifs de la société Gardinier (*le Monde* du 14 décembre 1977), M. Thomas a laissé entendre que dans le cadre de « rectifications de frontières » PUK était susceptible, dans un délai indéterminé, de se retirer de ce secteur. Les dépenses d'investissement ont atteint 1,55 milliard de francs en 1976, contre 1,25 milliard de francs en 1975, et devraient s'élever à 1,7 milliard de francs en 1978.

Pour PUK, l'année qui vient commencera moins bien que 1977, du fait du ralentissement de la croissance, mais « *on est fondé à croire qu'une reprise se produira ultérieurement* » ; de toute façon, les prochains exercices seront « difficiles ». Le groupe annonce enfin avoir exporté en 1976 pour une valeur équivalant à 30 % de sa production, le pourcentage augmentant d'année en année.

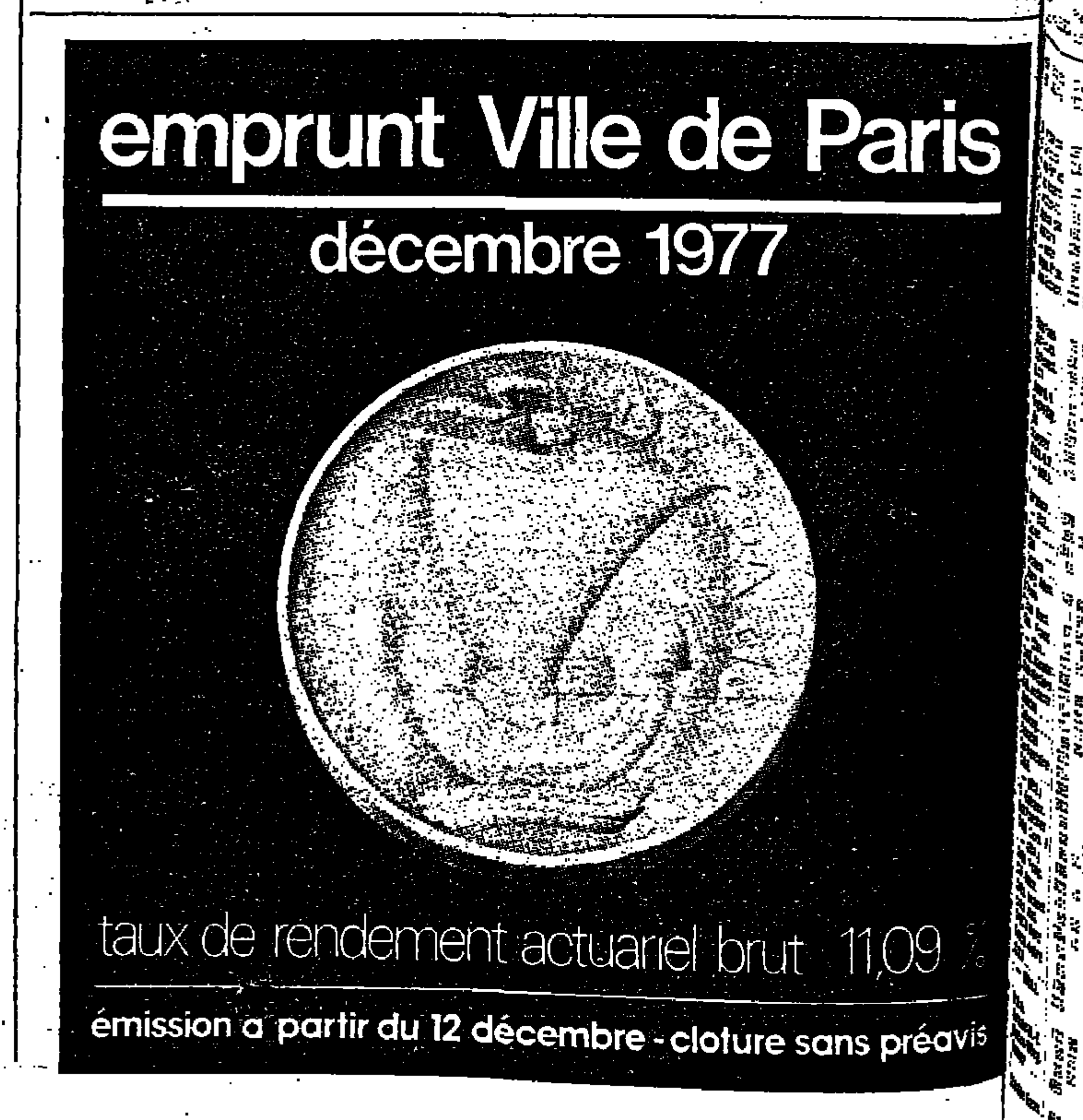
LE TAUX D'INTÉRÊT VERSÉ PAR LES CAISSES D'ÉPARGN[E] EST MAINTENU A 6,50 %

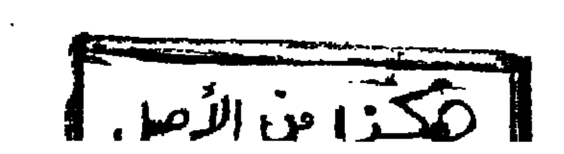
Le taux d'intérêt servi sur l[...] dépôts des Caisses d'épargne, fi[...] à 6,50 % depuis deux ans, e[...] maintenu à ce taux. L'Uni[...] nationale des Caisses d'éparg[...] de France, qui avait demand[...] en octobre une majoration de [...] rémunération servie aux dépô[...] par l'établissement d'une prime d[...] fidélité de 0,75 % à 1 %, n'a p[...] obtenu satisfaction. En revanch[...] les pouvoirs public ont accord[...] à partir du 15 novembre, un relè[...]vement du plafond des dépôts su[...] les livrets A, porté de 32 500 [...] (depuis fin 1975) à 38 000 F, [...] qui ne constitue qu'un simpl[...] ajustement tenant compte d[...] taux d'inflation depuis deux a[...] (30 %). A fin octobre, le pour[...]centage d'augmentation des dépô[...] sur les retraits atteignait 20 [...] contre 25 % en 1976, ce q[...] confirme le retour à une progres[...]sion plus normale après le bo[...] de 1975 (+ 71 %). Le projet de l[...] visant à mieux protéger l'épargn[...] populaire ne sera pas prêt [...] temps pour être présenté [...] l'Assemblée nationale avant l[...] fin de la session parlementair[...] fixée au 21 décembre 197[...] M. Raymond Barre fera prochai[...]nement une communication s[...] l'épargne.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Avis aux créanciers DE TRAMPING EST (VADUZ)

M. Brendan P. Mc Kay, 28, rue de Berri, Paris (8e), téléphone : 723-72-92, télex : 640-610, en sa qualité de liquidateur nommé par le tribunal de Vaduz, prie les divers créanciers de Tramping Est de faire connaître leur identité et de présenter leurs titres de créance.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
13 DÉCEMBRE

Reprise des cotations
Baisse des cours

Les cotations ont repris normalement ce mardi à la Bourse de Paris. En signe d'apaisement, les syndicats ont en effet décidé de suspendre leur consigne de grève pour ne pas gêner le déroulement des négociations engagées dans la matinée avec les représentants patronaux. La séance a néanmoins débuté avec une demi-heure de retard.

La grande majorité des valeurs françaises se sont inscrites en repli. Les secteurs les plus touchés étant la construction électrique, les pétroles et les établissements de crédit.

Cette baisse, qui s'est traduite par un recul de 0,7 % de l'indicateur instantané, n'a cependant revêtu qu'une signification très limitée.

D'une part, dans la perspective (non vérifiée) d'une reconduction du mouvement de grève, nombre d'investisseurs n'ont pas cru bon de passer leurs ordres. En revanche, une masse d'ordres de ventes passés les jours précédents sur le marché du comptant, et n'ayant pu être exécutés en raison de la grève, se sont abattus aujourd'hui sur la cote. « Le repli est donc entièrement technique et ne saurait préjuger en rien les séances suivantes », indiquait un professionnel. Ajoutons qu'aucun ordre n'est parvenu des banques ni de l'étranger et que le niveau des changes s'en est ressenti.

De fait, l'on ignore encore si la Bourse fonctionnera normalement mercredi, le personnel étant appelé à une nouvelle assemblée générale mercredi à 12 h. 30.

Sur le marché de l'or, le lingot a perdu 50 francs, à 25 100 francs, et le napoléon 0,20 F à 247,60 F. Le volume des transactions s'est établi à 8,81 millions de francs contre 9,18 millions.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
bel, c. 72	1 p. 4	1 ..
...ds, c. 27	2 p. 3	8 ..
...idéro, c. 26	1 p. 1	.. ..
...linco, dr ou c. 18	1 p. 20	.. ..

LONDRES

OR (ouverture) (dollars) 160 40 contre 157 60

VALEURS	CLOTURE 13/12	COURS 14/12
Beecham	666 ...	660
British Petroleum	850 ...	846
Courtaulds	112 ...	111
De Beers	304 ...	308
Imperial Chemical	358 ...	353
Rio Tinto Zinc Corp.	184 ...	183
Shell	538 ...	522
Vickers	170 ...	168
War Loan 3 1/2 %	35 1/2	35 1/2
*West Driefontein	25 1/8	25 1/4
*Western Holdings	18 ...	18 3/8

(*) En dollars U.S. net de prime sur le dollar investissement

LA COB PREND DES MESURES POUR RÉANIMER LES BOURSES DE PROVINCE

Réunie à Lyon le mardi 13 décembre, la Commission des opérations de Bourse (COB) a annoncé la mise en application prochaine de diverses mesures propres à réanimer les marchés financiers régionaux.

Il a été ainsi décidé de créer à Lyon à compter du 1er janvier, une délégation régionale de la COB.

Les zones de compétence des différentes Bourses françaises seront modifiées de façon à accroître le ressort des Bourses régionales. La zone boursière de Lyon se trouvera ainsi accrue de trois nouveaux départements, antérieurement rattachés à la Bourse de Paris.

La COB a également décidé de réviser les conditions d'admission à la cote officielle. Les valeurs des sociétés à caractère régional seront introduites en principe sur la Bourse de leur région, l'introduction directe en Bourse de Paris étant réservée aux sociétés ayant atteint une dimension nationale. Enfin, un « compartiment spécial » sera créé sur les marchés hors-cote, destiné à faciliter, pour les sociétés de taille moyenne, leur acclimatation au marché boursier. Ces sociétés devront prendre l'engagement d'informer leurs actionnaires dans des conditions comparables à celles des sociétés cotées et se préparer à leur admission à la cote officielle dans un délai de trois ans.

NEW-YORK

Toujours indécis

Le marché est resté indécis mardi, à Wall Street, où, à l'issue d'une séance relativement calme, l'indice Dow Jones s'est effrité de 0,52 point, à 815,23.

Le volume des transactions a atteint 19,19 millions de titres contre 18,18 millions.

Sur 1 894 valeurs traitées, 775 ont reculé, 608 ont monté et 511 sont restées inchangées.

L'accentuation du recul du dollar sur les marchés des changes est resté le premier motif d'inquiétude autour du Big Board. Les opérateurs paraissent attendre beaucoup de la prochaine réunion des gouverneurs de banques centrales à Bâle. Paradoxalement, c'est aussi cet affaiblissement continu du dollar, en attirant à Wall Street des investisseurs alléchés par de faibles cours (exprimés en devises), qui permet à la cote de ne pas reculer plus profondément. Indices Dow Jones des transports : 212,99 (+ 0,73) ; services publics, 110,92 (— 0,72).

VALEURS	COURS 12/12	COURS 13/12
Alcoa	43 1/4	43 5/8
A.T.T.	59 5/8	59 7/8
Boeing	28 3/4	28 3/8
Chase Manhattan Bank	28 5/8	28 7/8
Du Pont de Nemours	115 3/4	115 3/4
Eastman Kodak	49 7/8	50 3/8
Exxon	47 1/8	46 7/8
Ford	44 1/2	44 1/8
General Electric	48 1/4	48 1/2
General Foods	32 1/2	32 1/8
General Motors	63 1/2	63 7/8
Goodyear	17 1/4	17 1/8
I.B.M.	263 1/4	263 3/4
I.T.T.	31 5/8	31 5/8
Kennecott	19 1/4	20 1/2
Mobil Oil	63 1/4	63
Pfizer	26 3/8	26 3/8
Schlumberger	70 3/8	70 1/4
Texaco	27 1/4	27 ...
U.A.L. Inc.	19 7/8	20 1/8
Union Carbide	40 7/8	40 3/4
U.S. Steel	29 7/8	30 ...
Westinghouse	17 3/4	17 5/8
Xerox	45 3/4	45 7/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13/12	14/12
1 dollar (en yens)	240 925	240 325

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 1/4 %

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1976.)

	12 déc.	13 déc.
Valeurs françaises	91,2	90,5
Valeurs étrangères	—	98,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	—	—

BOURSE DE PARIS - 13 DÉCEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34 90	0 608
5 %	50 75	4 379
3 % 1920-1960	...	4 329
3 % amort. 45-54	86 10	1 110
4 1/4 % 1963	103	2 422

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D.	173	173
France (La)	341	340
SAN (Sté) Centr.	625	625
Protectrice A.I.R.	250	252
Locabail Immob.	190	193 20
Loca-Expansion	110	110
Locafinancière	125	123 80
Marseil. Crédit	232	232
Immovest	80 30	82 10
Cie Lyon. Imm.	84 80	84 30
UFIMEG	77	77
U.G.I.M.O.	99	99
.D.F. parts 1958	500	500
.D.F. parts 1959		486
h. France 3 %	146	146
Abeille I.G.A.R.D.	...	507
Abeille (Vie)	..	201
A.G.F. (Sté Cent.)	362	363
Ass. Gr. Paris-Vie	1357 d.	1360 d.
Concorde	322	322
Epargne France		259
Financ. Victoire	187	187 50
Fonc. T.I.A.R.D.	36 20	34 50
Cr. Ind. Als.-Lor.	127	123
(M) Crédit Mod.		49 50
Electro-Banque	128	128
Eurobail	107	106 50
Financière Sofal	238	238
Fr. Cr. et B. (Cie)	44 50	43
France-Bail	197	198 50
Hydro-Energie	20 50	19 70
Immobail B.T.P.	149 20	140
Immobanque	181 30	184
Immofice	155 50	153 20
Interbail	160 10	160
Laffitte-Bail	113 50	112
C. G. V.	254 50	o244 50
Fonc. Chât.-d'Eau	600	601
(M) S.O.F.I.P.	o 82	o 88
Fonc. Lyonnaise	500	493
Immob. Marseille	781	781
Louvre	146	146 20
Midi		383
Rente foncière	310	300
SINVIM	146	146
Cogifi	118 40	116
Foncina	97 30	94 50
Gr. Fin. Constr.	113	113
Immindo	108 10	108 10
Charg. Réun. (D.)	2358	2380
Comindus	312 50	310 50
(Li) Dév. R. Nord		122
Electro-Finance	248	246
Fin. Bretagne	35	37 50
Gaz et Eaux	500	500
La Mure	20	19 20
Lebon et Cie	136	131
(Ny) Lordex		118
Cie Marocaine	25 60	25 60
O.V.A.I.M.		40
OPB Paribas	90 50	92
Paris-Orléans	76 90	76
Pathé-Cinéma		58 50
Pathé-Marconi	114	117
Tour Eiffel	85 20	85
Air-Industrie	63	d 66 50
Applic. Mécan.	o 50 30	48 80
Arbel	125 10	127
Av. Dass.-Breguet	500	499
Bernard-Moteurs	50	50
B.S.L.	173	170
C.M.P.	282 10	282
De Dietrich	435	437 20
FIPP		56 50
(Ly) Gerland	200	200
Gévelot	142	144
Grande-Paroisse	96	94
Huiles G. et dér.		43
Novacel	123 70	120
Parcor	247	247 40
Quartz et Silice	28	27
R.E.T.I.	177	177
Ripolin-Georget	44 30	44 30
Roussalot S.A.	540	540
Soufre Réunies	134 20	135
Synthelabo	104	108 50
Coflinco		129 50
Finextremer	126	128
Minerais-Ressourc	8 90	8 80
Moranda	97 50	103
Vieille Montagne		212 20
Am. Petrofina		138 20
British Petroleum	75	77 40
Gulf Oil Canada	117	115 10
Petrofina Canada		82
Shell Tr. (port.)	47 50	46 30
Akzo		46 80
Dart. Industries	C	176
Dow Chemical	126	127 50

SICAV 14/12	Émission frais incl.	Rachat net
Fructidor	146 93	140 27
Gestion Mobilière	200 78	191 68
Mondiale Invest.	173 42	165 56
Oblisam	131 28	125 31
Options	143 95	137 42
Plasistar	278 45	265 82
Sicavimmo	196 44	187 53
S. I. Est	387 11	369 56
Sogince	122 76	117 18
Soginter	426	406 68
Univator	153 27	146 32
Valorem	158 03	151 82

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
389	4,5 % 1973	674 50	673	673	673
1930	C.N.E. 3 %	1923 80	1929	1929	1925 10
196	E.J. Lefebvre	199 50	199 50	202	197 90
63	Esso S.A.F.	63 60	60 50	61 80	61 50
179	Eurafrance	179 ..	179	179	178 ..
530	Europe n° 1	539 ..	538	538	535 ..
130	Olida-Caby	125	123 50	123 50	122 10
95	Opfi-Paribas	92 90	92 90	92 90	92 90
245	Tél. Ericsson	221 50	220 ..	220	220 ..
60	Terres Roug.	59 10	59 20	59 20	60
143	Thomson-Br.	131 30	130 ..	131 ..	123 60
225	— (obl.)	221	224 ..	224	219 60
338	Gen. Motors	319	308 30	308 10	309
14	Goldfields	15 30	14 60	14 60	14 40
25	Harmony	25 50	23 70	23 20	23 60
104	U. Min. 1/10	101 50	101 10	101 10	100 20
116	West Driet.	126 70	120	120 50	120
44	West Deep	44 70	42 50	42 50	41 65
85	West Hold.	90 20	86 20	85 ..	85 10
240	Xerox Corp.	227 .	224 50	223 50	226
0 86	Zambia Cop.	0 84	0 86	0 86	0 84
25	East Rand	25 50	24 10	24 20	24 20
107	Ericsson	121 80	123 10	122 80	122 50
235	Exxon Corp.	234	228 ..	222 50	223 60
215	Ford Motor	211 ..	216 50	216	212 50
73	Free State	81 20	76 50	76 50	78 .
250	Gen. Electric	239 80	237 ..	235 50	237 .

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/12	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 835	4 809	4 83
Allemagne (100 DM)	221 810	223 330	221
Belgique (100 F.)	14 071	14 165	14 025
Pays-Bas (100 fl.)	204 900	206 080	204
Danemark (100 krd)	80 190	80 610	78 000
Suède (100 krs)	100 850	101 020	101
Norvège (100 k.)	90 750	91 540	90 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 887	8 840	8 850
Italie (1 000 lires)	5 585	5 485	5 650
Suisse (100 fr.)	227 410	228 060	226
Autriche (100 sch.)	30 925	31 180	30 850
Espagne (100 pes.)	5 888	5 871	5 700
Portugal (100 esc.)	11 920	11 910	11 500
Canada ($ can. 1)	4 420	4 383	4 385

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/12
Or fin (kilo en barre)	25200	25020
Or fin (kilo en lingot)	25250	25100
Pièce française (20 fr.)	247 80	247 40
Pièce française (10 fr.)	222	223
Pièce suisse (20 fr.)	226 80	225
Union latine (20 fr.)	219 50	218 50
Souverain	235 40	233
Pièce de 20 dollars	1126	1116 ..
Pièce de 10 dollars	635	648
Pièce de 5 dollars	341	
Pièce de 50 pesos	1053	1040
Pièce de 10 florins	236 ..	233 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— JEUNESSES : « On a tué l'amour du travail », par J.-C. Marchand ; « Ghettos », par Jean Guéhenno.

3-4. ÉTRANGER
— L'ouverture de la conférence du Caire.
— POINT DE VUE : « Jadis, la guerre », par Robert Misrahi.

4. AMÉRIQUES
— CHILI : la conférence de presse à Paris de M. Luis Corvalan.

5. ASIE
— CHINE : *le Quotidien du peuple* reconnaît l'existence d'une opposition de gauche à la ligne actuelle.

6-7. EUROPE
— UNION SOVIETIQUE : à la veille de la session du Soviet suprême, M. Brejnev a préconisé une meilleure utilisation des investissements.

8. AFRIQUE
— La situation dans la corne de l'Afrique.

9. DIPLOMATIE

10 à 13. POLITIQUE
— La préparation des élections législatives.
— Les travaux de l'Assemblée nationale.

14. DÉFENSE
— « Une stratégie pour le désarmement » (II), par François Mitterrand.

15. SOCIÉTÉ
— REGARDS : les dettes d'une prostituée.

16. JUSTICE

16. RELIGION

16. MÉDECINE

16-17. ÉDUCATION
— La grève à l'ENSET.

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES
PAGES 19 A 30
EXPOSITIONS : Peintures de François Morellet et de Denis Rivière.
ARCHEOLOGIE : Paysages de Sicile.
CINEMA : Pour une cinémathèque nationale, par Michel Ciment.

31 à 34. CADEAUX

40 à 44. ÉCONOMIE - RÉGIONS
— Le budget de la Ville de Paris est adopté.
— SOCIAL : la situation de l'emploi et les négociations salariales.
— BIBLIOGRAPHIE : *la Fortune des Français*, de Robert Lattès.
— AGRICULTURE : un milliard de dollars pour le développement des pays déshérités.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (18)
Annonces classées (36 à 39) ; Aujourd'hui (17) ; Carnet (35) ; « Journal officiel » (17) ; Météorologie (17) ; Mots croisés (17) ; Bourse (45).

Le numéro du « Monde » daté 14 décembre 1977 a été tiré à 539 972 exemplaires.

L'application de la loi foncière a rapporté aux communes 127 millions de francs en 1976

Le ministère de l'équipement souhaite se rapprocher des usagers. La mise en place de services de consultance administrative et *juridique*, sortes de « S.V.P.-construction-urbanisme », annoncée par M. Fernand Icart, à Metz le 6 décembre (*le Monde* du 8 décembre), devait être évoquée au conseil des ministres de ce 14 décembre.

Pour informer les citoyens de leurs droits et de leurs devoirs en matière d'urbanisme et de construction et aussi les renseigner sur la réforme du logement, des consultations vont être organisées dans les subdivisions territoriales de l'équipement, plus proches de l'usager que les directions départementales. Quelque 5 millions de francs ont été réservés au budget de 1978 pour organiser ce nouveau service à raison de trois personnes en moyenne par département.

Le *ministre de l'équipement* devait par ailleurs faire une communication au conseil sur l'application de la loi foncière du 31 décembre 1975. Cette loi institue un « plafond légal de densité » (P.L.D.), égal à 1 en province et à 1,5 à Paris. Les constructeurs qui veulent dépasser cette densité, si le plan d'occupation des sols le permet, doivent « racheter » à la collectivité un droit correspondant aux surfaces excédentaires. L'application de cette mesure a été progressive à partir du 1er avril 1976. Le versement n'est dû au taux plein que depuis le 1er septembre dernier. Les sommes perçues au titre du P.L.D. représentent 127 millions de francs en 1976 et 86 millions pour le premier semestre de 1977. On est loin des 2 milliards de francs au bénéfice des collectivités locales annoncés au moment du vote de la loi. Il est vrai que l'application de cette loi coïncide avec un très net ralentissement de l'activité du bâtiment, qu'elle a contribué à accentuer dans le centre des villes, là où les densités autorisées par les plans d'urbanisme dépassent le P.L.D. Mais les responsables de l'équipement insistent surtout sur les deux autres objectifs de la loi : faire baisser les prix des terrains et la densité dans les centres villes.

Une autre mesure importante était contenue dans la loi : la création, dans les villes de plus de dix mille habitants dotées de plans d'occupation des sols applicables, d'une « zone d'intervention foncière » (ZIF). Informée des projets de vente des particuliers, la collectivité a ainsi la possibilité de se porter acquéreur en priorité. Plus de cinq cents ZIF ont été délimitées et couvrent environ 210 000 hectares.

Dès maintenant, les ZIF permettent aux communes d'être informées sur le marché foncier et immobilier : 28 479 déclarations d'intention d'aliéner ont été déposées, et les évaluations des services des domaines ont porté sur 68 hectares de terrains, représentant environ 110 millions de francs. La moitié des immeubles et des terrains évalués ont été acquis par les communes. Ce qui est considéré comme un bon résultat par les services de l'équipement.

Pour pallier l'insuffisance des crédits distribués par le ministère de l'équipement afin d'aider les collectivités à constituer des réserves foncières, crédits qui ne couvrent à l'heure actuelle que la moitié des demandes, un nouveau type de prêts de la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales (C.A.E.C.L.) a été créé en 1977. Il s'agit de prêts à moyen terme (dix ans) au taux de 8,75 pour lesquels aucun autofinancement minimal n'est imposé, ce qui n'était pas le cas des prêts à long terme déjà proposés par la C.A.E.C.L. Un différé d'amortissement de quatre à six ans est prévu afin d'alléger les charges des communes dans les premières années du prêt. Des prêts pour environ 100 millions de francs ont été expérimentés dès cette année.

Pour aider les communes et les propriétaires à mieux connaître leurs nouveaux droits et obligations, le ministère de l'équipement vient d'éditer un guide pratique intitulé *le Droit de préemption de la zone d'intervention foncière*, en vente, au prix de 15 F, au Service technique de l'urbanisme, 64, rue de la Fédération, 75015 Paris. — M. Ch.

MORT DU PEINTRE CORNELIUS POSTMA

Le peintre Cornelius Postma vient de mourir à Paris, à l'âge de soixante-quatorze ans. Ses obsèques ont eu lieu le 12 décembre à Neuilly (nos dernières éditions du 14 décembre).

M. Sadi de Gorter, l'ancien directeur de l'Institut néerlandais, évoque ci-dessous l'œuvre de ce Hollandais de Paris.

Un artiste néerlandais, parisien depuis près d'un demi-siècle, a rejoint dans la terre de France une lignée de peintres venus du Nord comme Ary Scheffer, Jongkind, Vincent Van Gogh, Conrad Kickert, Van Hasselt, Kees Van Dongen.

Né à Hilversum en 1903, il vécut dans cette ville-jardin de la Hollande septentrionale jusqu'à sa vingtième année. Après un court séjour à Laren, petite cité de peintres des années 20, il se fixa à Amsterdam. Il fut l'élève de Willy Van Schoonhoven Van Beurden, peintre, dessinateur, graveur, historien d'art, qui lui donna le goût de la « chose bien peinte ».

Postma peignait, dessinait, gravait pour vivre. Aussi bien des ex-libris, des couvertures de livres, que des tableaux. A une époque où toutes les expériences étaient de mise, Postma n'expérimentait pas. On pouvait difficilement être plus Néerlandais que lui. Il n'inventait rien. Il se contentait de découvrir. Il prenait possession de mille choses et nous les restituait dans un agencement inédit. C'était la plus quotidienne des panoplies que ce sorcier ennoblissait : ossements, sceaux de laque, pipes en terre cuite, arêtes de poissons, coquillages, coraux, plumes d'oiseaux de mer, pierres, feuilles, branches, libellules, spirales de montre.

Jusqu'à l'extrême limite de ses forces, Postma a peint. En tout cinq cents tableaux dans lesquels on retrouve, on découvre des fleurs ayant revêtu leur masque de velours, des poupées de perles du Cameroun, des racines et des moisissures, des gants de fer plus vivants que la main, du lard, des œufs sur le plat, un moulin à prières.

Insolite bric-à-brac où les objets et les choses véritablement vrais sont mis en situation irréelle. Surréalisme ? Symbolisme ? Mise en scène au gré de l'inspiration de l'artiste ? Non. Pour Postma l'inspiration était une attente vaine. Peignant mentalement vingt-quatre heures sur vingt-quatre, il choisissait un objet en fonction de sa présence plastique. Il lui donnait une famille, un foyer, pour le sortir de son isolement. Ainsi naissaient, avec la précision des traits du visage du chanoine Van des Paele par le Flamand Jan Van Eyck, des portraits de choses et des portraits d'objets.

En octobre 1973, la dernière grande exposition de Cornelius Postma eut lieu à Amsterdam chez Van Wisselingh, sur le Rokin. Elle marqua les retrouvailles avec le pays natal d'un artiste que Prévert a appelé le Chiffonnier fastueux.

SADI DE GORTER.

Aux États-Unis

UN OUVRIER EST BLESSÉ PAR UNE EXPLOSION DANS UNE CENTRALE NUCLÉAIRE

Waterford (Connecticut) (*A.P., UPI, Reuter.*) — Une explosion s'est produite, mardi 13 décembre, dans la centrale nucléaire américaine de Millstone, près de Waterford (Connecticut), blessant un ouvrier. La centrale a été arrêtée.

Cette explosion s'est produite au niveau d'un circuit annexe de l'un des deux réacteurs de type « eau bouillante », qui équipent la centrale, au pied de la cheminée de 45 mètres qui sert à l'évacuation des effluents gazeux faiblement radio-actifs. Selon un porte-parole de la centrale, elle a pris naissance à l'endroit où les gaz sont filtrés avant d'être relâchés dans l'atmosphère, provoquant un « *faible dégagement de radio-activité* ». On ne sait pas encore si l'ouvrier blessé a été contaminé.

LA CHUTE DU DOLLAR S'ACCÉLÈRE

La chute du dollar sur les marchés des changes, qui avait repris de plus belle mardi 13 décembre, s'est accélérée mercredi dans une atmosphère de grande nervosité. Par rapport aux monnaies fortes, le dollar s'est enfoncé crevant tous les planchers antérieurs : 2,1185 DM contre 2,1550 DM à Francfort, 2,0650 FS contre 2,10 FS à Zurich. En l'absence de toute décision à l'issue de la réunion des gouverneurs de banques centrales à Bâle lundi dernier, il n'y a pas de raison, estiment les cambistes, pour que la chute s'arrête.

A Paris, le dollar a fléchi en dessous de 4,80 F, à 4,79 F contre 4,8150 F. Mais il a quelque peu entraîné le franc, qui continue à faiblir vis à vis des monnaies du « serpent » européen : le deutschemark bat tous ses records à près de 2,28 F, le florin est à 2,075 F contre 2,049 F, le franc belge à 0,143 F contre 0,141 F. Sans doute la baisse du dollar à Paris diminue-t-elle le montant de la facture pétrolière, par exemple, mais la montée des monnaies de nos partenaires européens (28 % de notre commerce extérieur pour la R.F.A. et le Bénélux) défavorise nos exportations et renchérit nos importations.

● *Chômage technique de deux semaines à Usinor-Denain.* — Denain vient d'annoncer que sa production serait arrêtée du jeudi 22 décembre à 22 heures au jeudi 5 janvier à 6 heures. Ce chômage technique est dû à la mauvaise situation commerciale actuelle de l'entreprise.

LE SÉNAT EXAMINERA LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES JEUDI APRÈS-MIDI

MM. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, et Marc Becam, secrétaire d'État, devraient faire jeudi 15 décembre, dans l'après-midi, une communication au Sénat sur la réforme des collectivités locales. Un débat pourra s'engager après cette intervention, conformément aux déclarations faites à plusieurs reprises par le président de la République.

La communication du gouvernement sera une présentation du rapport rédigé par la commission Aubert, qui a été remis au premier ministre lundi 12 décembre. Un millier d'exemplaires de ce rapport ont été tirés, qui devaient être distribués aux sénateurs et aux députés ce mercredi soir. Il comprend 246 pages, dans lesquelles sont analysées les seize mille réponses que les maires de France ont adressées au gouvernement à la suite de l'envoi cet été du questionnaire. Pour faciliter la lecture de ce document, un résumé des observations essentielles des maires figure à la fin du rapport.

Selon Nouakchott

L'ATTAQUE DU TRAIN MINÉRALIER PAR LE POLISARIO AURAIT FAIT CINQUANTE-NEUF MORTS

Nouakchott (*Reuter*). — L'attaque, par le Front Polisario, lundi matin 12 décembre, du train minéralier mauritanien, non loin de Zouérate, a fait au moins cinquante-huit morts, selon un bilan provisoire, indique-t-on de source autorisée à Nouakchott. Le Front Polisario aurait perdu quarante et un maquisards, les forces mauritaniennes dix-sept soldats.

L'attaque du train, qui venait de reprendre les liaisons avec le port de Nouhadibou après deux mois d'interruption, a eu lieu à une centaine de kilomètres de Zouérate. Le train lui-même, transportant du minerai de fer des mines de Zouérate, n'a pas subi de dégâts importants. Cependant, l'une de ses quatre locomotives a été endommagée et deux wagons ont été touchés par les tirs d'armes lourdes.

La colonne du Polisario, qui, selon les mêmes sources, était composée d'une cinquantaine de véhicules, a laissé sur le terrain un important lot d'armes lourdes ainsi que quinze véhicules. Selon les dernières informations parvenues mardi soir à l'état-major mauritanien, la colonne sahraouie serait toujours encerclée au nord-est de Zouérate par des unités de l'armée mauritanienne.

NOUVELLES BRÈVES

● *Pieter Menten est condamné à quinze ans de prison.* — Le collectionneur Pieter Menten, accusé de crimes de guerre pendant la dernière guerre en Pologne, a été condamné, mercredi 14 décembre, à quinze ans de prison par le tribunal d'Amsterdam. — (*A.F.P.*)

● *Actes de vandalisme dans une école privée des Yvelines.* — La mère supérieure de l'école privée Notre-Dame de Verneuil-sur-Seine (Yeveline) a déposé plainte, mardi 13 décembre, auprès du procureur de la République de Versailles après les actes de vandalisme commis dans son établissement au cours de la nuit du 9 au 10 décembre. Entrés par effraction après avoir fracturé portes et fenêtres les auteurs *du pillage ont totalement saccagé* le mobilier des dix-huit classes, des deux bibliothèques, de trois salles de sciences, ainsi que les bureaux administratifs.

● *« La Mort des autres » à Beaubourg.* — Dans le cycle de conférences « Raison d'État et droits de l'homme », le Dr Bernard Kouchner, fondateur de « Médecins sans frontières », traitera, le jeudi 15 décembre à 21 heures, dans la grande salle du Centre Georges-Pompidou à Beaubourg, de « La mort des autres ». Il sera présenté par M. Bernard-Henri Lévy.

M. ROBERT GAUGER SOUS-DIRECTEUR DES AFFAIRES POLITIQUES DES TOM

M. Robert Gauger, commissaire-résident de France aux Nouvelles-Hébrides, a été nommé sous-directeur des affaires politiques et de l'administration générale des territoires d'outre-mer au secrétariat d'État aux DOM-TOM, en remplacement de M. Robert Langlois, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

[Né en février 1925 à Bastia, M. Robert Gauger est breveté de l'École nationale de la France d'outre-mer. Il a notamment occupé les postes de conseiller à l'ambassade de France en Mauritanie, de délégué français pour les îles du Nord, aux Nouvelles-Hébrides (de 1961 à 1965) et de directeur du cabinet du gouverneur de la Polynésie française (de 1965 à 1967). En 1969, il est nommé chargé de mission au secrétariat général de la présidence de la République pour la Communauté et les affaires africaines et malgaches ; en 1971, il est appelé au cabinet de M. Pierre Messmer, alors ministre d'État chargé des DOM-TOM. De 1972 à 1974, il est haut commissaire adjoint de la République dans le Territoire français des Afars et des Issas.

Il avait été nommé commissaire résident de France aux Nouvelles-Hébrides en décembre 1974.]

M. POTTIER NOUVEAU COMMISSAIRE-RÉSIDENT DE FRANCE AUX NOUVELLES-HÉBRIDES

M. Bernard Pottier, conseiller technique au secrétariat d'État aux DOM-TOM, a été nommé par décret du président de la République du 9 décembre, paru au *Journal officiel* du 11 décembre, commissaire-résident de France aux Nouvelles-Hébrides, en remplacement de M. Robert Gauger. M. Pottier doit rejoindre son poste en janvier 1978.

[M. Bernard Pottier est né le 11 juillet 1942 à Vernon (Eure). Ancien élève de l'ENA, il devient administrateur civil au ministère de l'industrie. A partir de 1971, il est successivement détaché à l'ambassade de France en Indonésie, puis au ministère des affaires culturelles, à l'industrie. Il occupait depuis dix-huit mois, avant de revenir au ministère de l'industrie, les fonctions de conseiller technique au cabinet de M. Olivier Stirn, secrétaire d'État aux DOM-TOM.]